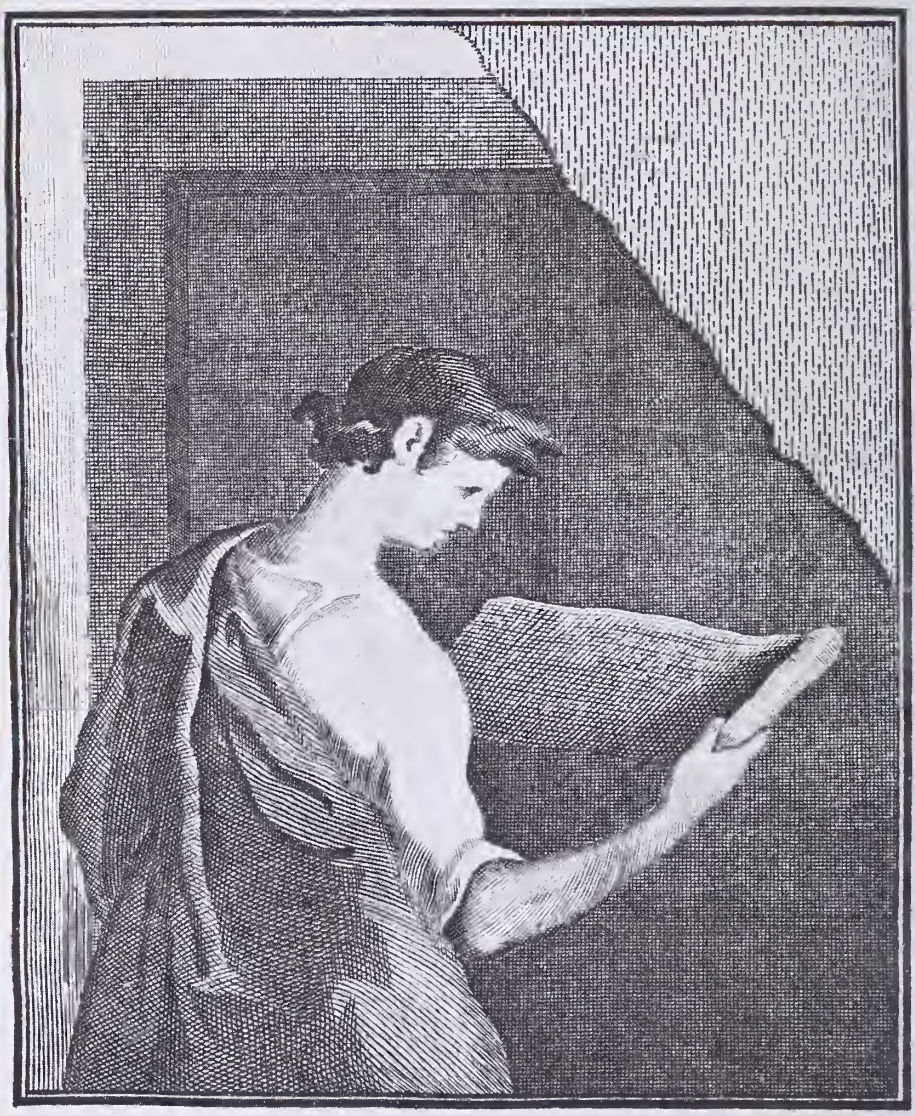

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2016

https://archive.org/details/descriptiondepar07piga

DESCRIPTION
DE PARIS,
DE VERSAILLES, DE MARLY,
DE MEUDON, DE S. CLOUD,
DE FONTAINEBLEAU,
Et de toutes les autres belles Maisons & Châteaux des Environs de Paris.

Par M. PIGANIOL DE LA FORCE.

TOME SEPTIE'ME.

CONTENANT

LE QUARTIER DE SAINT GERMAIN DES PREZ.

Avec des Figures en Taille-douce.

Nouvelle Edition.

N
L850
Pl 2

GABRIEL CABAT

A PARIS,

Chez CHARLES-NICOLAS POIRION, ruë S. Jacques, vis-à-vis la ruë des Noyers, à l'Empereur.

M. DCC. XLII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

DESCRIPTION DE PARIS.

ET DE SES ENVIRONS.

XX. *Le Quartier de S. Germain des Prés.*

LE Quartier de S. Germain des Pre's eſt borné à l'Orient par les rues Dauphine, de Buſſy, du Four, & de Séve, excluſivement; au Septentrion par la Riviere, y compris le Pont Royal & l'Iſle aux Cignes; à l'Occident & au Midy par les extremitez du Faubourg depuis la Riviere juſqu'à la rue de Séve.

L'ABBAYE ROYALE DE S. GERMAIN DES PRE'S.

CHildebert premier du nom, Roi de Paris, & troiſiéme fils du Roi Clovis, porta la guerre en Eſpagne.

contre Amalaric Roi des Goths, & le défit dans un combat l'an 531. Il y fit une seconde irruption en 543. & assiegea Sarragosse, mais s'étant laissé fléchir par les prieres de l'Evêque de cette Ville, il leva le siege, & se contenta d'un morceau de la vraie Croix, de l'étole ou de la tunique de S. Vincent, & de quelques autres Reliques dont on lui fit présent. De retour en France, S. Germain Evêque de Paris, lui persuada de fonder & faire bâtir auprès de Paris, l'Abbaye & l'Eglise de *sainte Croix* & de *S. Vincent*, pour y déposer ces saintes Reliques. Il est dit dans l'acte de fondation que ce fut *de la volonté & du consentement* des François & des Neustrasiens, qu'en 550. Childebert donna *le Fief d'Issy* avec toutes ses dépendances & appartenances, pour l'entretien des Religieux. Le Fief d'Issy, selon les titres de l'Abbaye de S. Germain des Prés, s'étendoit depuis le petit Pont, continuant par la rue de la Huchette, répondant au carrefour du Pont S. Michel. Delà tirant droit par la rue de la Harpe jusqu'à la porte S. Michel, nommée autrefois *la Porte Gibart*; & depuis cette porte le long de

l'enclos des Chartreux, au grand chemin qui mene à l'orme de Vanves. Delà passant au dessus de Meudon jusqu'au ru de Sêvre qui descend dans la riviere de Seine, puis en remontant ladite riviere jusqu'au grand Pont de Paris, maintenant appellé le *Pont Nôtre-Dame*, une perche royale de chaque côté de la Riviere.

Les Moines Benedictins assurent que S. Germain exempta non seulement cette Abbaye, mais encore toute l'étendue du Fief d'Issy de la Jurisdiction Episcopale, par acte solemnel du 21. Août de l'an 569. & que cette exemption fut confirmée dans la suite par dix Papes. M. *de Launoy*, & M. *du Hamel*, après lui, ont prétendu que cet acte étoit faux, & ont allegué plusieurs preuves de sa fausseté.

Les bâtimens de cette Abbaye ne furent achevés qu'en 557. L'Eglise fut dédiée & consacrée par S. Germain le 23. Décembre de cette même année. Quelques-uns disent que cette cérémonie se fit le jour même de la mort du Roi Chidebert; Usuard à la vérité raporte au même jour cette dédicace, & la mort de ce Roi, mais

il ne dit pas que ce fut la même année. La tranquillité de la Reine *Ultrogotte* qui assista à cette cérémonie, fait croire qu'elle ne se fit pas le jour de la mort du Roi son mari, mais plûtôt au bout de l'an à pareil jour. Cette Eglise qui étoit bâtie en forme de croix, étoit soûtenue par des colonnes de marbre; les lambris en étoient dorés, les murailles ornées de peintures à fond d'or, & le pavé à grands compartimens de pierre de raport. Les dehors ne cedoient en rien à la magnificence du dedans; tout l'édifice étoit couvert de cuivre doré, ce qui fit que dans la suite le peuple nomma cette Eglise *S. Germain le doré.*

Il y avoit deux Oratoires à l'entrée de cette Eglise, l'un au Midi sous l'invocation de *S. Symphorien*, Martyr, où *S. Germain*, qui mourut l'an 576. fut enterré auprès de son pere *Eleuthére*, & de sa mere *Eusebie.* L'autre étoit au Septentrion, sous l'invocation de *S. Pierre*, & ce fut dans celui-ci que fut inhumé *saint Droctovée.*

Voilà à-peu près la Description que *Gislemare*, dans la vie de S. Drocto-

vée, a faite de l'Egliſe de ſainte Croix & de S. Vincent, laquelle changea de nom après qu'en 754. le corps de S. Germain y eut été tranſporté de la Chapelle de S. Symphorien, & s'appella *S. Germain des Prez*, ſur-nom qui lui fut donné à cauſe que cette Abbaye étoit pour lors ſituée au milieu d'une grande prairie.

Dès que ce Monaſtere fut en état de loger une Communauté réguliere, S. Germain fit venir des Religieux de S. Symphorien d'Autun, dont il avoit été Abbé, & les établit ici. Ces Religieux ſuivoient les regles de S. Antoine & de S. Bazile, mais peu de tems après ils embraſſerent celle de ſaint Benoît, laquelle a toujours été depuis profeſſée dans cette Abbaye, quoique ſous differentes reformes. C'eſt une queſtion de ſçavoir quel fut l'Abbé que ſaint Germain mit à la tête de cette Communauté. Selon les uns ce fut *ſaint Authaire*, & ſelon d'autres ce fut *ſaint Droctovée*. Les anciens indices de ce Monaſtere qui ſont écrits il y a plus de cinq cens ans, le Moine anonyme, qui dans le douziéme ſiécle a interpolé l'hiſtoire d'Aimoin, & le P. du Breul

qui a donné une édition d'Aimoin, assurent tous que le premier Abbé de sainte Croix & de saint Vincent, fut *Authaire*, qui avoit été Prieur de saint Symphorien à Autun, dans le tems que saint Germain en étoit Abbé. Gislemare Auteur de la vie de saint Droctovée, assure au contraire que ce fut Droctovée. Cette difference de sentiment paroît d'abord peu importante, mais cependant elle l'est devenue beaucoup par la dispute qui s'éleva au commencement de ce siécle entre le P. Germon Jésuite, & les P P. Mabillon & Ruinart, Benedictins; car c'est du nom de ce premier Abbé que dépend en partie la vérité ou la fausseté du Testament d'un Seigneur nommé *Vandemire*, & de sa femme nommée *Ercamberte*, que le P. Mabillon a mis au rang des piéces originales de sa Diplomatique, & que le P. Germon croit être faux.

L'Eglise & l'Abbaye de saint Germain des Prez furent pillées par les Normans en 845. 857. 858. & brûlées en 861. & 885. en sorte que quoique l'Eglise ne fut pas entiérement détruite, Morard, Abbé de ce Monastere, en fit bâtir une nouvelle en

1014. qui fut dédiée & consacrée par le Pape Alexandre III. le 21. d'Avril de l'an 1163. cent quarante-neuf ans après la mort de Morard qui l'avoit fait bâtir.

Il ne reste donc des édifices que Childebert avoit fait élever ici, qu'une grosse tour où est la principale porte de l'Eglise d'aujourd'hui. Le Sieur Brice dont les expressions ne sont pas ordinairement bien mesurées, semble douter qu'elle soit du tems de Childebert, & assure cependant aussitôt, qu'elle paroît *de l'antiquité la plus reculée*. Il seroit difficile de concilier ce galimatias, mais comme ce qu'il dit ne contribue pas davantage à éclaircir la vérité, que ce qu'il ne dit pas, je le laisse pour suivre des guides infiniment mieux instruits que lui. Le Pere Ruinart dit que cette tour paroît d'une si grande ancienneté, que quelques-uns croyent qu'elle est plus ancienne que le Monastere qui fut ici fondé par Childebert. Le fameux Pere Mabillon croyoit aussi que c'étoit indubitablement un ouvrage des Rois de la premiere Race; cependant un judicieux & fin Critique * assure *qu'il y a de grandes rai-*

* M. des Thuilleries.

ſons pour n'en faire honneur qu'aux premiers Rois de la ſeconde Race. Auprès de cette tour il y avoit une ſtatue de la Déeſſe *Iſis* qu'on avoit laiſſée en cet endroit comme un monument qui en marquoit l'antiquité, mais lorſqu'on s'apperçut qu'elle devenoit un ſujet d'idolatrie, & qu'on y eut ſurpris une famelette qui y faiſoit brûler *une touffée de chandelles*, Guillaume Briçonnet, Evêque de Meaux, & Abbé de ſaint Germain la fit ôter & briſer & fit mettre en ſa place une gande Croix, l'an 1514.

Le bas de cette tour ſert de porche à l'Egliſe, & l'on y remarque au deſſus de la porte un bas relief qui repréſente *la Cêne*, & qui ne fait pas honneur à la ſculpture du tems qu'il a été fait. Aux deux côtez de ce veſtibule ſont huit ſtatues de pierre, & de grandeur naturelle. Le P. Ruinart dit que les Sçavans qui les ont examinées de près, penſent qu'elles ont été poſées en cet endroit lors de la premiere fondation de cette Egliſe, ou du moins fort peu de tems après. La premiere de ces figures qu'on trouve à gauche en entrant dans l'Egliſe repréſente un Evêque revêtu

des ornemens Epiſcopaux, & tenant de ſa main gauche un bâton paſtoral dont le bout ſuperieur eſt caſſé. Quelques-uns croyent que c'eſt la ſtatue de ſaint Germain, mais le ſçavant Religieux que je viens de citer, penſe que c'eſt celle de ſaint Remi qui ayant perſuadé à Clovis & aux François, d'embraſſer la Religion Chrétienne, eſt regardé comme l'Apôtre de la France. Le diable que cet Evêque foule aux pieds, déſigne l'extirpation de l'idolatrie, & rend cette conjecture fort vraiſemblable. La ſtatue qui eſt enſuite eſt celle de Clovis qui a le diadême en tête, eſt revêtu de la robe & manteau de pourpre, & tient de ſa main droite le bâton *hypatique* ou conſulaire. Anaſtaſe Empereur d'Orient lui envoya par des Ambaſſadeurs ces ornemens de la dignité de *Patrice* & de *Conſul*, pour lui faire honneur, & pour lui marquer à quel point ſa réputation étoit répandue dans les pays les plus éloignez. C'eſt dans cet équipage que Clovis monta à cheval à la porte de l'Egliſe de ſaint Martin de Tours, & marcha comme en une eſpece de triomphe par toute la Ville. Auprès

de la ſtatue de Clovis, eſt celle d'une Reine, apparemment de *Clotilde*. Elle a la couronne en tête, & les cheveux nattez, mais on ne peut pas deviner ce qu'elle tenoit de ſa main droite. Quoique ſes vêtemens paroiſſent unis & ſimples, ils étoient néanmoins enrichis de pierreries, comme il paroît par l'agraffe de ſa mante qui en étoit toute garnie. Elle a auſſi une ceinture à pluſieurs nœuds qui deſcend fort bas. La derniere des quatre ſtatues qui ſont de ce côté, eſt celle de *Clodomer* ou *Clodomir* fils de Clovis & de Clotilde, ce qui eſt prouvé par un rouleau qu'il tient à la main, & ſur lequel on lit *Clodomrius*. Ce Prince fut tué à la bataille de Veſeronce, âgé d'environ trente ans. De l'autre côté du porche il y a un pareil nombre de ſtatues. Celle qui eſt la plus près de la porte de l'Egliſe, repréſente apparemment *Thierry* qui eſt ici placé le premier, parce qu'il étoit le fils aîné de Clovis. Celle de Childebert eſt immédiatement après. Elle tient en ſes mains des tablettes qui déſignent l'acte de fondation de cette Abbaye. Childebert n'a pas ſeulement ici une couronne ſur ſa tête, de même que

ſes autres freres, mais il tient de plus un ſceptre dans ſa main droite, ornement peutêtre que lui ſeul étoit en droit de porter ici, comme étant Roi de Paris. La Reine Ultrogotte ſa femme, eſt auprès de lui. Elle eſt parée d'habits Royaux, à cela près qu'elle n'a point cette ceinture, ni cette agraffe dont j'ai parlé à l'occaſion de Clotilde. La huitiéme enfin repréſente Clotaire, le dernier des enfans de Clovis. Il tient d'une de ſes mains un rouleau qui nous le fait connoître par ce reſte d'inſcription, *Chlo. us.* Il a ſes cheveux nattez, & tombant ſur ſes épaules, tels que les portoient les enfans de nos Rois. Au reſte quoique ces Rois & ces Reines ayent des couronnes ornées chacune de quatre fleurs, ces fleurs ne ſont cependant point de même dans toutes ces couronnes, car il y en a qui reſſemblent preſque à nos fleurs de lys, & d'autres qui ſont tout-à-fait differentes.

La partie ſuperieure de cette tour eſt un ouvrage moderne en comparaiſon de l'autre, & a été élevée pour ſervir de clocher. Ceux qui ont du goût pour le ſon des cloches, aſſurent que la ſonnerie de l'Abbaye de ſaint

Germain des Prez eſt très-harmonieuſe.

L'Egliſe ſe reſſent du peu de goût avec lequel on bâtiſſoit dans le onziéme ſiécle. On y fit des réparations conſiderables l'an 1653. car l'on bâtit une voute en la place d'un vilain lambris qu'il y avoit, & l'on ouvrit les deux côtez pour faire les aîles.

Cette Egliſe eſt bâtie en forme de Croix, & a dans ſa longueur deux cens ſoixante & cinq pieds, ſur environ ſoixante & cinq de largeur, & cinquante-neuf de hauteur. La nef depuis le portail juſqu'à la porte du chœur a cent quarante & un pieds de longueur ſur vingt-neuf de largeur, non compris celle des aîles, ou bas côtés. La croiſée eſt éclairée aux extrémités par deux grands vitraux qui en occupent toute la largeur. Le Chœur eſt placé dans le rond point, & eſt entouré de huit Chapelles qui furent dédiées par Hubauld d'Oſtie, & trois autres Evêques, dans le même tems que le Pape Alexandre III. faiſoit la Dédicace de cette Egliſe en 1163. Ces Chapelles n'ont rien de remarquable excepté celle où eſt la ſépulture de quelques Seigneurs du

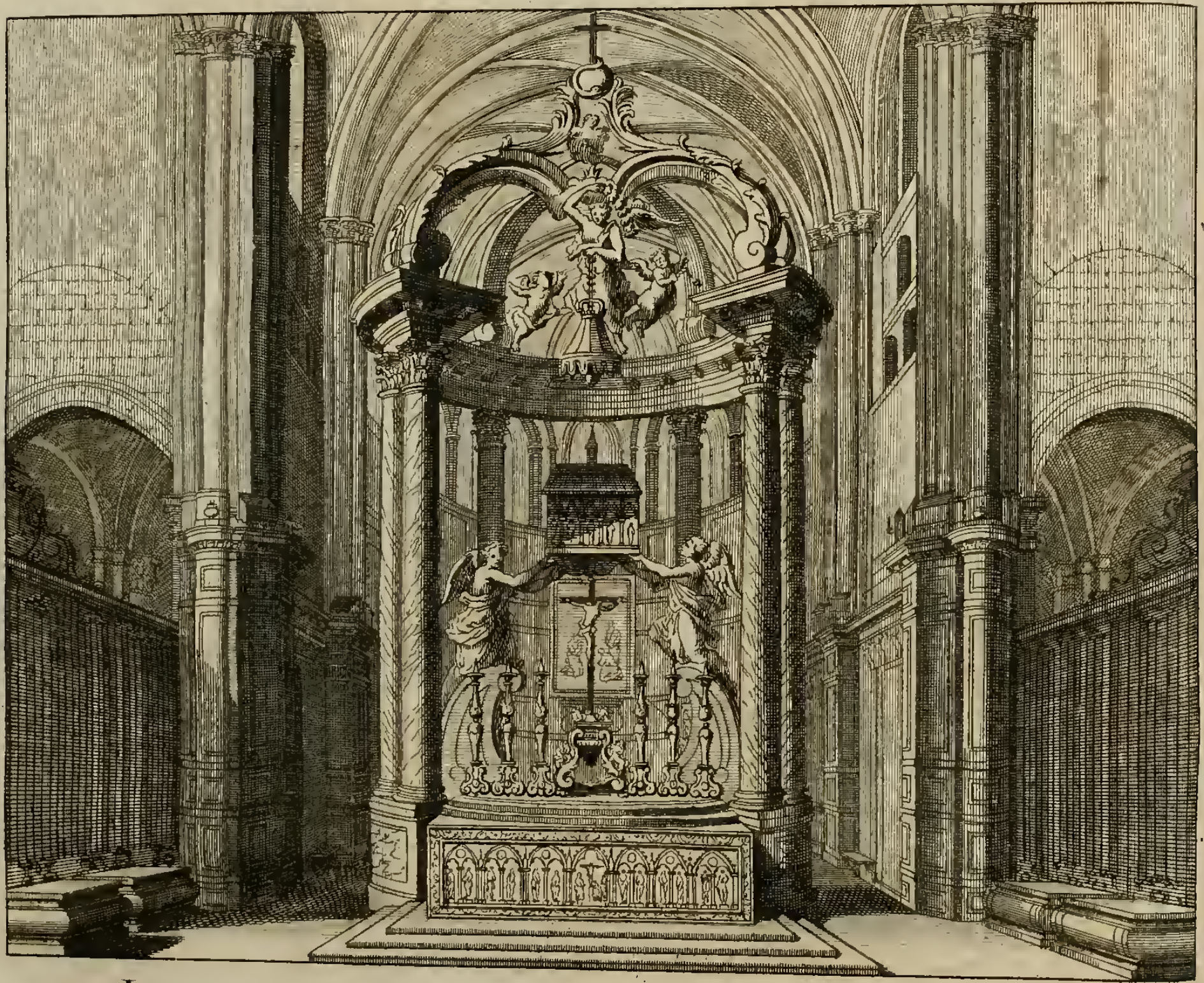

LE GRAND AUTEL DE S.T GERMAIN DES PRÉS.

nom de Douglas, & de laquelle nous parlerons après avoir fait la deſcription du grand Autel.

Cet Autel eſt iſolé entre le Chœur & la Nef. C'eſt *Gilles-Marie-Oppenord*, premier Architecte du feu Duc d'Orléans Régent du Royaume qui en a donné le deſſein, un des plus riches & des plus élégants qu'on puiſſe voir. La premiere pierre en fut poſée le 23. Août 1704. par le Cardinal d'Eſtrées, Abbé de ſaint Germain, & l'on mit ſur cette pierre l'inſcription qui ſuit:

Anno rep. ſal. 1704. *die* 23. *Auguſti Eminentiſſ. Princeps* * D. D. CÆSAR ESTREUS, *S. R. E. Cardinalis Epiſcopus Albanenſis, hujus Regalis Monaſterii S. Germani à Pratis Abbas, primum poſuit lapidem hujus Altaris, quod Deo Opt. Max. olim à ſancto Germano in honorem S. Crucis, & S. Vincentii Mart. tum ab Alexandro Papa III. addito S. Stephani titulo conſecratum, ad locandas ejuſdem S. Germani reliquias magnificentius hoc anno renovari curarunt R. P. D. Arnulphus de Loo Prior, ceterique ejuſdem Monaſterii Aſcetæ Benedictini è Congregatione S. Mauri.*

* En qualité de Cardinal, Prince de l'Egliſe de Rome.

Ce magnifique morceau eſt conſtruit ſur un plan elliptique, ou ovale régulier, & eſt décoré de ſix colonnes d'ordre Compoſite, qui portent un entablement architravé ſur lequel eſt un baldaquin dont les courbes répondent aux colonnes, & ſont liées enſemble par une couronne qui ſuit le plan de cet edifice. Le dos de ces courbes eſt couvert de feuilles d'Acanthe, où des palmes prennent naiſſance, & enſuite ſe terminent piramidalement, & portent un Globe ſommé d'une croix, au pied de laquelle eſt un ſerpent qui rampe ſur ce Globe. Un grand Ange entouré de pluſieurs petits, tient le Suſpenſoire du ſaint Sacrement, & paroît le laiſſer deſcendre ſur l'Autel.

Dans le plus grand diametre de l'ovale, on voit deux Anges grands comme nature, de métail doré, qui ſont à genoux ſur deux enroulemens en conſoles de marbre, & qui ſoûtiennent en l'air la Châſſe de ſaint Germain. Cette Châſſe qui eſt en forme d'Egliſe, eſt de vermeil, & a environ deux pieds dix pouces de longueur. Il eſt marqué dans les anciens Inventaires du tréſor de cette Abbaye,

que les Orfévres y ont employé vingt-ſix marcs deux onces d'or, & deux cens cinquante marcs d'argent, ſans y comprendre le coffre enfermé dans la Châſſe où ſont les Reliques de ſaint Germain. On y compte deux cens ſoixante pierres précieuſes, & cent quatre-vingt-dix-ſept perles, mais les Orfévres en avoient reçu une plus grande quantité qu'ils employerent aux Croix & aux autres Reliquaires de cette Egliſe. Cette Châſſe fut faite en 1408. des épargnes de Guillaume III. du nom, Abbé de cette Abbaye, ſur quoi il faut néanmoins remarquer qu'il y employa l'or qui avoit été tiré de l'ancienne Châſſe qui avoit été donnée par Eudes Comte de Paris, depuis Roi de France, laquelle étoit couverte de lames d'or & de pierres précieuſes, mais qui ne pouvoit plus ſervir. Six piliers butans ſoûtiennent cette Châſſe de chaque côté qui forment par le haut deux pyramides, & par le bas douze niches qui ſont remplies par les figures en relief des douze Apôtres. A l'une des extremités eſt un portail magnifique, au bas duquel eſt repréſentée la Trinité, c'eſt-à-dire le Pere

Hiſt de l'Abb. de S. Germain, par D. *Bouillart.*

Eternel assis, la Thiare en tête, le S. Esprit sous la forme d'une Colombe, sortant de sa bouche, & se reposant sur le haut de la croix où Jesus-Christ est attaché, & que le Pere Eternel tient devant soi. L'Abbé Gillaume est à sa droite en habits religieux, la crosse en main, & la mitre en tête. Le Roi Eudes en habits Royaux est à sa gauche. A l'autre extremité est un autre portail où est assis saint Germain en habits Pontificaux, ayant à ses côtés saint Vincent, & saint Etienne en habits de Diacres. Enfin cette Châsse est supportée par six figures humaines de cuivre doré, lesquelles tiennent chacune un rouleau où sont écrits des vers latins à la louange de ceux qui ont fait faire tant l'ancienne, que la nouvelle Châsse.

L'année suivante, c'est-à-dire l'année 1409. l'Abbé Guillaume fit refondre le devant d'Autel d'argent que l'Abbé Simon avoit fait faire en 1236. & en fit faire un autre plus propre, quoique la matiere n'en fut pas si précieuse, car celui-ci qui subsiste encore à présent, n'est que de cuivre doré. Ce devant d'Autel a dans sa

longueur ſept arcades ſoûtenues par de petits piliers fort bien travaillés. Dans chaque arcade ſont placées des figures de vermeil en relief. L'arcade du milieu eſt au moins une fois plus grande que les autres. On y voit Jeſus-Chriſt attaché en croix, ayant la ſainte Vierge à ſa droite, & ſaint Jean à ſa gauche. L'Abbé Guillaume eſt à genoux au pied de la croix, revêtu d'une chappe, ayant ſa mitre & ſa croſſe. L'écuſſon de ſes armes eſt plus bas au milieu du piedeſtal, avec cette inſcription : *Guillermus, tertius hujus Eccleſiæ Abbas.*

Dans les arcades qui ſont du côté droit, ſont les figures de ſaint Jean-Baptiſte, de S. Pierre, de S. Jacques, de S. Philippe, de S. Germain, & de ſainte Catherine. Dans celles du côté gauche ſont les figures de Saint Paul, de S. André, de S. Michel, de S. Vincent, de S. Barthelemi, & de ſainte Marie-Madeleine.

La Croix de cuivre qu'on voit au milieu de la table de l'Autel, y fut poſée en 1706. & a environ ſept pieds de haut. Elle eſt du deſſein de Frere *Jacques Bourlet*, Religieux Convers de cette Abbaye, & a été exé- *Ibid.*

cutée par *le Clerc* un des habiles Fondeurs de Paris, auſſi cette Croix eſt-elle une des plus belles qu'il y ait.

Avant que de quitter cet Autel, je dois remarquer que les ſix colonnes de marbre cipolin qui en ſoûtiennent le Baldaquin, ſont du nombre des quarante que feu M. de Seignelay Secretaire d'Etat ayant le Département de la Marine, fit venir après que *Leptis magna*, ville de la côte d'Afrique, près d'Alger, eut été renverſée par un tremblement de terre. Le Cardinal de Furſtemberg, Abbé de ſaint Germain, les avoit achetées dans le deſſein de faire conſtruire cet Autel à ſes dépens, mais il mourut ſans avoir eu la ſatisfaction de voir commencer ce monument de ſa piété.

Tout le Sanctuaire eſt pavé de marbre, & environné de magnifiques grilles de fer qui ont été données par le Cardinal d'Eſtrées, ſucceſſeur du Cardinal de Furſtemberg dans cette Abbaye.

La menuiſerie des chaiſes du Chœur eſt des plus belles qu'on voye. La chaiſe de l'Abbé occupe le fond du Chœur, & l'on a mis audeſſus

une Nativité peinte par Van-Mol. Les deux maſſifs qui ſoûtiennent les deux Clochers au côté de l'Autel, ſont auſſi revêtus de menuiſerie, & l'on a mis audeſſus deux grands Tableaux, dont l'un repréſente le martyre de ſaint Vincent, & l'autre la Tranſlation du corps de ſaint Germain; ils ſont de Hallé, Peintre de l'Académie Royale.

La Nef eſt ornée de dix Tableaux, cinq de chaque côté, dont les ſujets ſont pris des Actes des Apôtres.

Du côté de l'Epitre, on voit.

1. Saint Pierre qui guérit un boiteux à la porte du Temple. Il a été peint par *Cazes*.

2. S. Pierre qui punit de mort Saphira pour avoir menti au S. Eſprit. Il a été peint par *le Clerc*.

3. Le Diacre Philippe qui bâtiſe l'Eunuque de la Reine Candace. Il eſt de *Bertin*.

4. Ananie qui bâtiſe ſaint Paul, & lui impoſe les mains afin qu'il reçoive le ſaint Eſprit. Il eſt de *Retout*.

5. S. Pierre qui reſſuſcite Thabite. Il eſt de *Cazes*.

6. S. Pierre qui eſt delivré de priſon par un Ange. Il eſt de *Van-lo*.

7. Saint Paul qui paroît devant le Proconſul Feſtus, & qui lui rend raiſon de ſa foi. Il eſt de *François le Moine.*

8. S. Paul & S. Barnabé qui guériſſent un boiteux, & empêchent qu'on leur offre des ſacrifices, déclarant devant tout le monde qu'ils ne ſont que des hommes, & non pas des Dieux. Il eſt de *Chriſtophle.*

9. S. Paul à la porte de ſa priſon, qui empêche ſon Géolier de ſe tuer, & le convertit à la Foi. Il eſt de *Hallé.*

10. S. Paul qui échappé du peril du naufrage, & étant dans l'Iſle de Malte, une vipere ſortit du ſarment qu'il avoit mis au feu, & s'attacha à ſa main, mais ayant ſecoué cette bête dans le feu, il n'en reçut aucun mal. Ce Tableau eſt de *Verdot.*

Tous ces Peintres ſont de l'Académie Royale de Peinture, & parconſéquent d'un mérite diſtingué.

Il y a beaucoup d'apparence que nos premiers Rois Chrétiens, & les Princes & Princeſſes de leur Sang, avoient choiſi cette Egliſe pour leur ſépulture. Gregoire de Tours nous apprend que Childebert, & Chilpe-

ric y furent inhumez, & les Hiſtoriens qui écrivirent après lui, témoignent que pluſieurs autres furent auſſi enſevelis en cet endroit, & même que Merovée, & Clovis fils de Chilperic & d'Audovere, ayant été tuez, le premier dans un Village auprès de Terouenne, & l'autre à Noiſi en Brie, le Roi Gontran leur oncle fit tranſporter leurs corps quelques années après dans l'Egliſe de S. Vincent. D'ailleurs les Rois qui mouroient de mort violente, & qui par conſéquent n'avoient rien ordonné touchant leur ſépulture, étoient enſevelis dans cette Egliſe. L'exemple de Chilperic & de Childeric, prouve cette vérité.

De tant de tombeaux de Rois & de Princes, il n'y en a cependant que ſix qui ſe ſoient conſervez juſques à nôtre tems. Ces tombeaux ſont, de Childebert, d'Ultrogotte ſa femme, de Chilperic, de Fredegonde ſa femme, de Chlotaire II. & de Bertrude ſa femme. Chaque tombeau avoit auprès une tablette de pierre ſur laquelle étoient écrits le nom & la dignité de celui dont le corps y étoit enfermé. Le tombeau de Chilperic

étoit le ſeul ſur lequel il y eut une inſcription. Elle étoit en lettres majuſcules & anciennes, & conçue en ces termes :

Rex Chilpericus hoc tegitur lapide.

Ces tombeaux étoient de pierre, peu élevez, & ſans aucun ornement, hormis trois ſur leſquels on voit encore la repréſentation du défunt. Sur le premier eſt Childebert qui d'une main tient le ſceptre, & de l'autre l'Egliſe de ſainte Croix & de ſaint Vincent qu'il avoit fondée. Sur le ſecond Chilperic eſt repréſenté tenant le ſceptre de ſa main gauche, & ſa barbe de la main droite, pour marquer ſelon quelques-uns qu'il mourut de mort violente. Du Breul réfute cette conjecture, & prétend que c'étoit le geſte ordinaire de Chilperic, ce qu'il prouve par un grand ſceau que lui avoit montré Philippe Lauthier, Général des Monnoyes, & grand Antiquaire, ſur lequel ce Roi étoit repréſenté dans la même attitude. Le P. Ruinart obſerve fort judicieuſement qu'on ne peut pas conclure grand-choſe de ces repréſentations, parce qu'elles ont été ſculptées

pluſieurs ſiécles après la mort de ces Rois, & ſelon toutes les apparences, dans le tems que l'Abbé Morard fit rebâtir cette Egliſe, ou lorſque le Pape Alexandre III. en fit la dédicace. Le ſçavant Religieux que je viens de citer porte un jugement bien different du tombeau de Fredegonde. Il croit que c'eſt le Roi Clotaire fils de cette Princeſſe, qui le fit élever; & il ſe ſert de la tradition & du raiſonnement pour prouver que ce ne peut être que le tombeau de Fredegonde. Cependant M. des Thuilleries dit *qu'il pourroit bien être ſeulement d'une autre Reine fort poſterieure.* Quoi qu'il en ſoit, ce monument eſt orné d'une eſpece de moſaïque compoſée de pluſieurs pierres de raport, de differentes couleurs, & ſéparées par des filons de cuivre coulez entre deux pour rendre ces ornemens plus diſtincts & plus ſaillans. Au milieu de tous ces ornemens eſt la figure d'une Reine dont les habits ſont amples & magnifiques. Elle a ſur la tête une couronne à quatre fleurs de lys, & tient de ſa main droite un ſceptre terminé en double fleur de lys. Il n'y a point d'ailleurs de repréſentation du viſage,

dont la place, de même que celle des mains & des pieds eſt ſans aucun trait, & tout à fait unie. Le tombeau de Childebert, & celui de la Reine Ultrogotte ſa femme, étoient dans l'abſide du Chœur, aux pieds des quatre colonnes qui ſoûtenoient la Châſſe de ſaint Germain. Les quatre autres tombeaux des Rois & Reines étoient ſous les arcades des tours laterales de cette Egliſe. L'an 1653. la diſpoſition du Chœur ayant été changée, on changea auſſi celle de ces monumens. On plaça le tombeau de Childebert au milieu du Chœur, & comme il eſt aſſez grand, on y enferma auſſi les os & la cendre de la Reine Ultrogotte, mais dans un cercueil different. On mit une lame de cuivre ſur les oſſemens de Childebert, & ſur cette lame eſt cette inſcription : *Hic Childeberti Chriſtianiſſimi Francorum Regis oſſibus, & cineribus quies reparata, an. D. 1656. die Decembris 23. exceſſus ejuſdem Regis anniverſaria.* L'inſcription qui eſt ſur la cendre de la Reine Ultrogotte, eſt conçue en ces termes : *Hic Ultrogotha Regina Childeberti Regis conjux quieſcit, repoſita an. D. 1656. die Decembris 23.* On a mis

mis ſur ce tombeau la même pierre qui couvroit anciennement celui de Childebert, & ſur laquelle ce Prince eſt repréſenté tenant un ſceptre d'une main, & de l'autre une Egliſe.

Dans les faces des côtés de ce monument ſont des tables de marbre noir; ſur leſquelles on lit les Epitaphes de Childebert, & d'Ultrogotte. Celle du premier eſt tirée * d'Aimoin, & la voici:

* *Lib. 2. c. 29.*

REGI SÆCULORUM.

Francorum Rector, praclarus in agmine ductor;
Cujus & Allobroges metuebant ſolvere leges;
Dacus & Arvernus, Britonum Rex, Gothus, Iberus.
Hic ſitus eſt, dictus Rex CHILDEBERTUS *honeſtus.*
Condidit hanc Aulam Vincenti *nomine Claram;*
Vir pietate cluens, probitatis munere pollens,
Templa Dei ditans, gaudebat dona repenſans:
Millia mendicis ſolidorum dans & egenis.
Gazarum cumulos ſatagebat condere cœlo.

Valesius, *in dissert. de Basilicis, &c. pag. 76.*

M. de Valois conjecture avec raison que cette Epitaphe n'a été faite que long-tems après la mort de Childebert, par un Poëte qui ignoroit que ce Roi n'avoit jamais eu de guerre avec les Danois.

L'Epitaphe de la Reine Ultrogotte est gravée sur l'autre table de marbre, & a été tirée de la vie de sainte Bathilde. *

* *Cap. 5.*

ULTROGOTHA *Childeberti Christianissimi Regis conjux, nutrix orphanorum, consolatrix afflictorum, pauperum & Dei servorum sustentatrix, atque fidelium adjutrix Monachorum.*

On y a ajoûté : *Hic cum charissimo conjuge diem illum expectat, quo laudabunt eos in portis opera eorum. Ambob. Opt. Fundatorib. ex humili sita cum lapi sepulch. translatis, fideliss. alumni, hujus Regal. Abbatiæ ascetæ Benedictini post restitut. in melior. formam basilicam & chorum ornatius monum. posuer. an. D.* 1656. 10. *Kal. quiete ipsor. anniversariâ.*

Absunt à sepulchro paterno Crodesindis, & Croberga *Regiæ virgines, quæ in eadem basilica, sed ignotis quies-*

cunt loculis. Ne tamen ſepeliat oblivio, quibus immortalitatem peperit incorruptio, vivat hic quoque cum piiſſ. parentibus dulciſſ. ſobolis Auguſtum nomen, & perennis memoria.

Aux pieds du tombeau du Roi Childebert, a été inhumé le cœur du *Duc de Verneuil*, fils naturel du Roi Henry IV. Ce Prince avoit été Evêque de Metz, & Abbé de ſaint Germain des Prez, avant que d'être marié avec *Charlote Seguier*, veuve du Duc de Sully. Il mourut le 28. de May de l'an 1682. Voici l'Epitaphe qu'on a miſe en cet endroit:

Sereniſſimo Principi
HENRICO BORBONIO
Duci Vernolienſi,
cujus cor hoc loco poſitum eſt,
optimo quondam patrono ſuo,
Benedictina Religio,
quam vivens ſemper in corde habuit,
cui moriens cor ſuum commendavit,
hunc titulum P.
Anno CIↃ. IↃC. LXXXII.

Louis-Céſar de Bourbon, Comte de Vexin, & légitimé de France, a été auſſi inhumé au milieu du Chœur. Le Roi Louis XIV. ſon pere, l'avoit de-

ſtiné pour être Abbé de ſaint Germain ; mais les infirmités dont il étoit affligé, abregerent tellement ſes jours, qu'il mourut à l'âge de dix ans & demi, & 22. jours, le 10. Janvier 1683. Le Roi ordonna qu'il fut inhumé en cet endroit, & quelques jours après, il fonda un Anniverſaire & dix baſſes Meſſes pour le repos de ſon ame. L'Epitaphe qui eſt gravée ſur la tombe de marbre qui couvre ſa ſépulture, & que je vais rapporter, eſt de la compoſition de l'*Abbé Girard*, pour lors Précepteur de ce Prince, & mort depuis Evêque de Poitiers.

D. O. M.

Hîc expectat reſurrectionem
quam firma ſupra ætatem fide ſperavit
Sereniſſimus Princeps
LUDOVICUS-CÆSAR BORBONIUS
Comes Veliocaſſiûm
LUDOVICI MAGNI
Filius :
qui conſummatus in brevi explevit
tempora multa.
Vixit annos X. *menſes* VI. *dies* XXII.
Obiit die X. *Januarii*
anni M. DC. LXXXIII.
raptus eſt ne malitia mutaret intellectum
ejus.

Ut vero amantissimi filii perennet memoria
LUDOVICUS MAGNUS,
Anniversarium solemne
cum privatis Missis decem instituit.

Les tombeaux de Chilperic & de Fredegonde, de Clotaire II. & de Bertrude, sont aujourd'hui près de la grille de fer qui enferme le Chœur.

Lorsqu'en 1653. on changea la disposition du Chœur, & qu'on fut obligé d'en lever le pavé, on trouva une quantité infinie de pierres de differentes couleurs, & taillées differemment, ce qui confirme qu'autrefois le pavé de cette Eglise étoit fait de grands carreaux en compartimens, ainsi qu'il est rapporté dans la vie de saint Droctovée. A cette même occasion l'on découvrit aussi plusieurs tombeaux de pierre, dont les uns étoient engagez dans les fondemens de l'Eglise, & les autres étoient rangez du côté de l'Autel. Quelques-uns de ces tombeaux ayant été ouverts par hazard, l'on y trouva des corps enveloppés dans des suaires d'étoffes précieuses, & des restes de bottines & de baudriers, & qui marquoient que

c'étoient des tombeaux de Rois ou de Princes. On laiſſa ces monumens comme ils étoient, hormis ceux du Roi Childeric II. & de la Reine Bilihilde ſa femme, dont les oſſemens furent tranſportés dans le ſanctuaire, & dépoſez dans des tombeaux, de même que ceux des autres Rois. Cette découverte eſt d'autant plus utile pour l'Hiſtoire, que quelques Ecrivains avoient cru juſqu'alors, que Childeric & la Reine ſa femme avoient été enterrés dans l'Egliſe de S. Pierre de Rouen. Cette circonſtance engagea le P. Ruinart à faire une deſcription détaillée de ce monument. Il remarque donc qu'en 1646. l'on découvrit deux grands cercueils de pierre dans leſquels étoient les corps entiers de Childeric II. & de Bilihilde ſa femme. Par ce qui reſtoit de leurs habits on remarquoit qu'ils étoient dignes du Roi & de la Reine auſquels ils avoient ſervi. Comme les ouvriers firent cette découverte pendant qu'il n'y avoit aucun des Moines, l'on ne douta pas qu'ils n'euſſent détourné pluſieurs ornemens qui auroient répandu beaucoup de lumiere ſur ces monumens, mais on ne put jamais

les obliger à rapporter autre choſe qu'un diadême tiſſu d'or. Ces tombeaux ayant été ouverts une ſeconde fois, l'an 1656. l'on vit que non ſeulement les vêtemens avoient été preſque tout déchirez, mais que même les oſſemens n'étoient plus en leur place. L'on trouva ſeulement dans le cercueil du Roi un petit vaſe de verre qui renfermoit un parfum entierement déſſeché, qui cependant n'étoit pas abſolument ſans odeur, les reſtes de ſon épée, ſa ceinture, des morceaux d'un bâton, pluſieurs piéces d'argent quarrées, la figure du ſerpent amphiſbaine, qui étoit apparemment le ſymbole de ce Prince, &c. Quant au cercueil de la Reine on n'y trouva que des os & des vêtemens qui à l'ouverture s'en allerent en pouſſiere. Sur le tombeau de la Reine étoit un petit coffre de pierre dans lequel étoient renfermées les cendres d'un enfant que l'on crut être celles du jeune Dagobert leur fils. On étoit cependant encore dans l'incertitude ſur ces oſſemens, juſqu'à ce que l'on les eut tirez du cercueil, car pour lors l'on découvrit cette inſcription gravée en groſſes lettres ſur une pierre de celui

du Roi, CHILDR REX; ce qui fit conclure à tout le monde que c'étoient les cendres de Childeric II. & de sa femme, & fut cause qu'on les plaça avec celles des autres Rois & Reines.

Le Vendredi Saint, troisiéme jour d'Avril, l'an 1643, on découvrit deux anciens tombeaux de pierre au bas de l'escalier qui conduit du Cloître au Dortoir. Dans l'un étoit le corps d'un homme, & dans l'autre celui d'une femme, à ce qu'on croit. Il n'y avoit aucune inscription sur ce dernier, mais sur le premier il y avoit celle-ci gravée en lettres romaines entrelassées les unes avec les autres.

Tempore nullo volo hinc tollantur ozza Hilperici.

De l'autre côté de la même pierre, & en dedans du tombeau il y avoit aussi l'inscription qu'on va lire, mais elle n'étoit peinte qu'avec du carmain.

Precor ego Ilpericus non aufferantur hinc ozza mea.

Parmi les ossemens d'Hilperic, on trouva un petit Crucifix de cuivre, & une lampe de même métail, & de la grosseur d'une noix. M. de Valois a

crû que ces deux tombeaux étoient ceux du Roi Chilperic & de Fredegonde sa femme, mais le P. Ruinart prouve solidement que ce sçavant homme se trompe, & conjecture que cet Hilperic étoit un Prince du Sang Royal, mais il nie qu'il ait été Roi.

Outre ces anciens tombeaux, il y en a plusieurs autres qui sont dignes de la curiosité du public, quoiqu'ils soient modernes. Les personnes les plus connues dont ils renferment les ossemens, sont, Dominique du Gabré, Evêque de Lodêve, mort le 1. de Février de l'an 1558. Jean Grollier Trésorier de Milan & de France, mort le 22. d'Octobre de l'an 1565. âgé de 86. ans. Il étoit originaire de Lyon où sa famille subsiste encore aujourd'hui. M. de Thou en a fait le portrait avec ce pinceau de Maître qui donne l'immortalité à ceux qu'il peint.... *In eodem*, dit ce grand Historien, en parlant de M. Grollier, *litterarum amore perseveravit, insigni nummorum antiquorum, & optimæ notæ librorum supellectile comparatâ, quos nullis sumptibus parcens, vir munditiæ & elegantiæ in omni vita assuetus, parâ elegantiâ ac munditiâ ornatos ac dispo-*

ſitos domi tam curiosè aſſervabat, ut ejus Bibliotheca cum Bibliothecâ Aſinii Pollionis (quæ prima Romæ inſtituta eſt) componi meruerit. Celui qui a donné au public les mélanges d'hiſtoire & de litterature, ſous le nom de Vigneul-Marville, dit que rien ne manquoit aux livres de M. Grollier, ni pour la bonté des éditions, ni pour la beauté du papier, & la propreté de la relieure. Sur chacun de ces livres il y avoit deux inſcriptions dont l'une marquoit la tendreſſe de M. Grollier pour ſes amis, & l'autre ſa ſincere pieté envers Dieu. La premiere étoit en ces termes; *Jo. Grollierii, & amicorum*; & l'autre, *portio mea Domine, ſit in terra viventium.*

Catherine de Bourbon, fille de Henry de Bourbon, Prince de Condé, & de ſa premiere femme Marie de Cleves, mourut au Louvre le 30. Décembre 1595. Son corps fut porté & mis en dépôt dans l'Egliſe des Filles-Dieu de la rue ſaint Denis, mais le 17. de Janvier de l'an 1596. il fut porté & enterré dans l'Egliſe de ſaint Germain des Prez.

Le 21. Mars de l'an 1610. on ouvrit le caveau où repoſoit le corps de

cette Princeſſe, & l'on y mit auſſi celui de Marie de Bourbon Conty, fille de François de Bourbon, Prince de Conty, & de Louiſe de Lorraine ſa femme. Cette petite Princeſſe étoit née le 8. de Mars, & mourut le 20. du même mois de l'an 1610. âgée de 12. jours.

François de Bourbon, Prince de Conty, & pere de la Princeſſe dont je viens de parler, mourut en l'Hôtel Abbatial de ſaint Germain des Prez, le 3. Août de l'an 1614. & fut enterré au côté droit du grand Autel de l'Egliſe de cette Abbaye.

La Chapelle de ſaint Chriſtophle a été cédée à la famille des *Douglas*, Princes d'Ecoſſe, pour leur ſervir de ſépulture. Guillaume Douglas Comte d'Anguiſe, y fut inhumé le 11. de Mars de l'an 1611. & Jacques Douglas ſon petit-fils en 1645. Ce dernier fut tué près de Douay le 21. d'Octobre de cette année-là, âgé de vingt-huit ans. Ils ont ici l'un & l'autre deux magnifiques tombeaux de marbre, & des Epitaphes pour l'intelligence deſquelles il faut rappeller ce que j'ai dit ailleurs, que dans les Royaumes où les femmes ſuccedent à la Couronne,

tous ceux qui deſcendent de la Maiſon Royale par femmes, ſont Princes du Sang de ces Royaumes.

Voici l'Epitaphe qu'on lit au bas du tombeau de Guillaume Douglas.

D. O. M.

Advorte, Mortalis, quam non formidanda Mors dux puris in cœlum animis : quam aliovorſum terribilis, quam timendum, & amandum numen, cujus rata ſententia, omnes in terram revertuntur & pulverem, gratiâ reviviſcent, judicio ſe ſiſtent. En pavenda, en pavendorum ſolatia, quibus ego, quâ immortalis fruor, dum quâ mortalis rareſco in pulverem, vaneſco, non ſum. Fui quom dolci mortalibus luce fruerer, GUILELMUS DUGLASIUS, *Auguſiæ Comes,* DUGLASIÆ *antiquiſſimæ apud Scotos Nobilitatis Princeps, à Guillelmo primo Auguiſianorum Comite decimus octavus. Vixi cum virtute, & in ſpatiis me exercui maximarum laudum, ut in ſanctiſſima Atavorum religione in Deum, obſequio in Regem, amore in Patriam, charitate erga meos, bonitate in omnes, nemini cederem. Ne qui primus*

eram Regni Scotorum Comes, & in bellis primæ Dux aciei, uſpiam forem in ſecundis. Hinc omnia tam pro voto fauſtè ut in ſacris, & civilibus, morem majorum retinuerim, & juſſus Religionis cauſa Patria excedere, aut in cuſtodiam pergere, vitæ quietiori turbinibus averruncandis delegerim Galliam, charam alteram Scotis patriam, mihi vero chariſſimam, quod in eâ pro eâ, meos meminerim majores bellica claros gloria res geſſiſſe maximas, & pro meritis factiſque fortibus, ſic iis relatam gratiam, ut Ducatu ornarentur Turonenſi; quom vero viam letho patefactam meo cernerem; nullo credidi loco oſſa mea poſſe melius quieſcere, quam hiſce ſacris in ædibus, ubi divinis adeſſe conſueveram; proin volui, excedente in lucem dolciorem animâ, hic condier, dolce Chriſtum ſpirans expiravi, hic recumbens juſſa expecto ut reſurgam imperantis orbi.

Tu vero ELISABETHA *chara conjux voſque dolces liberi*, Guillelme, Jacobe, Franciſce, Maria, Eliſabetha *ne lugete, præivi non abivi, vos eo ordine quo numen juſſerit, na-*

tura exegerit, ſequemini æterna ſpirate, æternum avete.

AD VIATOREM.

Aſpicis humanæ ſpectacula triſtia pompæ,
Et vaneſcentis quæ ſit imago boni.
Non ſum qui fueram, ſatus ille heroibus ingens
Duglaſidum Princeps Auguſiæque Comes.
Nam pars hic extincta jacet, pars ſalva revolvit
Fata, vices rerum, quæ per opaca fluunt.
Vertor ut in cineres ſpeculatur, & occulor umbris
Utque illibatæ diſcutiuntur opes,
Quas mihi fata dabant, virtus tranſmiſit avorum,
Quas ego tranſmiſi fata dedere meis.
Nil niſi linteolum mihi manſit, & arcula buſti;
Quid querar? his omnes mors monet eſſe pares.
Rex ut inops moritur, ſua clauſus deſerit antro
Prorſus & in tumulo putret uterque ſuo.

Vixit annos 57. *Obiit* 5. *Non. Mart. an. Chr. M. DC. XI.* Guillelmus, *F. Augustæ Comes patri optimo amantissimo mœrens posuit.*

L'autre tombeau qu'on voit dans cette Chapelle a été élevé en 1668. pour honorer la mémoire de *Jacques Douglas*, petit-fils de Guillaume, qui ayant été tué proche de Douay au service du Roi en 1645. son corps fut apporté dans cette Eglise où il fut inhumé auprès de son grand-pere. Le Mausolée qu'on lui a érigé est de marbre noir, & il y est representé en marbre blanc, couché sur le côté, le visage tourné vers l'Autel. Voici les Inscriptions qu'on a mis au-dessous :

D. O. M.

Huc pariter oculos animumque, viator, ab avo illustrissimo D. GUILLELMO DOUGLASSIO *Augustæ Comite octavo supra decimum, ad ejus nepotem* D. Jacobum Douglassium (*excellentissimi Domini Marchionis* Douglassii *aduc superstitis ex Margareta Hamiltonia Comitis Aberconii sorore jam fato functa filium*) *quo ille præivit hic secutus est, non tam cor-*

pore ad tumulum quàm mente ad cœlum, ac passibus quidem æquis, si non ætatis virtutis paternæ avitæque ut nobilitatis hæres, sic Religionis, sic bellicæ fortitudinis, sic exaggeratæ animi magnitudinis, in quem propagatus per tot ætates illustrissimæ familiæ splendor se se profuderat, ille subito proprii fulgoris accessione sic in immensum excrevit ut præcipiti cursu ab ortu, actus sit in occasum, tam acriter perstringebat oculos intuentium, altitudo tanti splendoris & gloriæ jam tota latissime Scotiâ, Galliâ, Flandriâ, Italiâ, Germaniâ spargebatur, jam militiæ laude, & castrorum metatoris munere clarissimus, pietate tamen clarior, ac Christianarum virtutum monumentis cum æstu nimio abreptus in astra, unde primum emicuerat, evolavit.

BOETIUS.

Da Pater Augustam menti conscendere sedem,
Da fontem lustrare boni, da luce repertâ
In te conspicuos animi defigere visus.

Occidit prope Duacum 21. *Octobris* 1645. *ætatis* 28. *filio amantissimo,*

Guillelmus Marchio Douglaſſius, *fratrique optimo dilectiſſimoque*,

Archibaldus Douglaſſius, *Auguſtæ Comes vigeſimus, mœſti poſuere.*

Douglaſidum *nova ſpes, Patriæ lux, Regibus orte*
Gallo-Scotigenum, Dux Jacobe jaces!
Dum longa innumeros languenti pace triumphos
Majorum recolis dignaque Marte geris,
Armaque dum proavum redivivo è funere tractas
Heu cadis in media dia propago viâ!
Scilicet haud poterat Mars exuperare tuorum,
Scandere nec te vult inclita facta patrum.

Les perſonnes ſuivantes du nom, & de la Maiſon de Douglas, ont été inhumées dans cette Chapelle. *Robert Douglas* Capitaine aux Gardes, mort le 15. Juin 1662. *La Comteſſe de Dumbarton* femme de Georges Douglas, Comte de Dumbarton, morte à ſaint Germain en Laye le 25 Avril 1691.

Le même *Georges Douglas* Comte de Dumbarton, Lord d'Eſtrik, Général, & Commandant en Chef des armées de Sa Majeſté Britannique en Ecoſſe, Premier Gentilhomme de ſa Chambre, &c. mort à ſaint Germain en Laye le 20. Mars 1692. *Guillaume-Mathias Douglas*, fils du Comte Charles Douglas, décédé le 13. Mars 1715.

Dans les bras de la croiſée de cette Egliſe, il y a deux Chapelles qui ont été décorées magnifiquement ſur les deſſeins de *Bullet*, un des Architectes du Roi.

Celle qui eſt dans le bras ſeptentrional de cette croiſée, portoit autrefois le nom de ſaint Placide, mais aujourd'hui on la nomme la Chapelle de *ſaint Caſimir*. L'Autel en fut conſacré ſous l'invocation de ſaint Placide, & de ſaint Caſimir, par François de *Bertailler* Evêque de Bethléem en 1683. Le Tombeau de Jean Caſimir Roi de Pologne, tous les ornemens de ſculpture, & le Tableau qui eſt ſur l'Autel ont été faits aux dépens des Officiers de ce Prince qui ont ſignalé leur reconnoiſſance envers un auſſi bon Maître, en fondant dans cette

Chapelle en 1674. un anniverſaire ſolemnel pour le ſeiziéme Décembre de chaque année, & une Meſſe baſſe pour le ſeiziéme de chaque mois. L'architecture de cette Chapelle eſt d'ordre Compoſite, dont les colonnes couplées ſont de marbre de Rance poſées ſur des piedeſtaux de pierre de liais garnis du même marbre dans les quadres du dé, ainſi que la friſe, l'attique, & une Gloire en bas relief qui eſt à la clef du ceintre.

Sur le milieu de l'Autel eſt le Tableau de *ſaint Caſimir*, peint à Dantzic par *Schults* Peintre habile, comme il paroît par ce Tableau.

Dans cette Chapelle à gauche, s'éleve un Tombeau de marbre noir, ſur lequel eſt une figure à genoux, & de marbre blanc, laquelle repréſente *Jean Caſimir* Roi de Pologne, qui offre un ſceptre, & une couronne à ſaint Caſimir, dont le Tableau eſt ſur l'Autel. Le bas relief en bronze qui eſt au milieu de la baze a été jetté en fonte par *Jean Thibaut*, Frere Convers de cette Maiſon, & fort habile en cet art. Aux angles ſont des Captifs enchaînés à des trophées d'armes avec leſquels ils groupent, & dé-

ſignent les victoires remportées par ce Prince ſur les Turcs, les Tartares, & les Moſcovites. Il n'y a que le cœur du Roi Caſimir qui ſoit enfermé dans ce tombeau, car ſon corps fut tranſporté en Pologne, ainſi que je le dirai ci-deſſous. Ce magnifique monument eſt de l'ouvrage de *Gaſpard de Marſi*, Sculpteur ordinaire du Roi Louis XIV. & un des plus habiles qu'il y ait eu ſous le regne de ce Prince. L'Epitaphe qui eſt ici gravée en Lettres d'or, eſt de la compoſition de Dom *François Delfau*, un des plus excellens ſujets de la Congrégation de S. Maur, par ſon érudition, & par la beauté de ſon eſprit. Le *ſieur Brice* qui parloit de ce qu'il ne ſçavoit point, auſſi hardiment que de ce qu'il ſçavoit, croyoit avoir bien fait connoître le mérite de ce Religieux, en diſant *qu'il étoit renommé pour ces ſortes de compoſitions*. Qui auroit demandé à Brice par qu'elles Epitaphes ce Religieux s'étoit acquis ce renom, l'auroit infiniment embaraſſé, car c'eſt la ſeule qu'on ſache avoir été compoſée par Dom Delfau. Elle renferme toutes les actions du Roi *Jean Caſimir*, & eſt une des plus belles piéces qui

ayent jamais été faites en ce genre.

ÆTERNÆ MEMORIÆ
REGIS ORTODOXI.

HEIC

POST EMENSOS VITUTUM
AC GLORIÆ GRADUS OMNES
QUIESCIT NOBILI SUI PARTE
JOHANNES
CASIMIRUS
POLONIÆ
AC SUECIÆ REX;
ALTO DE JAGELLONIDUM
SANGUINE,
FAMILIA VASATENSI
POSTREMUS,
QUIA SUMMUS
LITTERIS, ARMIS, PIETATE.
MULTARUM GENTIUM LINGUAS
ADDIDICIT, QUO ILLAS PROPENSIUS
SIBI DEVINCIRET.
SEPTEMDECIM PRÆLIIS COLLATIS
CUM HOSTE SIGNIS
TOTIDEM UNO MINUS VICIT,
SEMPER INVICTUS.

MOSCOVITAS, SUECOS, BRANDEBURGENSES, TARTAROS,
GERMANOS
ARMIS;
COSACOS, ALIOSQUE REBELLES
GRATIA, AC BENEFICIIS
EXPUGNAVIT,
VICTORIA REGEM EIS SE PRÆBENS,
CLEMENTIA PATREM.
DENIQUE TOTIS VIGINTI
IMPERII ANNIS,
FORTUNAM VIRTUTE VINCENS
AULAM HABUIT IN CASTRIS,
PALATIA
IN TENTORIIS,
SPECTACULA
IN TRIUMPHIS.
LIBEROS EX LEGITIMO CONNUBIO
SUSCEPIT, QUEIS POSTEA ORBATUS
EST, NE SI SE MAJOREM RELIQUISSET,
NON ESSET IPSE MAXIMUS,
SIN MINOREM, STIRPS DEGENERARET: PAR ET AD FORTITUDINEM
RELIGIO FUIT,

NEC SEGNIUS COELO MILITAVIT,
QUAM SOLO.

HINC EXTRUCTA MONASTERIA
ET NOSOCOMIA VARSOVIÆ,
CALVINIANORUM FANA
IN LITHUANIA EXCISA,
SOCINIANI REGNO PULSI,
NE CASIMIRUM HABERENT REGEM
QUI CHRISTUM DEUM
NON HABERENT.

SENATUS A VARIIS SECTIS AD
CATHOLICÆ FIDEI COMMUNIONEM
ADDUCTUS,
UT ECCLESIÆ LEGIBUS
CONTINERENTUR
QUI JURA POPULIS DICERENT.

UNDE ILLI PRÆCLARUM
ORTHODOXI NOMEN
AB ALEXANDRO VII.
INDITUM.

HUMANÆ DENIQUE GLORIÆ
FASTIGIUM PRÆTERGRESSUS,

CUM NIHIL PRÆCLARIUS AGERE POSSET,

IMPERIUM SPONTE ABDICAVIT,

ANNO M. DC. LXVIII.

TUM PORRO LACRIMÆ QUAS NULLI REGNANS EXCUSSERAT, OMNIUM OCULIS MANARUNT, QUI ABEUNTEM REGEM NON SECUS ATQUE ABEUNTEM PATREM,

LUXERE.

VITÆ RELIQUUM IN PIETATIS OFFICIIS CUM EXEGISSET, TANDEM AUDITA KAMENECIÆ EXPUGNATIONE, NE TANTÆ CLADI SUPERESSET,

CARITATE PATRIÆ VULNERATUS OCCUBUIT

XVII. KAL. JAN. M. DC. LXXII.

REGIUM COR MONACHIS HUJUS COENOBII, CUI ABBAS PRÆFUERAT, AMORIS PIGNUS RELIQUIT, QUOD ILLI ISTHOC TUMULO MOERENTES CONDIDERUNT.

Le

Le Roi Jean Casimir dont je viens de rapporter l'Eloge Funébre, étoit fils de *Sigismond* III. & de *Constance d'Autriche*, sa seconde femme. Ce Prince se destina d'abord à l'état Ecclesiastique, & après avoir vu presque toutes les Cours de l'Europe, il se fit Jésuite, & passa deux ans dans cette Societé; mais le Pape Innocent X. l'en retira en le faisant Cardinal. Ladislas-Sigismond son frere, étant mort le 29. May de l'an 1648. les Polonois l'obligerent d'accepter la Couronne. Il monta donc sur le Thrône, & épousa avec dispense du Pape, *Louise-Marie de Gonzague*, veuve du Roi son frere, de laquelle il eut en 1650. une fille qui mourut l'année d'après. Ce Prince fit des actions heroïques à la guerre, & garda jusqu'à la fin de sa vie un cheval sur lequel il s'étoit trouvé à dix-sept batailles, dont il en avoit gagné seize. Ayant perdu la Reine sa femme le 10. May de l'an 1667. & mêlant le soin de son salut à l'amour du repos, il abdiqua volontairement, & devenu particulier Ecclesiastique, vint en France, où le Roi *Louis le Grand* lui donna l'Abbaye de saint Germain

des Prez, & plusieurs autres Bénéfices considérables, qui lui donnerent le moyen de subsister en Prince de son rang. Sa santé s'étant dans la suite extrêmement dérangée, il alla aux eaux de Bourbon chercher du soulagement à ses infirmités, mais en revenant il tomba malade à Nevers, & y mourut le 16. Novembre de l'an 1672. âgé de 64. ans. On a prétendu que la nouvelle de la prise de Kaminiech par les Turcs, l'avoit tellement saisi, qu'il en tomba en apoplexie, & en mourut. Son corps fut mis en dépôt dans l'Eglise des Jésuites de Nevers, où il demeura jusqu'au mois de May 1675. qu'il fut transporté à Cracovie par le sieur Opaski, Gentilhomme Polonois, & là il fut inhumé dans le tombeau que ce Roi avoit fait ériger dans l'Eglise des Jésuites pour ceux de sa famille. Quant à son cœur, il fut apporté dans l'Eglise de l'Abbaye de saint Germain des Prez, & déposé dans la Chapelle où on a depuis élevé le tombeau que nous venons de décrire. L'alliance & l'estime qui étoient entre le Roi Jean Casimir, & Anne de Gonzague sa belle sœur, veuve d'Edouard de Baviere,

Prince Palatin du Rhin, tromperent le public, & lui firent prendre le change. On fit courir le bruit environ deux mois avant la mort de ce Prince, qu'il alloit épouſer la Princeſſe Palatine, mais c'étoit à quoi ils ne penſoient ni l'un ni l'autre ; & le Comte de *Buſſi-Rabutin* dit dans une de ſes lettres, qu'ayant parlé à ce Prince du bruit qui couroit de ſon mariage, il lui avoit répondu qu'il ne faloit pas à une telle Princeſſe un Roi détrôné ; & qu'il lui falloit encore moins une femme à lui.

On rapporte * que ce Prince étant à dîner dans ſon Abbaye de *ſaint Taurin d'Evreux*, y fit une réponſe qui eſt un abregé de ſa vie. Comme la populace le regardoit dîner, il s'aviſa de demander à une femme de quel pays elle étoit ? Cette femme ſurpriſe, lui répondit : *mon Reverend Pere, je ſuis d'Evreux.* Tout le monde ſe prit à rire, mais le Roi prenant la parole, dit gravement, *cette femme rencontre fort bien. J'ai été Jéſuite, & par conſequent Pere, & Reverend Pere : j'ai été Cardinal, & il eſt de notorieté publique que les Cardinaux ſont les Peres de l'Egliſe : j'ai été Roi, & ainſi Pere de mon*

* Vigneul-Marville.

Peuple : je ſuis préſentement Abbé, & ſaint Paul ne dit-il pas Abba pater ?

Dans cette même Chapelle, mais dans le tems qu'elle portoit encore le nom de ſaint Placide, fut inhumé *Pierre Danez*, Evêque de Lavaur. On mit cette Epitaphe ſur ſa tombe :

Cy deſſous eſt Reverend Pere en Dieu, Meſſire PIERRE DANEZ, *en ſon vivant Evêque de Lavaur, inſtitué premier Lecteur du Roi, ès langues Grecques, par le Roi François I. & envoyé pour ſon Ambaſſadeur au Concile de Trente, lequel déceda dans la maiſon de ceans, le 23. d'Avril 1577.*

Pierre Danez étoit Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, & Bourſier de la maiſon de Navarre. Après avoir été huit ou neuf ans le premier Profeſſeur Royal des lettres Grecques, il fut fait Evêque de Lavaur, puis envoyé au Concile de Trente en qualité d'Ambaſſadeur du Roi. Ce fut dans ce Concile que l'Evêque d'Orviete, après avoir entendu un diſcours de Nicolas Pſaume, Evêque de Verdun, dit *Gallus cantat.* mais Danez lui répondit ſur le

champ, *utinam illo gallicinio, Petrus ad resipiscentiam & fletum excitetur.*

Les réparations qu'on a été obligé de faire dans cette Eglise, ont fait changer de place à plusieurs tombes. Les cendres de *Dominique de Gabré*, Evêque de Lodeve, de *Jean Grollier* &c. ont été transportées dans la Chapelle de saint Casimir.

Eusébe Renaudot Prieur de Frossay, & l'un des membres de l'Académie Françoise, & de celle des Inscriptions & Belles Lettres, mort le premier de Septembre 1720. a été aussi inhumé dans cette Chapelle.

La Chapelle de sainte Marguerite est dans la croisée méridionale, & fait simétrie avec celle de saint Casimir qui est dans l'autre croisée. Elles ont été décorées l'une & l'autre sur les desseins de Bullet. Celle-ci fut ornée en 1675. par la fondation que fit *Charles de Castellan* ou *Castelan*, Abbé Commendataire des Monasteres de saint Evre de Toul, & de la Sauve-Majeure. Il demanda d'avoir droit de sépulture dans cette Chapelle, & offrit de donner la somme de deux mille livres, à condition qu'on célebreroit tous les ans après son décès,

une grande Messe, & que ladite somme seroit employée à faire cette nouvelle Chapelle de sainte Marguerite. Il promit aussi de donner un ornement complet de velours noir, pour servir le jour de son anniversaire. * Les Religieux accepterent ces conditions, & ayant touché les deux mille livres, ils firent travailler aussitôt à la décoration de la Chapelle. L'Abbé de Castellan mourut en 1677. à pareil jour qu'il avoit fait la fondation, c'est-à-dire le 28. Novembre. Comme le caveau n'étoit pas encore achevé, on mit son corps en dépôt dans la Chapelle voisine. Il avoit ordonné par son testament que l'on érigeat un Mausolée dans le fond de la Chapelle de sainte Marguerite pour conserver la mémoire d'*Olivier de Castellan*, son pere, Lieutenant Général des Armées du Roi, tué au Siége de Tarragonne en 1644. & de *Louis de Castellan*, frere de cet Abbé, Brigadier d'Infanterie, mort de ses blessures au Siége de Candie en 1669. On choisit le fameux *Girardon* pour faire ce Mausolée, qui ne fut mis en place qu'au commencement du mois de Juillet de l'an 1683. après la mort

* Hist. de l'Abb. de S. Germ. des Prez.

de François de Caſtellan, Seigneur de-Blenot-le-Meſnil, dont le corps fut inhumé dans le même caveau le 8. de Janvier de la même année.

Ces guerriers ont été ſi illuſtres qu'ils méritent qu'on les faſſe plus particulierement connoître que ne l'ont fait *Brice*, & le P. *Dom Bouillard*.

La famille du nom de *Caſtellan*, à peine a commencé à briller, qu'elle a diſparu. Le brave *Olivier de Caſtellan* étoit natif du lieu *d'Airagues*, au Diocèſe d'Arles, fils d'un Notaire ſelon les uns, ou d'un Païſan ſelon les autres. Ce vaillant homme commença à porter les armes dès ſa plus tendre jeuneſſe, & joignit ainſi dans la ſuite, une grande expérience, à un grand courage. Il paſſa par tous les grades militaires, & parvint à être Meſtre de Camp d'un Regiment d'Infanterie & d'un de Cavalerie; Marêchal des Camps & Armées du Roi; & Lieutenant Général. C'étoit en cette derniére qualité qu'il commandoit un corps d'Armée ſeparé, lorſqu'il fut tué au Siége de Tarragonne en 1644. dans le tems que ſes ſervices & ſon mérite lui faiſoient eſperer la bâton

de Marêchal de France. Il laiſſa deux fils, *Charles* & *Louis* de Caſtellan. Charles embraſſa l'état Eccléſiaſtique, & fut, ainſi que je l'ai déja dit, Abbé de ſaint Evre de Toul, & de la Sauve-Majeure. Louis ſon cadet ſervit avec grande diſtinction en qualité de Capitaine, puis en celle de Major du Régiment des Gardes Françoiſes, fut fait Grigadier, & alla ſe ſignaler encore en Candie, où il fut tué l'an 1669. à l'âge de trente-ſept ans, ſans avoir été marié. Charles de Caſtellan, Abbé, mourut en 1677. & fit ſon heritier *Francois de Caſtellan*, ſon couſin germain, étant fils d'un frere de ſon pere. Celui-ci fut Ingénieur dans les Armées du Roi, & mourut auſſi ſans poſterité en 1683. & en lui s'éteignit ſa famille. Ce Mauſolée renferme les cendres de Charles & de François de Caſtellan, & les cœurs d'Olivier & de Louis de Caſtellan. Leurs Armes étoient *de gueules à la Croix d'argent, cantonée de quatre tours d'or.*

Venons à la deſcription de la Chapelle, & à celle des Tombeaux qu'on y voit.

L'Autel de la Chapelle de ſainte

Marguerite a la forme d'une grande niche, ornée de quatre colonnes de marbre jaspé, & de six pilastres de même, le tout d'ordre Composite. Dans les entre pilastres il y a de chutes de trophées d'Eglise, & des festons pendans des chapiteaux. Dans la Coupole est une Mosaïque, avec des rozases. A la clef du cintre sont deux têtes de Cherubins en adoration, & sur le fronton est une Croix. Au lieu de mettre un tableau sur cet Autel, on y a mis en 1705. une statue de sainte Marguerite, de marbre blanc, & de l'ouvrage de *Jacques Bourlet*, Religieux convers de cette Abbaye.

Le Mausolée des Castellans * est dans le fond de cette Chapelle, vis-à-vis l'Autel. Il est de marbre blanc, & a été sculpté, ainsi que je l'ai dit, par *Girardon*, un des plus fameux Sculpteurs du siécle de Louis le Grand. Sur ce Tombeau de marbre blanc, s'éleve une colonne de marbre jaspé, qui porte une urne antique. Cette colonne est entre deux statues de gran-

* L'Epitaphe les nomme *Castellan*, mais le Nobiliaire de Provence, & des mémoires manuscrits qui m'ont été communiqués, les nomment *Castelan*.

deur naturelle, & qui tiennent dans leurs mains les portraits d'Olivier & de Louis de Caſtellan. Elles repréſentent la fidelité & la piété, qui étoient les vertus favorites de ces deux illuſtres morts. Deux ſquelettes en l'air levent des rideaux pour faire voir cet ouvrage aux ſpectateurs. Sur une table de marbre noir qui eſt au bas, on lit cette Epitaphe, qui eſt de la compoſition du célébre Dom *Jean Mabillon.*

D. O. M.

Quiſquis hic ſiſtis,
non minus Religionis & pietatis,
quam virtutis bellicæ monumentum
vides;
quod amantiſſimis ſuis parenti, & fratri,
OLIVARIO & LUDOVICO
DE CASTELLAN
CAROLUS *Abbas teſtamento F. C.*
quorum alter pro Rege & Patria,
alter etiam in Chriſti cauſa occubuit.
Quippe Olivarius Nobiliſſimus
Eques,
poſt præcipua militiæ ſub LUDOVICO
JUSTO *præludia duplicis cohortis,*
dein ſummus in caſtris celerum Equitum trans Alpes Præfectus;
Italico in bello factis illuſtris,

demum in Catalanico Ducis Officium ſtrenuè agens,
ad Tarraconem infeſta pila trajectus interiit.
Anno ſalutis M. DC. XLIV.

Dans le quadre du ſoubaſſement on lit :

LUDOVICUS

OLIVARII FILIUS

Eodem ardore à teneris miles pari conditione Dux,
primo uni Prætoriæ Cohorti Præfectus,
tum ipſius legionis Major;
tandem pedeſtrium copiarum
quas LUDOVICUS MAGNUS
in Cretæ ſubſidium miſit,
Tribunus, *eruptione in Ottomanos facta,*
ferali globulo extinctus eſt.

CAROLUS

OLIVARII item FILIUS,

Sancti Apri & Silvæ Majoris Abbas,
eorum in memoriam hæc marmori inſcribi curavit;
& in iſto Mauſolæo à ſe erecto, ſub quo ipſe jacet, corda optimi parentis,

ac fratris, includi præcepit:
mortuus die 28. Novembris
M. DC. LXXVII.
Hic corpus ſuum adjungi optavit,
Franciſcus Caroli *fratruelis*
atque ex aſſe hæres
& ipſe militaribus pro Rege officiis,
maximè in Turcas inſignis.
Qui obiit 8. Jan. an.
M. DC. LXXXIII.

Brice n'a pas fidelement copié cette Epitaphe, & y a inſeré un anacroniſme de dix ans, en rapportant la mort de Charles de Caſtellan à l'année 1667. au lieu qu'il mourut en 1677.

Devant cette même Chapelle eſt le Tombeau de *Ferdinand Egon Landgrave de Furſtemberg*, neveu du Cardinal du même nom, Abbé de ce Monaſtere. Il ne céde point en magnificence à celui dont je viens de parler, & lui eſt peu inferieur pour l'excellence de l'ouvrage étant de *Coyzevox*, un des fameux Sculpteurs qui ont paru ſous le Regne de Louis le Grand. Le Comte Ferdinand Egon mourut le 6. May 1696. & le ſieur Breget Intendant de la maiſon du

Cardinal de Furſtemberg, fit faire dans la ſuite ce Monument pour honorer la mémoire de ce Seigneur. *Brice* dit que l'Epitaphe qu'on y lit, eſt de la compoſition de Dom Jean Mabillon, mais il n'y a que lui qui le diſe, & *Dom Bouillard*, dans l'Hiſtoire de cette Abbaye, ne dit pas un mot de l'Auteur de cette Inſcription. La voici :

D. O. M.

IMMORTALI MEMORIÆ.

Ferdinandi Egonis Landgravi à Furſtemberg, Comitis Heiligenberg, & Wartemberg &c.

Qui generis ſui nobilitate, & antiquitate tota Europa celeberrimi ſplendorem propriis etiam factis illuſtravit.

Quem Aulici proceres ſuaviſſimum & conſtantiſſimum amicum; exercituum Præfecti ſtrenuiſſimum commilitonem ſemper experti ſunt.

Quem milites Legionis, cui à ſeptem decim annis præfuit, fortiſſimum Ducem, immo amantiſſimum patrem, ſibi in ipſo ætatis flore ereptum luxere.

In omnibus Bellicæ virtutis,
& Christianæ constantiæ singulare
exemplum post acutissimos diuturni
morbi dolores patientissime toleratos,
sacris Ecclesiæ Sacramentis munitus,
inter hujus regalis Monasterii
ascetarum manus & preces,
annos XXXIII. *natus obiit,*
die VI. *Mai, anno Domini*
M. DC. XCVI.

Le caveau où fut inhumé le Seigneur dont je viens de rapporter l'Epitaphe, est le même où avoient été mis Charles & François de Castellan, & a servi depuis de sepulture au Comte François de la Mark Colonel du Régiment de Cavalerie de Furstemberg, mort le 18. Janvier 1697. & à François-Henry, Prince de la Tour-Taxis, Chanoine de Cologne, mort le 4. Décembre 1700. Le corps de Guillaume Egon, Cardinal, Landgrave de Furstemberg, Prince & Evêque de Strasbourg, Abbé de saint Germain des Prez, ayant été mis en dépôt en ce même lieu, & sa famille ne paroissant pas disposée à le faire transporter ailleurs,

le ſieur Breget, Intendant de ſa maiſon y fit mettre une Inſcription, pour conſerver la mémoire de ce Prince à la poſtérité. Voici cette Inſcription qui fut compoſée par feu l'Abbé *Boutard*, Poëte latin eſtimé, & qui y fait parler le Comte Ferdinand-Egon de Furſtemberg.

D. O. M.

Quicumque ſcriptum nomen hîc legis noſtrum,
Memento eodem condita eſſe ſub ſaxo
Vicina noſtris patrui oſſa Guillelmi,
Quem, dum manebat vita, ut optimum gratus
Colui parentem, cuncta cui ipſe debebam.
Meum eſt ſepulchri nocte promere injuſtâ
Virum, perenni dignum in ære ſervari.
De ſtirpe natus ille Furſtembergenſi,
Germanicique laude Principis florens,
Argentinenſis inſulæ ſimul clarus
Honore Sacro, purpuraque Romanâ,
Regalis hujus cœnobii pius Rector
Majus trahebat è ſuis decus factis.
Commendat illum recta mens & invicta,
Et Ludovico experta rebus adverſis

Fides, paternum denique in ſuos pectus.
Notæ, viator, ſolve juſta virtuti,
Et apprecare fauſta manibus ſanctis.

Obiit Guillelmus Egon S. R. E.
Cardinalis,
Landgravius à Furſtemberg die x.
Aprilis anno Domini M. DCC. IV.
ætatis 74.
Cujus anniverſarium die x. *Aprilis*
ſolemniter celebrandum in
ſingulos annos,
Miſſam unam privatim feriâ tertiâ
in ſingulas hebdomadas
inſtituit
perenne grati animi monimentum
vir nobilis ac modeſtus.

N. F.

Depuis la mort du Cardinal de Furſtemberg, on a mis dans ce même caveau le corps de N.. Comteſſe de la Marck, décédée peu après ſa naiſſance le 17. d'Août 1704. & celui de Céſar Cardinal d'Eſtrées, Evêque d'Albano, Abbé de ſaint Germain des Prez, mort le 18. Décembre 1714.

Dans la Sacriſtie on conſerve un

grand nombre de choſes rares & précieuſes par les Reliques qu'elles renferment, ou par la richeſſe, ou par l'excellence de l'ouvrage. On diſtingue ſur tout une Croix d'or à double travers comme les Croix de Jéruſalem, laquelle a huit pouces de haut, ſans y comprendre le pied qui eſt de vermeil, & de pareille hauteur. Elle eſt bordée partout de diamans & d'ametiſtes, & renferme du bois de la vraye Croix. Dans le revers eſt une Inſcription Grecque, laquelle eſt compoſée de deux vers ïambiques, dont le premier & la moitié du ſecond ſont ſur la ligne droite, & l'autre moitié ſur le travers du grand croiſillon. Sur le petit, il y a d'un côté Ιησὺς *Jeſus*, & de l'autre Χριστὸς, *Chriſt*. Le nom de *Manuel Comnene*, Empereur de Conſtantinople, qu'on y lit, fait connoître qu'elle a appartenu à cet Empereur. L'on prétend qu'il en fit préſent à un Prince de Pologne, & qu'elle fut depuis précieuſement gardée dans le Tréſor de la Couronne, juſqu'à ce que le Roi Caſimir l'apporta en France, où il en fit préſent à ſa belle ſœur Anne de Gonzague, veuve

d'Edouard de Baviére, Prince Palatin du Rhin, & cette Princeſſe par ſon Teſtament du 8. Juin 1683. donna cette Croix avec le cloud qui a ſervi à attacher Jeſus-Chriſt ſur la Croix, le Sang miraculeux, & les Reliques de ſaint Caſimir, de ſaint Staniſlas, & de ſainte Fare, à l'Abbaye de ſaint Germain des Prez. La Princeſſe Palatine aſſuroit avoir vû un miracle que Dieu opera à Aſnieres auprès de Paris, à l'occaſion de la Croix qui renferme du bois de la vraye Croix, car un Prince oubliant ce que la Religion exigeoit de lui, oſa jetter au feu cette Croix, mais Dieu ne permit point qu'elle fut conſumée, ni même endomagée par les flâmes. Madame la Ducheſſe de Brunſwic fille de la Princeſſe Palatine, certifioit auſſi avoir vû ce miracle. Outre un grand nombre de Reliques & d'ornemens précieux, on remarque dans cette Sacriſtie quelques vieux tableaux d'un aſſez bon goût de couleur, & parmi leſquels il y en a un où l'on voit l'Abbé Guillaume & ſa mere à côté de lui, qui adorent un Chriſt détaché de la Croix. L'Abbaye de ſaint Germain

des Prez y eſt repréſentée dans le lointain, au milieu d'une grande prairie, entourée de tours, de hautes murailles, & de foſſés, comme elle étoit vers l'an 1418. On y voit auſſi le Louvre, tel qu'il étoit du tems de Philippe Auguſte; le petit Bourbon, qui eſt à préſent le Garde-meuble du Roi; & la butte de Montmartre. En 1715. on a bâti une nouvelle Sacriſtie qui eſt voutée & conſtruite avec beaucoup de ſolidité.

Nous avons dit qu'à l'entrée de cette Egliſe, & du côté du Midi, S. Germain y avoit fait conſtruire un Oratoire ſous l'invocation de ſaint *Symphorien*, où ſon pere Eleuthére, & ſa mere Euſebie avoient été inhumés, & où ce ſaint Evêque le fut lui-même en 576. Du Breuil nous dit que ſon tombeau étoit placé au côté droit de l'Autel, & qu'il étoit fort ſimple & peu élevé de terre. Ses Reliques & le cercueil où elles repoſoient furent transferés en 754. dans la grande Egliſe, & il ne reſta ici que la tombe qui les couvroit.

Les Religieux de ſaint Germain des Prez firent réparer cette Chapelle en

1618. & le 28. Avril 1619. l'Autel fut consacré de nouveau par saint *François de Sales*, Evêque de Geneve, dont on conserve les lettres autentiques signées de sa main. Cette Chapelle ayant été prophanée dans la suite, on cessa d'y célébrer les Divins Mysteres, jusqu'en 1670. que l'Autel en fut dédié par M. de Bertailler Evêque de Bethléem qui y renferma les mêmes Reliques que S. François de Sales y avoit mises. Mais en 1690. les murailles & la charpente de cette Chapelle menaçant ruine, *Dom Bernard Joly*, Sacristain de l'Abbaye entreprit de la remettre en bon état, & en vint à bout. Il fit en même tems ériger sur l'ancienne sépulture de S. Germain, un Tombeau de pierre de taille, & dont les montans ou pilastres sont de marbre de Rance. Ce Tombeau est élevé de trois pieds neuf pouces, sur sept pieds quatre pouces de longueur Sur une table de marbre blanc dont la face anterieure de ce Monument est revêtuë, on lit cette Inscription:

Hic primo fuit tumulatus
SANCTUS GEMANUS

Parisiorum Episcopus
qui dum viveret
hoc Oratorium in honorem
Sancti Symphoriani Martyris
construxit
& fere octogenarius
evolavit ad Cœlos,
V. *Kal. Junii anno Christi.* D. LXXVI.

Au dessus de ce Tombeau est un attique de marbre au milieu duquel est engagée une Croix d'un marbre particulier, au tour de laquelle est l'Incription ancienne de la donation de la terre de Palaiseau, conçuë en ces termes :

Hic pausante Sancto Germano in die translationis dedit ei Rex Pipinus fiscum Palatiolum cum appenditiis suis omnibus.

Ce Monument est couvert d'une tombe de pierre que l'on prétend être la même qui fut posée sur le Tombeau de saint Germain lorsqu'il fut inhumé en cet endroit. Sur l'une des deux extrémités de cette tombe, sont gravés ces mots : *hic primo fuit tumulatus Beatus Germanus.* Les sçavans Benedictins de ce Monastere

eſtiment que cette écriture eſt du douziéme ou treiziéme ſiécle.

Le tableau qui repréſente le martire de ſaint Symphorien, eſt de *Hallé* le pere.

La Chapelle de ſaint Symphorien ſert de Paroiſſe à un bon nombre d'Artiſans, & à d'autres perſonnes qui demeurent dans les cours du Palais Abbatial, ou dans celles du Monaſtere de ſaint Germain des Prez. Le Religieux qui deſſert cette Chapelle en eſt le Curé, & adminiſtre les Sacremens à ceux qui demeurent dans ces cours, à l'exception des Sacremens de Mariage & de Baptême. Au reſte ceux qui y demeurent jouiſſent de la franchiſe, ſans pouvoir être inquietés par les Jurés ni les Maîtres de la Ville, & de quelques autres Privileges.

Le Monaſtere de ſaint Germain des Prez eſt vaſte, & renferme de beaux morceaux d'Architecture. Depuis quelque tems on a refait une partie du Cloître, & deux grands corps de bâtimens, ſous l'un deſquels on a pratiqué un grand eſcalier extrêmement hardi, un grand veſtibule & des ſales au rez de chauſſée. Le veſtibule eſt

orné de quelques figures, & d'un Crucifix peint par *Hallé* le fils.

Le Refectoir, & la Chapelle de la Vierge qui eſt dans l'interieur de ce Monaſtere, ſont des chefs d'œuvres d'Architecture Gothique; & ont été conſtruis par *Pierre de Montereau*, le premier en 1239. & la Chapelle en 1245.

Le Refectoir a dans œuvre cent quinze pieds de longueur ſur trente deux de largeur. Sa hauteur ſous voute eſt de quarante-ſept pieds ſept pouces. La voute n'eſt ſoûtenue par aucun piliers au milieu, mais ſeulement par une infinité de petites colonnes, & de petits cordons qui paroiſſent ſortir des murs de face pour ſe réunir aux arcades qui en compoſent la voute. Les feneſtres ſont au nombre de huit, & rempliſſent autant d'arcades. Les vitraux ſont d'un verre épais, & peint d'une maniere agreable. Il y en a un ſur lequel on voit les armes de Caſtille pluſieurs fois répetées, ſans doute en l'honneur de Blanche de Caſtille, Reine & Régente du Royaume. La chaire du lecteur de table, eſt ſuportée par un cul de lampe de pierre, chargé d'un grand ſep de

vigne dont les branches & les feuilles ſont ſi bien vuidées, qu'on y voit le jour partout. A côté de cette chaire eſt une colonne de pierre très-déliée, haute de vingt pieds y compris le piedeſtal & le chapiteau, & dont le diamêtre du fuſt n'eſt que de ſept pouces, quatre lignes. Elle porte des ornemens d'Architecture d'une telle délicateſſe, qu'ils paroiſſent comme ſuſpendus en l'air. A la porte, eſt une ſtatue de pierre qui repréſente *Childebert*, & qui a cinq pieds & demi de hauteur. La couronne de ce Prince eſt ornée de treſles, & le Sceptre qu'il a à la main, eſt caſſé par le bout. Sa draperie eſt fort ſinguliére, comme on peut voir par la deſcription qu'en fait Dom *Bouillard*, dans l'Hiſtoire de l'Abbaye de ſaint Germain des Prez.

La Chapelle fut commencée ſous le gouvernement de l'Abbé Hugues VII. dit d'Iſſi dont la dévotion à la ſainte Vierge le porta à faire bâtir cette Chapelle au lieu & place d'une autre qui tomboit en ruine. Celle qu'il fit conſtruire, & qui eſt la même que nous voyons aujourd'hui, a dans œuvre cent pieds de longueur, ſur

sur vingt-neuf, ou environ, de largeur. Sa hauteur sous voute est de quarante-sept pieds, deux pouces & demi. Sur la porte il y a un grand vitrau en forme de rose qui remplit toute la largeur de cette Chapelle, & est admirable pour la délicatesse de l'ouvrage. Pierre de Montereuil, ou de Montereau étant mort le 17. de Mars de l'an 1266. il fut inhumé dans le Chœur de cette Chapelle qu'il avoit bâtie. Il est représenté sur sa tombe ayant une regle & un compas à la main. Au tour de cette tombe on lit:

Flos plenus morum, vivens Doctor Latomorum
Musterolo natus jacet hic Petrus tumulatus.
Quem Rex Cœlorum perducat in alta Polorum.
Christi milleno, bis centeno, duodeno
Cum quinquageno quarto decessit in anno.

Ce qui signifie que Pierre, natif de Montereau étoit estimé pour l'excellence de ses mœurs, pour la connoissance qu'il avoit dans l'art de bâtir, & qu'il mourut en l'an 1266.

Agnès sa femme fut aussi inhumée

dans le Chœur de cette Chapelle ; voici ſon Epitaphe:

Icy giſt Annès fanme jadis
feu Meſtre Pierre de Montereul ,
Priez Dieu pour l'ame d'ele.

La Bibliotheque eſt nombreuſe , bien choiſie , & riche en manuſcrits. L'on y voit un Pſeautier qu'on dit avoir ſervi à ſaint Germain. C'eſt une eſpece de vélin teint en pourpre , relié *in*-4° en maroquin. Les lettres ſont en argent , & ſont devenues vertes par leur grande ancienneté. Les noms de *Deus* & de *Dominus* ſont en lettres d'or qui ſe ſont bien conſervées. On y voit auſſi une Bible manuſcrite d'environ l'an 853. dans laquelle ſe trouve le Verſet 7. du chap. 5. de la premiere Epitre de ſaint Jean, *Et hi tres unum ſunt.* Il y a une autre Bible manuſcrite à peu près de même tems , dans laquelle ce paſſage fameux ne ſe trouve point. Quelque conſiderable que fut cette Bibliotheque , elle l'eſt devenue encore davantage par les liberalités de pluſieurs perſonnes qui affectionnoient ce Monaſtere. *Noël Vallant* Docteur en Medecine , & Me-

decin de ſon Alteſſe Mademoiſelle de Guiſe, mort en 1685. donna par ſon teſtament tous ſes livres au Monaſtere de ſaint Germain des Prez. Les Religieux pour reconnoître ce bienfait firent des prieres pour le repos de ſon ame, & particulierement un Service ſolemnel le 19. d'Octobre de la même année.

Michel-Antoine Baudrand Prieur de Rouvres, & de Neumarché, légua ſa Bibliotheque, & ſes Mémoires aux Religieux de ſaint Germain, à condition que ſon frere en auroit l'uſage ſa vie durant. Il mourut le 29. May 1700. âgé de 67. ans, mais ſon frere delivra volontairement les Livres ſur la fin de cette même année. Le goût que l'Abbé Baudrand avoit eu dès ſa plus tendre jeuneſſe pour la Géographie, ſes voyages, & ſes recherches avoient rendu ſon cabinet un des plus riches qu'il y eut ſur cette matiere. Il auroit été à ſouhaiter pour le Public que M. du Tralage & lui euſſent affectionné la même Maiſon Religieuſe, & lui euſſent laiſſé leurs magnifiques recueils. Ils ſe ſeroient ſuppléés l'un l'autre, & ces tréſors ſi précieux en particulier, auroient formé un aſſem-

blage qui eut été unique dans le monde.

M. *Jean d'Estrées* Abbé d'Evron, de Saint Claude, &c. nommé à l'Archevêché de Cambray, & mort le 3. de Mars 1718. légua sa Bibliotheque aux Moines de saint Germain des Prez. Cette Bibliotheque étoit composée au moins de vingt-deux mille volumes, & sur tout étoit richement pourvue de tout ce qui regarde l'Histoire de France.

Eusébe Renaudot, de l'Académie Françoise, & de celle des Inscriptions & Belles Lettres, mort le premier Septembre 1720. donna sa Bibliotheque à ce Monastere. Elle étoit nombreuse, & composée de livres choisis & rares. Elle étoit sur tout riche en Livres Orientaux, parce que cet Abbé étoit très-sçavant dans les Langues Orientales.

Henri-Charles du Cambout, Duc de Coislin, Pair de France, Premier Aumônier du Roi, Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, Abbé de saint Georges de Boscherville, & Evêque de Metz, mort à Paris le 28. Novembre 1732. a legué les manuscrits de sa Bibliotheque, dont le fond lui étoit

venu du Chancelier Séguier ſon biſ-ayeul maternel, au Monaſtere de ſaint Germain des Prez où elle étoit en dépôt depuis pluſieurs années. Ces manuſcrits étoient au nombre d'environ trois mille, parmi leſquels il y en avoit quatre cens grecs, ou environ, dont le P. de Montfaucon donna le Catalogue en 1715. ſous le titre de *Bibliotheca Coiſliniana, olim Segueriana; ſive manuſcriptorum omnium græcorum, quæ in ea continentur accurata deſcriptio. Accedunt anecdota bene multa, ex eadem Bibliotheca deſumpta, cum interpretatione latina. Pariſiis* 1715. *in fol.*

Le concours de toutes ces Bibliotheques a tellement enrichi celle de l'Abbaye de ſaint Germain des Prez, qu'il l'a rendue une des plus conſiderables qu'il y ait en Europe, ſoit pour la quantité, ſoit pour le choix des Livres.

Cette Bibliotheque eſt accompagnée d'un Cabinet de Médailles, & d'autres monumens antiques. Ce fut le P. Dom *Placide Porcheron* qui pendant qu'il étoit Bibliothécaire de ce Monaſtere, commença à former un Cabinet de Médailles, & en avoit amaſſé un aſſez grand nombre, lorſ-

qu'il mourut le 14. de Février de l'an 1694. Les Bibliothécaires qui sont venus depuis, & les sçavans Religieux qui ont demeuré dans cette Maison, l'ont enrichi autant qu'il leur a été possible ; mais aucun ne l'a fait avec autant de succès que *Dom Bernard de Montfaucon*. Parmi les choses curieuses qu'on y voit, on y remarque la plûpart des Déïtés Grecques & Romaines ; & entre autres *l'Hermatenes*, qu'on ne se souvient pas d'avoir vu ailleurs ; des Divinités Egyptiennes en grand nombre. Quelques Dieux Gaulois, entre autres le *Cernunnos*, le même qui fut découvert à Nôtre-Dame de Paris en 1711. Entre les poids, on y voit le poids du *Talent*, qu'on assure n'avoir jamais été remarqué ailleurs, &c.

Tous ces trésors d'érudition ne peuvent point être en meilleures mains qu'en celles des Peres Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, puisque la plûpart sont des Sçavans du premier ordre, distinguez par des ouvrages très-utiles à l'Eglise & au public.

Les guerres tant civiles qu'étrangeres qui avoient désolé le Royaume, avoient donné lieu à beaucoup de de-

ſordres qui avoient penétré juſques dans les Monaſteres, & dont celui de ſaint Germain des Prez n'étoit pas plus exempt que les autres. Guillaume Briçonnet Evêque de Lodéve, & Abbé de ſaint Germain des Prez, tenta de rétablir la Diſcipline Monaſtique dans cette Abbaye, & pour cet effet y introduiſit des Religieux de la Congrégation de Chezal Benoiſt, au Diocèſe de Bourges. Cette Congrégation avoit été inſtituée en 1488. ſur le plan de celle du Montcaſſin ou de ſainte Juſtine de Padoue, par Dom Pierre *du Mas*, Abbé Régulier de Chezal Benoiſt. Guillaume Briçonnet fit venir une trentaine de ces Religieux qui prirent poſſeſſion du Monaſtere de ſaint Germain des Prez, le 23. de Janvier de l'an 1513. Cette Réforme ſubſiſta plus d'un ſiécle entier; mais le relâchement s'y étant gliſſé peu à peu, il falut réformer cette Réforme même, & l'incorporer à celle de ſaint Maur. Cette derniere fut établie en France l'an 1618. & s'étoit formée ſur celle que Dom *Didier de la Cour*, Religieux de l'Abbaye de ſaint Vanne, & de ſaint Hidulphe de Verdun, avoit établie en Lorraine.

Les Religieux de la Congrégation de S. Maur furent introduits dans l'Abbaye de saint Germain des Prez le 14 Février 1631. En même tems entrerent dans cette Maison, la régularité, la piété, la pénitence, l'étude de l'Ecriture sainte, des Peres de l'Eglise, des bonnes Lettres, &c. C'est ici que se sont formés, ou perfectionnés ces Moines sçavans qui ont donné & donnent tous les jours au Public des ouvrages également utiles à leur siécle, & à la postérité. On ne peut pas disconvenir que les Sciences n'ayent été cultivées de tout tems dans l'Ordre de S. Benoît, & en particulier dans l'Abbaye de saint Germain des Prez, qui a produit dans presque tous les siécles quelques sçavans Religieux tels qu'*Usuard*, *Abbon*, *Aimoin*, *Jacques du Breul*, *Simon Milet*, & plusieurs autres; mais ce nombre est bien petit, quand on le compare à cet essain d'Ecrivains célébres, qui dans le dernier siécle, & dans celui-ci ont illustré cette Maison, & la Congrégation de S. Maur.

L'Abbé est ordinairement ou Prince du Sang, ou Cardinal, & jouit d'un revenu considerable. Il a aussi de beaux Privileges & de beaux droits.

Parmi ces derniers, il y en a deux de fort singuliers. Le premier a été en usage pendant plus de cent cinquante ans, mais on ignore le tems auquel il a commencé. Les Marêchaux de France avoient droit à cause de l'*estuage* du Port de Milly, de recevoir de l'Abbé, & des Religieux le jour de la feste de saint Germain, que l'Eglise célébre le 28. de May, douze pains du Couvent, douze septiers de vin, & douze sols Parisis, pour le service que lesdits Marêchaux de France étoient tenus de rendre à l'Abbé de saint Germain des Prez, & qui consistoit à marcher devant lui, avec un bâton blanc à la main, pendant la Procession & la grand-Messe de ce jour. Si aucun des Marêchaux ne pouvoit y assister, ils y envoyoient de leur part un Gentilhomme auquel ils donnoient pouvoir par écrit de rendre ce service en leur place, & de recevoir le pain, le vin, & les douze sols accoûtumés. Il est prouvé que le 20. de May de l'an 1418. les Marêchaux de France nommerent un Gentilhomme appellé *Jean Clément* pour s'acquiter pour eux de cette fonction, mais depuis ce tems-là, on ne voit pas qu'ils

ayent continué à rendre ce ſervice ; ni en perſonne, ni par Procureur. Il y a apparence que comme ces droits étoient reſpectifs, & également à charge aux Moines, & aux Marêchaux de France, les uns & les autres convinrent tacitement d'y renoncer *.

* Voy. les Preuves de l'Hiſt. de l'Abbaye de S. Germain des Prez, *art.* 119.

Un autre droit ſingulier de l'Abbé de ſaint Germain des Prez, eſt celui qu'il a ſur les habitans de Chaillot qui lui doivent donner tous les ans, le jour de l'Aſcenſion, deux grands bouquets & ſix petits ; un fromage gras fait du lait des vaches qu'ils menent paître à l'Iſle Macquerelle, *en deça de la riviere de Seine* ; & un denier *Pariſis* pour chaque vache.

Les Abbés de ſaint Germain des Prez avoient autrefois toute Juriſdiction, tant ſpirituelle que temporelle ſur tout le faubourg ſaint Germain ; & les Evêques, ni Archevêques de Paris, n'y en ont eu aucune, juſqu'en 1668. que M. de Perefixe, Archevêque de Paris, prétendit que ce faubourg devoit être ſujet à la Juriſdiction de l'Ordinaire, comme le reſte de la ville de Paris, & ce fut la matiere d'un procès entre l'Abbé de ſaint Germain des Prez, & l'Archevêque ;

qui fut enfin terminé par transaction passée entre eux le 20. de Septembre de ladite année. Par ce traité, la Juriſdiction ſpirituelle de tout le faubourg ſaint Germain fut cedée à l'Archevêque, & à ſes ſucceſſeurs dans l'Archevêché, & celle de l'Abbé fut reſtrainte *inter clauſtra*, à condition cependant que le Prieur de l'Abbaye ſeroit Vicaire Général de l'Archevêque. Cette tranſaction qui fut homologuée au Parlement, & au Grand'Conſeil, & confirmée par Lettres Patentes du 8. Avril 1669. s'eſt toujours obſervée depuis.

Quant à la Juriſdiction temporelle, voici quel en a été le ſort. Le Roi par ſon Edit du mois de Février 1674. ſupprima toutes les Juſtices particulieres, pour les réunir au nouveau Châtelet de Paris. Celle de l'Abbaye de ſaint Germain des Prez, fut d'autant moins exceptée, qu'elle étoit plus étendue, & plus conſiderable que les autres; on n'en excepta pas même la Géole, quoiqu'elle eût été bâtie aux dépens de l'Abbaye, & qu'il lui en eût coûté une ſomme conſidérable. M. *Peliſſon* qui étoit alors chargé par le Roi de l'œconomat de cette Ab-

baye, remontra par un Mémoire à Sa Majesté, le tort considérable que cette union faisoit à ladite Abbaye qui perdoit la haute, moyenne, & basse Justice. Le Roi fut touché de ses raisons, & apporta un temperament à cette union, en déclarant par un Arrêt de son Conseil du 21. Janvier 1675. qui interprétoit l'Edit du mois de Février 1674. qu'il n'avoit point entendu par cet Edit réunir ausdits Châtelets de Paris la haute-Justice dans l'enclos du Monastere, & du Palais Abbatial de ladite Abbaye de saint Germain des Prez, & lieux occupés par les Abbés & Religieux de ladite Abbaye, & leurs domestiques, & dans l'enclos d'icelle seulement. Ce faisant, Sa Majesté a maintenu & gardé, maintient & garde ladite Abbaye en la possession & jouissance de la haute-Justice dans lesdits lieux, pour être ladite Justice exercée par un Bailli, un Procureur Fiscal, un Greffier, & deux Huissiers, aux mêmes honneurs, pouvoirs, prérogatives, & droits dont ils ont joui par le passé.

Le Palais Abbatial a été considerablement reparé pendant que le Cardinal de Furstemberg a été Abbé de

saint Germain des Prez, & l'on peut dire qu'il en avoit grand besoin, car depuis qu'il avoit été élevé par ordre du Cardinal de Bourbon, on en avoit pris si peu de soin, qu'il étoit fort délabré.

Pour en rendre l'avenue plus commode & plus riante, on a percé une nouvelle rue du côté de celle du Colombier. Les maisons qui la forment sont d'une symetrie simple, mais égale, & sont occupées la plûpart, de même que les autres qui sont dans l'enceinte extérieure de cette Abbaye, par des Artisans qui y jouissent de la franchise, & produisent un revenu considerable. En 1703. on éleva aussi proche du gros pavillon du Palais Abbatial plusieurs maisons qui forment une rue, en sorte qu'aujourd'hui on compte ici plusieurs rues qu'on nomme la rue *du Roi Childebert*, la rue *de Furstemberg*, la rue *Cardinale*, la rue *Abbatiale*, &c.

De l'autre côté de l'Eglise, les Moines ont fait bâtir un grand nombre de maisons qui forment aussi plusieurs rues, & qui jouissent de la franchise des lieux privilegiés. Le Cardinal de Bissi, Abbé de saint Germain des

Prez mit la premiere pierre de ces nouveaux édifices, le 11. d'Avril de l'an 1715. & ce fut *Victor Thierri d'Ailli* qui en fut l'Architecte. Les alignemens furent donnés par les Officiers de la Juſtice de l'Abbaye, parce que le droit de voirie eſt une ſuite naturelle de la haute Juſtice. L'inſcription qu'on mit ſur la premiere pierre de ces bâtimens eſt de la compoſition de feu Dom Felibien, la voici.

ANNO DOMINI MDCCXV.
SS. D. N. CLEMENTIS XI.
PAPÆ XV.
REGNI LUDOVICI MAGNI LXXII.
GALLIA TOTA IN PACE
COMPOSITA
PRO FELICI ABBATIALIS ADMINISTRATIONIS INCHOATIONE
PRIMUM HUJUS ÆDIFICII LAPIDEM
POSUIT ILLUSTRISSIMUS
ECCLESIÆ PRINCEPS
D D. HENRICUS DE THIARD
DE BISSY
MELDENSIUM EPISCOPUS
S. R. E. CARDINALIS DESIGNATUS

HUJUSCE S. GERMANI A PRATIS
REGALIS MONASTERII
ORD. S. BENEDICTI E CONGREG.
S. MAURI ABBAS COMMENDATARIUS
ADSTANTIBUS R. P. DOM.
DIONYSIO
DE SAINTE MARTHE
PRIORE
CÆTERISQUE CÆNOBII SUPRA LX.
MONACHIS.

PRÆSENTE AC PROBANTE
RR. P. DOMNO CAROLO PETEY
DE L'HOSTALLERIE
CONGREG. S. MAURI PRÆPOSITO
GENERALI UNA CUM SUIS RR. PP.
SENIORIBUS ASSISTENTIBUS
D. CAROLO D'ISARD ET D. MAURO
AUDREN.

VICTORE THEODORICO
D'AILLY,
TOTIUS OPERIS ARCHITECTO.
DIE XI. MENSIS APRILIS.

Dans la cour où l'on a élevé ces bâtimens, les Religieux y ont fait construire une fontaine pour la commodité de ceux qui demeurent dans cette enceinte, & même de ceux de ce quartier, & ont obtenu à cet effet de l'eau de la Ville, à certaines conditions. On lit sur un marbre cette Inscription, où l'on fait ainsi parler l'eau :

Me dedit urbs claustro, claustrum me reddidit urbi :
Ædibus addo decus, faciles do civibus undas.

Cette fontaine est dans un des deux angles coupés de cette rue principale.

Tout vis-a-vis, dans l'autre angle coupé, est un puits qui a ces deux vers latins pour Inscription :

Quam puteus non dat Sanctæ tam proximus ædi,
A Christo vivam poscere monstrat aquam.

En sortant de l'Abbaye par la porte qui est auprès de cette fontaine, on entre dans la rue *sainte Marguerite*, laquelle tient d'un bout au Petit marché, & de l'autre à la rue de

l'Egoût. Elle a pris ſon nom, ſelon Sauval, de la Chapelle, & de la porte ſainte Marguerite de l'Egliſe de ſaint Germain qui en ſont proches. Le même Sauval dit que par une tranſaction de l'an 1633. paſſée entre l'Abbé & les Religieux de ſaint Germain des Prez, il fut arrêté que cette rue, & celle de l'Egoût qu'on vouloit faire alors, auroient quatre toiſes de largeur. Apparemment que cet Ecrivain a voulu dire que la rue *ſainte Marguerite* fut pour lors agrandie & dirigée autrement qu'elle ne l'étoit auparavant, car il dit tout de ſuite qu'en 1366. elle ſe nommoit la rue *Madame de Valence*.

En face de cette rue, & au deſſus de l'égoût eſt une grande porte ſur laquelle eſt un *Dragon* de ſculpture. Cette porte donne entrée dans un grand emplacement, où étoit l'Académie de M. de *Longpré*. Il eſt aujoud'hui entouré de maiſons, & ſe nomme *la cour du Dragon*, par alluſion au prétendu *Dragon* de ſainte Marguerite. Cette cour & les bâtimens qui la forment, appartiennent à Madame *Croſat*, mere de Meſſieurs Croſat d'aujourd'hui.

Avant que de continuer la deſcrip-

tion de ce quartier, il eſt à propos de remarquer que l'Univerſité y poſſede une Seigneurie appellée *le Pré aux Clercs*, parce qu'anciennement ce n'étoit qu'un grand Pré qui ſervoit à la promenade des Ecoliers, qu'on nommoit *Clercs* dans ce tems-là. Ce Pré étoit partagé en deux par un canal de 13. à 14. toiſes de large qui commençoit à la riviere de Seine, traverſoit le terrein où eſt aujourd'hui l'Egliſe des petits Auguſtins, & alloit tomber dans les foſſez de l'Abbaye de ſaint Germain, proche une poterne qui y étoit pour lors. On avoit donné à ce canal le non de *petite Seine*. La partie de ce Pré qui étoit du côté de la Ville, comme étant la moins conſiderable, fut appellée *le petit Pré*, & celle qui s'étendoit vers la campagne, *le grand Pré aux Clercs*.

Comme l'Univerſité a eu nos Rois pour Fondateurs, c'eſt eux auſſi qui lui ont donné ce patrimoine qu'elle poſſede depuis un tems immemorial en pleine propriété, & Seigneurie, ſans aucune ſervitude, & comme une terre de *franc-aleu*. L'an 1254. Raoul d'Aubuſſon, Chanoine d'Evreux, acheta des Religieux de ſaint Germain, une piece de terre de 160.

pieds en quarré, moyennant 40. sols de redevance annuelle. Ce terrein étoit situé où sont les rues que l'on nomme aujourd'hui *la rue des Fossez*, & la rue *des mauvais Garçons*, & fut nommé *la Place d'Aubusson.*

Cette place de 160. pieds ayant été mesurée, *Thomas de Mauleon* Abbé de saint Germain, fit faire pour la commodité du public, du côté de l'Abbaye, un chemin de trois toises de large, à condition que Raoul d'Aubusson, & ses héritiers n'y auroient d'autre droit que l'usage comme les autres; ainsi qu'il est dit dans l'acte rapporté au troisiéme tome de l'histoire de l'Université, page 498. Raoul d'Aubusson disposa quatre ans après de cette place en faveur de l'Université de Paris, ce qui donna lieu dans la suite à de grands differends. *Gerard de Moret*, Abbé de saint Germain, ayant fait bâtir sur le propre fonds de l'Abbaye quelques murailles & autres édifices, aboutissant sur le chemin qui conduit au Pré aux Clers, les Ecoliers trouverent mauvais qu'on eut rendu ce chemin plus étroit, & démolirent les bâtimens qui avoient été construits. *Etienne de Pontoise* Reli-

gieux, & Prevôt de l'Abbaye, à la tête de leurs domestiques, alla aussitôt sur le lieu pour faire cesser ce desordre, mais ils l'augmenterent au lieu de l'appaiser. *Gerard Dolé*, & le fils de Pierre *le Scelleur*, Ecoliers, furent tués, & il y en eut plusieurs de blessés. Dolé fut inhumé dans l'Eglise du Val des Ecoliers, & le Scelleur dans l'ancienne Chapelle de saint Martin des Orges.

L'Université en porta ses plaintes au Roi Philippe le Hardi qui rendit au mois de Juillet de la même année un Arrêt par lequel il ordonna qu'il seroit fondé deux Chapelles aux dépens de l'Abbaye, l'une dans la vieille Chapelle de *saint Martin des Orges*, joignant les murailles de l'Abbaye, & l'autre dans l'Eglise du *Val des Ecoliers*, dans lesquelles Chapelle & Eglise, les deux qui avoient été tuez étoient ensevelis; que lesdites Chapelles & Eglise, seroient rentées de 20. l. parisis chacune; & que vacance avenant, les Chapellenies d'icelles seroient à la nomination du Recteur de l'Université.

Cet Arrêt ne ralantit point l'envie qu'avoient les Religieux de saint Ger-

main des Prez, de r'avoir la Place d'Aubuſſon. L'Univerſité livrée à des occupations paiſibles, ſe laſſant de reſiſter à leurs entrepriſes fréquentes, prit enfin le parti de la leur ceder par une tranſaction paſſée en 1292. à condition néanmoins que les Religieux y ſouffriroient un grand chemin de 18. pieds de large, afin que les Ecoliers puſſent aller commodement au Pré aux Clercs. Pour prévenir même tout ce qui dans la ſuite pourroit donner lieu à quelque nouvelle conteſtation, l'Univerſité céda aux Religieux par la même tranſaction le canal qui faiſoit la ſéparation du grand & petit Pré, avec le droit de pêche qui lui appartenoit comme Seigneur du lieu, le tout moyennant 14. liv. de rente annuelle, ce que les Religieux firent confirmer par Lettres Patentes du Roi Philippe le Hardy.

Le chemin de 18. pieds de large que l'Univerſité s'étoit reſervé, fourniſſoit tous les jours de nouvelles conteſtations, & les Religieux de l'Abbaye oſerent même ſoûtenir que la Juſtice ſur le Pré aux Clercs leur appartenoit, & qu'elle leur avoit été uſurpée par l'Univerſité; ſur quoi

ayant préſenté Requête à la Cour, ils eurent le credit de la faire ſequeſtrer par Arrêt du 2. May 1318. Ce procès dura 27. années après leſquelles l'Univerſité fatiguée de tant de chicannes pour un terrein qui lui étoit infructueux, ſouſcrivit enfin à une nouvelle tranſaction en 1345. par laquelle elle céda de nouveau la Place d'Aubuſſon avec le canal, & *le chemin de 18. pieds de large*, & les Religieux de leur côté payerent à l'Univerſité la ſomme de 200. liv. pariſis pour les arrérages qui pouvoient être dus de la rente de 14. liv. qu'ils s'étoient obligez de lui payer 53. ans auparavant; rien ne marque mieux la charitable ſatisfaction des Religieux que les termes de cette derniere tranſaction; *Et pour mieulx confermer cette paix, & pour avoir mieulx l'amour & la faveur de l'Univerſité, leſdits Religieux perpetuellement donnerent, délaiſſerent & tranſporterent tout ce que à eux appartient, ou appartenir pourroit au tems advenir à ladite Univerſité, és patronages des Egliſes; c'eſt à ſçavoir de ſaint Andrien des Arts, & de ſaint Coſme & ſaint Damien à Paris.*

Les guerres que les Anglois firent en France, furent cauſe qu'en 1368. on ordonna aux Religieux de ſaint Germain de fortifier leur Abbaye pour en faire une eſpece de Citadelle, & d'abbattre les maiſons qui en étoient proches. La Chapelle de ſaint Martin des Orges, & la maiſon du Chapelain, qui étoient ſur le fonds de l'Univerſité ſe trouverent de ce nombre; ce qui fit que les Religieux donnerent à l'Univerſité par forme de dédommagement, tant du patronage de cette Chapelle, que de la maiſon du Chapelain, le patronage qui leur appartenoit de la Cure de *ſaint Germain le Vieil*, avec huit liv. de rente à prendre ſur une maiſon ſituée dans la Ville auprès des Auguſtins, laquelle leur devoit une rente de pareille ſomme, & comme leſdits Religieux n'avoient pas aſſez de terrein pour élargir leurs foſſez, & faire des tranchées, l'Univerſité leur accorda deux arpens, dix verges de terre, à prendre dans l'un & l'autre Pré, & les Religieux s'obligerent de lui en rendre deux arpens & demi joignant le petit Pré, vers la Riviere, ce que l'on ne voit pas avoir été exécuté.

Les choſes demeurerent en cet état juſques en l'an 1539. que pour empêcher les uſurpations qu'on faiſoit tous les jours ſur le petit Pré aux Clercs, & pour en retirer quelque profit, l'Univerſité réſolut de le bailler à cens & rentes pour y bâtir des maiſons : ce qu'elle a auſſi fait dans la ſuite d'une partie du grand Pré.

L'Univerſité ſuivant cette reſolution paſſa un premier contrat d'alienation du petit Pré aux Clercs à Pierre le Clerc, Vicegerent du Conſervateur des Privileges Apoſtoliques de ladite Univerſité, l'an 1540 : mais la minute & la groſſe de ce contrat s'étant perdues, & ledit le Clerc ayant été troublé, l'Univerſité lui fit un nouveau bail le 31. Mars de l'an 1543. à la charge de deux ſols pariſis de cens, & de dix-huit liv. de rente par arpent. Ledit le Clerc commença par diſpoſer de 15. à 16. cens toiſes dudit petit Pré aux Clercs en faveur de neuf particuliers, à la charge du cens envers l'Univerſité, & d'une rente applicable à ſon profit à proportion de la quantité de terre qu'il donnoit. Ce procédé fit murmurer quelques Officiers de l'Univerſité, & pour

pour les appaiſer ledit le Clerc ſubrogea l'Univerſité en ſon lieu & place par un Acte paſſé le 17. Août 1548. qu'il confirma par un contrat de retroceſſion du 31. Octobre 1552. à condition que l'Univerſité entretiendroit les ſous-baux qu'il avoit faits, & qu'elle lui laiſſeroit la proprieté d'une place qu'il avoit fait clorre de murs, à la charge du cens, tel qu'il plairoit à l'Univerſité.

C'eſt ſur ces places que ſont aujourd'hui bâties pluſieurs maiſons dans les rues du *Colombier* & *des Marais*. Il faut remarquer que la Cenſive de l'Univerſité dans la rue du Colombier ne commence qu'à la ſixiéme maiſon de ladite rue que l'on rencontre à main droite en y entrant par la rue de Seine, la gauche & le commencement de ladite rue, étant à préſent de la Cenſive de l'Abbaye. Il y a dans cette rue quatorze maiſons bâties dans la Cenſive de l'Univerſité, & dans celle des Marais il y en a ſept.

Quant au *grand Pré aux Clercs*, l'Univerſité en donna ſix arpens à cens & rentes à la Reine Marguerite. Par contrat du dernier de Juillet 1606. cette Princeſſe les donna aux Auguſ-

tins Reformez qui en firent des sous-baux à plusieurs particuliers. Comme ces six arpens ne produisoient à l'Université que 60. liv. de rente, pendant que les Augustins Reformez en retiroient près de 2000. liv. par an, l'Université s'étant pourvûe contre le contrat qu'elle avoit passé à la Reine Marguerite, aussi-bien que contre l'Arrêt du Parlement qui l'avoit homologué ; il intervint Arrêt contradictoire de ladite Cour le 23. d'Octobre de l'an 1622. qui ordonna que sans s'arrêter audit contrat du dernier Juillet 1606. ni à l'Arrêt d'homologation d'icelui, les baux faits par la Reine Marguerite, ou par les Augustins ses donataires, retourneroient au profit de l'Université.

De ces six arpens Nicolas *Vauquelin*, Sieur *des Yveteaux* qui avoit déja une maison dans la rue des Marais, en acquit mille sept cent trente-deux toises, deux tiers, quatre pieds, & en fit un grand clos & jardin planté en partie d'arbres de haute futaye ; & afin qu'il communiquât à la maison qu'il avoit dans la rue des Marais, il fit pratiquer une voute sous terre qui traversoit la rue appellée de *la*

petite Seine, & aujourd'hui des *petits Auguſtins*. C'eſt dans ce jardin que ſe repreſentoient ces Scênes Paſtorales dont il eſt parlé dans les Memoires d'hiſtoire & de litterature donnés au public ſous le nom de Vigneul-Marville.

Comme on continuoit à uſurper tous les jours le terrein de l'Univerſité, elle fit afficher la quantité de terre dépendante du grand Pré qu'elle vouloit donner à cens & rente, & elle en obtint permiſſion de la Cour.

L'on commença d'abord par dreſſer la rue que l'on nomme *de l'Univerſité*, laquelle fut priſe ſur ſon fonds, de même que l'avoient été les *rues Jacob*, *des petits Auguſtins*, partie *de la rue du Bac*, & partie de celle *ſaint Pere*: après quoi elle fit des contrats de baux à cens & rente avec Meſſieurs *Tambonneau*, Préſident en la Chambre des Comptes; *de Berulle*, Conſeiller d'Etat; *le Coq*, *Pithou*, *de Berulle*, & *de Bragelonne*, Conſeillers en la Cour; *l'Huillier*, & *Leſchaſſier*, Maîtres des Comptes; *Bailly de Berchere*, Treſorier Général de France à Châlons; & *le Vaſſeur*, Receveur Général des Finances à Paris. Les con-

trats furent passez entre ces Messieurs le 31. Août & 3. Septembre 1639. & homologuez à la requête des sieurs preneurs, par Arrêt definitif du 19. Février 1641. Ces places étoient contigues les unes aux autres : & celle donnée au sieur de Berchere, attenant le *Cimetiere des Calvinistes*, aujourd'hui appartenant en partie à la Charité, étoit la premiere dans la rue de saint Pere : ensuite dans la même rue étoit celle de M. le Coq de Corbeville, puis dans la rue de l'Université, celle donnée à M. Pithou, celle de M. de Berulle Conseiller d'Etat, celle du Président Tambonneau, celle de M. Seguier, celle de M. de Berulle Maître des Requêtes, celle de M. l'Huillier, celles de Messieurs Leschassier & de Bragelonne, & celle de M. le Vasseur qui tient aujourd'hui à l'hôtel que l'Université a fait bâtir sur son fonds, & qui fait l'encognure de ladite rue de l'Université, & de la rue du Bac. Les Religieux de l'Abbaye saint Germain des Prez, prétendirent que ces places étoient dans leur Censive, & obligerent les preneurs à les reconnoître, & leur en faire de nouveaux contrats. Lors-

que les bâtimens furent presque finis, ils firent saisir entre les mains des preneurs les rentes qu'ils s'étoient obligez de payer à l'Université, sous prétexte que ces places leur appartenoient en propre, & se pourvûrent au Grand-Conseil, ayant pris des Lettres en forme de Requête civile contre plusieurs Arrêts du Parlement qui les avoient déboutés de leurs prétentions. Après que la cause eut été plaidée solemnellement de part & d'autre, il intervint Arrêt sur les conclusions du Procureur Général le 20. Juillet 1646. qui cassa les prétendus baux faits par l'Abbaye, & maintint l'Université dans la possession desdites places.

Avant que le Pré aux Clerc fut couvert de maisons & de bâtimens, le Recteur de l'Université, accompagné des quatre Procureurs, des quatre Intrans, & des huit Bedeaux des Nations, prenoit tous les ans possession dudit Pré, le lendemain de Pâques, après avoir entendu la Messe en la Chapelle de sainte Marguerite dans l'Eglise de saint Germain des Prez, ainsi qu'il est prouvé par un grand nombre d'actes.

Dans le grand nombre de rues dont ce Quartier eſt compoſé, il y en a qui le coupent dans ſa longueur, comme les rues de la Planche, de Varennes, de Grenelle, de Saint Dominique, de l'Univerſité, & de Bourbon; & d'autres qui le coupent dans ſa largeur, telles que les rues du Bac, de S. Pere, des Petits Auguſtins, de Seine, &c.

La rue *de la Planche*, commence à la rue de la Chaiſe, & finit à la rue du Bac. On y remarque une Maiſon où demeure le *Comte de Baviere*, Lieutenant Général des Armées du Roi, & fils naturel de feu *Maximilien Emmanuel* Electeur de Baviere. Celle qu'occupe *la Marquiſe de Bellefond*, eſt grande & commode.

L'Hôtel de Saint-Gelais eſt auſſi dans la rue de la Planche, & a été occupé par feue Dame Geneviéve-Marie de Durfort de Lorges, *Ducheſſe de Lauzun*, veuve d'Antonin Nompar de Caumont, Duc de Lauzun, mort le 19. Novembre 1723.

La rue de Varennes eſt pour ainſi dire une continuation de la rue de la Planche, commence à la rue du Bac, & ſe termine aux Invalides. Elle eſt

décorée de plusieurs beaux Hôtels nouvellement bâtis.

L'Hôtel Gouffier, & la Maison où loge *Armand-Jules de Rohan*, Archevêque de Reims, sont les maisons qui se présentent d'abord, avec apparence. Ensuite on voit:

L'Hôtel de Matignon, un des plus beaux qu'il y ait à Paris. Il fut commencé en 1721. pour le Prince de Tingry, aujourd'hui Marêchal de France, & connu sous le nom de *Maréchal de Montmorency*. Cet Hôtel qui n'étoit pas encore achevé, fut vendu en 1723. à Jacques Goyon de Matignon IIIe. du nom, Comte de Thorigni, Chevalier des Ordres du Roi, &c. L'escalier de cette Maison est d'un trait hardi, & estimé des connoisseurs, ainsi que le plafond du Salon, voûté en calotte surbaissée. Cette Maison appartient aujourd'hui à Jacques-François-Leonor Grimaldi, Duc de Valentinois, fils dudit Jacques Goyon de Matignon, Comte de Thorigni.

L'Hôtel de Mazarin. Cet Hôtel fut bâti en 1704. sur les desseins du Duc *Fornari*, Sicilien, né à Messine, & appartint à feu François-Chrétien

Gorges de Roiſe, Conſeiller au Parlement. Il paſſa enſuite à Monſieur de Vendoſme, ci-devant Grand-Prieur de France, qui y fit de grandes augmentations en 1720. il a enſuite appartenu au Marquis de Maubourg, qui vers l'an 1735. le vendit à Dame Françoiſe de Mailly, Ducheſſe de *Mazarin*, & Dame d'Atour de la Reine. Elle avoit épouſé en premieres nôces Louis Phelipeaux, Marquis de la Vrilliere, Secretaire d'Etat; & en ſecondes nôces Paul-Jules de la Porte-Mazarini, Duc de la Meilleraye.

L'Hôtel de Mezieres a été bâti de même que le précédent, ſur les deſſeins du Duc Fornari, pour *Charles d'Eſtampes*, Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit, & Capitaine des Gardes de Philippe de France, Duc d'Orleans, puis de Philippe d'Orleans ſon fils. Le Marquis d'Eſtampes a demeuré dans cette maiſon juſqu'à ſa mort, après laquelle elle fut vendue à Madame de Mezieres, veuve du Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur d'Amiens.

L'Hôtel où demeure le Marêchal Duc de Biron, & où demeuroit auparavant le Marquis de Caſtries, eſt une aſſez belle Maiſon.

L'Hôtel de Villeroy bâti tout nouvellement, n'a rien de bien grand, ni d'extraordinaire, sur tout lorsqu'on sort de l'Hôtel de Lesdiguieres.

L'Hôtel de Clermont a été commencé en 1708. & fini en 1714. sur les desseins de *le Blond*, habile Architecte que *le Czar Pierre le Grand*, emmena en Moscovie où il est mort. Cette maison a été bâtie pour la Marquise de *Seissac*, veuve de *Louis de Guilhem de Castelnau, de Clermont Lodéve, Marquis de Seissac.* Comme le Marquis de Seissac étoit de la Maison de Clermont Lodéve, une des plus illustres de France, sa veuve a donné le nom de *Clermont* à son Hôtel. On s'apperçoit dans les ornemens d'architecture, de sculpture, & dans les meubles, que cette Dame a infiniment d'esprit, & de goût. Le grand morceau de sculpture qui est sur la grand-porte, est de feu François du Mont, de l'Académie Royale de Peinture, & de Sculpture.

L'Hôtel du Maine. Cet Hôtel fut bâti pour *Abraham Peirene de Moras*, homme de beaucoup d'esprit, qui de garçon Barbier, étoit parvenu à être Maître des Requêtes de l'Hôtel du

Roi, Seigneur de Saint Prieſt, de Clinchamp, & autres lieux, & à être Chef du Conſeil de S. A. S. Madame la Ducheſſe Douairiere de Bourbon. Moras étant mort le 20. de Novembre 1732. âgé de 49. ans, cet Hôtel demeura à ſon épouſe, qui en 1736. le vendit à vie à S. A. S. Madame Louiſe-Benedicte de Bourbon, veuve de S. A. S. Louis-Auguſte de Bourbon, *Duc du Maine*.

Au ſortir de la rue de Varennes, revenons ſur nos pas, & entrons dans la rue de *Grenelle* qui a pris ſon nom de la Plaine où elle conduit, auſſi la nommoit-on autrefois, ſelon Sauval, *le chemin de Grenelle*, & *le chemin de Garnelle*. Le premier objet qui frape, en y entrant, eſt

LE COUVENT
DES PETITES CORDELIERES.

Ce Couvent ne fut dans ſon origine qu'un ſecours du Couvent des Cordelieres du faubourg ſaint Marceau. Dans un tems où les établiſſemens des Ordres Religieux ſe multiplioient dans Paris, peut-être plus qu'il ne convenoit, ces Cordelieres demanderent la

permiſſion de fonder & d'inſtituer un petit Couvent pour ſervir de ſecours à leur Monaſtere du faubourg.

Le Roi Louis XIII. le leur permit par ſes Lettres Patentes du 25. Mars 1632. vérifiées au Parlement le 17. d'Août 1633. Dès la même année le 31. Décembre, un Auditeur de la Chambre des Comptes nommé *Pierre Poncher*, & Sœur *Marguerite Poncher*, ſa ſœur, leur donnerent une maiſon & une place dans la rue des Francs-Bourgeois aux Marais, & l'Archevêque de Paris permit ce nouvel établiſſement par ſes Lettres du 23. May 1632. Elles prirent le nom de *Religieuſes de ſainte Claire de la Nativité*. Elles ne furent pas long-tems ſans s'appercevoir que ce Couvent étoit trop reſſerré, mais il falut attendre les moyens d'aller s'établir ailleurs. Enfin en 1687. elles ſe trouverent en état d'acheter l'*Hôtel de Beauvais*, ſitué à l'entrée de la rue de Grenelle, où avoient logé en 1686. le Doge de Gennes, & les quatre Senateurs qui étoient venus avec lui pour faire ſatisfaction au Roi de la part de leur République, qui avoit eu le malheur de déplaire à Sa Majeſté. Dès le

mois d'Août de l'an 1687. le Roi permit à ces Religieuses de s'y établir, & amortit cet acquêt en leur faveur par ses Lettres Patentes dudit mois d'Août, qui furent vérifiées au Parlement le 2. du mois de Septembre suivant. Elles firent leur Eglise dans la *Sale des bals* de cet Hôtel *, & ce changement se fit avec peu de dépense. Elles sont *Urbanistes*, & en suivent la Regle, mais elles ont néanmoins quelques Constitutions qui leur sont particulieres. Elles sont gouvernées par une Abbesse perpétuelle, & sont soumises aux Superieurs Généraux des Cordeliers, mais reçoivent leurs Confesseurs de la main de l'Archevêque de Paris. L'on solemnise en cette Eglise, le 4. Fevrier, la feste de *saint Aventin*; le 30. d'Avril, celle de *sainte Hoilde*, ou *Houë*, Vierge qui étoit née dans le Partois en Champagne, & qui reçut le voile des mains de Saint Alpin, Evêque de Châlons, & son Evêque. Son corps après quelques siécles, fut porté à saint Estienne de Troyes, dont un des ossemens a été transferé à Paris, en cette Eglise; & celle de *saint Paschal-Baylon*, le dix-septiéme May. Il y a ici, ces

* Histoire de la ville de Paris. *Tome 1. p. 466.*

trois jours-là, indulgence pleniere, & expoſition du Saint Sacrement.

Dans cette rue, & preſque à un des carrefours de celle du Bac, eſt une Fontaine que la Ville a fait conſtruire, & qui doit être décorée de ſept ſtatues, dont les trois principales grouperont enſemble, & repréſenteront la ville de Paris ayant *la Seine* d'un côté ſous une figure maſculine, pour marquer que c'eſt un fleuve; & la Marne de l'autre. Elles rendent homage à cette Ville, & lui apportent des productions & des richeſſes de toutes les ſaiſons, ce qui eſt déſigné par les ſtatues des quatre ſaiſons qui ſont autour du groupe dont je viens de parler. Le nombre des figures, & l'habilleté de *Bouchardon* font eſperer qu'après la Fontaine des Saints Innocens, & le Château d'Eau qui eſt ſur la Place du Palais Royal, il n'y aura pas dans Paris une plus belle Fontaine que celle-ci.

L'an 1739. le 19. de Juillet, M. *Turgot*, Prevôt des Marchands, fit poſer ici une table de marbre noir, ſur laquelle eſt gravée en lettres d'or cette inſcription:

DUM LUDOVICUS XV.

Populi amor & parens optimus
Publicæ tranquillitatis assertor
Gallici Imperii finibus
innocuè propagatis,
Pace Germanos Russosque
inter & Ottomanos
feliciter conciliatâ,
gloriosè simul & pacificè
Regnabat
Fontem hunc civium utilitati
Urbisque ornamento.
Consecrarunt
Præfectus & Ædiles
anno Domini
M. D. C. C. XXXIX.

L'ABBAYE DE PANTEMONT.

Ces Religieuses sont dans cette même rue. Ce Couvent fut d'abord établi pour des Religieuses instituées par *Jeanne Chesart de Matel*, & connues sous le nom de *Filles du Verbe Incarné*. On dit que l'Institutrice conçut le dessein de cet Institut à Lion, en 1637. mais qu'elle ne l'alla effectuer à Avignon qu'en 1639. Ce fut

là, dit-on, le premier établiſſement de ſa Congrégation. Le 15. de Novembre de ladite année, l'Evêque de Niſmes y donna l'habit au cinq premieres Religieuſes de cet Inſtitut. Madame de Matel, alla enſuite à Grenoble, & de-là vint à Paris, où ayant trouvé de l'accès, & de la protection auprès de la Reine Anne d'Autriche, pour lors Régente du Royaume, cette Princeſſe lui fit donner des Lettres Patentes du Roi ſon Fils en datte du mois de Juin 1643. qui permettoient aux Filles du Verbe Incarné de s'établir à Paris. Elles s'établirent donc dans cette rue, mais le Parlement ne voulut jamais regiſtrer leurs Lettres Patentes, non plus que celles de Surannation qu'elles obtinrent au mois de Juin 1667. parce qu'il ne trouva point que ces Filles euſſent de quoi ſubſiſter ſans être à charge au Public. Sur ces entrefaites l'Abbeſſe & les Religieuſes de *Pantemont*, ſe préſenterent pour prendre la place des Filles du Verbe Incarné, & comme on trouva qu'elles avoient de quoi ſe ſoûtenir par elles-mêmes, elles obtinrent des Lettres Patentes du Roi en 1672. qui furent regiſtrées

au Parlement ſans difficulté. L'Abbaye de Pantemont étoit ſituée dans le Diocèſe de Beauvais, & avoit pris ſon nom de ſa ſituation à mi-côte. Ce fut *Dreux*, Evêque de Beauvais, qui la fonda en 1217. pour des Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux. La petite riviere d'*Avalon* qui coule au bas de la montagne où leur Couvent étoit ſitué, avoit par ſes fréquens débordemens cauſé de grandes pertes à leur Maiſon, & les avoit obligées de ſe réfugier dans la ville de Beauvais en 1646. La maiſon qu'on leur donna étoit ſi petite, qu'elles ne pouvoient pas y fixer leur demeure, & c'eſt ce qui leur fit prendre le parti de venir s'établir à Paris, où elles acheterent la Maiſon des Filles du Verbe Incarné, & celles-ci furent transferées dans une Maiſon ſituée au Puits-l'Hermite, dans le faubourg ſaint Marceau, deſtinée à ſervir de retraite aux Religieuſes qui n'en avoient point, & occupée aujourd'hui par la Communauté de ſaint François de Sales, ſous le nom de *la Creche*.

LES CARMELITES.

Ces Religieuſes qui ont un Cou-

vent dans cette rue, ſont une colonie venue du grand Couvent qu'elles ont dans la rue ſaint Jacques, mais elle a ſéjourné en chemin, & voici comment. Au mois d'Avril de l'an 1656. le Roi Louis XIV. accorda des Lettres Patentes portant permiſſion aux Meres Prieure, & Religieuſes du Grand Couvent des Carmelites du faubourg ſaint Jacques, & à ſa très-chere couſine, *Anne-Marie-Chrétienne de Foix de la Vaiette*, pour lors nommée *Anne-Marie de Jeſus*, Religieuſe Profeſſe audit Couvent, d'établir une Communauté de Religieuſes Carmelites, en la rue du *Bouloir*, pour leur ſervir de retraite & de refuge à l'avenir, en cas de troubles, & de néceſſité publique, & pour être une dépendance inſéparable dudit Grand Couvent, à condition qu'on n'y pourroit recevoir aucune Religieuſe à Noviciat, ni à Profeſſion, & que ledit Monaſtere ne pourroit être rempli d'autres Religieuſes que de celles qui ſeroient envoyées par ledit Grand-Couvent. C'eſt à toutes ces conditions que l'établiſſement de ce Couvent fut commencé. Six ou ſept ans après, la Reine Marie-Théreſe d'Au-

triche, épouſe du Roi Louis XIV. ayant deſiré de fonder dans la ville de Paris, une Communauté de Religieuſes Carmelites, pour y faire ſes retraites ſpirituelles, & remercier Dieu de la naiſſance du Dauphin, le Roi approuva un deſſein ſi pieux, & donna des Lettres Patentes au mois de Décembre 1663. regiſtrées au Parlement le 17. du même mois, &c. par leſquelles le Roi révoqua & annula toutes les conditions ſous leſquelles l'établiſſement des Carmelites de la rue du Bouloir avoit été fait : voulut Sa Majeſté, que ladite Maiſon, & Communauté de la rue du Bouloir, fut à l'avenir un Monaſtere de Religieuſes Carmelites, diſtinct, ſéparé, & indépendant abſolument du Grand Couvent des Carmelites du faubourg ſaint Jacques ; que les Religieuſes qui le rempliroient pûſſent recevoir à Noviciat, & à faire Profeſſion des Religieuſes, & faire élection des Prieures, & autres Officiers & Officieres accoûtumées être établies en ſemblables Maiſons : même accepter & poſſeder les gratifications, & biens qui pourroient leur être faits ci-après par quelques perſonnes que

ce ſoit ; de laquelle Maiſon de la rue du Bouloir ladite Dame Reine, ſon épouſe, & compagne, ſera Fondatrice ; & jouira ladite Maiſon de tous les privileges, immunités attribués & accordés aux autres maiſons Religieuſes de Fondation Royale, & ſpécialement du Droit de *Committimus*. A la charge toutes fois que les Religieuſes du Grand Couvent du fauxbourg ſaint Jacques, ſeront rembourſées, & dédomagées des maiſons & places par elles achetées pour l'établiſſement dudit Refuge, & des autres dépenſes utiles & légitimes qu'elles y pourroient avoir faites. Et comme la Reine Anne d'Autriche, dès le 3. de Mars de l'an 1662. avoit fondé en ladite Maiſon de la rue du Bouloir, un Salut du Saint Sacrement tous les Dimanches de l'année, & que ladite Maiſon étant lors dépendante dudit Grand Couvent, elle avoit été obligée de paſſer un contrat avec les Religieuſes d'icelui, pour l'établiſſement de ladite fondation, dont elles pourroient prétendre l'exécution par leurs mains, & par leur miniſtere : & le Roi ne voulant pas qu'il y eut aucune connexité d'affaires entre ledit Grand

Couvent & celui de la rue du Bouloir, Sa Majeſté ordonna par ſeſdites Lettres Patentes, que leſdites Religieuſes du grand Couvent, ſeroient déchargées de ce à quoi elles pourroient être tenues par ledit Contrat de fondation, & que leſdites Religieuſes du Couvent de la rue du Bouloir en ſeroient chargées, à commencer du premier Janvier ſuivant. En conſideration de quoi, le Roi ordonna que les mille livres aſſignées ſur le Domaine de Calais pour ladite fondation, ſeroient dorénavant payées, auſſi à commencer du premier Janvier ſuivant, ſur les ſimples quittances de la Supérieure de ladite maiſon de la rue du Bouloir, par ſes Receveurs dudit Domaine de Calais, ou autres qu'il appartiendra. Sa Majeſté dérogeant en tout ce qui eſt contraire à ces préſentes, & notament auſdites Lettres d'établiſſement de ladite Maiſon de Refuge, du mois d'Avril 1656. & autres ſes Lettres Patentes expédiées au mois de May 1662. pour l'exécution dudit Contrat de fondation.

Ce fut donc en conſéquence des Lettres Patentes du mois de Décembre

1663. que le 20. de Janvier 1664. les Reines *Anne*, & *Marie Thereſe d'Autriche*, poſerent enſemble la premiere pierre à l'Egliſe du Couvent de la rue du Bouloir. Après que les Carmelites eurent demeuré environ vingt-cinq ans dans cette maiſon, des raiſons de commodité leur firent ſouhaiter d'être transferées dans la rue de Grenelle, faubourg ſaint Germain, & effectivement elles le furent en 1689. Elles ſe trouverent ici dans un enclos plus ſpacieux, plus commode & plus agréable, mais leur temporel n'en fut pas mieux, & elles furent obligées de le mettre en direction, afin de terminer leurs affaires à l'amiable, & ſans frais.

Le Roi Louis XIV. toujours attentif aux néceſſités des maiſons Religieuſes, accorda à ce Couvent une Lotterie par Arrêt du Conſeil d'Etat du 29. Mars 1713. laquelle fut tirée le 13. Février 1715. & ſe trouva monter à la ſomme de quatre cens ſoixante & dix-huit mille liv. de principal, & ſur laquelle on retint quinze pour cent de bénefice, en faveur de ces Religieuſes. Ce fut M. *d'Argenſon* pour lors Lieutenant de Police,

& Conseiller d'Etat, qui se chargea de cette Lotterie, & de la direction de leurs affaires.

Cette rue est pour ainsi dire remplie *d'Hôtels* ou de grandes Maisons qui appartiennent à de grands Seigneurs, ou qui sont habités par eux.

On y remarque :

La maison ou demeure le Prince d'Isenghien.

L'Hôtel du *Comte de Maurepas*, Ministre & Secretaire d'Etat. Il n'arrive que trop souvent que les maisons sont trop grandes pour ceux qui les occupent, ici c'est tout le contraire.

L'Hôtel de la Motte d'Houdancourt.

L'Hôtel ou demeure Louis Joseph Comte d'Albert, Prince de *Grimberghen.*

L'Hôtel *d'Estrées*, occupé par *Madeleine Diane Bautru de Vaubrun*, veuve de François-Annibal Duc d'Estrées, Pair de France, mort le 11. Septembre 1698.

L'Hôtel de S. A. S. *Mademoiselle.* Cette Princesse se nomme *Louise Anne de Bourbon*, & étoit ci-devant connuë sous le nom de Mademoiselle de Charolois.

Vis-à-vis l'Hôtel de cette Princeſſe, eſt l'Hôtel *de Villars*. Il a autrefois appartenu au Préſident le Coigneux, pour lequel il fut bâti ; puis au Maréchal Duc de Navailles, & enfin au *Maréchal Duc de Villars*, qui en 1712. le fit décorer d'une nouvelle porte. Aujourd'hui, il eſt occupé par la Maréchalle de Villars, ſa veuve, & par le Duc de Villars leur fils.

L'Hôtel *de Sens* eſt aujourd'hui occupé par S. A. S. Eliſabeth-Alexandrine de Bourbon, dite Mademoiſelle *de Sens*. Cet Hôtel a appartenu à feu Antoine-François de la Trimouille, dit le *Duc de Noirmouſtier*. Ce Seigneur l'avoit fait bâtir, & tout aveugle qu'il étoit, l'avoit rendu un des Hôtels de Paris le plus commode.

L'Hôtel qui a été bâti & occupé par *l'Abbé de Pompadour*, eſt aujourd'hui habité par la Ducheſſe de Boufflers. Cet Hôtel, de même que ceux qui ſont bâtis ſur cette même ligne, dans la même rue, jouit d'une vue très-agréable.

La derniere maiſon de cette rue en allant vers la plaine de Grenelle, s'anonce elle même par cette Inſcrip-

tion qui est sur la porte : *la Communauté des filles Pénitentes de sainte Valére* en 1706. Elle a été établie par des personnes de piété pour des filles repenties, & c'est la quatriéme maison de cette sorte qu'il y ait à Paris. Elle est assez bien bâtie, & sa Chapelle est fort propre.

L'HOTEL ROYAL DES INVALIDES.

L'Hôtel Royal des Invalides est au-de-là de cette rue dans la plaine de Grenelle. C'est un azile que Louis le Grand a fondé pour ceux qui ont essuyé les disgraces de la guerre. Cette magnifique maison est du dessein de *Liberal Bruant*, & avantageusement située.

C'est un bâtiment quarré, qui occupe un terrein de dix-sept arpens, où l'on trouve quatre grandes cours d'une même forme, entourées de bâtimens réguliers à quatre étages. Au milieu de ces cours il y en a une cinquiéme aussi grande que les quatre autres ensemble : elle est enfermée par deux rangs d'arcades l'un sur l'autre qui forment des galeries fort étroites

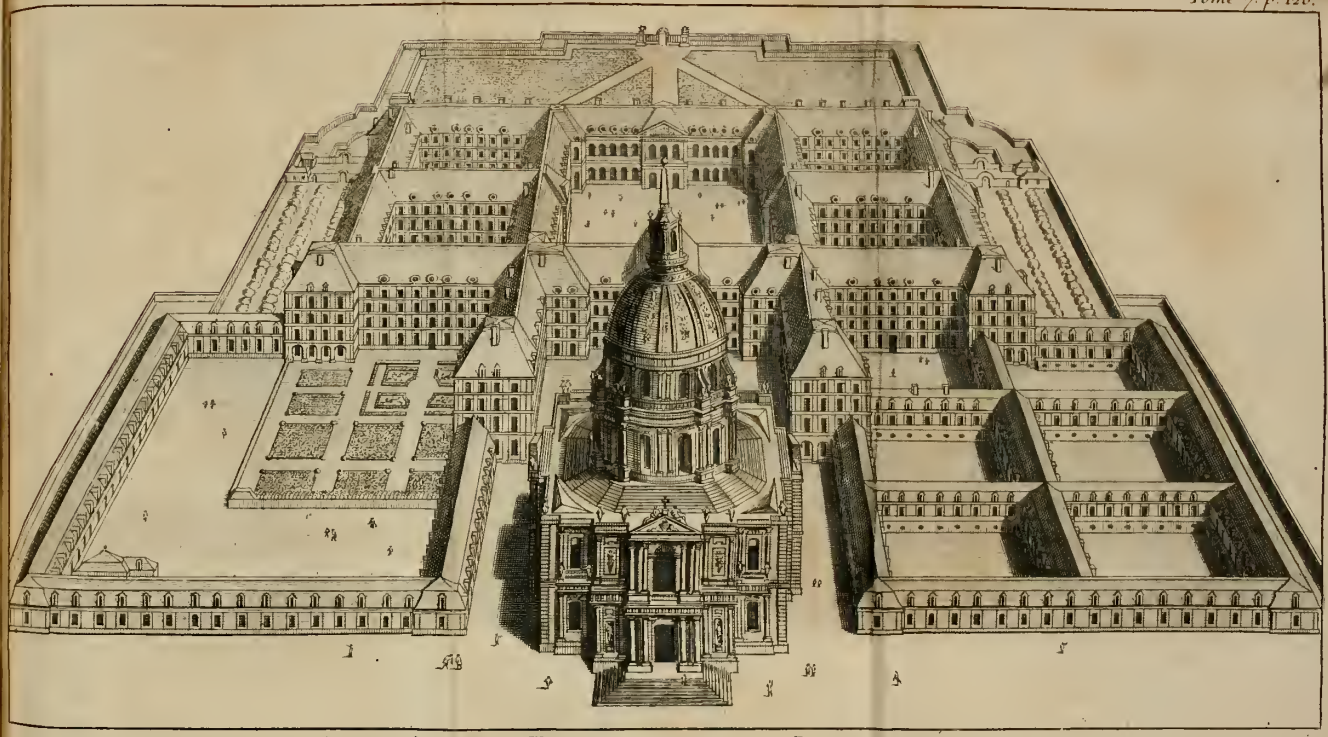

L'Hôtel Royal des Invalides.

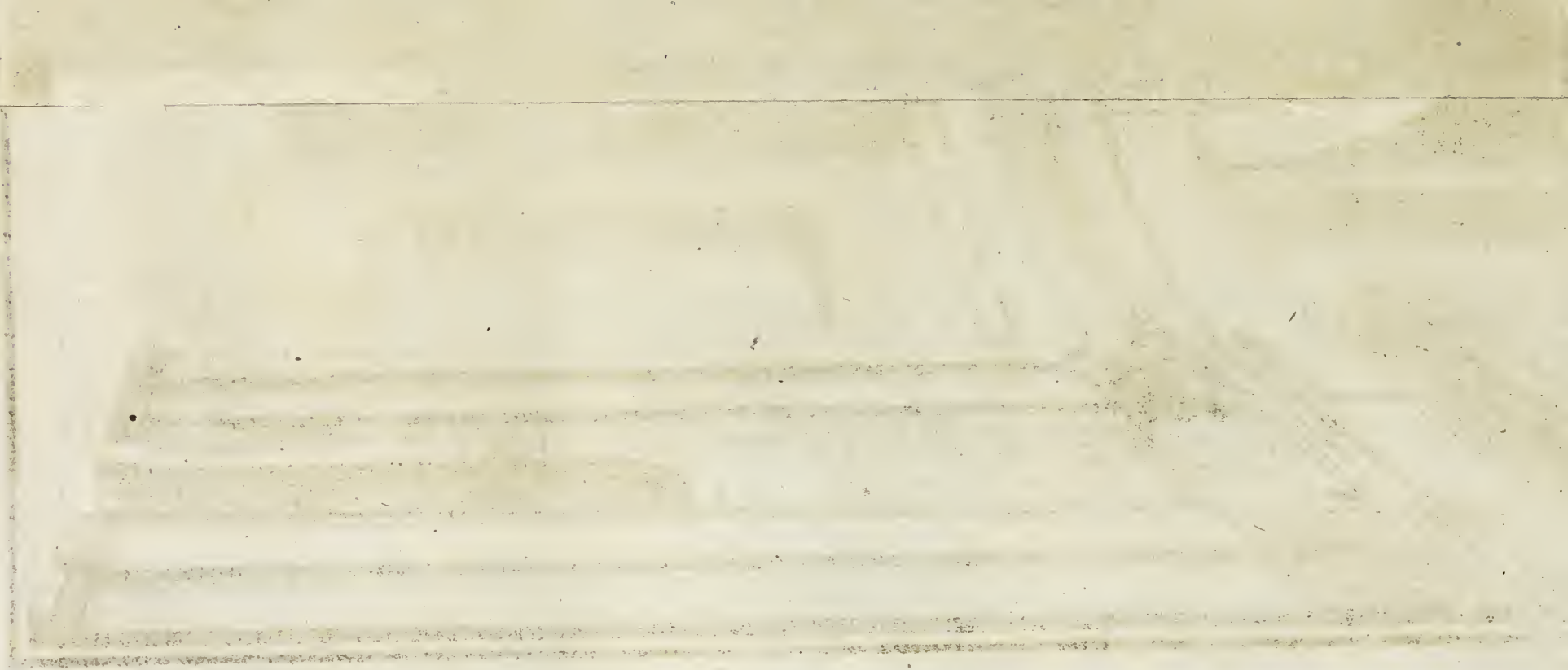

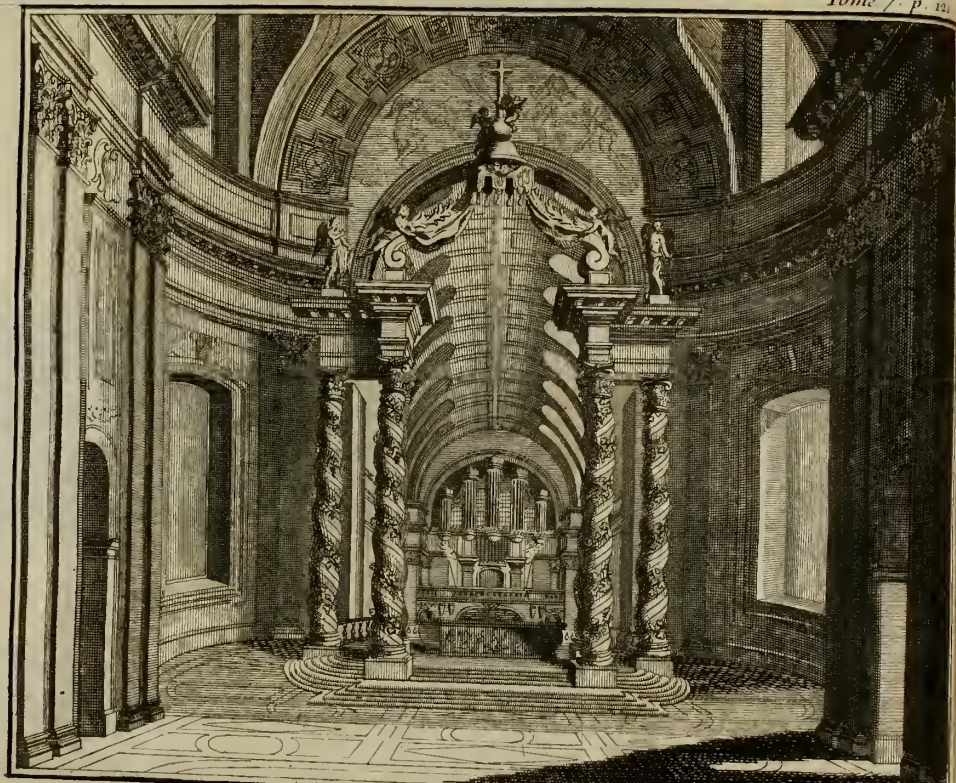

LE GRAND AUTEL DES INVALIDES.

A. Aveline sc.

étroites pour aller à couvert tout autour. Il y a encore des cours au-delà de celle-ci, qui servent d'un côté de jardin à Messieurs de saint Lazare qui desservent la Chapelle ; & de l'autre à l'Infirmerie & aux autres besoins de cette Maison. Les combles des édifices sont enrichis de divers trophées d'armes qui produisent un bel effet. La porte de la Chapelle distinguée par un corps d'architecture, & un vestibule, se trouve au fond de la grande cour, & vis-à-vis la principale entrée ; c'est par là que l'on entre dans la partie de l'Eglise destinée pour ceux de la maison. Cette partie fait une espece de longue Nef décorée d'un ordre Corinthien en pilastres avec des bas côtez, & des galeries au-dessus, d'où l'on voit en perspective une partie de la nouvelle Eglise.

L'Autel est magnifique, & d'un dessein très-correct. Six grosses colonnes torses groupées trois à trois, & entourées de pampres, d'épics de bled, de feuillages, &c. soûtiennent sur leurs entablemens quatre faisceaux de palmes qui s'élevent, & se réunissent ensemble pour porter un Baldaquin garni de campanes qui couvre le

grand Autel, & qui eſt terminé par un globe ſurmonté d'une Croix qui en fait l'amortiſſement. Tout cet Autel avec ſes accompagnemens, & ſes ornemens eſt doré avec une profuſion & une recherche qu'on ne ſçauroit aſſez exprimer. La voute du Sanctuaire eſt décorée de deux grands morceaux de peinture faits par Noel Coypel, où le myſtere de la Sainte Trinité, & l'Aſſomption de la Sainte Vierge ſont repréſentés. Le Dôme a 30. toiſes depuis le pavé juſqu'à la clef de ſa voute, & ſon ouverture circulaire eſt de 50. pieds de diamêtre. Il eſt éclairé par douze fenêtres. Les douze Apôtres avec les inſtrumens de leur martyre, peints ſur la premiere voute, ſont de Jean Jouvenet; & la Gloire qui eſt peinte dans la ſeconde voute, eſt de Charles la Foſſe, auſſi-bien que les quatre Evangeliſtes qui ſont entre les arcs doubleaux qui portent la maſſe du Dôme. Les ſix Chapelles ont chacune en marbre, la ſtatue du Saint ou de la Sainte dont elles portent le nom.

Celles de la Chapelle de la Sainte Vierge & de ſainte Thereſe qui ſont dans la croiſée, ſont de Corneille Vancleve, & de Philippe Magnier.

Les quatre autres Chapelles ſont ſous l'invocation des quatre Peres de l'Egliſe latine. Les voutes de ces Chapelles ſont diviſées en ſix cartouches dans leſquels on a repréſenté les principales actions de la vie du Saint dont l'enlevement au Ciel eſt repréſenté dans le fond de la voute. Celles de ſaint Jerôme & de ſaint Ambroiſe ont été peintes par Boullongne l'aîné. Celle de ſaint Auguſtin par ſon frere, & celle de ſaint Gregoire Pape, par Corneille. Toutes ces peintures ſont à fraiſque d'une grande correction de deſſein & d'une beauté ſurprenante. Les ſtatues qui rempliſſent les niches, ſont des morceaux bien travaillés; les bas-reliefs, & cette quantité prodigieuſe d'ornemens de toutes les façons, & en général toutes les ſculptures ſont d'une invention ingenieuſe & nouvelle, & d'un fini qui va au-delà de tout ce qu'on voit ailleurs.

Le pavé eſt de marbre blanc, diviſé par des compartimens de diverſes couleurs parfaitement bien rapportées. La principale porte de cette Egliſe eſt du côté de la campagne, & a quelque choſe de bien noble. Sa façade eſt de vingt-huit toiſes d'éten-

due. Elle eſt élevée ſur un perron de pluſieurs marches, & ornée d'un grand ordre Dorique avec un Corinthien au-deſſus. La forme extérieure de l'édifice, eſt un quarré ſur les angles duquel on a placé les Peres de l'Egliſe, groupés deux à deux. Au milieu s'éleve la tour qui forme le Dôme. Elle eſt ornée de deux ordres de colonnes, de fenêtres, & de diverſes ſculptures; & au pourtour regne une baluſtrade accompagnée de ſeize ſtatues de Saints. Le Dôme élevé qui couronne l'édifice, & qui a environ cinquante toiſes depuis le rez de chauſſée juſqu'à l'extremité de la Croix, eſt couvert de plomb, & décoré de ſculptures & de dorures, qui brillent, & dont l'éclat ſurprend. Au reſte le tout enſemble fait un effet magnifique, & on découvre de fort loin ce ſuperbe édifice.

La maiſon eſt vaſte & remplie d'Officiers ou de Soldats eſtropiez. On y admire principalement le grand ordre & l'exacte diſcipline qui s'y obſervent.

La rue ſaint Dominique a un bout à la rue Taranne, & l'autre à la barriere des Invalides. Elle ſe nommoit

autrefois la rue *des Vaches*, la rue *aux Vaches*, le chemin *aux Vaches*, le chemin *des Vaches*, parceque les Vaches du faubourg saint Germain passoient par là, pour aller paître au Pré aux Clercs. Le nom de *saint Dominique* lui a été donné, à cause du Couvent du Noviciat général que les Religieux de saint Dominique firent bâtir dans cette rue environ l'an 1631. mais *Sauval* assure qu'elle ne commença à porter ce nom qu'en 1643. que ces Religieux en obtinrent la permission de l'Abbé de saint Germain des Prez, & que par Sentence de son Bailly, il leur fut permis de faire sceler aux deux bouts de cette rue, deux tables de marbre où seroient sculptés ces mots en gros caracteres, *La rue saint Dominique*, & au bas, en plus petit, *jadis des Vaches.*

En entrant dans la rue *saint Dominique*, du côté de la rue Taranne, on remarque d'abord l'*Hôtel de Matignon*, qui fut bâti pour *Charles de Matignon*, Chevalier de l'Ordre du saint Esprit, &c. mort en 1648. Cet Hôtel est aujourd'hui occupé par Louis Jean-Baptiste *Goyon de Matignon*, connu sous le nom de *Comte de*

Matignon; & par *Marie Thomas Auguſte Goyon*, appellé *le Marquis de Matignon*. L'un & l'autre ſont fils de Charles-Auguſte Goyon de Matignon, Comte de Gacé, Marêchal de France, & l'un & l'autre Chevaliers de l'Ordre du ſaint Eſprit.

LE COUVENT DU NOVICIAT GENERAL DES DOMINICAINS REFORMÉS.

Ce Noviciat général a été fondé par le Cardinal de Richelieu, premier Miniſtre du Roi Louis XIII. qui pour cet établiſſement ſe ſervit du *P. Carré*, Religieux du Couvent de Toulouſe. Cette Maiſon dépend immédiatement du Pere Général de l'Ordre de ſaint Dominique, & l'on y doit élever des Novices des differentes Provinces du Royaume, dans la plus étroite obſervance, ce qui a toujours été pratiqué avec ſuccès, depuis ſon établiſſement, juſqu'à aujourd'hui.

Des Religieux Dominicains vinrent donc s'établir ici en 1631. & ſe logerent en attendant mieux, dans une petite maiſon ſituée au milieu de quelques jardins & terres cultivées,

& quelque petite qu'elle fut, ils y demeurerent cinquante & un ans.

En 1682. ils se trouverent en état de se loger plus au large, & ils jetterent à quelque distance de la petite maison qu'ils occupoient, les fondemens d'un Couvent plus convenable, & bâtirent d'abord le corps de logis qui est vers la rue de l'Université, & s'en sont tenus là jusqu'en 1735. qu'ils entreprirent de faire élever les trois autres corps de Logis, & les quatre aîles voutées du Cloître, & ces grands ouvrages ont été entierement finis sur la fin de 1740. Ces Peres n'ont pensé à leur logement, qu'après avoir élevé un Temple au Seigneur, car dès l'an 1683. ils entreprirent l'édifice d'une nouvelle Eglise sur les desseins de *Pierre Bullet*, qui non seulement avoit la réputation d'être un des meilleurs Architectes de son tems, mais qui même a parfaitement bien réussi dans ce bâtiment. *Hyacinte Serroni*, premier Archevêque d'Alby, & Anne de Rohan-Montbason, *Duchesse de Luynes*, en poserent la premiere pierre le 5. de Mars de l'an 1683. La plus grande partie de cette Eglise est achevée, &

il ne reſte plus à faire que quatre Chapelles, deux de chaque côté de la Nef, & le Portail. Elle doit avoir quand elle ſera achevée, vingt-deux toiſes de longueur, depuis le Portail, juſqu'au fond du Sactuaire. La Nef a onze toiſes de hauteur ſous clef de la voute, & environ la moitié de largeur, ſans y comprendre les Chapelles qui ont environ dix-huit pieds en quarré.

La décoration intérieure conſiſte en de grands pilaſtres Corinthiens, qui ſoûtiennent une corniche enrichie de toutes les moulures qui lui conviennent. Les vitreaux ſont d'une proportion ſi ſçavante & ſi heureuſe, qu'ils diſtribuent une lumiére ſi douce que les yeux les plus foibles n'en ſont point bleſſés.

L'Autel principal de cette Egliſe étoit du deſſein & de l'exécution de Martin, Sculpteur, fut démoli en 1722. & les marbres & les deux tombeaux qui en faiſoient la décoration, ont été employés à la Chapelle du Roſaire.

Le Maître Autel d'aujourd'hui, eſt à la Romaine, & d'une noble ſimplicité. Au haut de la *Baye*, ou vuide

où il eſt placé, eſt une Gloire céleſte figurée par le triangle myſterieux environé de nuages & de Cherubins, & d'où partent des rayons. De cette Gloire tombent des rideaux feints, de broze doré, qui étant rehauſſés par des Cherubins, forment une eſpéce de Pavillon ſur l'Autel. Tout cet ouvrage eſt de bronze doré d'or moulu.

Dès la grand porte de cette Egliſe, cette Baye laiſſe voir un nouveau Chœur qu'on a pratiqué derriere cet Autel, pour placer les Religieux plus comodément qu'ils n'étoient auparavant. Ce Chœur eſt extrêmement orné de ſculptures, & de peintures, & l'on prétend que ce morceau, avec la conſtruction du nouvel Autel, & quelques pilaſtres de la Nef qu'on a finis, ont coûté environ cent mille livres. Il eſt revêtu d'un parfaitement beau lambris qui a un double rang de ſtales, & eſt orné de ſculpture, le tout du deſſein & de l'exécution de *François Romié*, Sculpteur du Roi, qui y a repréſenté l'union des figures de nos Myſteres, avec leur réalité. Tous les ornemens de cette ſculpture ſont d'une grande beauté, mais on ne peut pas diſſimuler auſſi que les figures des

bas reliefs, ne répondent en aucune façon, ni à la beauté des ornemens, ni à la réputation de Romié. Les paneaux de ce lambris, au nombre de neuf, sont ornés par autant de tableaux du Frere *Jean André*, Religieux de la Maison, & un des excellens Peintre de nôtre tems. Les sujets de ces neuf tableaux sont pris de la vie, de la mort & de la gloire de Jesus-Christ, & de Marie.

Le plafond a été peint en 1724. par le fameux *François le Moine*, qui y a représenté *la Transfiguration*, avec toutes les graces, & avec tout le brillant de son pinceau. Il est facheux que ce Peintre d'ailleurs si excellent dans certaines parties de son art, ignorat l'optique au point où il l'ignoroit, car la figure du Christ, étant vuë du milieu de la Nef de cette Eglise, paroît avoir le ventre au dessus de la tête. Les groupes d'Anges sont d'une beauté exquise, de quelque côté qu'on les regarde.

Au fond de ce Chœur, c'est-à-dire au milieu du rond-point de cette Eglise, est un grand tableau qui représente la Resurrection de Jesus-Christ, & qui a été peint par le *Frere André*, c'est en faire l'éloge.

A l'entrée du Chœur, dans l'attique, ſont deux grands tableaux en regard, dont l'un repréſente ſaint *Thomas d'Aquin*, en extaſe devant un Crucifix, qui offre ſes écrits à Jeſus-Chriſt, & qui entend une voix qui lui dit : *bene ſcripſiſti de me Thoma.* L'autre tableau repréſente le Pape *ſaint Pie*, cinquiéme du nom, auſſi à genoux devant un Crucifix, priant avec ferveur pour l'heureux ſuccès de la bataille de Lépante qui paroît dans le fond du tableau, au haut duquel ſont des Anges exterminateurs. Cette victoire ſignalée fut remportée ſur les Turcs, par les Chrétiens, le 7. d'Octobre de l'an 1571. Ces deux tableaux, de même que tous ceux qu'on voit dans cette Egliſe, ſont du *Frere André*, un des plus laborieux, & des meilleurs Peintre de nôtre ſiécle.

Dans ce Chœur eſt le caveau où l'on enterre les Religieux de ce Couvent, & où l'on a tranſporté les oſſemens de ceux qui étoient morts dans la premiere habitation qu'ils eurent dans ce quartier. Parmi les Religieux qui ont illuſtré ce Couvent, on diſtingue, le P. *Vincent Baron*, & le Frere *François Romain*.

Le *P. Vincent Baron* étoit né à *ſaint Martori*, petite ville du Diocèſe de Rieux, le 17. May 1604. Il fit Profeſſion dans le Couvent des Freres Prêcheurs de Toulouſe le 16. May 1622. âgé de 18. ans, & y remplit dans la ſuite, la place de Docteur Conventuel de l'Univerſité de la même Ville, & celle d'Inquiſiteur en 1663.

Le P. *Echard*, nous donne une grande idée du mérite du P. Baron, lorſqu'il l'appelle *primi nominis Theologus*. Tout le monde ſçait que le P. Baron eut de grandes diſputes avec le fameux *Launoy*, & avec le P. *Théophile Reynauld*, Jeſuite. Il mourut dans ce Couvent le 21 Janvier 1674.

Le Frere *François Romain*, né à Gand, fut Religieux Dominicain, Profès du Couvent de Maſtrick, & mourut à Paris dans cette maiſon le 7. Janvier 1735. âgé de 89. ans. C'étoit un des plus habiles Ingénieurs, & Architectes de ſon tems, ſur tout pour la conſtruction des ponts & chauſſées. En 1684. il entreprit la conſtruction du Pont de Maſtrick, par ordre des Etats de Hollande, & il mit la derniere main à la premiere arche, avec tant

de perfection, que ces Etats lui accorderent une ſomme conſiderable. Cet ouvrage lui fit tant d'honneur, que ſur les grandes difficultés qu'il y eut pour conſtruire ſolidement un pont de pierre à Paris, vis-à-vis le grand Pavillon des Tuilleries, le Roi *Louis le Grand*, informé de l'habileté du Frere Romain, le fit venir à Paris en 1685. & lui confia *la conduite & inſpection* de ce pont qu'on nomme le *Pont Royal*, ainſi qu'il eſt prouvé par un Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, du 11. Octobre 1691. par lequel le Roi le commit pour faire les viſites, dreſſer les devis & les raports pour la reception des ouvrages des ponts & chauſſées, réparations des bâtimens dépendans des Domaines de Sa Majeſté, & autres ouvrages publics dans toute l'étendue de la Généralité de Paris, au lieu du *ſieur Bruand*, qui ne ſe trouvoit plus, par ſes infirmités, en état de les faire. Le grand Architecte étoit la qualité la moins eſtimable du Frere Romain, & cédoit à celle d'un parfait Religieux. Quelque expoſé qu'il fut dans le monde, par ſes emplois, il s'y comporta toujours avec une régularité qui édifioit tous

ceux qui le voyoient, & qui a fourni au R. P. *Mathieu Texte*, ſon confrere & ſon ami, le juſte ſujet de l'Epitaphe qu'on va lire.

Qui fractis, ſuperbæ Sequanæ fluctibus
Arcuatæ Molis, pontem Regium,
Pariſiis prope
Luparam, arte mirabili conſtructum
anno D^ni. M. DC. LXXXV.
à fundamentis erexit,

JACET HIC

Frater FRANCISCUS ROMAIN
Gandavus, natus anno reparatæ ſalutis
M. DC. XLVI,
Conventûs Trajectenſis, ad Moſam,
Ordinis Fratrum Prædicatorum,
Alumnus.
Dominii Regalis Architectus,
nec non Pontium Aggerumque Conductor
in Generalitate Pariſienſi effectus,
ac per totam ferè Galliam delegatus,
denatus Lutetiæ Pariſiorum,
die VII. *Januarii.* M. DCC. XXXV.

ORA VIATOR.

Ut virum Religioſum, profeſſione
converſum, prudentiâ & moribus
conſpicuum, quem tot architecturæ
præclaris monumentis celebrem,

Terra, & Pontus *ubique commendant*
Æthereæ ſedes ſuſcipiant
glorioſum Amen.
Luge ævi noſtri Opificûm decus,
illiuſque non immemor jacturæ,
tuam provide abi, & reſipiſce.
Sodali cariſſimo mœrens poſuit
F. Matthæus Texte.

La croiſée a toute la largeur de la Nef, & celle des Chapelles. Elle a à chacun de ſes bouts, une Chapelle fort ornée.

Celle qui eſt à gauche du Maître-Autel, eſt *la Chapelle du Roſaire*. Son Autel eſt ſous une demi coupole de bronze doré, ſoûtenue par ſix colonnes de marbre, & d'ordre Corinthien. Le tableau qui eſt ſur l'Autel, repréſente la Sainte Vierge qui donne le Roſaire à ſaint Dominique, Auteur de cette dévotion. Ce tableau eſt d'une hauteur prodigieuſe. Dans les murs des côtés de cette Chapelle, on a placé en 1722. les tombeaux de *Philippe de Montault*, II. du nom, Duc de Navailles, & Marêchal de France; & celui de *Suzanne de Baudean de Neüillan de Parabeyre*, ſa femme. Ils ſont l'un & l'autre décorés de toutes

les marques d'honneur dont le Maréchal Duc de Navailles étoit revêtu, mais comme ils sont sans Epitaphes, & même sans inscriptions, cela m'engage de remarquer que le Maréchal mourut le 5. de Février de l'an 1684. & la Maréchale sa femme le 14. de Février 1700. Charles de Lorraine Duc d'Elbœuf, III. du nom, mort le 4. May 1692. Françoise de Montault sa femme, fille du Maréchal & de la Maréchale de Navailles, morte le 10. Juin 1717. Suzanne de Lorraine, fille du Duc & de la Duchesse d'Elbœuf, & Duchesse Douairiere de Mantoue, morte le 16. Décembre 1710. ont été inhumés dans le caveau de cette Chapelle, du côté de l'Evangile, & n'ont point d'Epitaphes. Eléonor de Montault, *Comtesse de Rothelin*, autre fille du Maréchal & de la Maréchale de Navailles, & morte le 30. Août 1696. a été aussi inhumée dans ce caveau; ainsi que Diane de Montault, *Marquise de Langey*, sœur du Maréchal de Navailles, morte le premier de Janvier 1717. L'Ecu des armes du Maréchal, & celui de la Maréchale, sont sur leurs tombeaux, & en plusieurs endroits de cette Chapelle. Le

Marêchal portoit au 1 contre écartelé d'or, & de gueules, qui eſt de Gontaud Biron ; au 2e de Navarre ; au 3e de Foix ; au 4e de Bearn ; & ſur le tout écartelé au 1r & 4e d'azur, à deux mortiers de guerre, d'argent, poſés en pal, qui eſt de Montault, parti de gueules à la croix patée d'argent, qui eſt de Cominges ; au 2e & 3e d'azur à deux lapins d'or courants l'un ſur l'autre. *Baudean* porte d'or, à l'arbre de Sinople, écartelé d'argent, à deux Ours en pied de ſable.

Dans cette même Chapelle, du côté de l'Epitre, ont été inhumés les corps de *Françoiſe Berteau de Freauville*, épouſe du Marquis de Coetenfaut, le 25. Juin 1715. celui du ſieur *Louis le Gay*, mort au mois d'Octobre 1732. & qui avoit donné une partie de ſa Bibliotheque à ce Couvent ; & ceux de quelques autres perſonnes de conſidération.

La Chapelle qui eſt après celle du Roſaire, & du même côté, eſt celle de *S. Hyacinte* ; ſur l'Autel eſt *ſaint Hyacinte* qui pour éviter la fureur des Tartares qui venoient dans la réſolution de piller la ville de Kiovie, paſſe un grand fleuve, emportant le Saint

Sacrement d'une main, & une petite ſtatue de la Vierge de l'autre. Au-deſſous du vitreau de cette Chapelle, eſt encaſtré dans le mur, l'Ecu des armes de *Maximilien de Bellefouriere, Marquis de Soyecourt.* Une bierre de plomb de ſix pieds de long, laquelle eſt dans le caveau de cette Chapelle, nous apprend par l'inſcription qu'on y lit, que ce Seigneur mourut le 3. Mars 1649. Bellefouriere porte de ſable, ſemé de Fleurs de Lys d'or.

Revenons dans la croiſée, & arrêtons-nous devant le Grand-Autel, pour remarquer qu'il y a cinq tombes plates, ayant chacune ſon Epitaphe.

Sous la Lampe, eſt la ſépulture de *Hyacinte Serroni*, premier Archevêque d'Alby. Ce Prélat étoit né à Rome le 30. Août 1617. & il n'avoit que huit ans lorſque le Pape Urbain VIII. lui donna l'Abbaye de Saint Nicolas. Quand il eut l'âge de quatorze ans, il entra dans l'Ordre de ſaint Dominique, où il lia une étroite amitié avec le P. Michel Mazarin, frere du Cardinal, Premier Miniſtre de ce nom. Ce Pere ayant été créé Cardinal, du titre de *ſainte Cecile*, & nommé à l'Archevêché d'Aix, il pria le P. *Serroni*

de l'accompagner en France, ce qu'il n'eut pas de peine à obtenir. Son mérite & la faveur du Cardinal de Sainte Cecile, contribuerent à l'envi à son élevation. A peine fut-il arrivé, qu'il fut nommé à l'Evêché d'Orange au mois d'Août 1646. & sacré au mois de Mars 1647. Il fut ensuite chargé de l'Intendance de la Marine où il donna des preuves de sa capacité dans les affaires, puis on l'envoya avec M. de *Marca* pour le reglement des Limites, où il se fit admirer par les Ministres de la Cour d'Espagne, & il le fit encore davantage lorsqu'à la Conference de saint Jean de Luz, il soûtint seul les interêts de la France sur le fait des Limites, en présence du Cardinal Mazarin, & de Dom Louis de Haro. Peu de tems après il fut nommé à l'Evêché de *Mende*, & à l'Abbaye de la Chaise-Dieu; enfin le 7. d'Août 1676. il fut nommé à l'Archevêché d'Alby. L'Epitaphe que voici, apprendra la datte de sa mort.

D. O. M.

Qui primum hujus templi lapidem posuit
hic situs est

HYACINTUS SERRONI
Patritius Romanus,
Abbas Casæ Dei apud Arvernos,
Primus Albiensium Archiepiscopus,
& Reginæ Matri primus ab Elemosinis:
qui octennis ab Urbano VIII.
sancti Nicolaï intra muros
Abbatiâ donatus.
Ubi decimum quartum annum attigit,
in sacram divi Dominici familiam
cooptatus,
Concionator egregius, summus Theologus,
Magistri sacri Palatii effectus est.
Inde accitur in Gallias.
Consilii dexteritate Regi, Reginæ,
Aulicis Ministris Regiis acceptissimus.
Ad Auriacæ urbis insulas vocatus
vigente bello.
Viduatas Pastoribus Tarraconensis
Provinciæ Diœceses jubente Pontifice,
Rege procurante,
quinquennio feliciter administravit.
Pluribus non impar muneribus,
vir amplissimi ingenii,
Provinciæ Saliorum in rebus maritimis,
& Bellicarum in Catalaunia
Inspector, ac penè prorex Regni,
Limitum arbiter,
post confecta cum laude tam amplæ
negotia, ad Mimatensem sedem evectus,

Mimatenſibus annuos redditus
XV. millium librarum Epiſcopo pendi
ſolitos ex lanificiis digna Principis
indulgentia remiſit.
Ad Albienſe demum tranſlatus ſolium,
poſt fundata in utraque ſede ſeminaria,
reſtauratas & ampliatas ædes,
ubique pietatis, doctrinæ, prudentiæ,
eruditionis, zeli, vigilantiæ Paſtoralis
veſtigia reliquit.
Pariſiis denique coactis Cleri Gallicani
comitiis, dum totus incumbit Religioni
promovendæ, ſcriptis, verbis, operibus;
morbo diuturno, ac gravi correptus,
obiit die VII. *Januarii*
anno M. DC. LXXXVII. *ætatis* LXX.
Patrono ſuo optimo,
ſingulari pietate affectus,
FRANCISCUS DECAMPS,
diſciplinæ alumnus,
Apamiarum Epiſcopus deſignatus,
in tanta benefactoris jactura
æternum mœrens
poſuit.

Tout le monde a ſçu dans le tems les liaiſons intimes qu'il y a eu entre M. *Serroni*, & l'Abbé *de Camps*, & les obligations que ce dernier avoit au premier, qui non ſeulement avoit

pris soin de son éducation, mais même avoit entierement contribué à son élevation.

Auprès de la tombe de M. Serroni, du côté de la Chapelle du Rosaire, est celle de M. *Jacques de Fieux*, Evêque & Comte de Toul, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, mort le 15. de Mars 1687.

Auprès de cette tombe, & toujours du même côté, est celle de haute & puissante Demoiselle *Henriette de Conflans*, fille, Marquise d'Armentieres, morte le 14. Avril 1712. âgée de 82. ans.

Auprès de la tombe de M. Serroni, mais du côté de la Chapelle de Saint Dominique, est celle de François *René du Bec-Crespin-Grimaldi*, *Marquis de Vardes*, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine Lieutenant des Cent-Suisses de la Garde, Lieutenant Général des Armées de Sa Majesté, Gouverneur d'Aiguemortes en Languedoc, &c. mort à Paris le 3. Septembre 1688. Ce Seigneur fut fameux par son esprit, par la confiance dont le Roi Louis XIV. l'honoroit, par le mauvais usage qu'il en fit, & enfin par la disgrace qu'il encourut.

Après la tombe du Marquis de Vardes, & du côté du Couvent, eſt celle de *Marie de Bellenave*, ci-devant Dame d'Honneur de feue S. A. R. Madame, veuve de *René de Gillier*, *Marquis de Clerembault*, premier Ecuyer de cette Princeſſe, décédée à Paris le 25. de Septembre 1724. âgée de 84. ans. Cette Dame étoit la mere de la feue Ducheſſe de Luxembourg, & la grand-mere de la Ducheſſe de Villeroy d'aujourd'hui.

Nous voilà parvenus à la Chapelle qui eſt à l'autre bout de la croiſée, vis-à-vis la Chapelle du Roſaire. Le tableau qui eſt ſur l'Autel, nous fait voir *la Sainte Vierge* qui donne le portrait de ſaint Dominique à un Religieux de cet Ordre. Ce tableau a les mêmes dimenſions que celui de la Chapelle du Roſaire, & eſt encore plus admirable par la force, & l'entente du coloris. Ce tableau eſt entre deux autres moins grands qui repréſentent la Viſitation, & la Préſentation au Temple. Ces trois chefs-d'œuvres ſont du *Frere André*.

Sur la face laterale de cette Chapelle, & ſous un arc, eſt un petit monument de marbre dont le deſſein eſt de

Gilles-Marie Oppenordt, premier Architecte de feu S. A. R. le Duc d'Orleans. C'eſt le tombeau de Marguerite de Laigue, veuve de *Charles Olivier*, *Marquis de Leuville*; en voici l'Epitaphe :

D. O. M.

Marguarita de Laigue Marchioniſſa de Leuville, Caroli Olivarii Marchionis de Leuville, & velitum prætorianorum vexillarii uxor, pietatis erga parentes, & conſanguineos numquam immemor monumentum hoc ſibi & ſuis extruendum curavit. Obiit anno M. D. CC.

Requieſcat in pace.

Sur la table qui eſt en bas à main droite on lit,

D. O. M.

HIC JACET

Goffridus de Laigue Baro de Laigue & de Chandieu, prælio ad Lenſium, aliorumque caſtrorum fortuna clarus, cohortium prætorianorum Centurio, regiorum deinde exercituum Ordinator primarius, tandem Philippi Aurelianenſium Ducis Ludovici Magni fratris

fratris unici Stipatorum Præfectus. Obiit XIV. *Kal. Junii, anno Domini* M. DC. LXXIV.

Requieſcat in pace.

Sur la table qui fait ſymetrie avec celle dont je viens de parler, on lit,

D. O. M.

MEMORIÆ ÆTERNÆ

Ferdinandi Comitis de Relingue, ex antiquâ domo Comitum de Relingue inter Germanos perilluſtri. Qui tam ſtipendiorum numero quam inſignium animi facinorum multitudine conſpicuus, Ordinis ſancti Ludovici Eques, & rei navalis gallicæ Legatus generalis fuit meritiſſimus. In Hetruſco mari navis unius Ductor, & Præfectus quadraginta hoſtium triremes ſuſtinuit ſolus, & profligavit. In Oceano fractis Angl. & Batav. claſſium conatibus, Dunkerkam illæſam ſervavit. Tandem commiſſo ad Malacam prælio in quo Sereniſſimi Toloſatûm Comitis maris Præfecti patroni ſui amantiſſimi ſe navitam tutelarem eſſe maluit quam Legati generalis vices implere, in ipſo victoriæ ſinu,

letali accepto vulnere, obiit VII. *Idus Septemb. anno Domini* M. DCCIV. *ætatis* LVII.

Requiescat in pace.

Ferdinand Comte de *Relingue*, dont il est parlé dans cette inscription, étoit Lieutenant Général des Armées navales du Roi, & premier Ecuyer de S. A. S. Monseigneur le Comte de Toulouse. Il étoit cousin germain de Marguerite de Laigue, Marquise de Leuville, fille de Sabine de Relingue, & lié avec elle encore plus par l'estime & par l'amitié, que par les liens du sang. Il servit de Matelot de l'arriere à Monseigneur le Comte de Toulouse, Amiral de France, au combat de Malaga, & mourut le 7. de Septembre de la blessure qu'il y avoit reçue.

Dans le caveau qui est au pied de ce monument, fut inhumé *François Amable de Monestay, Marquis de Chazeron*, Lieutenant des Gardes du Corps du Roi, Lieutenant Général des Armées de Sa Majesté, & Gouverneur de Brest, lequel mourut le 28. Décembre 1719.

L'Abbé *Artus Poussin*, Prêtre, Doc-

teur en Théologie de la Faculté de Paris, mort le 23. Septembre 1735. & qui par ſon teſtament donna ſa Bibliotheque à cette Maiſon, a été auſſi inhumé dans ce même caveau.

La Chapelle qui ſuit, en allant vers la porte de l'Egliſe, à main gauche, eſt celle qui eſt ſous l'invocation de *ſaint Barthelemy*. Le martyre de ce Saint eſt repréſenté dans le tableau qui eſt ſur l'Autel, eſt du Frere *André*, & l'on croiroit qu'il s'eſt ici ſurpaſſé, ſi à la vûe de la plûpart de ſes tableaux, on n'étoit porté à penſer de même. Dans un groupe d'Anges qui admirent la force du Saint dans le fort des tourmens qu'on lui fait ſouffrir, il y en a un qui eſt le portrait de *Philippe Alexandre*, *Prince de Bournonville*, encore enfant, né le 10. Décembre 1699. & mort le 5. Janvier 1727. Il a été le dernier mâle de la Maiſon de Bournonville établie en France.

Sur le Confeſſional qui eſt dans cette Chapelle, eſt l'Epitaphe de *Barthelemi Maſcarani*, ſorti par ſes Ancêtres d'une noble famille des Griſons, qui vint d'abord s'établir à Lyon, & puis à Paris, où Barthelemi

Mascarani fut d'abord Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, & épousa *Marie-Jeanne-Baptiste le Févre de Caumartin* dont il n'eut qu'une fille, *Marie-Magdeleine-Emilie Mascarani*, mariée au Duc de Gêvres. M. de Mascarani ne se contenta pas de faire entierement décorer & orner cette Chapelle dédiée sous l'invocation de saint Barthelemi, son Patron, mais encore legua dix mille livres aux Religieux de cette Maison, à condition qu'ils diroient tous les jours une Messe dans cette Chapelle. Barthelemi Mascarani mourut à Paris en 1698. âgé de 57. ans. Ce fut *François Mascarani*, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Prieur & Baron de saint Martin d'Armentierre, qui a consacré à son cher frere l'Epitaphe qu'on lit dans cette Chapelle.

Ce n'est pas encore tout ce qu'on admire ici, ceux qui aiment les arts, doivent examiner avec une attention particuliere, la grille de fer qui enferme cette Chapelle, & leur admiration augmentera à proportion qu'ils se connoîtront en ces sortes d'ouvrages.

On revient sur ses pas, pour voir la Sacristie qui est grande, & extrêmement ornée par quantité de tableaux du Frere André, dont le plus grand est celui qui représente *Saint Louis* recevant la Couronne d'Epines des mains de deux Religieux Dominicains, qui l'avoient apportée d'Orient. Ce tableau est surtout remarquable par le nombre, & par la diversité des figures qui y sont représentées dans des attitudes, & des expressions differentes. Ce pieux évenement de la vie de Saint Louis, est rapporté au long dans les Commentaires de *du Cange* sur Joinville.

Les Disciples d'Emaüs, autre tableau du Frere André, qui est d'une entente de lumiere qui fait l'admiration des Connoisseurs, &c.

L'on conserve ici deux précieuses reliques, l'une de *saint Hyacinte*, donnée par la Reine Anne d'Autriche qui l'avoit fait demander de sa part, au Roi de Pologne, par le Duc d'Arpajon Ambassadeur du Roi, & non pas de cette Reine, comme le dit *Brice*. L'autre est de *saint Pie*, cinquiéme du nom, Religieux Dominicain, dont Monseigneur *Jacques Beni-*

gne Boſſuet, Evêque de Troyes, fit préſent à ce Couvent en 1713. Ce Prélat l'avoit reçue à Rome, lorſqu'on y fit l'ouverture du tombeau de ce ſaint Pape.

Il y a ici une troiſiéme relique, qui eſt de *ſaint Vincent Ferrier*, mais elle eſt ſans reliquaire.

On monte enſuite au Chœur qui eſt au premier étage, qui eſt le Chœur de matines. L'on remarque ici un tableau de trois pieds qui repréſente *un Crucifix*, ayant d'un côté la Madeleine, de bout, & de l'autre un homme de guerre à genoux. Au bas, & ſur la même toile eſt cette inſcription :

En ce tableau *eſt repréſenté le portrait au naturel de feu Meſſire* Charles Gigault, *Seigneur* de Bellefond, *Conſeiller du Roy en ſes Conſeils, Maréchal de ſes camps & armées, qu'il a commandées pour Sa Majeſté en pluſieurs lieux, Villes, & Frontieres, Gouverneur du Catelet, lors de ſon decès, qui fut à cinquante-cinq de ſon âge, le 20. de Novembre 1644. ſon corps a été inhumé en cette Egliſe. Priés pour le repos de ſon ame.*

On y voit auſſi l'Ecu des Armes de *Gigault* qui ſont *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois lozanges d'argent.*

Celui qui a fait cette Inſcription a commis deux fautes, 1°. *Charles Gigault*, fut Seigneur du *Merlus*, & non pas de Bellefond. 2°. Il peut avoir commandé en pluſieurs lieux & places de Guerre, & peut-être commanda-t-il auſſi quelque corps de Troupes en qualité de Marêchal des Camps & Armées du Roi, mais cela ne s'appelle pas commander les Armées du Roi. Si l'on doit ajoûter foi à la Généalogie de Gigault rapportée par le *P. Simplicien*, dans l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, il faut que la Terre de *Bellefond* ſoit poſſedée par *indivis* par ceux du nom de *Gigault*, car depuis Jean Gigault qui vivoit en 1540. tous ceux de ce nom, y ſont qualifiés Seigneurs de cette Terre.

L'Hôtel de Luynes eſt vis-à-vis de ce Couvent, & portoit auparavant le nom de Chevreuſe, ayant été bâti pour Marie de Rohan Montbaſon, Ducheſſe de Chevreuſe, qui eut tant de part aux intrigues de la Cour pendant la minorité du Roi Louis XIV.

Cette maiſon eſt du deſſein de *le Muet*, & eſt fort bien décorée. Le jardin eſt aſſez ſpacieux & bien diſtribué.

L'Hôtel du Lude, fut bâti en 1710. pour *François Duret*, Préſident en la Chambre de Comptes, & Secretaire du Cabinet du Roi. A peine cette maiſon fut elle bâtie que M. Duret la vendit à *Marguerite Louiſe de Bethune*, *Ducheſſe*, Douairiere, *du Lude*, Dame d'honneur de Madame la Dauphine mere du Roi Louis XV. pour en jouir par ladite Ducheſſe, ſa vie durant. Après la mort de cette Dame, l'Hôtel revint au Préſident Duret, & eſt occupé aujourd'hui par le ſieur *Boſnier de la Moſſon*, Tréſorier général des Etats de Languedoc.

L'Hôtel de Roquelaure, a été bâti pour Antoine-Gaſton-Jean-Baptiſte de *Roquelaure*, Pair & Marêchal de France. C'eſt une des plus belles maiſons de Paris. Après la mort de ce Seigneur, les Princeſſes de *Leon* & de *Pons* ſes filles, l'ont vendue en 1740. à M. Molé, Préſident à Mortier du Parlement de Paris, pour la ſomme de quatre cens ſoixante mille livres.

L'Hôtel de Châtillon, a été bâti au

commencement de ce siécle sur les desseins de *Lassurance*, Architecte, & éleve de Jules Hardouin Mansart. On le nomma d'abord l'hôtel de *Neuchatel*, puis l'hôtel de *Bethune*, & enfin l'hôtel *de Châtillon*, parce qu'il appartient au Duc de ce nom, Gouverneur du Dauphin.

L'Hôtel de Lesdiguieres est sans Inscription, mais les Armes qui sont sur la porte le font connoître. Il est habité par la Duchesse Douairiere de Lesdiguieres.

L'Hôtel de Rupelmonde, est occupé par Dame Marie-Marguerite d'Alégre, veuve de Philippes-Eugene-François-Joseph de Recourt-Lens-Licques, Comte de *Rupelmonde*, en Flandres, &c. Cette Dame est fille du feu Marêchal d'Alegre.

L'Hôtel de Broglie, a été bâti en 1704. pour *le Comte de Revel*, frere puis-né de Victor Maurice Comte de Broglie, mort Marêchal de France. Cette maison est soûtenue par des colonnes qui forment des portiques, & produiroient un très-bel effet, si le plancher qu'elles soûtiennent étoit plus élevé. Cette maison appartint ensuite à *Poulin de Beaumont*, un des

Payeurs des rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, qui en 1711. y fit faire de nouveaux embelliſſemens ſur les deſſeins de *Boffrand*, un des plus habiles Architectes de nôtre tems. Il appartint enſuite au Comte de Broglie, mort Marêchal de France, & après ſa mort à *François Comte de Broglie*, ſon fils puis-né, aujourd'hui Marêchal de France, & Commandant pour le Roi en la Province d'Alſace.

L'Hôtel de Montmorency, appartient à Chriſtian-Louis de *Montmorency*, Marêchal de France, ci-devant connu ſous le nom de Prince de Tingry, & auparavant ſous celui de Chevalier de Luxembourg.

Le Couvent des *Religieuſes Chanoineſſes du ſaint Sepulcre*, autrement appellé le *Couvent de Belle-Chaſſe*, du nom que portoit autrefois le lieu où il eſt ſitué. Ce fut *la Baronne de Plancy* qui attira ces Religieuſes de Charleville à Paris en 1632. & qui les logea dans ſa maiſon, juſqu'à ce qu'elles euſſent trouvé un lieu plus commode. Elles trouverent tant de difficultés à leur établiſſement, qu'elles auroient été obligées de s'en retourner, ſi un riche Partiſan nommé *Barbier*, ne

leur avoit donné une grande maiſon qu'il avoit en cet endroit. On travailla auſſitôt à rendre cette maiſon convenable à une Communauté Religieuſe, & ces filles y furent introduites le 21. Novembre 1636. Elles n'étoient pour lors qu'au nombre de cinq, & avoient pour Superieure, la mere *Odilie de Caſtro*. La principale bienfaictrice de cette Maiſon a été la mere de Verdaille qui en étoit Prieure. Cet Ordre a été inſtitué dans la Paleſtine, par ceux à qui les Sarazins, & puis les Rois de Jéruſalem, confiérent la garde du ſaint Sépulcre, vers la fin du onziéme ſiécle. Les Couvens de cet Ordre, tant ceux qui ſont pour les hommes, que ceux qui ſont pour les femmes, ſe ſont multipliés en Europe, excepté en France où il y en a très-peu. De celui-ci ſont ſorties les Chanoineſſes du ſaint Sépulcre que Louis Charles d'Albert, Duc de Luynes, établit dans ſa terre de Luynes en 1656.

De l'autre côté de la rue, & toujours au milieu des Hôtels ou Palais qui la forment, eſt la Maiſon des Filles de la Providence, plus connues ſous le nom de *Filles de ſaint Joſeph*.

Elles ont été établies en cet endroit par *Marie Delpeche*, *de l'Etan*, sur le modele des pauvres Filles orphelines de Bourdeaux, parmi lesquelles elles avoient été élevées, & qui suivoient les Statuts que *Henry Descoubleau de Sourdis*, Archevêque de cette Ville leur avoit donnés. *Marie Delpeche* obtint des Lettres Patentes du Roi, & le consentement de l'Abbé de saint Germain des Prez, après quoi elle acheta une maison dans cette rue où elle fut introduite avec ses compagnes, le 16. Juin 1641. par le Prieur de saint Germain des Prez, Grand Vicaire de l'Abbé. Cette Maison a reçu des bienfaits très-considérables de feue Madame de *Montespan*. L'objet principal de cet institut est de recevoir de pauvres filles orphelines dès l'âge de neuf à dix ans, de les élever à la pieté, de leur apprendre à travailler à differentes sortes d'ouvrages convenables à leur sexe, afin qu'à l'âge de 18. ou 20. ans, elles se trouvent en état ou d'entrer au service de quelque Dame, ou de se faire Religieuses, ou de se marier.

L'Hôtel de S. A. S. *Louise-Elisabeth de Bourbon Condé, Princesse*

Douairiere, *de Conty*, eſt compoſé de deux Hôtels qui n'en font plus qu'un, qui eſt aujourd hui une des grandes & belles Maiſons de Paris. Le premier & le plus grand de ces deux Hôtels, fut bâti il y a quelques années pour *Françoiſe de Mailly*, veuve en premieres nôces de Louis Phelypeaux, Marquis de la Vrilliere, Secretaire & Miniſtre d'Etat; & en ſecondes nôces de Paul Jules de la Porte Mazarini, Duc de la Meilleraye, Pair de Françe. La Ducheſſe de Mazarin, Dame d'atour de la Reine, vendit ſon Hôtel cinq cens mille livres à la Princeſſe de Conty. L'autre Hôtel qui eſt joint à celui-ci, fut bâti pour le Préſident Duret, Secretaire du Cabinet du Roi, & l'un des plus grands bâtiſſeurs de Paris. Cet Hôtel après avoir changé pluſieurs fois de maîtres, fut acheté par Charles-Maurice de Broglie, Abbé de Baulne-lez-Moines, des Vaux de Cernay, & du Mont S. Michel, qui l'a vendu à la Princeſſe de Conty, pour le prix de cent trente mille livres.

L'Hôtel du *Marquis de Broglie*, eſt à préſent vis-à-vis de celui dont je viens de parler, & c'eſt dans cet Hôtel qu'il demeure en 1739.

Du même côté que celui de la Princeſſe de Conty, eſt *l'Hôtel d'Auvergne.* Il a été bâti pour le ſieur *Camus des Touches*, Commiſſaire Provincial d'Artillerie, mort en 1713. Il a été acquis depuis par le Prince d'Auvergne, ci-devant connu ſous le nom de *Chevalier de Bouillon.* Ce Seigneur étant mort, & ſa veuve auſſi, il eſt actuellement à vendre, en 1739. Cette maiſon eſt peu élevée, n'ayant que le rez de chauſſée, & un attique au deſſus, mais les appartemens en ſont bien diſtribués, & le jardin eſt très-propre. La vue de cette Maiſon ſur la Riviére, & ſur le Cours la Reine, eſt charmante.

La rue *du Colombier* eſt fort longue & change trois fois de nom. Le premier lui a été donné d'un Colombier qui étoit dans la ferme des Religieux de l'Abbaye de ſaint Germain. On l'appelle enſuite *la rue Jacob*, & enfin *la rue de l'Univerſité.*

Gombouſt, dans ſon Plan de Paris, parle d'une rue de *Sorbonne* qu'il place au bout de la rue Jacob, & à ce compte, cette rue changeroit quatre fois de nom, mais *Sauval* aſſure qu'il ſe trompe, & qu'on ne lui a jamais don-

né ce nom là. Malgré cette déciſion, un Ecrivain de mérite lui a encore de nos jours donné ce quatriéme nom, mais c'eſt d'autant plus mal à propos, qu'aujourd'hui les noms des rues s'y trouvent gravés en lettres capitales, & qu'on ne trouvera point ici le nom de la rue de Sorbonne. Comme le Peuple confond quelquefois l'Univerſité avec la Sorbonne, cela lui aura peut-être donné lieu d'appeller la rue de l'Univerſité, la rue de Sorbonne, mais cela eſt auſſi different que le tout l'eſt de ſa partie.

La rue de *l'Univerſité* a pris ſon nom de ce qu'elle eſt entierement dans la cenſive de l'Univerſité, ou bien de deux maiſons que l'Univerſité y a fait bâtir.

L'Hôtel de Pons a été bâti pour *Antoine Tambonneau*, Préſident à la Chambre des Comptes, ſur les deſſeins de *Louis le Vau*, premier Architecte du Roi. Le Comte de *Marſan*, de la Maiſon de Lorraine, l'ayant acheté, il a porté long-tems le nom de ce Prince, qui y a fait des embelliſſemens très-conſidérables. Après la mort de ce Comte, cet Hôtel fut vendu au Comte de Matignon,

mais en 1724 il fut retrait par le *Prince de Pons*, fils aîné du feu Comte de Marsan, qui en jouit actuellement. C'est dans le jardin de cet Hôtel que le fameux *Jean de la Quintinie*, Directeur du potager du Roi, fit les premieres épreuves des découvertes qu'il avoit faites dans la culture des arbres fruitiers.

L'Hôtel d'Aligre fut bâti sur six cens cinquante toises de terre données à cens & rente par l'Université à *Jean de Berulle*, Conseiller d'Etat. Après plusieurs mutations, cette maison fut acquise par *Elizabeth l'Huillier*, femme d'Etienne d'Aligre, Chancelier de France, laquelle la vendit à *Jean Laugeois*, sieur d'Imbercourt, l'un des Fermiers Généraux du Roi, par contrat de vente du 19. Septembre 1682. Elle a appartenu depuis à *Achille de Harlay*, Premier Président du Parlement de Paris, qui après son abdication en 1708. vint l'habiter, & y est mort le 28. Juillet 1712. Cette maison est revenue en 1716. à Messieurs d'Aligre, & c'est le Président à Mortier de ce nom qui l'occupe aujourd'hui.

De l'autre côté de la rue, & un

peu plus avant, eſt une maiſon ornée de colonnes Ioniques, & d'une baluſtrade ſur l'entablement. Le Marquis de *Clérembaut*, du ſurnom de *Gillier*, à qui elle a appartenu, en fit peindre la gallerie par *Paul Matheï*, Peintre Napolitain, qui n'a pas mieux reuſſi ici, que chez M. Croſat, à la Place de Louis le Grand.

Plus avant ſont deux maiſons, ſur les portes deſquelles on voit les Armes de l'Univerſité, à qui elles appartiennent.

Plus loin, mais de l'autre côté de cette rue, eſt l'Hôtel de *Coſnac*.

Puis celui de M. *d'Angervilliers*, Miniſtre & Secretaire d'Etat, pour le département de la Guerre.

L'Hôtel d'Auvergne, a été bâti ſur les deſſeins de *l'Aſſurance*, pour le feu Comte d'Auvergne, pere du Cardinal de ce nom. Cet Hôtel n'a commencé à être habité qu'en 1708.

L'Hôtel d'Eſtrées, ci-devant appellé l'Hôtel de Richelieu, a été bâti en 1699. & 1700. pour *Marguerite Thérèſe Rouillé*, veuve de Jean-François Marquis de Noailles, mort le 23. Juin 1696. laquelle ayant épouſé Armand Jean de Vignerot *Duc de Ri-*

chelieu, & de Fronſac, cet Hôtel en prit le nom, & l'a porté juſqu'à la mort de la Ducheſſe de Richelieu, qui par ſes dernieres diſpoſitions legua la jouiſſance de cet Hôtel, à *Victor-Marie* Duc d'Eſtrées, Pair & Marêchal de France, dernier du nom d'Eſtrées; & à *Lucie Félicité de Noailles*, ſa femme, leur vie durant. C'eſt cette Marêchale qui continue de l'habiter.

L'Hôtel d'Aiguillon, appartient à *Armand-Louis de Vignerot du Pleſſis*, *Duc d'Aiguillon*, Pair de France. Cet Hôtel portoit le nom *d'Agenois*, pendant que ce Seigneur n'a pas eu d'autre titre que celui de *Comte d'Agenois*, mais ayant obtenu le 10. May 1731. Arrêt du Parlement pour être reçu Duc d'Aiguillon, Pair de France, & en conſequence, ayant prêté le ſerment au Parlement en cette qualité le 28. May 1731. il a pris, & porte le nom de *Duc d'Aiguillon*.

L'Hôtel de Lambert ſe nommoit auparavant l'Hôtel de *Locmaria*, mais le Marquis de Lambert ayant épouſé Madame de Locmaria, veuve du Marquis de ce nom, Lieutenant Général des Armées du Roi, l'Hôtel prit

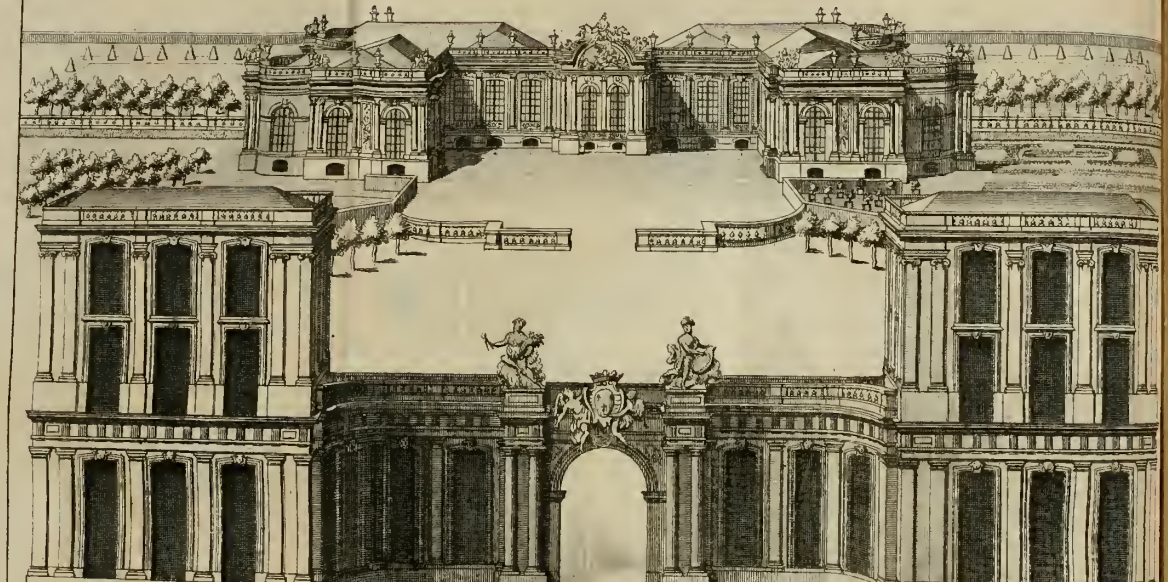

Bretez del.

Herisset Sculp.

LE PALAIS BOURBON.

le nom du Marquis de Lambert, & le conſerve encore, quoique cette Dame ſoit morte.

La rue de l'Univerſité eſt terminée, du côté de la campagne, par un Palais, qui après les Maiſons Royales, eſt le plus grand ornement de Paris. Pour peu qu'on connoiſſe cette grande Ville, on entend déja que c'eſt du *Palais Bourbon* dont je vais parler.

LE PALAIS BOURBON.

CET Edifice a été élevé par ordre de ſon S. A. S. Louiſe-Françoiſe de Bourbon, légitimée de France, Ducheſſe de Bourbon. Il fut commencé en 1722. ſur les deſſeins du feu ſieur *Giardini*, Architecte Italien, & du feu ſieur *Laſſurance*, éleve de *Jules Hardouin Manſart*, Surintendant des bâtimens de Louis le Grand. Pluſieurs Architectes ont donné dans la ſuite leurs avis & leurs ſoins pour la continuation de ce bâtiment, mais par malheur le plus habile eſt venu le dernier.

La grand-porte de ce Palais, &

les deux Pavillons qui l'accompagnent, ont vingt-six ou vingt-sept toises de face, & le tout ensemble forme une demi-lune. Sur cette porte sont les armes de la Princesse, & les nuages qui portent les deux Anges qui en sont les tenans, cachent la clef de la Baye. Sur deux piedestaux qui sont sur l'entablement, sont deux statues assises, dont l'une représente *Minerve*, & l'autre *l'Abondance*. Deux ordres d'Architecture, le Dorique & l'Ionique, décorent cette façade.

Les deux Pavillons dont je viens de parler ont chacun sept toises de face, & servent, l'un au logement des femmes de chambre de la Princesse, & l'autre aux cuisines, aux offices, &c.

L'avant-cour a trente-six toises & demie de profondeur, ou environ, sur trente de largeur, & est plantée de deux belles allées de Maroniers. Elle est séparée de la cour par une balustrade.

Sur cette cour, qui a plus de vingt-quatre toises de longueur, sur dix-neuf de largeur, regne la principale façade du bâtiment, laquelle a six toises & demie d'éleva-

tion, & est décorée de colonnes & de pilastres Corinthiens.

Au-dessus d'un fronton Sphérique qui est au milieu de cette façade, on a mis un groupe de sculpture qui représente le Soleil prêt à prendre sa course, & déja placé sur son char. Quatre Génies qui désignent les quatres saisons, tiennent les rennes des chevaux qu'ils tournent du côté du char auquel ils les vont atteler. Sur le haut de deux piedestaux qui accompagnent le fronton, on remarque d'autres Génies qui ont pour simbole les signes du Zodiaque qui marquent les endroits où la course du soleil est la plus brillante. Sur d'autres piedestaux sont d'autres Génies, qui représentent les autres signes du Zodiaque.

Comme le Soleil par sa présence, & par son mouvement rend la Terre féconde, & en fait éclorre tous les individus qu'elle renferme, le Sculpteur a jugé à propos de représenter dans le bas-relief qui est dans le timpan du fronton, la Terre sous la figure d'une femme cœffée de tours, & environnée de divers animaux qui marquent sa fécondité. Au-dessus d'elle est un Zéphir prêt à la couronner

des préſens de Flore, & qui eſt porté ſur un petit nuage qui joint enſemble les ſujets traités dans ces deux morceaux de ſculpture, pour ſignifier que la fécondité de la terre eſt inſéparable des mouvemens du Soleil.

La baluſtrade qui regne au pourtour du comble de ce bâtiment, eſt décorée ſur les pilaſtres qui en retiennent les travées, d'urnes, & de groupes de Génies dans des attitudes qui leur conviennent, & rien n'égale l'excellence de la ſculpture de ce Palais, laquelle eſt de *Couſtou* le cadet, & auſſi finie que l'orphévrerie la plus parfaite.

Les appartemens ſont grands, comodes, & ornés avec une magnificence convenable aux uſages auſquels ils ſont deſtinés. Un ſpacieux veſtibule conduit à une grande antichambre. La ſale à manger vient enſuite, puis un ſalon, la chambre de parade, un grand cabinet, une grande galerie, l'appartement des bains, deux appartemens complets compoſés de veſtibule, d'antichambre, de chambre à coucher, de cabinet, d'arriere cabinet, de garderobe, &c. On eſt ébloui par le brillant des plafonds,

& par la richeſſe des meubles de ces appartemens. On n'y remarque que deux tableaux, dont l'un eſt le portrait *de Louis XIV.* à cheval, peint par *le Brun*; & l'autre un portrait de Louis XV. peint par *Watteau.*

Je ne compte pour rien les peintures qui ſont au deſſus des portes, parce qu'elles n'ont rien que de fort ordinaire, mais je compte pour beaucoup les payſages & les portraits dont on a orné une des garderobes. Ils repréſentent des déſerts & des célules habités par la famille de S. A. S. Ducheſſe de Bourbon, premiére Douairiére, dont les enfans, ſoit Princes, ou Princeſſes, ſont tous en habits Erémitiques, ce qui a fait donner à ce cabinet le nom de *Thébaïde*; mais comme c'eſt le plus beau ſang du monde, ainſi qu'il eſt le plus auguſte, on s'imagine aiſément, que ces teins de lis & de roſes que l'on voit ici, ne repréſentent nullement ceux des anciens Anachoretes, & que cette Thébaïde ne reſemble à l'ancienne que par le nom.

Ce Palais, du côté du jardin, préſente une facade d'environ quarante toiſes, & eſt d'un grand effet,

malgré le défaut que les habiles en architecture y remarquent, lequel consiste en ce qu'on y a brisé l'entablement aux pavillons, ce qui selon eux est absolument contre les bonnes regles.

Le jardin est composé de parterres, de broderie & de gazon; de boulingrins & de bosquets; & est terminé par une terrasse de soixante & douze toises, qui regne sur le *Quay d'Orsay*, & sur la Riviere de Seine, qui forme un canal également naturel & magnifique pour ce Palais.

La vue qu'offre ce Palais, & son jardin, sans être très-étendue, est la plus riche & la plus variée qu'il y ait: car on voit d'icy le Château & les jardins des Tuilleries, le Cours la Reine, les Champs Elisées, le faubourg de Chaillot, les vilages de Passi, d'Auteuil, & quantité de maisons de plaisance que la nature & l'art semblent avoir rassemblées à l'envi.

L'HOTEL DE LASSAY.

Cet Hôtel est bâti attenant le Palais de Bourbon, est sur la même ligne, & d'après le même dessein, mais

mais il eſt en petit ce que l'autre eſt en grand. Au lieu de l'avant-cour qui ſe préſente à l'entrée du Palais de Bourbon, c'eſt ici une avenue qui a environ quarante-quatre toiſes de longueur. Elle eſt fermée des deux côtés par des murs & par des bâtimens, & eſt plantée de deux allées de Maroniers. A droite eſt la baſſe-cour des cuiſines, & tous les bâtimens qui y ont rapport, tels que cuiſine, garde-manger, lavoir, logement d'Officiers, chambre, cabinet, ſale, garde-meuble, &c. De l'autre côté, c'eſt-à-dire à gauche, eſt la baſſe-cour des écuries, où ſont les écuries, les remiſes, & les logemens des Palefreniers, des Cochers & des Laquais.

La cour vient enſuite, & a vingt-deux toiſes de longueur, ſur trente de largeur, le tout plus ou moins.

La façade du bâtiment qui regne ſur cette cour, en occupe toute la largeur, ſur onze toiſes de profondeur. Les appartemens en ſont diſtribués avec beaucoup de goût, & ſont enrichis de tout ce qu'il y a de plus exquis en meubles, en tableaux & en livres.

Le jardin ou parterre eſt dans la même expoſition que celui du Palais de Bourbon, duquel il n'eſt ſéparé que par une grille de fer, & jouit des mêmes avantages de la vue.

Après être ſorti de cet Hôtel, on voit attenant, & ſur la même ligne, un grand bâtiment où ſont les écuries & les remiſes du Palais de Bourbon, & où logent les Ecuyers, les Pages, les Palefreniers, les Cochers, & pluſieurs autres Domeſtiques de la Princeſſe.

L'EGLISE SUCCURSALE DU GROS-CAILLOU.

L'Hôtel Royal des Invalides, & le Palais de Bourbon, ayant donné lieu à pluſieurs Artiſans, & autres perſonnes de s'établir dans ce quartier, c'étoit pour eux une grande incommodité d'être obligés d'aller à l'Egliſe de ſaint Sulpice, leur Paroiſſe, qui en eſt très-éloignée, & l'incommodité n'étoit guéres moins grande pour les Prêtres de ſaint Sulpice qui venoient y viſiter les malades, & leur adminiſtrer les Sacremens. Cet éloignement fit prendre la réſolution de bâtir ici

une *Aide* ou *Chapelle Succurſale* pour les habitans de ce quartier.

Dès le 27. de Janvier 1738. le Curé de ſaint Sulpice fit la cérémonie de benir le terrein deſtiné pour cet Edifice, & le 19. Mars ſuivant on en poſa la premiere pierre. Comme le bâtiment n'en eſt pas fort conſidérable, & qu'on y travailla ſans diſcontinuation, cette petite Egliſe fut en état d'être bénite le 11. d'Août ſuivant, & la premiere Meſſe y fut célebrée le 13. du même mois, c'eſt-à-dire deux jours après qu'elle eut été bénite.

Quoiqu'il s'en faille beaucoup que la rue *Verneuil* ne traverſe ce quartier dans toute ſa longueur, elle ne laiſſe pas d'être aſſez longue, puiſqu'elle conduit de la rue *ſaint Pere* à la rue *de Poitiers*. Le nom qu'elle porte lui a été donné pour avoir été percée dans le tems que le Duc de *Verneuil* fils naturel d'Henry le Grand étoit Abbé de ſaint Germain des Prez. Il y a dans cette rue quelques maiſons aſſez grandes, telle que celle où loge le Marquis de Lanion; mais l'*Hôtel Davejan* eſt bâti entre la rue de l'Univerſité, & celle de Verneuil, &

entre cour & jardin, qui à la vérité eſt fort petit. Mais cette maiſon, ſur le derriere, du côté de la rue de l'Univerſité, préſente une façade de dix croiſées.

La rue de Bourbon, commence à la rue ſaint Pere, & finit auprès du Palais de la Ducheſſe de Bourbon. Cette rue eſt formée par pluſieurs belles & grandes maiſons, où logent pluſieurs perſonnes diſtinguées par leur naiſſance, ou par les grands emplois qu'ils ont poſſedés.

L'Hôtel de *Belle-Iſle*, a été bâti ſur les deſſeins de *Bruand*, pour M. Fouquet connu ſous le nom de Comte de Belle-Iſle, petit-fils du fameux M. Fouquet, Surintendant des Finances. Ce bâtiment fut commencé en 1721. & continué avec une dépenſe immenſe. Les corps de logis, & les façades ſont décorés de baluſtrades, de balcons, & de ſculptures, le tout d'un grand effet. Du côté de la riviere regne une terraſſe qui porte ſur des voutes d'une ſolidité extraordinaire, & qui donnent de grands ſouterreins. La grand-porte de cet Hôtel eſt dans la rue de Bourbon, ainſi que celles des autres Hôtels qui ſont ſur la même ligne.

L'Hôtel de Dangeau, eſt de l'autre côté de la rue ; & a pris ſon nom de *Philippe de Courcillon*, Marquis *de Dangeau*, Gouverneur de Touraine, Chevalier des Ordres du Roi, Chevalier d'honneur des deux dernieres Dauphines, & grand-Maître des Ordres de Nôtre-Dame de Mont-Carmel, & de ſaint Lazare. Aujourd'hui cet Hôtel eſt occupé par la Marquiſe de *Courcillon*, ſa belle-fille.

A côté eſt l'Hôtel de la Comteſſe de *Chemeraut*.

Germain Boffrand, un de nos plus habiles Architectes, fit conſtruire ici en 1714. un grand Hôtel, qui a treize croiſées de face du côté de la riviere, & fut le premier qui commença à décorer ce terrein juſqu'alors ſi négligé. Cet Hôtel eſt accompagné d'un jardin, d'une cour, & de deux baſſes-cours, l'une pour les cuiſines, & l'autre pour les écuries & les remiſes. Boffrand le vendit au Marquis *de Torcy*, Miniſtre & Secretaire d'Etat, & Surintendant des Poſtes, ſous le Regne de Louis XIV.

Le même Architecte fit bâtir une autre maiſon, à côté de celle-ci, mais qui n'eſt pas ſi grande, & qui a

été vendue au Marquis *de Seignelay*. C'eſt ici qu'on a vu pendant fort longtems la fameuſe Bibliotheque de *Jean-Baptiſte Colbert*, Miniſtre Secretaire d'Etat, & Controleur général des Finances.

De l'autre côté de la rue, & en face de ces deux Maiſons, eſt l'Hôtel *d'Ancezune*, dont le Maître a épouſé une des filles du Marquis de Torcy.

En 1716. Marie Thereſe de Bourbon Condé, ſeconde Princeſſe Douairiere de *Conty*, fit élever un grand Hôtel ſur les deſſeins de *Robert de Cotte*, premier Architecte du Roi, mais en 1719. elle le vendit à feu S. A. S. le Duc du Maine qui le fit achever, & fit faire une grande baſſe-cour de l'autre côté de la rue, où ſont les écuries. Cette maiſon eſt une des plus ſpacieuſes & des plus belles qu'il y ait à Paris.

L'Hôtel du Duc d'Humieres, eſt immédiatement après l'Hôtel du Maine dont je viens de parler, il eſt grand & commode.

La rue de Seine, du faubourg S. Germain, eſt parallele à celle des petits Auguſtins, & a été ainſi nommée parce que d'un côté elle conduit

à la Riviere de Seine, qui eſt ici bordée par le Quay du Collége des Quatre Nations. *Sauval* rapporte que par Arrêt du mois de Mars de l'an 1544. le Parlement ordonna que cette rue ſeroit pavée aux dépens des Propriétaires des maiſons, & qu'elle auroit demi pouce de pente ſur toiſe, ſuivant le rapport des Jurez & Experts. Il y a dans cette rue deux Hôtels remarquables.

L'HOTEL DE LA ROCHEFOUCAULD.

Cette maiſon a appartenu autrefois à Henry de la Tour, Prince de Sedan, Duc de Bouillon, Vicomte de Turenne, & Marêchal de France. Roger du Pleſſis, Marquis de Liancourt, Duc de la Roche-Guion, Pair de France, connu ſous le nom de *Duc de Liancourt*, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de ſa chambre, l'acheta enſuite, & l'occupa juſqu'à ſa mort, mais Henry Roger du Pleſſis ſon fils unique, étant mort avant lui, & n'ayant laiſſé qu'une fille unique, nommée *Jeanne-Charlotte du Pleſſis Liancourt*, que ſon grand-pere maria le 13. No-

vembre 1659. à François de la Rochefoucauld ſeptiéme du nom, elle apporta à ſon mari cet Hôtel, & toute la ſucceſſion du Duc de Liancourt ſon grand-pere, ce qui a fait prendre à cette maiſon le nom *d'Hôtel de la Rochefoucauld.* La porte principale eſt ſur la rue de Seine, & ne donne pas une grande idée de la maiſon, cependant elle eſt grande, & eſt décorée d'une architecture Dorique en pilaſtres, tant du côté de la cour, que du côté du jardin. On voit dans cet Hôtel pluſieurs tableaux qui viennent du Duc de Liancourt. On y admire ſur tout un *Ecce Homo*, d'André Solario, qui eſt regardé comme un tableau ineſtimable.

L'HOTEL DE LA REINE MARGUERITE.

Cette Princeſſe étant revenue à Paris au mois d'Août de l'an 1605. après une abſence de 24. ou de 25. ans, alla d'abord loger à *l'Hôtel de Sens*, auprès de *l'Ave-Maria*, mais un évenement facheux l'en ayant fait ſortir, elle vint dans le faubourg ſaint Germain où elle fit bâtir cet Hôtel,

& y passa le reste de ses jours dans un mélange continuel de dévotion & de plaisir. Cette maison étoit très-belle pour le tems où elle fut construite, car elle est même belle aujourd'hui. Elle étoit accompagnée de beaux jardins qui regnoient le long de la Riviere, & dont le terrein a été vendu depuis à des particuliers qui y ont fait bâtir des maisons. Après la mort de la Reine Marguerite, *Renée du Bec*, Marêchalle de Guesbriant, vint occuper cette maison; *Sauval* dit même une chose qui n'est pas vraisemblable, qui est que cette Dame acheta un Hôtel dans la rue de Seine bâti sur les ruines du Palais de la Reine Marguerite *. J'ai vu pendant long-tems ce Palais servir d'Hôtel garni où logeoient des Seigneurs & autres personnes de distinction, qui n'étoient à Paris que pour un certain tems. Feu M. *Gilbert de Voisin*, un des Présidens de la seconde Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, l'acheta en 1718. & y fit faire de grands changemens dans les dedans, ensorte que cette maison est aujourd'hui très-logeable, ayant six beaux appartemens, & étant d'ailleurs ac-

* Sauval, *Tome II. pag.* 117.

compagnée de jardin, basse-cour, & autres commodités. Elle est occupée par Madame la Présidente Gilbert, & Messieurs ses fils, Magistats si estimés pour leur exacte probité, & par leur grand sçavoir.

LE COLLEGE MAZARIN, *ou* DES QUATRE NATIONS.

Le nom de *Collége Mazarin* est le véritable, & celui que le Cardinal Mazarin son Fondateur, a voulu qu'il portat. Celui de Collége des Quatre Nations lui a été donné par le public, à cause qu'il est destiné à l'éducation d'un certain nombre de jeunes Gentilshommes nés dans une des quatre Provinces nouvellement venues, ou retournées sous la domination du Roi.

Le terrein sur lequel ce Collége, & les maisons qui en dépendent sont bâtis, faisoit autrefois partie des grand & petit Hôtels, & du séjour de Nesle. Comme je tâche de faire connoître l'ancien Paris autant que mes foibles lumieres peuvent me le permettre, je vais faire ici une petite description historique de ces Hôtels & séjour de Nesle, & puis je vien-

drai à la description du Collége Mazarin, ou des Quatre Nations.

La consistance du grand & petit Hôtels de Nesle, jardins, vergers, jeu de paume, & place qui en faisoient partie, comprenoit tout le terrein qui étoit dans toute l'étendue en long de l'ancien fossé de Nesle, jusques à la Riviere, & de là remontant dans la Ville, embrassoit & contenoit tout ce qui se trouve en continuant le long du Quay, d'une part, jusqu'à la rue saint André de Arts, & à la porte de Bussi de l'autre. En sorte que toutes les maisons & rues qui se trouvent intermediaires entre ledit fossé, la rue saint André, porte de Bussi sont sur le terrein des grand & petit Hôtels, & séjour de Nesle.

Procès verbal dressé par *Verdun & Fontaine*, Architectes.

Ces Hôtels & séjour furent possedés par les Seigneurs dont ils portoient le nom jusqu'en 1308. qu'Amaury de Nesle les vendit au Roi Philippe le Bel, & s'obligea par le même acte de faire ratifier les enfans de *Guy* son frere, en son vivant Marêchal de France. Onze ans après, c'est-à-dire en 1319. Philippe le Long en fit don à la Reine *Jeanne* sa femme, pour elle, ses hoirs & ayant cause, avec pou-

voir de l'aliener au profit des Monaſteres, ou autres perſonnes, &c. Charles Régent du Royaume pendant la priſon du Roi Jean ſon pere, fit don en 1357. au Roi de Navarre ſon beaufrere, & à ſa ſœur, des grand & petit Hôtels de Neſle, à leurs vies & ſurvivans d'eux, & hoirs mâles, à condition qu'au cas qu'ils mouruſſent l'un & l'autre ſans hoirs mâles de leurs corps, leſdits Hôtels & appartenances reviendront à lui (Charles) & à ſes hoirs, *ſi comme ils étoient avant le préſent don*. En 1380. le Roi Charles VI. donna au Duc de Berry, ſon oncle, ſon Hôtel de Neſle, & ce fut dans cet Hôtel que mourut ledit Duc de Berry. Après ſa mort le Roi en fit don l'an 1416. à la Reine, pour en jouir ſa vie durant. Quoique l'emplacement de cet Hôtel fut grand, le Duc de Berry s'y trouva néanmoins trop ſerré, & acquit en 1385. un fonds de ſept arpens de terre ou environ, au-delà des foſſés de Neſle, & plaça ſur une partie de ce fonds des Ecuries auſquelles on alloit par un pont qu'on fit ſur le foſſé de la Ville. Ces Ecuries appellées *le ſéjour de Neſle*, furent ravagées, & détruites du vivant même du Duc de Berry,

& le terrein de ces sept arpens passa ensuite à plusieurs particuliers, en nature de terres labourables, & de prez. C'est sur ce fonds que furent depuis bâties les maisons, qui en 1663. furent acquises pour le College Mazarin. Après la mort du Duc de Berry, le Roi donna en 1416. le grand & le petit Hôtel de Nesle, à la Reine pour en jouir sa vie durant.

Il en fut encore fait un pareil don par le Roi en 1446. au Duc de Bretagne, pour lui & ses hoirs mâles descendans de *sa chair* en loyal mariage.

François I. eut dessein d'établir à l'Hôtel de Nesle un College pour les Lettres Grecques, & d'y fonder quatre Chapelains, mais ce projet n'eut aucune suite.

En 1552. il y eut des Lettres de Henry II. qui furent vérifiées au Parlement, & à la Chambre des Comptes, pour faire vendre la place & Hôtel du grand-Nesle, à l'instar de l'aliénation des Hôtels de Flandres, d'Artois, & de Bourgogne qui avoient été alienés auparavant; & ensuite est dit: *Voulons & ordonnons, & nous plaît que ladite Maison, place, pourpris & tenue du grand-Nesle, ainsi*

qu'elle ſe pourſuit & comporte, ſoient & demeurent disjoints, deſunis, & mis hors de Nôtre Domaine ..... que leſdits lieux ſoient vendus à la charge de cens & rentes, portant lots & ventes au profit du Roi.

Les Religieux de l'Abbaye de ſaint Germain des Prez formerent leur oppoſition à la réſerve de la directe, & des cenſives au profit du Domaine du Roi, & elles furent admiſes.

En 1559. François II. donna à la Reine Mere, le petit Hôtel de Neſle, pour l'établiſſement & ſéance d'une Chambre des Comptes de cette Reine, & pour en uſer par ladite Reine Mere, ſa vie durant.

Les grand & petit Hôtels, & ſéjour de Neſle, ont pluſieurs fois changé de forme & de nom depuis ce tems-là. C'eſt ſur une partie de leur terrein qu'ont été bâtis l'Hôtel de Nevers, nommé depuis l'Hôtel de Guenegaud, aujourd'hui l'Hôtel de Conty; la rue Guenegaud, & quelques maiſons, juſqu'au premier Pavillon du College Mazarin. Quand ce College fut fondé en 1663. on acheta pour ſa conſtruction quatorze maiſons ſituées ſur l'emplacement où

avoit été autrefois le séjour de Nesle, & que les Vendeurs déclarerent être dans la censive de l'Abbaye de saint Germain des Prez, aux Fermiers de laquelle, par Arrêt du Conseil du 26. Janvier 1688. les lots & ventes de ces Maisons furent adjugés. *

*Hist. de Paris, par D. Felibien, pag. 836.

Le Cardinal Mazarin étant au lit de mort, & sur le point de quitter les honneurs, & les richesses dont il jouissoit dans ce monde, fit venir à Vincennes, où il étoit, *Nicolas le Vasseur*, & *François le Foin*, Notaires, Garde-notes au Châtelet de Paris, & pardevant eux passa un contrat le 6. Mars 1661. par lequel il déclara qu'ayant depuis longtems formé le dessein d'employer en œuvres de piété, & de charité une somme considerable des grands biens qu'il avoit reçus de la divine bonté, & de la magnificence du Roi, & surtout de fonder à Paris un College & une Académie pour l'instruction des enfans des *Gentilshommes*, ou des principaux *Bourgeois* qui auroient pris naissance à Pignerol, son territoire, & aux valées y jointes; aux Provinces d'Alsace, & aux pays d'Allemagne contigus; en Flandres, en Artois, en Hainault, & en Luxembourg; en

Rouſſillon, en Conflans, & en Sardaigne, en ce qui en eſt réduit ſous l'obéiſſance du Roi par le Traité fait à Munſter, le 24. Octobre 1648. & par celui fait en l'Iſle appellée des Faiſans, le 7. Novembre 1659. afin de rendre ces Provinces Françoiſes par leur propre inclination, auſſi bien qu'elles le ſont maintenant par la domination de Sa Majeſté. A quoi le Cardinal Mazarin, par l'affection qu'il avoit conſervée pour le lieu de ſa naiſſance, voulut joindre les Italiens de l'Etat Eccléſiaſtique, pour les obliger de plus en plus à continuer leur zéle au ſervice de la France.

Ainſi le Cardinal par cet acte ou contrat, fonda un College & une Académie de quinze perſonnes tirées dudit College des Quatre Nations ci-deſſus, & veut *que des ſoixante Ecoliers qui doivent être entretenus, & inſtruits dans ledit College, il y en ait quinze de Pignerol, territoire, & vallées y jointes, & de l'Etat Eccléſiaſtique en Italie, préferant ceux de Pignerol, territoire, & vallées y jointes, à tous les autres, les Romains enſuite, & au défaut d'eux, ceux des autres Provinces de l'Etat Eccléſiaſtique en Italie;*

quinze du pays d'Alsace, & autres pays d'Allemagne contigus; vingt du pays de Flandres, Artois, Hainault, & Luxembourg; & dix du pays de Roussillon, Conflans, & Sardaigne.

Les quinze personnes pour l'Académie, seront tirées du College sans aucune distinction desdites Nations; & si le College n'en peut fournir un si grand nombre, le surplus, jusqu'audit nombre de quinze, sera pris des personnes d'icelles Nations, quoiqu'elles n'ayent point étudié audit College.

Les soixante Ecoliers du College, & les quinze personnes de l'Académie seront logés, nourris, & instruits gratuitement au moyen de la présente fondation.

Les Gentilshommes *seront toujours préferés* aux Bourgeois, *tant pour le College que pour l'Académie; & ceux qui auront le plus longtems étudié au College, préferés à ceux qui y auront moins étudié, pour être admis en l'Académie, pourvu que ceux qui auront le plus étudié, soient également propres pour l'Académie.*

Son Eminence se réserve le nom, & le titre de Fondateur dudit College & de l'Académie; & à son défaut, l'aîné de ceux qui porteront son nom & ses armes,

aura les mêmes droits avec toutes les prérogatives des Fondateurs.

Son Eminence, ou à ſon défaut l'aîné de ceux qui porteront ſon nom, & ſes armes, aura la nomination des ſoixante Ecoliers du College, & des quinze de l'Académie, ſans néanmoins qu'il puiſſe être nommé aucune autre perſonne que des Nations, & qualités ci-deſſus, & aux conditions ci-devant énoncées. Il aura pareillement la nomination de l'Ecuyer de l'Académie.

Mondit Seigneur le Cardinal Duc, ſupplie très-humblement Sa Majeſté que la préſente fondation ſoit en ſa protection perpétuelle, & des Rois ſes ſucceſſeurs.

Son Eminence prie auſſi Meſſieurs les Gens du Roi du Parlement, de veiller à la conſervation de la préſente fondation, tant pour le College & la Bibliotheque, que pour l'Académie; de les viſiter quand il leur plaira, & de s'en faire repréſenter les Reglemens & les comptes : ce qu'ils pourront faire à toujours, conjointement ou ſéparément.

Son Eminence prie encore Meſſieurs de la Maiſon & Société de Sor-

bonne, que les douze plus anciens Docteurs de ladite Maiſon & Société, qui y ſeront actuellement demeurans, & non d'autres, ayent la direction générale dudit College & de la Bibliotheque, & que ces douze nomment incontinent après que l'établiſſement en ſera fait, quatre Docteurs tels qu'il leur plaira, de ladite Maiſon & Société de Sorbonne, pour être les Inſpecteurs dudit College & de la Bibliotheque; deſquels quatre Inſpecteurs, il y en aura deux qui n'en feront la fonction que pendant deux années après l'établiſſement; & que de deux ans en deux ans, il y en aura deux nommés au lieu des deux qui en devront ſortir, en ſorte que deſdits quatre Inſpecteurs, il y en ait toujours deux anciens & deux nouveaux.

Si aucuns des Inſpecteurs décedoient durant le tems de leurs fonctions, les Nominateurs en pourront nommer d'autres pour achever le tems de la fonction du décédé; & ſont priés de ce faire inceſſament, afin que ces places ſoient toujours remplies.

Mondit Seigneur le Cardinal Duc, prie que ledit College ſoit du Corps de l'Univerſité, pour en faire un

membre, & jouir des mêmes privileges & avantages en commun, outre ceux qu'il plaira à Sa Majesté de lui attribuer en particulier, & que l'Académie ait les mêmes droits que les autres Académies.

L'établissement dudit College auquel la Bibliotheque est jointe, & de l'Académie, sera fait sous le bon plaisir du Roi en la Ville, Cité, ou Université, ou aux faubourgs de Paris, en même ou divers lieux; le tout selon que les Exécuteurs de la présente Fondation ci-après nommés le trouveront plus à propos.

Le College sera composé d'un grand-Maître, qui sera Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne, & qui aura la supériorité, intendance & direction sur tous les autres Officiers du College, & de la Bibliotheque, & sur tous les Ecoliers: d'un Procureur commun, qui sera Docteur ou Bachelier de ladite Maison & Société de Sorbonne, selon qu'il plaira aux Nominateurs: de quatre Principaux, & de quatre sous-Principaux.

Le Grand-Maître en cas d'absence, maladie ou légitime empêchement, pourra commettre telle personne que

bon lui ſemblera, pour avoir en ſon lieu pareille ſupériorité, intendance & direction.

Le Procureur commun fera les receptes & dépenſes dudit College, ſans toutefois qu'il puiſſe faire aucune dépenſe extraordinaire, que de l'ordre par écrit du grand-Maître, dont l'ordre ſuffira juſqu'à la ſomme de cent livres; & en cas de plus grande dépenſe extraordinaire, ſera pris l'ordre par écrit, tant du grand-Maître que des quatre Inſpecteurs de la Maiſon de Sorbonne.

Le Principal, & le ſous-Principal de Pignerol, territoire, & vallées y jointes, & des Italiens de l'Etat Eccléſiaſtique, ſeront de l'Ordre des Religieux Théatins, & choiſis par les Vocaux de la Maiſon de ſainte Anne la Royale, de la fondation de ſon Eminence: & en cas qu'ils ſoient refuſans de nommer, ou qu'il n'y ait pas nombre ſuffiſant de Religieux dudit Ordre, ſoit de ladite Maiſon ou d'autres, les Nominateurs de la Société & Maiſon de Sorbonne pourront auſſi nommer le Principal, & le ſous-Principal, ou l'un d'eux pour ladite Nation, ainſi que des autres.

Les Principaux des autres Nations ſeront Bacheliers de la Maiſon de Sorbonne, & les ſous-Principaux tels qu'il plaira aux Nominateurs, pourvû qu'ils ſoient du nombre des Suppôts de l'Univerſité de Paris : les uns & les autres nommés par les douze Anciens de la Maiſon & Societé de Sorbonne, comme il eſt dit ci-deſſus.

Plus il y aura audit College huit Claſſes, & autant de Régens : ſçavoir ſix d'Humanités, & deux de Philoſophie ; tous leſquels Régens ſeront Bacheliers en Théologie, & nommés par le grand-Maître.

Il y aura un Chapelain auſſi nommé par le grand-Maître, de telle qualité qu'il lui plaira.

Les Serviteurs communs dudit College ſeront auſſi nommés par le grand-Maître, & le Principal de chacune Nation nommera les ſerviteurs particuliers pour le ſervice de ſa Nation.

Ne ſera fait aucune diſtinction des Nations pour tous les Officiers ci-deſſus, tant commis que particuliers.

Les Nominateurs de la Maiſon & Societé de Sorbonne, les grand-Maîtres, & les Principaux ſont priés de n'avoir aucunes conſiderations que de

nommer les plus capables, eû égard à la fonction à laquelle ceux qui ſeront nommés devront être employés, & de prendre garde que les purs ſentimens de la Religion, & la probité des mœurs ſoient joints à la ſuffiſance.

Les Ecoliers de chacune Nation ſeront régis & gouvernés par les Principaux, & ſous-Principaux établis pour leurs Nations : chacun ſous-Principal ſoumis à ſon Principal ; & les Principaux même des Religieux de l'Ordre des Théatins, ſoumis au grand-Maître.

Les Officiers d'une Nation ſeront indépendans des autres, & tous ſoumis à la ſuperiorité, intendance & direction du grand-Maître, comme dit eſt.

Le grand-Maître ſera ſoumis aux quatre Inſpecteurs, & ceux-ci aux douze plus anciens Docteurs de la Maiſon & Societé de Sorbonne y demeurans.

Les comptes du College ſeront rendus par le Procureur commun d'icelui, en la préſence du grand-Maître, & des quatre Principaux pardevant les quatre Inſpecteurs, qui pourront viſiter le College & la Bibliothe-

que quand bon leur ſemblera.

A l'égard de la Bibliotheque, il y aura un Bibliothécaire qui ſera auſſi nommé par les douze anciens Docteurs de la Maiſon & Societé de Sorbonne y demeurans, un ſous-Bibliothéquaire, & deux Serviteurs de la Bibliotheque, leſquels ſous-Bibliothéquaire, & Serviteurs ſeront choiſis par le Bibliothéquaire, qui en demeurera reſponſable.

Le Bibliothéquaire ſera tenu de ſe charger des Livres de la Bibliotheque, dont il fera inventaire ou recollement de celui qui en aura été fait, dequoi il donnera trois copies ſignées de lui, l'une entre les mains de Meſſieurs les Gens du Roi du Parlement, une autre qui ſera miſe en la Bibliotheque de la Maiſon & Societé de Sorbonne, & une autre entre les mains du grand-Maître du College.

Sera fait pareillement un inventaire ou mémoire des Manuſcripts Grecs & Latins que mondit Seigneur le Cardinal Duc donne audit College avec ſa Bibliotheque des Livres imprimés.

Sera auſſi fait un mémoire des tablettes, tables, armoires, bancs, & ſiéges

ſiéges, ſervans à ladite Bibliotheque, que ſon Eminence donne encore par ces Préſentes.

Veut ſon Eminence que ladite Bibliotheque ſoit ouverte à tous les Gens de Lettres deux fois par chacune ſemaine, à tel jour qu'il ſera aviſé par les quatre Inſpecteurs, & par le grand-Maître dudit College.

Il y aura à l'Académie un Ecuyer, un Créat, un Maître à danſer, un Maître tant à faire des armes qu'à voltiger, un Maître de Mathématique & les ſerviteurs néceſſaires.

L'Ecuyer ſera nommé par ſon Eminence, ou par l'aîné de ceux qui porteront ſon nom & ſes armes, & les autres Officiers nommés par l'Ecuyer.

Les quatre Inſpecteurs & le grand-Maître pourront faire les Reglemens pour la police particuliere du College & de la Bibliotheque, & l'Ecuyer ceux de la police particuliere de l'Académie.

Quant aux Reglemens généraux, ils ſeront faits par ſon Eminence, ou par l'aîné de ceux qui porteront ſon nom & ſes armes, à la charge d'être vûs, ſçavoir pour le College & la Bibliotheque, par les douze anciens

Docteurs de la Maiſon & Société de Sorbonne y demeurans, & ceux de l'Académie, par deux Ecuyers des Académies du Roi.

Les Reglemens tant généraux que particuliers, pourront être changés ſuivant les occurrences, par les perſonnes & ſelon les formes ci-deſſus; mais à la charge qu'il ne ſera apporté aucun changement au deſſein principal de la préſente fondation, ni aux intentions de mondit Seigneur Cardinal Duc.

Mondit Seigneur ſupplie très-humblement Sa Majeſté d'agréer, & autoriſer la préſente fondation avec toutes ſes circonſtances & dépendances, & d'en accorder toutes Lettres néceſſaires, avec les droits, exemptions & privileges qu'il lui plaira, & que les Lettres en ſoient verifiées & regiſtrées au Parlement de Paris, aux autres Compagnies Souveraines, & par tout ailleurs où beſoin ſera.

Pour faire l'achat des places néceſſaires à l'établiſſement dudit College, de la Bibliotheque, & de l'Académie, payement des droits d'amortiſſement & indemnité, bâtimens, emmeublemens, ornemens, linge d'Egliſe,

Chevaux pour l'Académie, uſtanciles & toutes autres dépenſes, & pour les ſubſiſtances dudit College & de l'Académie, même pour l'achat de quelques livres pendant l'année, afin d'être ajoûtés à la Bibliotheque; mondit Seigneur Cardinal Duc veut que ſur les plus clairs de ſes deniers comptans de ſes œconomies & épargnes, dont il eſt ci-devant fait mention, & de ſes autres effets, il ſoit pris deux millions de livres, & icelle ſomme miſe entre les mains des ſieurs Exécuteurs de la préſente fondation, par les ordres deſquels ſeront faits les achats, bâtimens, & autres dépenſes; ſelon qu'ils jugeront le tout plus à propos, & conformement aux intentions que ſon Eminence leur a déclarées.

Que tout ce qui reſtera de ladite ſomme des deux millions de livres, après le payement des places, bâtimens, & autres choſes néceſſaires pour l'entier établiſſement, ſera mis en fonds d'heritages, ou rentes par les mains deſdits ſieurs Exécuteurs, pour ſubvenir à la ſubſiſtance, réparations & entretenemens dudit College, de la Bibliotheque & de l'Académie.

Plus mondit Seigneur le Cardinal Duc donne audit College, Bibliotheque & Académie quarante-cinq mille livres de rente à lui appartenant ſur l'Hôtel de Ville de Paris, de la nature qu'elles ſont, dont il ne ſe paye à préſent que quinze mille livres effectifs par chacun an, ſans autres garantie deſdites rentes, ſinon qu'elles lui appartiennent.

Et d'autant que ce que deſſus ne pourra ſatisfaire à l'entier établiſſement, & à la ſubſiſtance de la préſente fondation, mondit Seigneur le Cardinal Duc ſupplie très-humblement Sa Majeſté que le revenu temporel de l'Abbaye de Saint Michel en l'Herm, dont ſon Eminence eſt à preſent Titulaire, en quoi que ledit revenu puiſſe conſiſter, ſoit uni audit College, Bibliotheque & Académie, & que même le titre de ladite Abbaye ſoit ſupprimé, y ayant aſſez de conſiderations particulieres pour ladite union & ſuppreſſion; en reſervant une ſomme telle qu'il ſera ordonné par Sa Majeſté, pour l'entretenement des bâtimens, & pour le nombre des Prêtres Séculiers que Sa Majeſté jugera néceſſaire pour y faire le Service

Divin, & ſubvenir aux frais dudit Service : ſuppliant très-humblement Sa Majeſté que les Prêtres Séculiers y ſoient commis par les quatre Inſpecteurs dudit College, & que leſdits Prêtres ſoient revocables à volonté.

Et ſi tout ce que deſſus n'étoit point encore trouvé ſuffiſant par les ſieurs Exécuteurs de ladite fondation, mondit Seigneur le Cardinal Duc ſupplie encore très-humblement Sa Majeſté d'y joindre & unir quelque autre Bénéfice, avec pareille ſuppreſſion de titre, ou autres conditions, afin que ladite fondation que ſon Eminence a eſtimé utile & avantageuſe à la Religion & au Royaume, puiſſe ſubſiſter à jamais.

Et pour Exécuteurs de la préſente fondation, juſqu'à l'actuel établiſſement du College, de la Bibliotheque & de l'Académie, mondit Seigneur le Cardinal Duc nomme Meſſire *Guillaume de Lamoignon*, Chevalier, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, premier Préſident au Parlement : Meſſire *Nicolas Fouquet*, auſſi Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Procureur Général de ſa Majeſté, & Surintendant des Finances de France :

Meſſire *Michel le Tellier* Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Secretaire d'Etat & des Commandemens de Sa Majeſté : Meſſire *Zongo Ondedei*, Evêque de Frejus : & Meſſire *Jean-Baptiſte Colbert*, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Intendant des Maiſons & Affaires de ſon Eminence, auſquels ſieurs Exécuteurs & à chacun d'eux, les uns en l'abſence des autres, mondit Seigneur le Cardinal Duc donne pouvoir de faire & agir tout ce qui ſera néceſſaire pour l'entiere exécution de la préſente fondation, tant pour l'achat des places, que pour les bâtimens communs & particuliers, Egliſe, & toutes les choſes en dépendantes, en la forme & maniere, & en tel lieu que leſdits ſieurs Exécuteurs aviſeront, & pour les nourritures, retributions, appointemens, gages, ſalaires des Officiers du College, de la Bibliotheque & de l'Académie, & d'en faire le partage entre leſdits Officiers, ainſi que leſdits ſieurs Exécuteurs verront bon être.

En cas de décès d'aucun deſdits ſieurs Exécuteurs, les ſurvivans en nommeront d'autres en la place des décedés, en telle ſorte que le nombre en

soit toujours complet, jusqu'à ce que la présente fondation soit actuellement & entierement exécutée.

Ce qui a été ainsi dicté & nommé par mondit Seigneur le Cardinal Duc, ausdits Notaires soussignés, & par l'un d'eux, l'autre présent, relu à son Eminence, qui a déclaré que telle est sa volonté, pour valoir par forme de disposition testamentaire à cause de mort ou autrement, en la meilleure forme que faire se peut; & que s'il manque quelque chose pour l'exécution & interprétation de sa volonté, il s'en remet entierement aux ordres qui seront donnés par lesdits sieurs Exécuteurs de la présente fondation, lesquels il veut être suivis entierement, & en toutes choses, sans aucune réserve, tout ainsi que si son Eminence l'avoit elle-même ordonné. Ce fut fait, dicté, nommé, & releu, comme dessus, audit Château de Vincennes, en l'appartement de son Eminence, l'an M. DC. LXI. le VI. jour de Mars avant midi. Et a signé. *Signé* le Vasseur & le Fouin.

Cette fondation étant la plus grande, & la plus magnifique qu'un particulier puisse faire, j'ai jugé à propos

d'en rapporter ici tout au long l'acte qui en eſt la piéce fondamentale. Ceux qu'il pourroit ennuyer, n'ont qu'à le paſſer ſans le lire, & ceux qui aiment les détails, & à être inſtruits à fond, me ſçauront gré de l'avoir tranſcrite ici.

Ce Contrat de fondation fut confirmé, loué, & approuvé par Lettres Patentes du Roi, données à Saint Germain en Laye, au mois de Juin 1665. dans leſquelles pour donner des marques de la ſatisfaction que le Roi avoit de cet établiſſement, Sa Majeſté veut que cette fondation ſoit *cenſée & reputée Royale*, & jouiſſe des mêmes avantages, privileges & prérogatives que ſi elle avoit été faite & inſtituée par Sa Majeſté.

Ces Lettres Patentes furent regiſtrées au Parlement le 14. d'Août 1665. à la charge que nul Principal ne pourra être reçu qu'il ne ſoit né dans les Terres dudit Seigneur Roi, ou qu'il n'ait obtenu Lettres de naturalité bien & dûement vérifiées; & outre que les Lettres d'œconomat du 20. May 1662. vérifiées en ladite Cour le 23. May enſuivant, ſeront exécutées ſelon leur forme, & teneur, en attendant que ſur les con-

sentemens portés par le contrat du 18. Août 1664. Les Bulles d'union audit College de l'Abbaye de Saint Michel en l'Herm ayent été obtenues, avec Lettres Patentes du Roi pour les autoriser.

Elles furent regiſtrées en la Chambre des Comptes, enſemble ledit contrat de fondation y mentionné, à la charge que nul Principal & Régent ne pourra être reçu qu'il ne ſoit naturel François, ou qu'il n'ait obtenu des Lettres de naturalité dûement vérifiées par la Chambre le 7. d'Avril 1688.

Le lendemain huitiéme jour d'Avril de la même année, elles furent auſſi regiſtrées en la Cour des Aydes, à la même charge que celle que la Chambre des Comptes avoit appoſée à l'enregiſtrement deſdites Lettres.

Le College ayant été bâti, & étant en tel état qu'on y pouvoit faire l'ouverture des Claſſes, & commencer l'exercice des Lettres auquel il étoit deſtiné, les Exécuteurs de cette fondation, préſenterent une Requête à l'Univerſité de Paris le 22. d'Octobre 1674. pour l'agrégation du College

Mazarin à l'Université, & le faire jouir des mêmes privileges, droits, & avantages dont jouissent les autres Colleges.

L'Université après une Assemblée générale tenue aux Mathurins, & après avoir oui les Doyens, & les Procureurs des quatre Facultés, consentit à l'agrégation du College Mazarin à son Corps, moyennant les conditions suivantes: Premierement, qu'il sera soumis, ainsi que les autres Colleges de ladite Université, aux Loix, Coutumes, & Statuts de ladite Université; secondement qu'on n'y enseignera que les Arts qui sont nommés dans le titre de fondation, & qu'on ne pourra y enseigner ni la Théologie, ni le Droit, ni la Medecine; troisiémement, qu'il n'y aura point d'Académie pour les exercices du corps, unie audit College, comme le Cardinal Fondateur l'avoit ordonné; quatriémement, qu'aucun *Théatin*, ni même aucun Régulier ne pourra jamais être grand-Maître de ce College; cinquiémement, qu'on n'y recevra personne ayant Charge dans ledit College, qui ne soit du corps de l'Université de Paris.

Le Roi Louis XIV. donna enſuite la derniere main à cette fondation, par ſes Lettres Patentes données à Verſailles au mois de Mars de l'an 1688. leſquelles contiennent quarante articles qui confirment, ou corrigent ceux de la fondation. Par l'article II. de ces Lettres Patentes, le Roi veut que la nomination des Ecoliers appartienne à l'aîné mâle de la Maiſon de Mazarin, en qualité de Fondateur; & au défaut de mâle, ou s'il ne rempliſſoit point les places de perſonnes capables, quatre mois après qu'il ſera averti de la vacance par le grand-Maître, ladite nomination, & entiere proviſion ſera dévolue au Roi de plein droit. Le IIIe. porte que les Nobles ſeront préferés pour la nomination à ceux qui ne le ſeront pas, mais qu'il n'y aura entre eux aucune diſtinction dans le College, quand ils y auront été reçus. Par le Ve. il eſt dit que nul ne ſera pourvu deſdites places, s'il n'eſt au moins âgé de dix ans accomplis; & que nul n'y ſera reçu après avoir atteint l'âge de quinze. Dans le VIIe. il eſt dit que s'il ne ſe trouvoit pas le nombre ſuffiſant d'Ecoliers deſdites Provinces, en ce cas

le Roi en choisira d'autres lieux de son Royaume, si l'aîné de la Maison de Mazarin n'a pas nommé aux places vacantes dans les quatre mois d'après la vacance desdites places. Dans le VIIIe. il est dit que tous lesdits Ecoliers seront instruits, logés, nourris, & meublés gratuitement, tant en santé que maladie, pendant le cours ordinaire des Classes; & qu'il leur sera donné à chacun la somme de *cent livres* tous les ans, pour les habits & linges de leurs personnes. Le IXe. ordonne qu'il y ait pour le gouvernement du College un grand-Maître qui sera aussi Principal, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, un Procureur Docteur ou Bachelier de ladite Maison, un sous-Principal, quatre sous-Maîtres & un Chapelain. Le XIIe. déroge à l'article de la fondation qui portoit que le Principal, & les sous-Principaux de la nation Italienne seroient Théatins. Par le XVe. il est dit qu'il y aura neuf Classes dans ce College, six d'Humanités, deux de Philosophie, & une de Mathématique; mais qu'il y aura deux Régens de Rhétorique, dont l'un enseignera le matin, & l'autre l'après-

dînée, ainſi qu'il ſera reglé par le grand-Maître. Par le XXI. & le XXIIe. il eſt dit que le Bibliothécaire ſera nommé par la Maiſon & Société de Sorbonne, & choiſi autant qu'il ſe pourra du nombre des Docteurs de la Maiſon; qu'il aura la nomination d'un ſous Bibliothécaire, & de deux ſerviteurs qui n'auront d'autre ſoin que celui de la Bibliotheque, leſquels il pourra deſtituer, lorſqu'il le jugera à propos. Par le XXIVe. la Bibliotheque doit être ouverte au Public deux jours de la ſemaine, le Lundi, & le Jeudi, depuis huit heures du matin, juſqu'à dix heures & demie, & depuis deux heures après midi juſques à quatre en hyver, & juſques à cinq en Eſté. XXVIIIe. le grand-Maître, le Procureur, & le Bibliothécaire ſeront perpétuels, & leur nomination appartiendra à la Maiſon & Société de Sorbonne. XXIXe. Cette même Maiſon & Société aura la direction générale de tout le College, à l'effet de quoi elle nommera quatre Docteurs qui auront la qualité d'Inſpecteurs du College, & qui en feront pendant quatre ans ſeulement les fonctions, s'il n'eſt jugé à propos de les conti-

nuer. XXXe. Le grand-Maître aura la ſuperiorité, & la préſéance ſur tous les Officiers du College, & après lui le Procureur, ſi ce n'eſt que le Bibliothécaire étant Docteur, ſoit plus ancien que le Procureur, auquel cas le Bibliothécaire aura ſeulement la préſéance. XXXIe. Les Inſpecteurs viſiteront le plus ſouvent qu'ils pourront le College, y décideront avec le grand-Maître toutes les affaires qui regarderont la diſcipline, recevront les plaintes, entendront les comptes du Procureur, & tiendront la main à l'exécution de la fondation. XXXIIIe. Les Reglemens qui ſeront jugés néceſſaires dans la ſuite des tems, ſeront faits par l'aîné de la Maiſon de Mazarini, avec l'avis de la Maiſon de Sorbonne; mais ils ne pourront être exécutés, qu'ils ne ſoient confirmés par Lettres Patentes du Roi. Par le XXXIVe. article, le Roi enjoint à ſes Avocats, & Procureur Général de viſiter le plus ſouvent qu'ils pourront le College, ſoit ſéparément ou conjointement, & de tenir la main à l'exécution de la fondation, &c. ſans qu'ils puiſſent néanmoins commettre pour ladite viſite perſonne en leur place. Par le

XXXVIIIe. le Roi veut que ce College porte le nom de *Mazarini*, & qu'il jouisse de tous les droits qui appartiennent aux Maisons de fondation Royale, &c. Par le XXXIXe. le Roi déroge à tout ce qui pourroit être contraire au présent Reglement dans la fondation, & nommément à l'établissement d'une Académie pour apprendre les Exercices militaires, nonobstant ce qui est porté par ses Lettres Patentes du mois de Juin 1665. Ces Lettres Patentes furent registrées au Parlement le 23. Mars 1688. en la Chambre des Comptes le 7. d'Avril de la même année; & en la Cour des Aydes le lendemain 8. d'Avril.

Depuis ces Lettres Patentes, & l'établissement des Etudes dans ce College, on a fait deux changemens considérables dans la fondation.

1°. Les Ecoliers qui devoient être au nombre de soixante, ont été réduits à trente.

2°. Le Roi par sa Déclaration du 21. d'Avril 1724. registrée au Parlement le 10. May de la même année, ordonna qu'à l'avenir l'on recevroit dans le College Mazarin les enfans des Gentilshommes de *Bresse*, *Bugey*,

& Gex, au lieu & place de ceux de Pignerol, & vallées de ſes dépendances, qui ſont aujourd'hui ſous la domination du Duc de Savoye, Roi de Sardaigne : bien entendu néanmoins que les Gentilshommes qu'on voudra faire élever dans ledit College, ſeront nommés par le Duc Mazarin, ſuivant les conditions de la fondation dudit College.

Le College Mazarin eſt ſitué vis-à-vis le Louvre, la riviere de Seine entre deux. Le bâtiment en fut commencé ſur les deſſeins de *le Vau*, premier Architecte du Roi, & exécuté par Lambert & d'Orbay auſſi Architectes, après que ſur la fin de l'année 1662. on eut démoli pour cet effet la *Tour de Neſle*, qui étoit un reſte des anciens Hôtels & Séjour de Neſle. La façade extérieure de ce College forme un demi cercle dans le rond-point duquel eſt un corps d'architecture avancé, où eſt la principale porte de la Chapelle, & où quatre colonnes, & deux pilaſtres d'ordre Corinthien, forment un portique magnifique ; ce corps d'architecture eſt accompagné de deux aîles de bâtimens en portion de cercle, d'une ordon-

A. Lucas Sculp.

VUE DU COLLEGE MAZARIN.

nance moins élevée, décorées de pilaſtres Ioniques, & d'une baluſtrade ſur la corniche qui en cache le toit. C'eſt par ces deux aîles que le corps d'architecture du rond-point, ſe racorde avec les deux pavillons des extrémités qui ſont ornés de pilaſtres Corinthiens avec des vaſes ſur les entablemens, & ont la même élevation que ledit corps.

Pour entrer dans la Chapelle, il faut monter ſur un perron de ſept marches. Au-deſſus de la baye de la porte eſt une Inſcription en Lettres d'or gravée ſur une table de marbre noir, & enfermée dans une bordure: Cette Inſcription eſt conçue dans les termes les plus meſurés, & les plus conformes au culte que nous devons à Dieu.

D. O. M.

Sub invocatione Sancti Ludovici.

C'eſt-à-dire, *à Dieu très-bon, & très-grand, ſous l'invocation de Saint Louis.* On reconnoît aiſément l'Univerſité de Paris, à la juſteſſe, & à la préciſion qu'on remarque dans cette Inſcription. Des gens moins attachés

aux grands principes de la Religion, auroient mis :

Sancto Ludovico Sacrum.

Je veux bien croire que ce ſeroit ſans en prévoir les conſéquences, & ſans s'appercevoir que contre leurs intentions, ils jetteroient des principes d'erreur & d'idolâtrie dans l'eſprit de la plûpart des Chrêtiens. Les Temples & les Autels ne doivent être dédiés qu'à Dieu ſeul, cela ne ſouffre point de difficulté pour peu qu'on ſoit Théologien, ou qu'on ſache ſa Religion. C'eſt pourquoi, dit S. Auguſtin, nous n'élevons pas des Temples, ni des Autels, & nous n'offrons point des victimes, ni des ſacrifices aux Martyrs, parce que c'eſt le Dieu qu'ils adorent qui eſt nôtre Dieu, & non pas eux : *quoniam non ipſi, ſed Deus eorum nobis eſt Deus.* Il s'explique de même en pluſieurs autres endroits de ſes Ouvrages : les Temples, les Autels, & les Sacrifices, dit-il dans ſa Lettre 49e. & tout ce qui leur appartient, ne ſont dûs qu'au vrai Dieu : *Templum Sacerdotium, Sacrificium, & alia quæcumque ad hæc pertinentia, niſi uni vero Deo non deberi.* Il dit ailleurs que s'il

érigeoit un Temple de bois ou de pierres à quelque saint Ange, quoique très-excellent, il seroit anathématisé par la vérité de Jesus-Christ, & par l'Eglise de Dieu, d'autant qu'il rendroit à la créature un culte qui n'est dû qu'à Dieu seul : *quoniam creaturæ exhiberemus eam servitutem quæ uni tantum debetur Deo.*

Saint Prosper, S. Paulin, S. Gregoire de Nysse, S. Jean de Damas, &c. ont pensé sur ce sujet comme saint Augustin. *Agobard*, Archevêque de Lyon, qui vivoit dans le neuviéme siécle, dans le traité qu'il a fait sur les Images, Chapitre XI. assure d'après les Peres que je viens de citer, qu'il n'est permis de dédier des Temples qu'à Dieu seul ; sur quoi M. *Baluze* a fait une remarque qui nous fait connoître, ou qu'il n'étoit gueres bien instruit de sa Religion, ou qu'il n'y pensoit pas, lorsqu'il dit qu'Agobard auroit changé de sentiment, s'il eut vêcu de nôtre tems, où c'est un usage reçu de dédier les Eglises en l'honneur des Saints. *Sed opinor mutaturum fuisse sententiam, si hoc nostro seculo vixisset, quo receptum est Ecclesias dedicari in honore Sanctorum**. Si Agobard eut vêcu

* Baluze dans ses notes sur Agobard, *p.* 89.

de nôtre tems, il eut penſé ſur cet article comme il penſoit dans le neuviéme ſiécle, parce qu'il ſçavoit que ce n'eſt pas un point de diſcipline que l'Egliſe peut changer quand elle le juge à propos, mais un point eſſentiel de nôtre Religion, & auſſi immuable qu'elle-même.

Revenons à la Chapelle du College Mazarin :

Sur la friſe de ce frontiſpice eſt cette Inſcription.

JUL. MAZARIN. S. R. E. CARD.
BASILICAM GYMNAS. F. C. A.
M. DC. LXI.

Au milieu du fronton triangulaire eſt un Cadran ; & à côté, & au-deſſus ſont ſix groupes de figures qui furent poſés l'an 1677. les deux premiers de ces groupes repréſentent les quatre Evangeliſtes. Les figures de ſaint Jean & de ſaint Luc, avec leurs attributs, ſont de l'ouvrage de *Desjardins*, Sculpteur eſtimé, & que j'ai fait connoître plus particulierement à la fin de ma Deſcription de Verſailles. Les troiſiéme, & quatriéme ſont compoſés des figures des Peres de l'Egliſe

Grecque, qui ſont S. Baſile, S. Athanaſe, S. Jean Chriſoſtome, & S. Grégoire de Nazianze. Le cinquiéme & le ſixiéme groupes repréſentent les quatre Docteurs de l'Egliſe Latine, qui ſont Saint Jerôme, S. Auguſtin, S. Ambroiſe, & S. Grégoire le Grand.

Un Deſcripteur de Paris * a remarqué que le Dôme de cette Egliſe ou Chapelle, a une beauté ſinguliere dans ſa figure qui au dehors eſt ronde, & ovale en dedans, ce qui a été pratiqué avec beaucoup d'art, afin de ménager dans les épaiſſeurs, l'eſpace de quatre eſcaliers à vis pour monter non ſeulement à autant de tribunes qui ſont dans le grand ovale du milieu de l'Egliſe, mais encore pour monter ſur le comble de tout l'édifice.

* Le Maire.

Ce Dôme eſt décoré en dehors de pilaſtres & de bandes de plomb doré qui répondent à ces pilaſtres. Il eſt terminé par un campanille entouré d'une baluſtrade de fer, & ſurmonté d'un globe doré qui porte une Croix. Les proportions de ce Dôme ſont ſi belles, que la plûpart des Architectes à commencer par feu M. Blondel, le regardent comme un chef-d'œuvre de l'art.

Les dedans de l'Egliſe ſont décorés de pilaſtres Corinthiens, & de pilaſtres d'ordre Compoſite. Les figures de femmes en bas-relief qui ſont placées dans les angles au-deſſus des arcades, repréſentent les huit Béatitudes, & ſont de l'ouvrage de Desjardins, de même que les douze Apôtres en médailles, les têtes de Cherubins, & pluſieurs autres ornemens de ſculpture qui ſont au-deſſus des tribunes.

Le Sanctuaire eſt ſous la coupole du Dôme, & aux deux côtés de cet ovale, il y a deux Chapelles ouvertes par deux grandes arcades. Aux côtés de ces Chapelles ſont des places deſtinées pour recevoir les tombeaux de ceux du nom de Mazarin.

Dans la friſe qui regne ſous le Dôme, on lit cette Inſcription en lettres d'or :

Sedebit ſub umbraculo ejus in medio Nationum.

Ezech. chap. 31. v. 17.

Sur les quatre portes feintes qui ſont entre les pilaſtres qui ſemblent ſoûtenir le Dôme, ſont autant d'Inſcriptions. Les voici :

Præcedebat ſapientiam omnium Orientalium.

3. Lib. Reg. cap. 4.

Cor ejus adverſum Regem Auſtri.

David XI.

Ab Oriente paret uſque in Occidentem.

Math. cap. 24.

Extendet manum ſuam ſuper Aquilonem.

Sap. II.

Les Armoiries qu'on voit ſculptées ſur les clefs des voutes ſont celles des quatre Provinces limitrophes en faveur deſquelles cette fondation a été faite.

Le tableau du grand-Autel repréſente *la Circonciſion* de Jeſus-Chriſt, & eſt d'*Alexandre Veroneſe*. Ceux des Autels des Chapelles ont été peints en Italie, mais on n'en connoît point les Auteurs.

Les petits tableaux qui ſont dans des bordures rondes, ont été peints par feu *Jouvenet*, un de nos plus habiles Peintres.

Le Cardinal Mazarin étant mort au Château de Vincennes le 9. de

Mars de l'an 1661. Son corps fut mis en dépôt dans la Chapelle de ce Château, & y demeura juſqu'au 6. de Septembre 1684. qu'il fut tranſporté dans la Chapelle de ce College, où on lui a fait élever un ſuperbe Mauſolée de marbre, ſculpté par *Coyzevox*. Le Cardinal Mazarin y eſt repréſenté en marbte blanc, à genoux ſur un tombeau de marbre noir. Aux faces de ce tombeau ſont des Vertus en bronze, de grandeur naturelle, aſſiſes dans des attitudes très-nobles, & très-convenables. On eſtime ſur tout la figure du Cardinal, & ſa draperie.

Sous l'arc qui eſt derriere ce tombeau, eſt l'Epitaphe que voici:

D. O. M.

ET PERENNI MEMORIÆ

JULII *Ducis* MAZARINI
S. R. Eccleſiæ Cardinalis.

Italiæ ad Cazale, Germaniæ ad Monaſterium, totius denique orbis Chriſtiani ad montes Pyreneos pacatoris.

Qui cùm res Gallicas
LUDOVICO MAGNO
adhuc impubere feliciſſimè administraſſet, atque

A. Aveline Sc.

TOMBEAU DU CARDINAL MAZARIN.

atque illum jam adultum,
& Regni curas capessentem, fide, consilio,
ac indefesso labore juvasset,
depressis undique Franciæ hostibus,
ipsisque famæ suæ æmulis,
virtutum splendore, beneficiis,
clementia devictis ac devinctis,
placidè & piè obiit,
anno R. S. M. DC. LXI. *ætat.* LIX.
Templum hoc, & Gymnasium
ad educationem Nobilium,
adolescentium ex IV. Provinciis
Imperio Gallico recens additis
oriundorum, extrui testamento jussit,
& magnificè dotavit.

Avant de quitter cette Chapelle, je ne dois pas oublier de remarquer que le pavé est à compartimens de marbre blanc, noir, & jaspé, avec des étoiles qui sont des piéces honorables de l'Ecu des armes du Cardinal Fondateur.

Le College consiste en trois cours de differentes grandeurs sur lesquelles regnent plusieurs grands corps de bâtimens. La premiere de ces cours est entierement entourée de bâtimens où sont deux beaux portiques ornés de pilastres d'ordre Corinthien.

Par l'un de ces portiques l'on entre dans la Chapelle ; & par l'autre on va au grand eſcalier qui conduit aux principaux appartemens, & à la Bibliotheque.

La ſeconde cour eſt non ſeulement plus grande que la premiere, mais eſt même une des plus grandes qu'il y ait à Paris ; mais elle n'a des bâtimens que de deux côtés ſeulement. C'eſt au rez de chauſſée de ces bâtimens que ſont les claſſes. Les appartemens du premier & du ſecond étage ſont occupés par les principaux Officiers du College, par les Profeſſeurs, par les Bourſiers, par les ſous-Maîtres, &c. Les Regens ou Profeſſeurs, ſont toujours choiſis parmi tout ce qu'il y a de plus habile dans les belles Lettres, & dans les Sciences. Nous y avons vu de nos jours un Profeſſeur de Mathematique d'une grande réputation. C'étoit *Pierre Varignon*, Prêtre, Profeſſeur Royal en Philoſophie *Grecque & Latine*, Penſionnaire de l'Académie des Sciences, Membre de la Societé Royale de Londres, & de l'Académie de Berlin. Il mourut dans ce College le 3. Décembre 1722. & fut inhumé dans la Chapelle.

La troiſiéme cour eſt la plus petite, & c'eſt la cour des cuiſines, des offices, &c.

Je n'ai parlé qu'en paſſant de la Bibliotheque de ce College, mais comme elle eſt nombreuſe & qu'elle eſt publique deux jours de la ſemaine, elle mérite que nous entrions dans un petit détail hiſtorique à ſon ſujet.

Le Cardinal Mazarin a eu ſucceſſivement deux Bibliotheques, & l'une & l'autre avoient été formées par *Gabriel Naudé*, l'homme de ſon tems qui ſe connoiſſoit le mieux en livres. Il parloit de la premiere comme de tout ce qu'il y avoit de plus curieux en Europe, en fait de livres. Elle étoit compoſée de quarante mille volumes, & fut vendue & diſſipée en 1652. par Arrêt du Parlement de Paris. Celle qu'on y voit à préſent eſt compoſée d'un pareil nombre de volumes, ou à peu près, & fut auſſi amaſſée par *Naudé*, & par *la Poterie*, qui de ſous-Bibliothéquaire en devint Bibliothéquaire après la mort de Naudé, arrivée le 30. Juillet 1653. On commença à former cette nouvelle Bibliotheque, en achetant un grand nombre de livres des débris de

la premiere, qui avoient été achetés par des libraires & par des particuliers qui voulurent bien s'en défaire. Le *Sindic des Libraires*, dit Gui Patin, *s'y étoit employé tout de bon.* On acheta ensuite celle de feu M. *Descordes*, pour le prix de dix-neuf ou vingt mille livres. Après la mort de *Naudé*, le Cardinal fit acheter sa Bibliotheque dont il donna vingt mille livres. Le même Gui Patin, dit *qu'elle étoit très-pleine de petits livres, bons, rares, & curieux, qui ne se pourroient qu'avec grande peine retrouver ni rencontrer ailleurs.* On y voit donc tous ces livres, & un grand nombre d'autres qu'on a achetés depuis. Il y avoit aussi beaucoup de manuscrits, mais après la mort du Cardinal, M. Colbert les fit transporter dans la Bibliotheque du Roi, ainsi il n'y en a plus dans celle de ce College.

Gui-Paul-Jules Mazarin, Duc de Mazarin, Pair de France, étant mort le 30. de Janvier 1738. sans laisser de posterité masculine, la nomination des Ecoliers qui doivent remplir ces places, ou bourses, est dévolue au Roi, conformément à l'article deuxiéme des Lettres Patentes du Roi

Louis XIV. données à Verſailles au mois de Mars de l'an 1688. Cependant le Roi ſuivant ſon inclination bien-faiſante, a bien voulu ceder ſon droit de nomination à Philippe-Jules-François Mancini, Duc de Nivernois & de Donziois, Pair de France, & petit neveu du Cardinal Mazarin, quoiqu'il ne ſoit pas du nom de Mazarin.

Auprès de ce College, mais en remontant vers le Pont neuf, on remarque :

L'HOTEL DE CONTI.

Sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui cet Hôtel, étoit autrefois *l'Hôtel de Nevers*, appartenant à une branche de la Maiſon de Gonzague diſtinguée des autres par le ſurnom de *Nevers*. Cette branche s'étant éteinte en France, M. *de Guenegaud* Secretaire d'Etat, acheta cet Hôtel, & comme il aimoit les beaux Arts, qu'il s'y connoiſſoit, & qu'il étoit aſſez riche pour ſatisfaire ſon goût, il mit *François Manſart* à même de faire quelque choſe de beau. Celui-ci fit tout ce qui dependit de lui pour

l'embellir, & le rendre commode. Il fit cette belle porte qui prévient si avantageusement les spectateurs. Elle est dans l'enfoncement d'une voussure, en maniere de grande niche, enrichie de refans ; & la Baye est décorée d'un chambranle, & couronnée d'un entablement Dorique, soûtenu par deux consoles ; le tout d'une grande apparence, & d'un grand goût.

Le plafond du salon qui conduit au jardin, a été peint par *Jouvenet*, & le jardin regne sur la rue *Guenegaud*, ainsi nommée parce que le Ministre de ce nom la fit ouvrir, & fit bâtir la plûpart des maisons que nous y voyons.

Au fond du cul-de-sac qui est a côté de cet Hôtel, on trouve une grande & belle Maison qui est cachée par ledit Hôtel duquel elle dépend, & qui mériteroit d'être mieux en vue, car le bâtiment en en est très-bien entendu, aussi est-il de *François Mansart*.

* Paris ancien & nouveau. *Tome III. p.* 242.

Le Maire nous apprend* que ces deux Hôtels ainsi appropriés & embellis, furent échangés par M. de Guenegaud même, avec *Anne-Marie-Martinozzi*, Princesse de Conti ;

qui lui donna ſa belle maiſon du Bouchet, & l'Hôtel de Conti, ſitué ſur le Quay Malaqueſt, & qui après avoir changé deux ou trois fois de Maîtres, eſt revenu depuis quelques années à une Princeſſe de la Maiſon de Bourbon, & de la branche de Conti, ainſi que je le dirai inceſſament.

Anne-Marie Martinozzi, Princeſſe de Conti, étant en poſſeſſion des deux Hôtels qu'elle avoit acquis de M. de Guenegaud en donna un à chacun des deux Princes ſes fils. *Louis Armand de Bourbon*, Prince de Conti, eut le grand Hôtel, & l'a occupé juſqu'à ſa mort, arrivée le 9. de Novembre 1685. mais étant mort ſans enfans, François-Louis de Bourbon, *Prince de la Roche-ſur-Yon*, ſon frere puiſné, & qui juſqu'alors avoit occupé le petit Hôtel de Conti, ſuccéda au nom & aux biens de ſon frere aîné, & ſe trouva propriétaire de ces deux Hôtels dont le Prince ſon petit-fils, jouit actuellement.

Il me ſouvient d'avoir vu couler du mur de l'Hôtel de Conti, du côté de la Riviere, une fontaine publique qui eſt tarie il y a trente-cinq ou qua-

rante ans. Elle étoit dans l'endroit ou étale aujourd'hui un petit Libraire. Cette fontaine n'avoit ni ornemens, ni Inſcription, quoique ce fut pour elle que *Santeul* eut fait celle-ci.

Sequanides flebant imo ſub gurgite Nymphæ,
Cum premerent denſæ pigra fluenta rates:
Ingentem luparam nec jam aſpectare poteſtas,
Tarpeii cedat cui domus alta Jovis.
Huc alacres, Rex ipſe vocat, ſuccedite Nymphæ,
Hinc lupara adverſo littore tota patet.

Le grand Corneille a traduit ainſi cette Inſcription :

C'eſt trop gemir, Nymphes de Seine,
Sous le poids des bateaux qui cachent vôtre lit,
Et qui ne vous laiſſent entrevoir qu'avec peine
Ce chef-d'œuvre étonnant, dont Paris s'embellit :

Dont la France s'enorgueillit.
Par une route aiſée, auſſi bien qu'im-
prevuë,
Plus haut que le rivage un Roi vous fait
monter;
Qu'avez-vous plus à ſouhaiter?
Nymphes, ouvrés les yeux, tout le
Louvre eſt en vuë.

La rue des petits Auguſtins a été d'abord appellée la rue *de la petite Seine*. On y remarque le Couvent des Religieux dont elle porte le nom, lequel mérite à pluſieurs égards une deſcription particuliere.

LE COUVENT DES PETITS AUGUSTINS, *ou* DE LA REINE MARGUERITE.

Cette Maiſon a été fondée, ou pour parler plus juſte, établie par *Marguerite de France*, premiere femme du Roi Henry IV. pour des Auguſtins Déchauſſés, par contrat du 26. de Septembre de l'an 1609. ainſi que je l'ai dit ci-deſſus, en parlant du Couvent que ces Peres ont en cette Ville, auprès de la Place des Victoires. Par ce contrat, cette Princeſſe donna, ceda, quitta, tranſporta deſ-

lors & à toujours, par donation entre vifs, & irrevocable aux P. P. Mathieu de ſainte Françoiſe, & François Amet, acceptans pour les Auguſtins Déchauſſés leurs freres, une maiſon contigue à ſon Palais dans le faubourg ſaint Germain, & ſix mille livres de rente perpetuelle, & promit de faire bâtir en cet endroit, un Couvent qu'elle voulut qui fut nommé *le Couvent de Jacob*. Pendant que les Auguſtins Déchauſſés demeurerent en cet endroit, la Reine Marguerite leur fit bâtir la Chapelle qui ſubſiſte encore, & dont la voute en coupe parut d'un goût d'architecture tout nouveau, car juſqu'alors, on n'avoit rien vu de ſemblable à Paris. Mais au bout de quatre ans la Reine changea de ſentiment & d'affection à l'égard des Auguſtins Déchauſſés, & ſe ſervit des prétextes les moins plauſibles pour les faire ſortir de ces lieux, & pour mettre en leur place des Auguſtins de la Réforme du *P. Rabache*, autrement dite de *Bourges*, & de *ſaint Guillaume*. Pour juſtifier ce changement aux yeux du public, la Reine Marguerite allegua *que ces Peres ne chantoient point le plein chant*,

& qu'ils ne pouvoient posseder des rentes sans violer les Statuts de leur Reforme. Raisons frivoles, car lorsque cette Princesse avoit traité avec les Augustins Déchaussés, elle n'ignoroit pas que ces Peres ne pouvoient posseder des rentes sans violer leurs Statuts; & qu'ils ne chantoient point le plein chant; ce dernier même lui avoit paru si indifferent, que par le contrat qu'elle avoit passé avec eux, elle avoit stipulé que ces Peres chanteroient continuellement jour & nuit dans la Chapelle des louanges, des hymnes, cantiques, & actions de graces, *sur les airs qui en seroient faits par son Ordre.* La véritable raison étoit celle qu'elle n'osoit dire, c'est qu'elle étoit piquée au vif de la liberté, & de la vigueur Evangelique avec lesquelles le P. François Amet la reprenoit de ses fautes, dans le Tribunal de la Pénitence.

Les Augustins Déchaussés se retirerent donc de cette maison, & protesterent contre l'injustice criante qu'on leur faisoit. La Reine Marguerite mit aussitôt en leur place des Religieux Augustins de la Reforme du P. *Rabache*, & passa un contrat avec eux par-

devant *Guillard* & *Bontemps*, Notaires au Châtelet de Paris, le 12. Avril 1613. par lequel elle leur donna tout ce qu'elle avoit donné aux Auguſtins Déchauſſés, & prit avec eux les mêmes engagemens. Elle fit admettre ce nouveau contrat à Rome par le Pape Paul V. le quatorze Août ſuivant, & obtint des Lettres Patentes du Roi Louis XIII. au mois de Décembre ſuivant, qui furent enregiſtrées au Parlement le 19. Février 1614. & à la Cour des Aydes le premier jour de Juin de l'an 1618. *Henry de Gondi* Evêque de Paris, avoit approuvé ce nouvel établiſſement dès le 9. d'Octobre de l'an 1613. comme firent auſſi depuis les Religieux de ſaint Germain des Prez, en qualité de Seigneurs ſpirituels & temporels de ce faubourg, par acte du 11. Juillet 1617. Henry de Bourbon Evêque de Mets, & Abbé de ſaint Germain des Prez, donna pareillement ſon conſentement le 11. d'Avril 1623. La Reine Marguerite étant morte le 27. Mars 1615. & cette Princeſſe ayant auparavant fait donation entre vifs au Roi Louis XIII. de tous ſes biens meubles & immeubles dont elle ne

s'etoit reſervée que l'uſufruit, elle n'eût gueres ni les moyens, ni le tems d'effectuer les promeſſes qu'elle avoit faites pour cette fondation. Tout ce qu'elle put faire, fut d'en recommander au Roi & à la Reine mere l'exécution. Ainſi, à proprement parler, les Auguſtins ſe trouverent ſans Couvent, ſans Egliſe bâtie & ſans fonds qui aſſuraſſent la rente de ſix mille livres que la Reine Marguerite leur avoit promiſe par le contrat de fondation. Ils n'avoient uniquement que quelques petites maiſons, la Chapelle qu'elle avoit fait bâtir pour les Auguſtins Déchauſſés, & ſix arpens de terrein que l'Univerſité avoit donnés à cens & rentes à la Reine Marguerite, mais les Auguſtins de la Congrégation de Bourges ſe ſont comportés avec tant de pieté, d'édification & d'œconomie, que la Providence ne leur a point manqué, & qu'ils ont trouvé dans le ſecours des fideles plus que la Reine Marguerite ne leur avoit promis.

La Chapelle que la Reine Marguerite fit bâtir ſubſiſte encore, quoiqu'elle ne faſſe que partie de l'Egliſe qu'on a bâtie, c'eſt par ſa deſcription

que je vais commencer celle de l'Egliſe.

Cette Chapelle fut conſtruite dès que la Reine Marguerite eut réſolu la fondation de ce Couvent. L'architecture en parut pour lors belle & ſinguliere, ainſi que je l'ai dit. Elle fut ornée de peintures & des ornemens les plus brillans que les Peintres de ce tems-là purent imaginer. On grava ſur la premiere pierre qu'on poſa dans les fondemens, une Inſcription qui fait connoître les motifs qui avoient porté la Reine à faire cette fondation, & l'uſage qu'elle vouloit que les Auguſtins Déchauſſés fiſſent de cette Chapelle.

Le 21. Mars mil ſix cens huit, la Reine Marguerite, Ducheſſe de Valois, petite fille du Grand Roi François, ſœur de trois Rois, & ſeule reſtée de la race des Valois, ayant été viſitée & ſecourue de Dieu, comme Job, & Jacob; & lors lui ayant voué le vœu de Jacob, & Dieu l'ayant exaucée, elle a baſti & fondé ce Monaſtere, pour tenir lieu de l'Autel de Jacob, où elle veut que perpetuellement ſoient rendues ac-

tions de graces, en reconnoiſſance de celles qu'elle a reçues de ſa divine bonté. Elle a nommé ce Monaſtere de la Sainte Trinité, & cette Chapelle de louanges, où elle a logé les Peres Auguſtins Déchauſſés.

Comme le cœur de la Reine Marguerite fut inhumé dans cette Chapelle, on y lit un magnifique Eloge que M. *Servin* Avocat Général au Parlement de Paris, compoſa, & fit appoſer ici, pour ſervir d'Epitaphe à cette Princeſſe.

D. O. M. S.

ÆTERNÆ MEMORIÆ

MARGARITÆ REGINÆ VALESIÆ

Chriſtianiſſimorum Regum filiæ, nepti, ſorrori bono Francorum natæ
anno Domini 1553.
Quæ Henrico-Antonii Borbonii, & Joannæ Albretiæ Navarræ ſuperioris, & inferioris Reginæ filio ſupra omnes heroas retrò fortiſſimo publicarum nuptiarum vinculo,
liberis ad Regiæ proſapiæ perennitatem quærendis,
conjux data aliquando in Matrimonio

advixit. Dein,
post excessum Henrici III. Regis
Christianissimi Henrico IV. conjuge
ad Regnum Francorum jure sanguinis
delatum Divinitus vocato,
ne Magno Principe,
Galliæ restitutore, inclyta prole orbato,
Francia labasceret:
antiqui moris fœmina
(quoniam illiberis erat) de publica
salute quam de sua dignitate sollicita
Patriæ consulens
Matrimonium ob affinitatis
impedimentum solvi consensit,
hisce Regiis usa verbis:
Hoc Reipublicæ causa facio.

JOANNÆ REGINÆ *Philippi*
Augusti uxoris, & B. BURGUNDÆ
Caroli Pulchri exemplo,
quæ se se Ecclesiæ Catholicæ Rectori
Summo Pontifici & sanctæ Sedis A. R.
notioni de eadem re permiserant.
Unde Henrico illi Magno ex Maria
Mediceâ floretissima Augusta
quam Ecclesiâ dispensante,
& Gallo Francorum disponente voto,
uxorem duxit;
liberi à Deo dati parentum
virtutibus suppares surrexere;

quorum primo nunc Regnanti Ludovico XIII.

Quasi parens Margarita bonorum quæ
in patrimonio matrimonioque
habuit donatione factâ ;
ex usu fructu quem exceperat
decumam inopibus ,
ægris ære alieno oppressis
in carcerem conditis erogavit.
Inde Mater pauperum nuncupata.
Et quia bonarum artium studiosos
magnis beneficiis obstrinxit ,
bonum ob id factum
Francisci I. *avi sui , sub quo Litteræ*
vitam & spiritum acceperant ;
æmulatrix habita
isque honoris titulus ei delatus ;
Reginam esse Margaritam à quâ
vel ipsa munificentia munificentiam
posset addiscere.
Piis quoque ac Religiosis maximè
Augustinianis , sodalitii Bituricensis ,
quos Basilica honestavit ,
admirandam se præbens ;
quod memoriis Sanctorum communicaret
frequentissimè ,
& Hospitalitatem Francorum virtutem ,
sectari nunquam desineret.
Quâ bonitate ac beneficentiâ propriam
excelsi animi gloriam adepta ,

creditoribus ſuis teſtamento cavit.
Poſtmodum omnia Chriſtianæ Religionis
implevit officia:
remiſſis unicuique à quo ſe læſam
recordari pôtuerat offenſis,
ac viciſcim petitâ veniâ.
Invocato Jeſu nomine,
quod in ore ipſi noviſſimum fuit;
devictis ſummâ patientiâ morbi
graviſſimi cruciatibus;
Chriſtum illum Unicum Dei Filium
Dominum Servatorem noſtrum,
capta ſervi perſonna, hominem factum.

†

Cruci illi affixum,
in qua ſalus noſtra pretioſo Domini
Sanguine patrata eſt,
occurſantibus labiis adorans;
exin quaſi ex incendio
corpus, animam, & ſpiritum ſervatum
firmiſſimè credens bonum finem
conſequuta devixit
annum agens 62. menſes 10. dies 13.
ſex. Kal. Aprileis, anno Domini
Dei Hominis 1615.
Exacto, ab exorſu Franciſci I. Valeſii,
ſæculo.
Inter Valeſiæ Gentis heroïnas
ab antiqua Regis Sancti Ludovici ſtirpe

prognatas insignis Margarita
de Galliâ patriâ, de Francorum Regno,
de Paternâ & avitâ gente,
de omni Christianorum genere
meritissima.

LUDOVICUS SERVINUS
Advocatus Catholicus Regius
libens faciebat.
Memoria justi cum laudibus.

Salomon Rex. in Prov. cap. 10. v. 7.

Plus bas est l'Ecu des Armes de France plein.

Voilà un magnifique Eloge de la Reine Marguerite dans lequel on a fait entrer avec justice, le consentement qu'elle donna à la dissolution de son mariage avec le Roi Henry IV. dès que la Duchesse de Beaufort fut morte, ce qu'elle n'avoit jamais voulu faire du vivant de cette Duchesse. Des gens qui approuvent, ou qui blâment selon leur caprice, prétendent que cette Reine auroit dû donner plûtôt ce consentement, mais que sa jalousie contre la Maîtresse du Roi son mari, l'en avoit toujours empêchée. S'il est vrai que la jalousie ait été le motif du refus qu'elle fit, il n'y a pas de doute qu'en cette oc-

caſion, un grand défaut ne ſoit devenu une grande vertu politique, car ſi la Reine avoit donné plûtôt ſon conſentement, elle auroit probablement jetté l'Etat dans de grands inconveniens, & dans des grands déſordres.

Au reſte il y a en cet endroit de l'Epitaphe que je viens de rapporter une faute, qui ſelon toutes les apparences vient du Graveur, car M. Servin étoit trop inſtruit pour ignorer que Philippe Auguſte n'avoit point eu de femme qui portat le nom *de Jeanne*; c'eſt peut-être *d'Agnés de Méranie*, dont on a voulu parler, & en ce cas là, la comparaiſon avec la Reine Marguerite n'eſt pas juſte. L'exemple de Jeanne de France femme de Louis XII. étoit entierement ſemblable à celui de la Reine Marguerite, mais c'eſt préciſément celle-ci qu'on n'a point allegué. Quant à celui de *Blanche de Bourgogne*, femme de Charles le Bel, il eſt amené ici avec plus de juſteſſe qu'on n'oſeroit le dire.

Quelque grande que ſoit la Chapelle que je viens de décrire, elle ne l'étoit pas aſſez pour une petite

Communauté, & encore moins pour une qui augmentoit tous les jours. Auſſi on ne s'en ſervoit qu'en attendant qu'on pût bâtir une Egliſe. Les liberalités des Fideles mirent les Religieux en état de l'entreprendre, & dès le 15. May 1617. la Reine Anne d'Autriche, ſuivie de toute la Cour, y mit la premiere pierre, qui étoit de marbre noir, & avoit un pied en quarré. Au milieu étoit une plaque d'argent doré ſur laquelle étoient gravées les Armes de France & d'Eſpagne, & au tour de la pierre eſt cette Inſcription :

ANNE D'AUTRICHE *Reine de France, m'a ici poſée le* 15. *May* 1617.

Les travaux furent continués avec tant de vivacité, qu'en moins de deux ans cette Egliſe fut achevée & dédiée ſous l'invocation de ſaint Nicolas de Tolentin. Elle eſt aſſez grande, mais n'a d'ailleurs rien d'extraordinaire pour l'architecture. Le grand Autel & la voute du Chœur ont été décorées en 1723. d'ornemens de peinture & de ſculpture, où l'or & l'azur brillent de toutes parts, le tout aux dépens de feu M. *Pontas*.

L'architecture de cet Autel eſt d'ordre Corinthien, feinte de marbre, & eſt de l'ouvrage d'un Menuiſier fameux, nommé *Langlacé*. C'eſt aux ſoins du fameux Pere André, que ce Couvent eſt redevable de la ſtructure de ce grand Autel, qui fut commencé en 1654. & a été embelli, & enrichi en 1723. par les liberalités de M. Pontas, ainſi que je viens de le dire. Le devant de cet Autel eſt un grand bas-relief de metail doré qui repreſente *le Baptême de ſaint Auguſtin*. Il a été modelé & fondu par un Sculpteur nommé *Gaillard*; & doré par Papillon, encore aux dépens de M. Pontas. Au milieu du retable, dans l'endroit où l'on met ordinairement un tableau, il y a ici une niche cintrée où l'on remarque un groupe de terre cuite blanchie, qui eſt compoſé de trois figures, & qui eſt d'une grande beauté. C'eſt un agoniſant ſoûtenu par un Ange qui lui montre le Ciel, & auprès eſt ſaint Nicolas de Tolentin. La tête de l'agoniſant eſt admirable pour ſes expreſſions vives & touchantes. Elle a fait l'admiration de nos plus excellens Sculpteurs, à commencer par

Varin. Sur les portes qui ſont aux côtés de l'Autel, il y a deux ſtatues de la même matiere que le groupe : celle qui eſt du côté de l'Evangile, repréſente *ſainte Monique* : & celle qui eſt du côté de l'Epitre, *ſainte Claire de Montefalco*, en Ombrie, Religieuſe de l'Ordre des Ermites de ſaint Auguſtin. Toutes ces ſtatues ſont d'un Sculpteur nommé *Biardeau*, originaire d'Anjou.

Ceux qui aiment les beaux livres de chant, doivent voir dans le Chœur treize ou quatorze gros volumes qui ont été écrits, notés & peints par un Religieux de ce Couvent, nommé *Antoine Trochereau*, natif de Moulins. Les connoiſſeurs regardent ces treize ou quatorze volumes comme autant de chefs-d'œuvres, & en admirent la netteté, la beauté des caracteres, le feu & la délicateſſe des vignettes, & des mignatures. On eſt ſurpris qu'un ſeul homme, qui ne s'eſt jamais diſpenſé de la moindre obſervance reguliére, ait encore pu trouver le tems pour écrire, noter & peindre treize ou quatorze gros volumes, dont le moindre ſeroit un long & pénible travail pour un hom-

me. Ce Religieux mourut dans ce Couvent en 1675. âgé de 73. ans.

Après la Chapelle de la Reine Marguerite de laquelle j'ai donné la deſcription, il n'y en a point ici qui mérite une attention particuliere, ainſi je paſſe aux noms des perſonnes illuſtres ou par leurs talens, ou par leur naiſſance, qui ont été inhumées dans cette Egliſe.

Le premier qui ſe préſente, ſelon l'ordre des tems, eſt *François Porbus*, Peintre, qui a eu beaucoup de réputation. Il étoit fils de Pierre Porbus, auſſi Peintre, & étoit né à Bruges. François Porbus fut plus habile que ſon pere, & étant venu à Paris, il y travailla beaucoup, & c'eſt de lui dont on voit de fort beaux portraits à l'Hôtel de Ville. Il mourut à Paris & fut inhumé dans cette Egliſe le 19. Février de l'an 1622.

René de l'Age, II. du nom, Chevalier, Seigneur de *Puylaurent*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, ſous-Gouverneur de Jean-Baptiſte Gaſton de France, Duc d'Orleans, & enſuite premier Ecuyer de Madame, Ducheſſe d'Orleans, avoit épouſé *Jeanne Pot*, fille de Guil-

laume

laume Pot, Seigneur de Rhodes, & grand-Maître des Cérémonies de France, & de Jacqueline de la Châtre, & fut pere d'Antoine de l'Age, qui ſuit. René de l'Age étant mort à Paris, fut inhumé dans cette Egliſe, proche du grand Autel, du côté de l'Evangile.

Antoine de l'Age, fils du précedent, & Duc & Pair de France, fut favori & confident du même Jean-Baptiſte Gaſton de France, Duc d'Orleans. En 1634. le Roi érigea en ſa faveur la Seigneurie d'Aiguillon en Duché-Pairie, ſous le nom *de Puylaurent*. Il épouſa Marguerite-Philippe du Cambout, niéce du Cardinal de Richelieu, fille de Charles du Cambout, Marquis de Coiſlin, & de Philippes de Beurges ſa premiere femme; ce qui n'empêcha pas que le 14. Février 1635. le Duc de Puylaurent ne fut arrêté & conduit au Château de Vincennes, où il mourut ſans enfans au mois de Juillet ſuivant. Il fut inhumé deux jours après dans cette Egliſe, auprès de ſon pere.

La Chapelle de *ſaint Claude*, à côté du grand Autel, eſt le lieu de la ſépulture de Meſſieurs *le Boulanger*,

dont la famille étoit une de plus illustres de la Robe, ayant eu un premier Président du Parlement de Paris qui se nommoit *Jean de Montigni*, & qui remplit cette place depuis l'an 1471. jusqu'en 1481. On dit que pendant une grande famine qu'il y eut de son tems, il fit distribuer aux pauvres une si prodigieuse quantité de pain, que le public changea son surnom de Montigni, en celui de *le Boulanger*, surnom que ses descendans ont toujours porté depuis. Le P. André le Boulanger, Augustin, fort connu, & dont je parlerai dans la description de ce Couvent, étoit de cette famille laquelle vient de s'éteindre de nos jours, en la personne d'Anne-Claude-Auguste le Boulanger, fille unique d'Auguste Macé le Boulanger, Président au Grand Conseil, & d'Anne de la Foreſt; & mariée en 1695. à Nicolas-Pierre le Camus de Pontcarré premier Président du Parlement de Rouen, mort à Paris le 10. Décembre 1734. dans la soixante-huitiéme année de son âge.

Dans la nef, du côté de l'Evangile, est un petit monument d'un goût assez médiocre, & enfermé par une

petite grille de fer. On lit ces Inſcriptions gravées en lettres d'or ſur un marbre noir.

Ci devant repoſe le corps de deffuncte haute & puiſſante Dame RENE'E Dame de KERGOUNADECH, *femme de haut & puiſſant Seigneur Meſſire Sebaſtien Marquis de Roſmadec, Comte des Chapelles & de Crozon, Baron de Molac, de Tivarlen, de Ponte-Croix, du Juſch, de Penhœt, & de Serent, Vicomte de Beaumanoir, du Beſſo, &c. Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Gouverneur pour Sa Majeſté en ſes Villes, Châteaux & Sénéchauſſées de Kimper, & de Dinan.*

Laquelle Dame poſſedant des qualités éminentes par deſſus la condition de ſon ſexe, fait voir par la breveté de ſa vie, que les corps les plus parfaits, & les plus belles ames s'arrêtent le moins en ce monde. Elle étoit née dans le Château de Beautigneau en Bretagne le 16. *de Juin* 1601. *& eſt morte à Paris le* 19. *de Novembre* 1643. *dans le quarante-troiſiéme de ſon âge, & le* 28. *de ſon mariage, ayant été mere de dix enfans deſquels cinq la ſurvivent.*

Ledit Seigneur Marquis ſon mari, lui a fait dreſſer ce monument, & fondé ceans un anniverſaire ſolemnel, & autres prieres pour le repos de ſon ame, attendant que le méme Dieu qui par ſa grace les avoit joints, & unis en ce monde, par ſa bonté & miſéricorde, les réuniſſe pour l'éternité dedans le Ciel,

Amen.

CY GIST

Le cœur de haut & puiſſant Seigneur Meſſire SEBASTIEN DE ROSMADEC, Chevalier Marquis de Molac, *Lieutenant Général de la Province de Bretagne, Gouverneur des Ville & Comté de Nantes, Meſtre de Camp de Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, Baron de Tiourſant, du Jug, Ponte-Croix, Audierne, Guebriant, Jaçay, & autres lieux. Il fut marié en* 1681. *avec Demoiſelle Catherine d'Eſcorailles, fille de haut & puiſſant Seigneur Jean Rigal d'Eſcorailles, Chevalier, Comte de Rouſſille, Lieutenant de Roi d'Auvergne, Seigneur de Cropieres, Morezi, Eſ-*

calmels, saint Juery, Baron de Puech-Morier, & de haute & puissante Eléonor de Plas; laquelle pour marquer sa tendresse conjugale, a fait déposer son cœur au dessus du tombeau de ses peres, où il est inhumé. Il décéda le 3. Novembre, âgé de quarante ans, dans son Hôtel à Paris 1699.

REQUIESCAT IN PACE.

Dame Catherine d'Escorailles Marquise de Molac, avoit épousé en secondes nôces le Marquis de Curton, & a été inhumée auprès du corps de la Ducheſſe de Fontanges sa sœur, dans l'Egliſe des Religieuſes de Port-Royal du faubourg saint Jacques.

Nicolas Mignard, surnommé d'Avignon, Peintre fameux, & frere aîné de Pierre Mignard mort premier Peintre du Roi. Nicolas Mignard mourut d'hydropiſie à Paris en 1668. étant Recteur de l'Académie Royale de peinture & de sculpture.

Jean Pontas, Prêtre, Docteur en l'un & l'autre Droit, sous-Pénitencier de l'Egliſe de Paris, & bienfaicteur de cette maiſon, mourut le 27. Avril 1728. âgé de 89. ans, & près

de quatre mois, & fut inhumé dans cette Egliſe où un de ſes amis a fait mettre cette Epitaphe ſur ſa tombe.

D. O. M.

HIC JACET

JOANNES PONTAS ABRINCENSIS

Dignitate Preſbyter & vitâ,
Doctor in utroque Jure,
In Eccleſia Pariſienſi Propenitentiarius
VIR
Pudore virgineo, ſancta gravitate,
Hilari modeſtia reverenter amabilis.
In oratione, vel in ſacra lectione
perpetuus,
Hinc pietatem hauſit & ſcientiam;
Utramque in omnes refudit
Egregiis conſcriptis voluminibus.
ÆGRIS HORTATOR,
Quos ducit ad vitam.
SCRIPTURÆ VINDEX,
Quam probat ubique ſibi conſonam.
MORUM MAGISTER,
Quos æquat ad regulam.
Veri ſemper ac recti tenax.
Auſterus in jejuniis
Productis ad veſperam, etiam in
ſenectute.

Paupertatis amator & Pauperum,
Nunquam ipsis defuit vivus & moriens.
In magna sapientia
In virtutum cumulo
HUMILLIMUS.
Obiit in Christo proxime nonagenarius,
Die 27. Aprilis Anno. 1728.
Pio Sacerdoti Syncellus alter Sacerdos
D. PETRUS RICHARD.
M. P.

Ayant fait écrire à Avranches pour apprendre quelque particularité de la vie de M. Pontas, on fit réponse qu'on avoit appris des plus anciens Bourgeois d'Avranches, que M. Pontas étoit né à *saint Hilaire du Harcoüet*, auprès d'Avranches, & qu'il étoit fils naturel de *M. de Pracontal de saint Hilaire*, Seigneur dudit lieu, grand-pere de M. de Pracontal saint Hilaire, qui ses dernieres années étoit Gendarme de la garde du Roi. La même lettre ajoûte que M. de saint Hilaire, son pere, lui ayant fait faire une partie de ses études à Avranches, il avoit ensuite quitté le pays, & changé le nom de *Pracontal*, en celui de *Pontas*, sans qu'on sçut pour quelle raison il avoit pris ce dernier nom.

Les Mémoires que m'ont communiqués les R. R. P. P. Auguſtins de ce Couvent, & qui ſont les mêmes qu'on a communiqués à l'Editeur du Supplément de Moreri, diſent que M. Pontas étoit fils de *Jean Pontas*, en ſon vivant ſieur de la Chapelle, & de *Guillaume du Meſnil de la Dilée*, qu'il étoit né à ſaint Hilaire du Harcoüet, où il avoit été baptiſé le premier Janvier de l'an 1639. qu'ayant perdu ſon pere & ſa mere dès l'enfance, il avoit été élevé par les ſoins du ſieur d'Aereville, ſon oncle maternel, qui après lui avoir fait apprendre la Grammaire, l'envoya au College de Rennes en Bretagne, où il fit la Seconde & la Rhetorique en 1657. & 1658. ſous le P. de la Trimouille, Jéſuite. De là il vint à Paris où il étudia en Philoſophie, & en Théologie, au College de Navarre.

L'Egliſe étant finie, on entreprit tout de ſuite le bâtiment du cloître, & des lieux reguliers, quoiqu'il ſurvint pendant qu'on y travailloit un évenement qui auroit dû déconcerter ce projet. J'ai dit ci-deſſus que par contrat de l'an 1606. du dernier de Juillet, l'Univerſité avoit donné ſix

arpens de terrein du *Pré aux Clers*, à cens & rente à la Reine Marguerite, & que cette Princeſſe les avoit donnés aux Auguſtins qu'elle avoit établis ici. Les Auguſtins à leur tour en firent des ſous-beaux à pluſieurs particuliers, & en retiroient près de deux mille livres par an, pendant qu'ils ne produiſoient à l'Univerſité que ſoixante livres de rente. L'Univerſité ſe pourvut contre le contrat qu'elle avoit fait à la Reine Marguerite, & par Arrêt contradictoire du 23. Octobre 1622. le Parlement caſſa ledit contrat, & ordonna que les beaux faits par la Reine Marguerite, ou par les Auguſtins, ſes donataires, retourneroient au profit de l'Univerſité. Ce contretems n'arrêta pas les P. P. Auguſtins Réformés, & leurs bâtimens n'en ſouffrirent point de diſcontinuation, ou du moins fort peu.

Le Cloître eſt un des plus propres de Paris, & eſt orné de tableaux peints à freſque, à la perfection deſquels pluſieurs perſonnes ont contribué. A peine y eſt-on entré qu'on apperçoit ſur un des jambages de l'arc par où on y entre, une Inſcription qui eſt un monument de la re-

connoissance de ces Peres, pour les bienfaits qu'ils ont reçu de feu M. Pontas.

BENEFICENTÆ MONUMENTUM

in clauſtro.

QUISQUIS ES VIATOR
Bene precare
Venerabili Sacerdoti
D. PONTAS
Qui cùm hoc Monaſterium dilexiſſet
In finem dilexit.
Illi clauſtra debent de ſaxo nitorem.
Fornicem Chorus. Frons aræ fulgorem.
Hunc Bibliotheca laudat munificum.
Sancta ejus ſuppellex ditat ſacrarium.
Cœloque matura charitatis victima
Sacerdoti æterno
Titulum erexit æneo-marmoreum.
Obiit die 27. April. an. 1728.
MEMORES POSUERE AUGUSTINIANI.

Le premier tableau qui ſe préſente fait voir un grand veſtibule d'architecture feinte de marbre, où la Reine Marguerite donne à un Auguſtin le contrat de fondation qu'elle a paſſé en faveur de ſes Confreres. Dans l'attique on lit cette Inſcription.

Munificentiæ & perennitati
Augustissimæ Reginæ
Margaritæ Valesiæ
Arcum triumphis insignem
dicat Augustiniana
Communitas bit.

Dans les timpans triangulaires de l'arc de ce vestibule, ou lit dans l'un, *votum vovit Deo Jacob*; & dans l'autre, *sicut juravit Domino.*

Le Tableau *de la Conversion de saint Augustin*, qui est à l'entrée du Cloître, a été peint en 1715. par *de Dieu*, dont les compositions ont toujours été applaudies par le feu, & l'imagination qu'on y remarque.

Tous les autres tableaux ont été commencés en 1693. & ont été finis en 1696. Plusieurs personnes y ont travaillé, ainsi que je l'ai dit.

Le frere *François Gourde*, Religieux de ce Couvent a peint le payſage.

Le sieur *Roly* a donné les desseins de l'Architecture.

Et le sieur *Renault* a peint la figure.

Enfin en 1732. le sieur le *Coq* a retouché tous ces tableaux.

Les Inſcriptions hiſtoriques qui accompagnent, & expliquent tous ces tableaux ſont très-juſtes, & d'une grande préciſion. Les Sentences de l'Ecriture dont on a fait l'application à chaque ſujet, ſont très-heureuſement choiſies; & c'eſt le *P. Theophile Loir*, Auguſtin, qui a fait ce choix & ces applications.

Toutes les Inſcriptions & Sentences de l'Ecriture, ont été écrites par *Fyrents*, qui avoit de la réputation dans ſon art.

On ne remarque d'ailleurs dans ce Cloître que la tombe d'un Archevêque qui avoit ſur ſa dignité des ſentimens qu'il ſeroit à ſouhaiter qui fuſſent plus communs. Un Prélat, ami du deffunt, lui a conſacré cette Epitaphe qu'il a fait graver ſur ſa tombe.

HIC JACET

MATTHÆUS ISORE' D'AIRVAUT

Archiepiſcopus Turonenſis,

VIR

Nobilitate generis apud Pictonas clarus,
ingenii robore,
animi magnitudine,

morum candore,
rerum peritiâ
clarior.
Romæ Auditoris Rotæ officio
per XIV. *annos functus,*
Papæ, Regis, Regni suffragia,
& laudes meruit.
In Gallia ad Archiepiscopatum
Turonensem evectus,
vitæ integritate, fide, charitate
& justitiâ Clero, cunctisque fidelibus
spectaculum factus & exemplum;
Sacrorum Ecclesiæ Dogmatum
Propugnator invictissimus,
Deum unum Episcopis & Regibus
dominari credidit & defendit.
Veritatis amantissimus
improbo labori non impar,
asserendæ Ecclesiæ pacis causa Parisios
jam æger evocatus,
ibidem morbo ingravescente,
ultimum vidit diem,
nec timuit, spei plenus.
Obdormivit in Domino
anno R. S. 1716, *ætatis* 69.
die Julii 9ª.
tanto Præsuli, Præsul alius
antiquæ amicitiæ vinculo
conjunctissimus
M. P.

Ce Couvent eſt commode, & aſſez grand pour l'endroit où il eſt ſitué, mais il eſt peu ſolidement bâti.

La Bibliotheque eſt diſperſée en quatre ou cinq chambres differentes, & n'eſt néanmoins compoſée que d'environ huit mille volumes, dont il y en a huit cens trente-cinq de toute ſorte de format, tant imprimés que manuſcrits qui ont été donnés à cette Maiſon par M. *Mauguin*, Préſident de la Cour des Monnoyes. Parmi ces derniers eſt le manuſcrit original de l'Ouvrage que le Préſident Mauguin mit au jour en 1650. ſous le titre de *Vindiciæ Prædeſtinationis, & Gratiæ.* Gilbert Mauguin, Préſident en la Cour des Monnoyes, étoit de Riom en Auvergne, & vint à Paris fort jeune, où il fut élevé ſous les yeux d'un oncle, qui étoit un des plus fameux Avocats de ce premier Parlement du Royaume, & qui le rendit capable d'y paroître lui-même avec éclat. Il ſuivit le Barreau en qualité d'Avocat, juſqu'en 1637. qu'il fut pourvu d'une Charge de Préſident en la Cour des Monnoyes. Le Préſident *Couſin* dans le Journal des Sçavans du mois d'Avril 1696. dit :

que le Président Mauguin *après avoir donné aux fonctions dont il étoit redevable au Public, le tems qui leur étoit néceſſaire, donnoit tout le reſte à la lecture des Conciles, des Saints Peres, & des Auteurs Eccléſiaſtiques, & par-là devint auſſi ſçavant en Théologie que les Docteurs qui l'enſeignent, auſſi attaché aux choſes ſaintes que les Prêtres les plus vertueux, auſſi recueilli que les Religieux les plus reglés, vivant dans le ſiécle, ſans être du ſiécle*, &c.

Revenons à la Bibliotheque dont les livres & les manuſcrits du Préſident Mauguin font un des plus grands ornemens. M. *Pontas* l'a auſſi enrichie d'environ deux cens cinquante volumes de livres choiſis. Quelques autres perſonnes affectionnées à ces Religieux, leur en ont encore donnés, & le reſte a été acheté des épargnes de ces Peres.

On voit ici un Buffet, qui eſt un préſent de l'Electeur de Baviere dernier mort, dans lequel ſont les Portraits de tous les Papes en médailles de Métail d'Angleterre.

Outre les études de Philoſophie & de Théologie qui ſe font ordinairement dans ce Couvent, il y a une

Chaire pour un Professeur qui interprète l'Ecriture Sainte. Elle a été fondée par l'Electeur de Baviere *Maximilien Emanuel*, & il seroit bien à souhaiter qu'il y en eut de pareilles dans les principaux Monasteres des autres Ordres.

C'est le P. *Estienne Rabache*, qui a été le Réformateur des Augustins en France. Ce saint homme nâquit à *Vauves*, Bourg de Beauce dans le Diocèse de Chartres, au mois de Juillet 1554. Son pere se nommoit Bernard Rabache, & sa mere Jeanne Rossart, gens craignans Dieu, mais d'ailleurs peu accommodés des biens de la fortune. Le P. Christin Pichard, Prieur des Augustins d'Orleans, étant venu à Vauves, qui étoit aussi le lieu de sa naissance, demanda le petit Rabache à ses parens, & l'obtint. Cet enfant qui n'avoit que douze ans, ne fut pas plûtôt dans le Monastere des Augustins d'Orleans, qu'il fit connoître par sa douceur, par son obéissance, & par son humilité, que Dieu le destinoit aux actions les plus dignes de ses Ministres, & dèslors, c'est-à-dire en 1566. on lui donna l'habit de Religieux Augustin. Il fut pendant

quatre ans au Noviciat, & fit Profeſſion la troiſiéme fête de la Pentecôte de l'an 1570. Deux ans après il fut envoyé au Grand Couvent des Auguſtins de Paris, pour faire ſes études. Il y réuſſit avec tant de ſuccès qu'il mérita le 18e. rang dans ſa Licence, & reçut le Bonnet de Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, le 15. Novembre 1588. Durant les troubles de la Ligue, il réſolut d'aller en Italie, mais la Providence en avoit décidé autrement, car paſſant par Bourges, il y fut retenu par les principaux du Clergé, pour reformer le Couvent des Auguſtins de cette Ville, qui ſoit par le déſordre des guerres, ſoit par la corruption des mœurs de ce tems-là, étoit dans un grand déréglement, ayant à peine l'apparence d'un Monaſtere. Il ſe rendit, & en ayant été fait Prieur, on vit bientôt ce Monaſtere changer de face. Le 30. Août 1594. il propoſa à ſes Religieux la Réforme, & une vie nouvelle ou toutes choſes fuſſent en *Communauté*, car juſqu'alors les Religieux avoient quelque choſe en particulier dont ils diſpoſoient à leur volonté. Tous les Religieux de ce Couvent y

consentirent, & dès le lendemain 31. Août ils renouvellerent leurs vœux aux pieds du P. Rabache, & pour preuve de la sincérité de leur changement, chacun alla dans sa chambre querir ce qu'il avoit possedé en propre, & l'apporta aux pieds du Superieur. C'est à cause de cette desapropriation, & de ce que cette Réforme se fit à Bourges, qu'on nomme cette Congrégation, les Augustins de *la Communauté*, ou de *la Réforme de Bourges*. Le P. Rabache mourut à Angers le 5. de Septembre 1616.

Après la Profession que font les Augustins Réformés de ne rien posseder en particulier, un autre des principaux points de leur Réforme, est de renoncer aux Grades qu'on prend dans les Universités; mais ils n'ont pas renoncé au titre de Doctes, & il y en a toujours eu parmi eux qui se sont distingués par leur sçavoir, & par leur attachement à la Doctrine de Saint Augustin leur Pere. Voici les noms de ceux qui depuis l'établissement de cette Réforme se sont le plus distingués.

Le *Pere André le Boulanger*, fils, & frere de Présidens au Parlement de

Paris, y étoit né en 1582. & y mourut en 1657. âgé de 75. ans. C'étoit un Religieux plein d'eſprit & de zéle, qui commença à prêcher n'étant encore que Diacre. Celui qui a laiſſé un abrégé de ſa vie, dit qu'il avoit prêché plus de cinquante Avens, & Carêmes, avec octave du S. Sacrement. Il fut deux fois Principal de la Province de Bourges, & ce fut par ſon crédit auprès des Superieurs de l'Ordre, que la Communauté de Bourges fut reconnue comme Province particuliere, & ſéparée de celle de France. On ſe tromperoit ſi l'on croyoit que ce ſaint Religieux eut débité en Chaire les impertinences que le peuple lui attribue. Il l'a confondu avec un Prédicateur de ſon tems, mais d'un autre Ordre, qui par la protection de la Reine *Anne d'Autriche*, parvint à l'Epiſcopat. Il eſt vrai que le Pere André avoit des ſaillies d'eſprit, mais toujours auſſi édifiantes, que juſtes & agréables. Un jour, par exemple, la Reine étant arrivée lorſqu'il étoit au milieu de ſon ſermon de la Paſſion, il s'arrêta tout court, comme il le devoit, puis, après l'avoir ſaluée très-reſpectueu-

sement, il commença son compliment par ce vers de Virgile :

Infandum Regina jubes renovare dolorem.

Et fit une si belle & si vive récapitulation de tout ce qu'il avoit dit auparavant, que toute la Cour en fut touchée & remplie d'admiration. Il a laissé deux volumes *in quarto* de sermons manuscrits qui sont partie en latin, & partie en françois. Ils sont solides, & remplis d'esprit, mais ils ne seroient point du goût d'aujourd'hui. Le P. André fut inhumé dans le Cloître de ce Couvent, mais sans Epitaphe.

Le P. *Charles Moreau*, natif de Paris, mort en 1671. âgé de 76. ans, a mis au jour les Œuvres de *Tertullien*, par ordre alphabétique, avec de sçavantes remarques. Cet Ouvrage qui fut dédié à M. de Pomponne-Bellievre, premier Président, en 1657. est intitulé : *Omniloquium Tertulliani.* On imprima aussi les sermons du Pere Moreau. Ils sont en latin, & portent ce titre : *Homiliæ*, &c. *P. Caroli Moreau*, 1661.

Le P. *Augustin Chesneau*, Provin-

cial des Auguſtins de la Province, nommée alors de Saint Guillaume, ou Communauté de Bourges, enſeigna la Philoſophie au Grand Couvent des Auguſtins, & enſuite la Théologie dans celui-ci. Il eſt Auteur d'un Livre intitulé : *Orpheus Euchariſticus*, ouvrage eſtimé dans ſon genre. Ce Pere avoit l'eſprit vif & pénétrant, & une érudition profonde ; d'ailleurs il étoit d'une piété, & d'une régularité exemplaires. Il étoit né à Vitré en Bretagne, l'an 1615. & mourut au Couvent de Montmorillon, en Poitou, en 1693.

Le P. *Auguſtin Lubin*, étoit né à Paris en 1624. Il fit de grands progrès dans la Théologie, dans l'Hiſtoire, & dans la Géographie, ſur laquelle il a beaucoup écrit. Il grava lui-même les planches de toutes les cartes, & ouvrages qu'il a donnés au Public. En 1685. il fut élu Aſſiſtant du Général de ſon Ordre, à la recommandation du Roi Louis XIV. & aux inſtances du Cardinal Altieri. Il ne pût cependant aller à Rome qu'en 1687. parce qu'il fut occupé dans le Diocèſe de Langres, à une Miſſion que les Auguſtins y firent par ordre du Roi. Ce

fut à la priere du Cardinal Colloredo qu'il fit une Carte intitulée : *Italia Ecclesiastica*, qu'il dédia au Pape Innocent XII. & dont Sa Sainteté parut très-satisfaite. Pour plus grand éclaircissement, il composa un Livre intitulé *Abbatiarum Italiæ brevis Notitia*, &c. où les Abbayes sont rangées par ordre alphabetique. Ce Livre est *in* 4°. fut imprimé à Rome, & dédié au Cardinal Colloredo qui avoit donné à l'Auteur la premiere pensée de l'entreprendre, & avoit généreusement fourni aux frais de l'impression.

Ce fut sur les représentations, & les instances du P. Lubin que le Chapitre Général donna le 20. May de l'an 1693. un Decret par lequel il fut ordonné que la Province de saint Guillaume, autrement la Communauté de Bourges, se nommeroit à l'avenir *la Province de Paris*. Ce fut aussi sur ses remontrances que le Pape Alexandre VIII. donna un Bref le 23. May 1690. par lequel il déclara que les Religieux Augustins de la Province de S. Guillaume, dite présentement de Paris, seroient éligibles pour la dignité d'Assistans, quoique non gradués. Le P. Lubin revint de Rome en 1693. après

y avoir demeuré six ans, en qualité d'Assistant du Général, & mourut dans ce Couvent en 1695. âgé de 71. ans. On peut voir dans le Dictionnaire de Moreri, la liste de ses ouvrages.

Le P. *Ange le Prouſt*, nâquit à Poitiers le 4. Décembre de l'an 1624. fit Profession dans la Congrégation des Augustins de la Communauté de Bourges, ou de la Province de Paris, le 25. Mars 1642. & mourut dans ce Couvent le 16. d'Octobre 1697. âgé de 73. ans moins trois mois. Il fut Provincial de cette Province, & un Prédicateur zélé & infatigable, qui travailla beaucoup à la conversion des Calvinistes de Poitou. Ce fut vers l'an 1661. qu'étant Prieur de Lamballe, après la Canonisation de saint Thomas de Villeneuve, Archevêque de Valence en Espagne, il institua la Congrégation des Hospitalieres, appellées *Filles de saint Thomas de Villeneuve*, & il eut avant de mourir la consolation de voir plus de trente Hôpitaux fondés nouvellement, ou rétablis, gouvernés par ses Hospitalieres. Il faisoit ordinairement à pied la visite de ces Hôpitaux quelques

éloignés qu'ils fussent les uns des autres.

Le P. *Theophile Loir*, étoit né à Paris, & doué d'un esprit vif & pénétrant. Ses expressions soit qu'il parlat, ou qu'il écrivit étoient toujours justes & pures. Nous avons de lui un Livre de piété intitulé: *La maniere de remplir saintement les devoirs de la vie Chrêtienne & Religieuse*, imprimé en 1688. chez la veuve de Sebastien Mabre Cramoisi, & également estimé des personnes séculieres & des Religieuses. Le *Président Rose*, qui étoit Secrétaire du Cabinet du Roi, & un des Quarante de l'Académie Françoise, disoit à l'occasion de ce Livre, *qu'il étoit bien difficile de trouver quelqu'un qui parlât si bien de piété, & qui soûtint son sujet par des pensées si pleines d'onction.* Les sermons qu'il a prêchés étoient de même. Les Inscriptions du Cloître sont aussi de lui. Il y fait un abregé de l'histoire des Hommes illustres de l'Ordre avec une netteté, une précision, & une justesse dans l'application des Sentences de l'Ecriture, que le Lecteur s'apperçoit aisément que celui qui en est l'Auteur avoit du feu, du jugement, & beaucoup

coup de goût. Il mourut dans ce Couvent le 9. de Novembre 1699. dans la ſoixante-deuxiéme année de ſon âge, dont il en avoit paſſé près de quarante-quatre dans le Cloître. Il a laiſſé un ouvrage manuſcrit en forme de lettres *ſur le pur amour de Dieu.*

Le P. *Jacques Hommey*, étoit né à Séez en Normandie, & étant Religieux demeura long-tems à Paris dans ce Couvent, où il ſe fit connoître des Sçavans. C'eſt à lui que nous devons le *Milleloquium Gregorii*; *Supplementum Patrum*; & quelques petits ouvrages de ſaint Fulgence. Il avoit deſſein de donner le *Milleloquium ſancti Auguſtini*; & *ſancti Hyeronimi*, mais il ne l'a pas fait. Les dernieres années de ſa vie, il s'appliqua à faire un ouvrage intitulé : *Diarium Europæum Hiſtorico-Litterarium*, parce que c'étoit un Journal de ce qui ſe paſſoit en Europe de plus remarquable, ſoit dans la Politique, ou dans la Litterature. Cet ouvrage fit au P. Hommey beaucoup d'honneur, & beaucoup d'ennemis. L'Ambaſſadeur de Veniſe s'en plaignit au nom de ſa République, & ſur cette plainte, ce Religieux fut exilé à Bar-le-Duc.

Enfin le P. Hommey mourut dans le Couvent des Auguſtins d'Angers le 24. d'Octobre 1713. âgé de 70. ans. Il avoit une parfaite connoiſſance des Peres de l'Egliſe, dont il avoit lû tous les ouvrages, & poſſedoit la Langue Grecque au point qu'elle lui étoit auſſi familiere que la Latine. On peut dire que ce Religieux a paſſé preſque toute ſa vie à lire & à écrire, prenant même ſur ſon ſommeil, & ſe privant des converſations, & des recréations les plus permiſes. On a trouvé parmi ſes papiers une Hiſtoire de Louis XIII. qu'il avoit compoſée, pour l'oppoſer à celle de *le Vaſſor*, mais on ne l'a point encore donnée au Public.

Le P. *Pierre de Bretagne*, nâquit à Bourges le 5. d'Avril de l'an 1668. C'étoit un de ces génies heureux qui apportent en naiſſant une facilité merveilleuſe pour tous les Arts, & pour toutes les Sciences. Une imagination vive & féconde, lui rendit familieres pluſieurs parties des Méchaniques; l'art de tourner, de faire des Cadrans, la dorure & l'architecture furent les amuſemens de ſon premier âge. Il fit Profeſſion parmi les Auguſtins Réfor-

més à Paris, le 24. Mars de l'an 1689. Etant jeune Religieux, il donna dans ſes études des marques d'une pénétration extraordinaire, ſoit dans la Philoſophie, ſoit dans la Théologie, & parut toujours avec un grand éclat dans tous les Actes publics. Avec de ſi heureuſes diſpoſitions, il parvint bientôt à être Profeſſeur. Angers & Paris furent les théâtres où il étala les tréſors de ſcience qu'il avoit reçus du Pere des lumieres. Il ne ſe renferma point dans l'enceinte de l'Ecole; il donna dans la Prédication, & par la douceur & la force de ſon éloquence, il ſe diſtingua bien-tôt parmi les Orateurs Chrétiens.

La renommée l'ayant fait connoître à un grand Seigneur du Brabant, il l'engagea d'accepter en 1704. un Carême à Bruxelles. Il s'en acquitta avec un tel applaudiſſement, qu'il y mérita la qualité de Prédicateur ordinaire de Sa Majeſté Catholique.

Ce fut dans cette Capitale des Pays-Bas que ſon mérite l'approcha de ſon Alteſſe Electorale de Baviere *Maximilien Emmanuel*. Ce grand Prince charmé de l'eſprit du P. de Bretagne, & touché de la ſageſſe de ſa conduite,

le fit ſon Prédicateur, & lui confia le ſoin de ſa conſcience. Pour lors le P. de Bretagne, avec l'agrément de ſes Superieurs, s'attacha tout entier au ſervice de ce Prince, & devint ſon homme de confiance, ſon Théologien, & ſon Conſeiller. Il eut part à ſes ſecrets les plus importans, & fut chargé des négociations les plus délicates.

Il n'uſa de ſon crédit que pour procurer du ſoulagement aux malheureux, ou que pour faire recompenſer des ſervices rendus, & trop ſouvent mis en oubli. Une telle conduite & la régularité de ſes mœurs le rendirent reſpectable aux Grands de cette Cour, & cher aux Petits.

Les ouvrages d'eſprit & de piété qu'il a compoſés au milieu de la Cour, ſont une preuve de ſon amour pour la retraite, & de ſon application conſtante aux Belles-Lettres.

Etant encore en France, il compoſa un *Abregé de la vie de Monſieur, Duc d'Orleans, & Frere unique de Louis le Grand*, qui fut imprimé *in*-4°. chez Oſmont en 1702.

Pendant qu'il fut à la Cour de Baviere, il compoſa les Livres ſuivans.

Clavis Davidica, sive Apparatus ad Sacram Scripturam. in-12. 500. pag. imprimé à Munick en 1718.

Tractatus de Excellentiâ Musicæ Hebræorum ; Opusculum in-12. 200. pag. à Munick en 1718.

La Vie, & les Miracles de S. Nicolas de Tolentin ; dédiés au Serénissime Prince Clement Electeur de Cologne. *in*-12. pag. 350. à Munick 1719.

Les Rejouissances & Festes magnifiques faites en 1722. *au Mariage du Prince Electoral.* in fol. 70. pag. à Munick en 1723.

Le P. de Bretagne étoit trop bien auprès de l'Electeur, pour ne point avoir part aux liberalités d'un Prince aussi généreux que l'étoit *Maximilien Emmanuel* ; mais content de la pension honnête attachée aux qualités de Confesseur, de Prédicateur, &c. Il les ménagea toutes entieres, non à son usage particulier, mais au profit de sa Congrégation. Le Couvent de Paris n'oubliera jamais les bienfaits qu'il a reçus de cet illustre Confrere. Le Couvent de Bourges le regardera toujours comme le zelé restaurateur du Chef-lieu de la Réforme. La Sacristie de Paris a reçu du P. de Bre-

tagne en ornemens, Calices, Baſſins, Burettes de vermeil, Chandeliers, & autres vaſes d'argent, pour plus de douze mille livres. Le Couvent en a reçu pour la fondation d'une Chaire de l'Ecriture Sainte, la ſomme de quatre mille livres. La Province en a reçu une pareille ſomme de quatre mille livres. La Bibliotheque de Paris lui eſt redevable du Buffet curieux dont j'ai parlé en décrivant cette Bibliotheque. Il a encore fait préſent au même Couvent du portrait de l'Electeur Maximilien Emmanuel; & d'un portrait de ſaint Auguſtin copié d'après celui qui eſt à Milan, & qu'on dit original. Il a fait poſer dans le Cloître deux grilles de fer aux armes de ce même Electeur. La chambre des hôtes en a reçu des meubles, & toutes les uſtanciles convenables.

Pour ce qui eſt du Couvent de Bourges, les réparations qu'il y a fait faire montent à plus de ſeize mille livres.

Le P. de Bretagne avoit joui d'une ſanté parfaite juſqu'à l'âge de 52. ans, qu'il eut à Munick une violente hemorragie. On peut dire que depuis ce tems-là, il n'eût plus que des jours de lan-

gueur. Une hydropisie ascite a exercé sa patience jusqu'au jour de sa mort. Pendant les sept dernieres années de sa vie, il a malgré ses infirmités entrepris deux fois le voyage de Munick à Paris, autant pour voir ses Freres & ses amis, que par l'esperance de sa guérison. Après la mort de l'Electeur *Maximilien Emmanuel*, arrivée le 26. de Fevrier 1726. Il prit congé des Princes de Baviere qui le comblerent d'honneurs & de présens, & revint pour toujours dans sa Patrie, après douze ans de séjour en Baviere, & vingt années passées au service de l'Electeur. Il arriva à Paris le 18. d'Avril 1726. dans un état pitoyable. Cependant par le moyen des remedes qu'il prit, il fut en moins de deux mois en état d'entreprendre le voyage de Bourges, où il arriva le jour de saint Pierre, son Patron. Les dix derniers mois de sa vie furent employés à finir les bâtimens qu'on avoit commencés depuis quatre ans dans le Couvent de Bourges. Il y mourut le 3. May 1727. avec les sentimens de Religion les plus vifs, & les plus tendres.

Le Couvent de Paris est le neuvié-

me des trente-un qui jusqu'ici ont embrassé la Réforme de Bourges, gouvernée par un Provincial qui est sous la dépendance du Général de tout l'Ordre des Augustins, qui fait sa résidence à Rome.

Au reste je dois dire ici que le R. P. *Moysant*, sous-Prieur de ce Couvent, homme également instruit & obligeant, m'a fourni beaucoup d'éclaircissemens qui sont tout ce qu'il y a de plus curieux dans la description de ce Monastere.

La rue *S. Benoît* a pris son nom de ce qu'elle regne le long du jardin des Religieux de saint Germain des Prez, qui sont de l'Ordre de S. Benoît. Elle commence à la rue Jacob où finit la rue du Colombier, & se termine à celle du *Four*. Sauval dit qu'elle s'appelloit autrefois la *rue des Egouts*, parce qu'elle étoit coupée en deux, & empuantie par un égout découvert, qui maintenant passe sous le pavé dans un canal vouté de pierre de taille, & porte les ruisseaux, & les immondices de plusieurs rues voisines à la riviere.

Revenons sur nos pas pour continuer à parcourir ce qu'il y a de re-

marquable dans ce Quartier.

L'Hôtel de la Roche-sur-Yon, se nommoit autrefois *l'Hôtel de Conti*. Cette maison fut échangée, ainsi que je l'ai dit, par *Marie Martinozzi*, Princesse de Conti, pour l'Hôtel de Guenegaud. Elle passa ensuite au Duc de Crequi, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, puis au Duc de la Trimouille son gendre, & en 1712. fut vendue au Duc de Lauzun qui l'a occupée jusqu'à sa mort. La Duchesse sa veuve l'a possedée quelque tems, & enfin l'a vendue à Louise-Adelaïde de Bourbon Conti, connue sous le nom de Mademoiselle de *la Roche-sur-Yon*, & par cette acquisition, l'Hôtel de Conti que Marie Martinozzi, son ayeule, avoit donné en échange, est rentré dans la Maison de Bourbon-Conti. Au reste cet Hôtel a successivement porté les noms de tous ses Maîtres. *Brice* a fait plusieurs fautes, en peu de mots, en parlant de ceux qui ont possedé cet Hôtel.

L'Hôtel de Bouillon est tout de suite, sur le Quay Malaquest. C'étoit autrefois l'Hôtel de *Macé Bertrand de la Basiniere*, Trésorier de l'Epargne. Il

eſt grand, & eſt accompagné d'un jardin. Il y a un Cabinet où *le Brun* a peint Apollon ſur le Parnaſſe, d'une excellente maniere.

L'Hôtel qui fait le coin de la rue de Saint Pere, fut bâti pour le ſieur *Falconi*, originaire de Florence, à ce qu'on prétend, qui de Sarragoſſe en Eſpagne, vint s'établir à Montpellier, & de cette derniere ville à Paris. C'eſt de lui que ſont deſcendus les Faucons de *Ris*, de *Charleval*, &c. dont il y a eu un premier Préſident du Parlement de Bretagne, & quatre premiers Préſidens de celui de Normandie. Feu M. de Morſtin, Grand Tréſorier du Royaume de Pologne, étant venu s'établir en France, acheta cet Hôtel, mais ſon fils étant mort depuis ſans poſterité, il a paſſé en d'autres mains, quoiqu'on le nomme toujours l'*Hôtel de Morſtin*. La cour de cette maiſon eſt ſi ſerrée, que ce défaut en rend les appartemens également ſombres & triſtes. Les grilles mêmes qui ſont dans cette cour, & qui ordinairement égayent les lieux qu'elles renferment, ne ſervent qu'à donner un air de priſon à celle-ci.

La rue *de Saint Pere* commence au

Quay Malaqueſt, & finit à la rue de Grenelle, faubourg ſaint Germain; ainſi elle coupe ce Quartier dans toute ſa largeur. C'eſt par corruption qu'on lui donne le nom qu'elle porte, car il faudroit la nommer la rue *ſaint Pierre*, parce qu'elle paſſoit devant une Chapelle appellée anciennement la Chapelle *ſaint Pere*, au lieu de la Chapelle *ſaint Pierre*, ſituée à l'endroit même où a été fondé depuis l'Hôpital de la Charité. *Sauval* * ajoûte, qu'il y a des gens qui pour trencher des Sçavans, en donnent une autre étymologie qu'ils fondent, dit-il, ſur je ne ſçai quelle méchante peinture de l'Egliſe ſaint Germain des Prez, où Alexandre III. étoit repréſenté prêchant au Pré aux Clercs, à une Proceſſion, & alléguent là deſſus une certaine Charte rapportée par *du Breul*, où il eſt remarqué que le Pape ne fit cette Proceſſion qu'après avoir dédié cette Chapelle; ſi bien ajoûtent-ils, que comme tous les Fideles donnent la qualité de *ſaint Pere* au Pape, il s'enſuit évidemment, vu la rareté de telle dédicace faite par un Souverain Pontife, qu'autant la rue que la Chapelle, n'ont point d'autre

* Tome I. pag. 156.

nom que celui de *saint Pere*, & n'en doivent pas avoir d'autre, comme leur ayant été donné exprès pour servir de marque à la postérité d'une cérémonie si extraordinaire.

Sans perdre le tems mal-à-propos à réfuter ces contes ridicules, disons seulement, continue *Sauval*, que depuis Jesus-Christ, il n'y a jamais eu de Chapelle ou d'Eglise dédiée au S. Pere ; que celle-ci étoit érigée en l'honneur de *saint Pierre*, & que si on l'appelloit la Chapelle *saint Pere*, c'étoit à la façon du tems, où l'on disoit *l'Eglise saint Pere aux Bœufs*, & *l'Eglise saint Pere des Arcis*, au lieu de dire l'Eglise de *saint Pierre aux Bœufs*, & l'Eglise de *saint Pierre des Arcis*. A cette corruption du nom de cette rue, le peuple en a ajoûté une autre, en l'appellant la rue *des saints Peres*, apparemment à cause des Religieux de la Charité, mais il devroit se ressouvenir que par état ils sont presque tous Freres, & que ce n'est que par souffrance qu'ils ont des Peres ou des Prêtres dans leur Ordre.

C'étoit derriere la Chapelle de saint Pere, que les Calvinistes avoient autrefois leur cimetiere ; & c'est ici que

fut inhumé *Claude Arnauld*, un des freres du fameux *Antoine Arnauld*, Avocat au Parlement, & Procureur Général de la Reine Catherine de Medicis. Ce Claude Arnauld étoit premier Commis de la Finance ſous M. de Sully, & étoit un jeune homme de grande eſperance, n'étant âgé, lorſqu'il mourut le 21. de May 1602. que de vingt-ſept ans, ſelon les Mémoires de M. Arnauld d'Andilly, ou de vingt-neuf ans moins neuf jours, ſelon ceux de l'Etoile. Le Dimanche 14. de ce mois (de Mars) 1604. je me fus promener par curioſité, dit l'*Etoile* *, au cimetiere de ceux de la Religion, derriere S. Sulpice, qu'on appelle *ſaint Pere*, pour y voir la belle tombe du feu Tréſorier Arnauld, dont chacun parloit comme de choſe nouvelle & inuſité entre ceux de la Religion, principalement en ce pays-ci.

* *Tome III. partie 2. pp. 16. & 17.*

Elle étoit d'un fort beau marbre noir tout d'une piéce eſtimée à deux cens écus ou environ, élevée d'un demi pied de terre, & couchée de plus, autour de laquelle y avoit gravé en lettres d'or ce qui s'enſuit :

Cy giſt noble homme Maiſtre CLAUDE ARNAULD, *vivant Conſeiller, Notaire & Secrétaire du Roy, Maiſon & Couronne de France, & des Finances de Sa Majeſté, Tréſorier Général de France en la Généralité de Paris, & ordonné par le Roy près la perſonne de Monſeigneur le Marquis de Roſni, pour l'adminiſtration des Finances de Sa Majeſté, ſous le commandement dudit Seigneur.*

Dans le milieu du marbre étoit gravé en Lettres d'or ce qui s'enſuit:

Paſſant tu ne liras point ici les louanges de celui qui eſt ſous ce tombeau. Sa vie les a comme immortelles gravées dans le Ciel, jugeant indigne qu'elles traînaſſent en terre.

Quant à ce qu'il a eſté, tu le pourras apprendre de ſa fortune; mais de ſa vertu ſeule, ce qu'il méritoit d'être.

Moeſtiſſimo Fratri
Plura non permiſit dolor.

Au-deſſus ſe voyoient gravées ſes armoiries.

Quinze jours, ou trois ſemaines

après, continue l'*Etoile*, on couvrit de plâtre ce beau tombeau, de peur que la populace envieuse de tels monumens, n'achevât de le gâter, comme elle avoit déja commencé; & qu'enfin elle ne le brisât, & le rompit du tout: comme aussi on fut averti qu'on avoit déliberé de le faire en une nuit: & voilà comme d'un tombeau de marbre en fut fait un de plâtre, & quelle est la durée de nos ambitions, qui se réduisent enfin en boue & en plâtre.

L'HOPITAL DE LA CHARITE'.

Les Religieux de la Charité ont été institués par un Portugais du Diocèse d'Evora, nommé *Jean* qui avoit passé une partie de sa vie à servir, ou à porter les armes. Il avoit environ quarante-cinq ans lorsqu'en 1540. il se livra entierement à la pénitence, & au service des malades. Il mourut dans ce charitable exercice le 8. Mars 1550. âgé de 55. ans, & plus de dix ans avant sa mort, ses vertus lui avoient fait donner le surnom de *Jean de Dieu*. Il fut canonisé en 1690. par le Pape Alexandre VIII. Quoique ce saint homme n'eût pas eu dessein

de former un Ordre Religieux, il laiſſa des diſciples qui continuerent à ſervir les pauvres malades, & formerent une nouvelle Congrégation qui fut approuvée par les Papes Pie V. & Clement VIII. & enfin érigée en Ordre Religieux par le Pape Paul V. par ſon Bref du 13. Fevrier 1617. qui oblige ceux qui veulent y être reçus aux trois vœux ordinaires, & à un quatriéme, qui eſt de ſervir les malades. Il leur permit en même tems d'avoir dans chaque Maiſon un *Religieux* Prêtre, qui ne pourroit exercer aucune Charge, ni Office dans la Congrégation.

Cet Inſtitut parut ſi utile qu'il ſe répandit avec beaucoup de rapidité. *Marie de Medicis* ne fut pas plûtôt Reine de France, qu'elle fit venir cinq de ces Religieux de Florence à Paris, & les établit d'abord dans la rue qu'on nomme à préſent la rue *des Petits Auguſtins*, ſous le titre de *Religieux de la Charité*, ſuivant les Lettres Patentes qu'elle obtint du Roi ſon époux, en date du mois de Mars de l'an 1602. regiſtrées au Parlement le 14. Avril 1609. confirmées depuis par Louis XIII. au mois d'Août 1628.

& par Louis XIV. en 1643. & 1665.

La Reine Marguerite ayant ſouhaité d'avoir la place qu'ils occupoient, pour y mettre des Auguſtins Déchauſſés, les Freres de la Charité furent tranſportés en 1607. dans une autre remplie de jardins, près d'une ancienne Chapelle de *ſaint Pierre*, qui ainſi qu'il a été dit, a donné le nom à la rue, & avoit été la premiere Paroiſſe du faubourg. Au lieu de cette Chapelle, les Freres de la Charité firent bâtir ici une Egliſe ſous l'invocation de ſaint Jean-Baptiſte, & ce fut *la Reine Marie de Medicis* qui en poſa la premiere pierre ſur laquelle étoient ces mots :

Maria Medicæa Galliæ, & Navarræ Regina Regens, Fundatrix anno 1613.

Cette Egliſe n'a d'ailleurs rien d'extraordinaire pour ſon architecture, qu'un aſſez joli portail dont on l'a décorée en 1733.

Au milieu de la Chapelle de la Vierge, on voit un tombeau élevé ſur lequel eſt la ſtatue d'un Eccleſiaſtique en habit long, & à genoux, & ſur le devant, eſt cette Inſcription :

Icy giſt Meſſire CLAUDE BERNARD, *dit le Pauvre Prêtre, qui déceda le 23. Mars* 1641.

M. Bernard étoit de Dijon, & fort riche de biens de patrimoine qu'il diſtribua tous aux pauvres pour leſquels il avoit une charité ſans bornes. Il étoit toujours avec eux ſoit dans les Priſons, ſoit dans les Hôpitaux, & les conſoloit, les ſoulageoit, & les ſervoit de toutes manieres. Il aſſiſtoit auſſi ceux qui étoient condamnés à la mort, & ne les quittoit qu'après qu'ils avoient rendu le dernier ſoupir. Ceux qui ont connu ce ſaint homme, diſent que la ſtatue qu'on voit ici eſt très-reſſemblante. Elle eſt de terre cuite, & de l'ouvrage d'*Antoine Benoiſt*.

Dans la même Chapelle fut auſſi inhumé le corps de *Jacques Gauffre*, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes qui mourut au mois de Juillet 1654. il avoit ſuccedé à M. Bernard dans l'aſſiſtance de ceux qu'on menoit au ſuplice.

Le corps de *Denys le Goux de la Berchere*, premier Préſident du Parlement de Grenoble, fut inhumé dans

cette Egliſe l'an 1680. En mourant il laiſſa cet Hôpital Légataire univerſel de tous ſes biens, mais ſes heritiers collatereaux ayant attaqué ſon teſtament, cet Hôpital tranſigea avec eux, & ſe contenta du tiers ou environ, du montant des biens légués.

Dans une Chapelle qui eſt à main gauche, on voit un tableau où *Jouvenet* a repréſenté *ſaint Jean de Dieu* enlevé par les Anges.

Dans un autre endroit de cette Egliſe on voit depuis quelques années un tableau peint par *Dulin*, de l'Académie Royale de Peinture, où il a repréſenté Jeſus-Chriſt guériſſant les malades. On loue l'ordonnance & les expreſſions de ce tableau.

Cet Hôpital eſt le Chef de tous les autres du même Ordre qui ſont établis en France, & c'eſt ici que ſe tiennent les Aſſemblées triennales pour l'élection des Superieurs, & où eſt le Noviciat. La Communauté eſt d'environ ſoixante Religieux dont les revenus, & les aumônes qu'on leur fait, leur ſont communs avec les pauvres malades.

Il y a ici cent-cinquante lits diſtribués en trois Sales, qui ont cinquan-

te lits chacune. On n'y reçoit que des hommes & des garçons, encore faut-il que leurs maladies ſoient curables, & que d'ailleurs elles ne ſoient ni contagieuſes, ni vénériennes. Chacun y a ſon lit particulier, & y eſt ſervi gratuitement avec une attention, une charité, & une propreté admirables.

Outre les trois Sales dont je viens de parler, depuis le Printems juſqu'à l'Automne, on en fait une quatriéme pour les pauvres qui ſont attaqués de la Pierre, & qui veulent ſe faire tailler.

Cet Hôpital a un Medecin, un Apoticaire, deux Chirurgiens Jurés, & pluſieurs Garçons Chirurgiens dans le nombre deſquels, il y en a un qui gagne la Maîtriſe en ſervant ici pendant ſix ans.

A l'entour de ces Sales, on remarque pluſieurs tableaux faits par de très-habiles Peintres, tels que *Tetelin*, *la Hire*, *le Brun*, *de Seve*, &c.

Dans la rue Taranne, proche une des portes de l'Egliſe de l'Hôpital de la Charité, eſt une Fontaine, ſur laquelle ſont ces vers de *Santeul*.

Quem pietas aperit Miſerorum in commoda Fontem,
Inſtar aquæ, largas fundere monſtrat opes.

Ces deux vers ont été traduits en françois par *du Perier*, de la maniere ſuivante.

Cette eau qui ſe répand pour tant de Malheureux,
Te dit : répans ainſi tes largeſſes pour eux.

La rue Taranne ſe nommoit la rue *aux Vaches* en 1531. auſſi bien que la rue *ſaint Dominique* qui la continuoit, ſelon *Sauval.*

En face de la rue Taranne eſt l'*Hôtel de la Force*, autrefois l'Hôtel de *ſaint Simon*, mais que le Duc de la Force dernier mort acheta en 1715. Il y a environ cinquante ans que cette maiſon paſſoit pour belle, mais à préſent elle n'eſt diſtinguée que par ſon emplacement.

Dans ce qui nous reſte à voir de la rue de Saint Pere, on remarque une Maiſon qu'on a nommée & qu'on nomme encore l'*Hôtel de Briſſac.*

Elle fut bâtie pour *Marie de Cossé*, veuve de Charles de la Porte de la Meilleraye, Pair, & Maréchal de France, qui lui donna le nom de la Maison d'où elle étoit issue, par préference à celui de son défunt mari. En 1701. cet Hôtel fut vendu à *Claude Pecoil*, Maître des Requêtes, qui étant mort, & n'ayant laissé qu'une fille, elle épousa le *Duc de Brissac*, & l'Hôtel reprit son premier nom. Au reste cet Hôtel est du dessein de *Gittard* qui en a orné la porte de deux colonnes Ioniques qui sont dans les proportions de *Scamozzi*.

Une autre Maison de cette rue qui a quelque apparence, est celle qui a été occupée par le feu Marquis *de Cavoye*, Grand Maréchal des Logis de la Maison du Roi.

Reprenons la suite du Quay Malaquest dont la rue de Saint Pere nous avoit éloignés.

Le sieur Gluc de saint Port a fait restaurer ou rebâtir trois Hôtels qui sont de suite sur ce Quay, & en font aujourd'hui un des principaux ornemens. Le premier de ces Hôtels a appartenu autrefois au *Président Perrault*, Secretaire des commande-

mens du grand Prince de Condé. Il a été occupé long-tems par Renée de Penencouet, de Keroüalle, Ducheſſe de *Portſmouth*, puis vendu en 1709. à *Michel Chamillad*, Miniſtre & Secretaire d'Etât, pour le département de la Guerre, & Controleur Général des Finances, qui le vendit enſuite au ſieur *Gulc* Directeur des teintures des Gobelins, & pere de M. Gluc de ſaint Port, Conſeiller au Parlement, qui en eſt aujourd'hui proprietaire, & qui a loué le premier au Marquis de *la Mina*, Ambaſſadeur du Roi d'Eſpagne auprès du Roi.

LE COUVENT DES THEATINS.

Ces Religieux ſont des Clercs Réguliers inſtitués en Italie vers l'an 1524. par ſaint Gaëtan, Gentilhomme Vincentin, & par *Pierre Caraffe*, pour lors Evêque de *Theati*, ou Chieti dans le Royaume de Naples, & qui dans la ſuite fut Pape ſous le nom de Paul IV. C'eſt du nom de l'Evêché de Pierre Caraffe, que les Clercs Réguliers de cette Congrégation, ont été nommés *Théatins*.

Ces Religieux profeſſent une pau-

vreté si grande qu'ils semblent s'être entiérement abandonnés à la Providence, car ils reçoivent ce qu'on leur donne par aumône, mais ne demandent jamais rien. Leur institut fut approuvé par Clement VII. en 1524.

Le Cardinal Mazarin fit venir de Rome à Paris quelques-uns de ces Religieux, parmi lesquels étoit *Dom Ange de Bissari*, que cette Eminence chargea de la direction de sa conscience. Dès-lors ce Cardinal pensa à leur procurer un établissement dans cette Ville, & pour cet effet fit acheter une maison sur le Quay Malaquest, le 26. May de l'an 1642. pour le prix de cinquante-quatre mille livres. Henry de Bourbon, Duc de Verneuil, Evêque de Metz, & Abbé de saint Germain des Prez, & qui en cette derniere qualité jouissoit alors d'une Jurisdiction comme Episcopale dans toute l'étendue de ce Faubourg, permit cet établissement par ses Lettres du premier Août 1648. Ce fut en conséquence de cette permission que *Dom Placide Roussel*, Prieur de l'Abbaye, & Vicaire général de l'Abbé, se transporta le 7. du même mois dans la maison achetée pour les Théatins,

tins, & en ayant fait la visite, il en benit la Chapelle, sonna les cloches, & exposa le saint Sacrement. Sur les onze heures avant midi, le Roi Louis XIV. accompagné du Duc d'Anjou, son frere unique, y arriva, & l'Evêque de Dol s'étant trouvé présent, il fut prié de benir la Croix que le Roi plaça ensuite de sa propre main sur le portail, & déclara que son intention étoit que cette Maison fut nommée *sainte-Anne la Royale*. Cette Eglise, ou plûtôt Chapelle, fut extrémement petite jusqu'à la mort du Cardinal Mazarin. Cette Eminence ayant légué par son testament cent mille écus à ces Religieux, pour bâtir une Eglise, ils acheterent une place qui leur coûta soxante-douze mille livres, & firent venir d'Italie un de leurs Religieux, nommé le P. *Camille Guarini*, qui passoit pour un grand Architecte, mais ces Religieux & leur Architecte passerent d'une extremité à l'autre, car n'ayant eu jusqu'alors qu'une petite Chapelle, ils formerent le dessein d'une Eglise si grande, qu'elle ne convenoit ni à leurs facultés, ni à l'emplacement qu'ils occupent, aussi est-elle demeu-

rée imparfaite. On commença cet édifice en 1662. & ce fut le Prince de Conti qui en posa la premiere pierre au nom de Louis XIV. le 28. Novembre de cette même année. On s'apperçut un peu tard de la grandeur de l'entrepriſe, & ce bâtiment fut diſcontinué. Il fut repris en 1714. au moyen d'une lotterie dont le Roi gratifia ces Religieux, & ce fut ſur les deſſeins d'un Architecte de Paris, nommé *Lievain*. Celui-ci auroit été bien habile, ſi en conſervant les bâtimens élevés ſur les deſſeins du P. Guarini, il avoit fait quelque choſe de régulier, & de bon goût. On en jugera par ce que je vais dire.

Cette Egliſe, ſelon le premier projet, devoit être deux fois plus grande qu'elle n'eſt, puiſque celle d'aujourd'hui n'eſt que la croiſée de celle que le P. Guarini avoit eu deſſein de bâtir. Le Maître Autel auroit été où eſt la Chapelle du milieu à main gauche, du côté de la rue de Verneuil, au lieu qu'il eſt a l'extremité d'un des bras de la croiſée à main droite, en entrant par le Quay Malaqueſt. Lorſqu'on ôta les douze colonnes de marbre, leurs piedeſtaux & leurs couronne-

mens, qui ornoient la Place des Victoires, le Marêchal Duc de la Feuillade, dernier du nom, en fit préſent à ces Religieux pour être employées à la décoration du grand Autel de cette Egliſe, mais elles ſe ſont trouvées trop grandes, & n'ont pas pu ſervir à ce deſſein.

On conſerve dans cette Egliſe un grand nombre de Reliques qui ont été données par la Reine Anne d'Autriche, & par le Cardinal Mazarin. La Sacriſtie eſt enrichie d'une Croix de criſtal de roche, de ſix chandeliers & d'un Soleil de même matiere. On y voit auſſi un Soleil d'ambre, & une image de la Vierge enchaſſée dans de l'or, enrichie de perles & de diamans, le tout donné par la Reine Anne d'Autriche.

Dans cette Egliſe ont été inhumés le Cœur du *Cardinal Mazarin*, qui y fut apporté de Vincennes, le 28. de Mars 1661. par *Claude Auvry*, ancien Evêque de Coutances, Tréſorier de la Sainte Chapelle de Paris, & Maître de chambre de ce Cardinal.

Le corps de *Pompée Vareſi*, Nonce du Pape auprès du Roi. Celui de Nicolas de Luſchis.

Celui du ſieur *de Lorme*, Medecin de réputation, qui y fut inhumé le 25. de Juillet de l'an 1678.

Celui *d'Edme Bourſault*, connu par ſes Lettres, & par pluſieurs Piéces de Théâtre qui ont eu du ſuccès. Ce bel eſprit étoit pere d'Edme Chriſoſtome Bourſault, Religieux de cette maiſon, dont il eſt mort Supérieur, ainſi que je le remarquerai plus bas. Edme Bourſault mourut en 1701.

Celui de *Louis d'Aubuſſon*, Duc de Roanez, Pair & Marêchal de France, ſecond du nom, connu ſous le nom de Marêchal Duc de la Feuillade, mort à Marly le 29. Janvier 1725.

Celui de Frederic Jules *de la Tour d'Auvergne*, nommé *le Prince d'Auvergne*, autrefois connu ſous le nom de Chevalier de Bouillon, mort le 28. Juin 1733. âgé de 62. ans, un mois & vingt-ſix jours, ſans laiſſer de poſtérité de *Catherine Olive de Trente*, ſa femme.

Le corps de Pompée Vareſi, fut mis vis-à-vis le grand Autel, proche le baluſtre, ſous une tombe plate de marbre noir, ſur laquelle eſt cette Inſcription.

POMPEIUM VARESIUM.

Lateranensis Ecclesiæ Canonicum,
Apostolicorum utriusque signaturæ
Referendarium,
S. Inquisitionis Assessorem,
Romanæ Rotæ Auditorem,
Beneventi, Anconæ, Perusii,
ac demum Romæ Præfectum,
Archiepiscopum Hadrianopolitanum,
summi Pontificis
domesticum & assistentem Prælatum,
& apud Venetos
tum apud Christianissimum Regem
extraordinarium primò,
& mox ordinarium Nuntium:
in omni vitæ munerumque varietate
suavitate morum, sagacitate mentis,
animi magnitudine,
constantiaque præsignem,
memorandum Posteris, ac mirandum,
scripti lapidis hoc monumentum
exibet.
Obiit salut. anno 1678.
ætat. suæ 54. *menses* 7. *di.* 3.

Dans la Nef, du côté de la Chapelle de saint Antoine de Padouë, est une tombe plate de marbre blanc, sur laquelle est cette Inscription.

D. O. M.

NICOLAUS DE LUSCHIS

Comitis Alphonſi præclari Hiſtorici,
filius natu, non animo minimus,
Vincentiæ ortus,
avorum gloriam Gallicis
in caſtris imitaturus,
Ludovici Magni Regis Chriſtianiſſimi
Patrocinium aſſecutus.
Lutetiæ piiſſima morte præventus,
ad Cœleſtem gloriam evocatur.
Obiit die 16. *Maii an.* 1670.
ætatis ſuæ 22.

REQUIESCAT IN PACE.

Cette Maiſon eſt la ſeule que les Théatins ayent en France, & par conſéquent ceux qui y ſont reçus à faire Profeſſion, font néceſſairement vœu de ſtabilité, à moins qu'ils ne ſortent du Royaume. La Communauté eſt de trente ou trente-cinq Religieux, & quelque petit que ſoit ce nombre, il ne laiſſe pas de fournir de grands Prédicateurs.

Le P. *Alexis du Buc*, étoit un controverſiſte fameux que ſon érudition, & la vivacité de ſon eſprit avoient

rendu redoutable aux Calviniſtes. On a prétendu que plus de trois cens de ces Sectaires étoient rentrés dans le ſein de l'Egliſe Catholique Apoſtolique Romaine, par les exhortations de ce Religieux.

Le P. *Quinquet*, a été un des grands Prédicateurs de ces derniers tems. Il avoit prêché pluſieurs Avents & pluſieurs Carêmes devant le Roi, avec beaucoup d'applaudiſſement. Sa compoſition étoit ſolide, touchante, & délicate.

Le P. *Edme Chriſoſtome Bourſault*, a été auſſi Prédicateur ordinaire du Roi, & étoit Superieur de cette Maiſon, lorſqu'il mourut, le 13. Mars 1733.

Mais celui de tous qui fait le plus d'honneur à ſa Congrégation, & qui rend actuellement les plus grands ſervices à l'Etat, eſt M. *Boyer*, auſſi Prédicateur ordinaire du Roi, que ſon mérite éleva à l'Evêché de Mirepoix d'où il a été tiré pour être Précepteur du Dauphin. Cet illuſtre Prélat eſt né à Paris, mais ſon pere étoit d'Auvergne, & cette Province ſe fait honneur de cette origine.

La rue de Beaune va du Quay Ma-

laqueſt, à la rue de l'Univerſité. On y remarque *l'Hôtel de Mailli*, qui a ſa principale porte dans cette rue. Cette maiſon eſt grande, mais point réguliere. Elle eſt accompagnée d'un jardin, & d'une terraſſe qui regnent ſur le Quay, dont la ſituation fait la plus grande beauté, car elle jouit de la vue de la Riviere, des jardins des Tuilleries, & du Cours qui ſemblent être faits exprès pour l'embellir. Cet Hôtel appartient au Marquis *de Neſle*, du nom de *Mailli*.

Dans cette même rue eſt auſſi *l'Hôtel de la premiere Compagnie des Mouſquetaires du Roi*, bâti dans l'endroit ci-devant nommé la *Halle Barbier*, & iſolé entre les rues de Beaune, de Verneuil, du Bac, & de Bourbon. Cet Hôtel ſe trouvoit en ſi mauvais état, que ſur la repréſentation du Prevôt des Marchands, & des Echevins de la Ville de Paris, il intervint un Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, du 7. Août 1707. par lequel ſa Majeſté ordonna qu'il ſeroit conſtruit un nouvel Hôtel, pour le logement de ladite Compagnie, ſur le Quai d'Orſay près le Pont-Royal, en face de la riviere de Seine. Les

difficultez qui se trouverent à faire l'acquisition du terrein, firent suspendre ce dessein. Cependant la caducité de l'Hôtel ayant augmenté à un point de déperissement, sa Majesté par Arrêt de son Conseil du 21. May 1715. permit aux Prevôt des Marchands & Echevins de la Ville de Paris, d'emprunter jusqu'à la somme de deux cens mille livres, pour être employée aux réparations dudit Hôtel, à quoi l'on a depuis travaillé sans avoir fait aucun emprunt. Enfin sur ce qu'on s'est apperçu que toutes ces réparations deviendroient inutiles à cause que toutes les fondations, les voutes des caves, & partie des gros murs, planchers, & combles que l'on s'étoit proposé de pouvoir conserver, se trouvoient totalement ruinez, & hors d'état de servir, lesdits sieurs Prevôt des Marchands & Echevins, firent leurs remontrances au Roi, & à S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orleans, Regent du Royaume, & indiquérent une place dans le même quartier, même rue, & même aspect que celle ordonnée par le feu Roi pour bâtir à neuf ce nouvel Hôtel. Sur ces re-

montrances S. A. R. donna ſes ordres pas écrit au Duc d'Antin, Surintendant des Bâtimens du Roi, d'en faire l'acquiſition pour dans la ſuite y faire bâtir le nouvel Hôtel des Mouſquetaires. Ce fut en conſéquence de ces ordres que le *Duc d'Antin* acheta de *Jean Jacques Deſcombeaux*, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, &c. une place ſituée à Paris rue de Bourgogne, & ſur le Quay d'Orſay, contenant en ſuperficie cinq mille deux cens quatre-vingt ſeize toiſes, à raiſon de 50. livres la toiſe ſuperficielle. Le contrat en fut paſſé en l'Hôtel du Duc d'Antin le 31. d'Octobre de l'an 1717. Ce contrat de vente fut approuvé, confirmé & homologué par Lettres Patentes du Roi données à Paris le 12. Février 1718. & regiſtrées au Parlement le 19. Mars de la même année. Par ces Lettres le Roi ordonna auſſi qu'il ſeroit inceſſamment procédé à la vente & adjudication des bâtimens de l'ancien Hôtel des Mouſquetaires de la premiere Compagnie, appellé ci-devant *Halle Barbier*, au Bureau & pardevant les Prevôt des Marchands & Echevins de la Ville de Paris, au

plus offrant & dernier encherisseur, en la forme & maniere accoûtumée, avec pouvoir à ceux qui en seront adjudicataires d'y établir un marché public, avec douze étaux de boucherie, & des échopes & étalages convenables, pour en jouir à l'instar des autres marchez, & étaux de la Ville de Paris, suivant le tarif qui en a été arrêté au Conseil, &c.

Sur ce qu'il fut représenté au Roi, que dans l'obligation où l'on avoit été d'assujetir à ladite place le plan que sa Majesté avoit pour lors ordonné de dresser dudit Hôtel, il ne se trouvoit pas encore assez de profondeur pour distribuer tant de bâtimens cours & écuries, avec les proportions convenables aux differens usages auxquels ils sont destinez, sa Majesté ordonna au mois de Juillet 1719. aux sieurs de Cotte & Beausire, ses Architectes, d'en faire un nouveau plan. Ce plan ayant été fait, & approuvé du Roi, les deux Architectes que je viens de nommer, représenterent à Sa Majesté qu'il ne pouvoit s'executer qu'en l'étendant vers l'Occident, & en prenant des places appartenantes à la Duchesse Douairie-

re de Bourbon, que l'on pourroit échanger avec d'autres appartenantes à Sa Majesté au même lieu. Le Roi par Arrêt de son Conseil d'Etat du 10. Août 1719. ordonna que lesdites places seroient toisées & estimées par les deux Architectes ci-dessus nommez, lesquels trouverent que trois mille trente-trois toises appartenantes à Madame la Duchesse devoient necessairement entrer dans l'emplacement dudit Hôtel, & les estimerent cent cinquante-un mille cinq cens cinquante livres à 50. livres la toise. Ils firent pareillement toiser une place appartenante au Roi, inutile au dessein dudit Hôtel, suivant le nouveau plan, contenant trois mille trois cens douze toises, qu'ils estimerent cent quatre-vingt-dix huit mille sept cens vingt livres, à raison de soixante livres la toise, & conclurent que pour rendre cet échange égal, Madame la Duchesse Douairiere de Bourbon devroit au Roi la somme de quarante six mille sept cens quatre-vingt-deux livres. Le Roi étant en son Conseil ordonna que le plan seroit executé, & approuva & homologua l'échange reglé par lesdits Architectes,

par Arrêt du Conseil d'Etat tenu à Paris le premier de Septembre 1719. & par ses Lettres Patentes données à Paris le 2. de Septembre, & enregistrées au Parlement le 6. du même mois de la même année. Tous ces beaux projets n'ont point eu d'execution. On a tellement restauré l'ancien Hôtel, qu'on l'a presque rebâti à neuf, & on n'a plus pensé à en bâtir un à la Grenouilliere, ni aux autres changemens qui devoient en être des suites.

Après être revenu de la rue de Beaune, sur le Quay, on voit une assez belle Maison qui le termine, & qu'on nomme *le Petit Hôtel de Mailly*. Sa principale face est sur ce Quay, mais l'entrée est dans la rue du Bac.

LE PONT ROYAL.

Ce Pont est de pierre, le seul de Paris qui traverse toute la riviere. Il a été bâti en la place d'un Pont de bois, que Barbier Controlleur Général des bois de l'Isle de France, avoit fait construire en 1632. suivant la permission que le Roi en avoit accordée à *Pidou*, l'un des Commis dudit

Barbier. Comme ce Pont fut peint en rouge, on le nommoit ſouvent le *Pont Rouge*; quelquefois le *Pont Barbier*; quelquefois *le Pont ſainte Anne*, en l'honneur de la Reine Anne d'Autriche, Régente; & d'autrefois le *Pont des Tuilleries*, parce qu'il aboutiſſoit vis-à-vis d'un Pavillon du Château qui porte ce nom.

Avant la conſtruction de ce Pont de bois, on paſſoit ici la riviere en bateau, & c'eſt ce qui a fait donner le non de *rue du Bac* à la rue qui eſt vis-à-vis. Après la conſtruction de ce Pont, Barbier avoit fait commencer ici une Pompe ou elévation d'eau, pour la commodité du Public, mais cette Pompe fut brulée, à ce qu'on dit, par un Laquais qui jetta un flambeau allumé dans un bateau de foin qu'on y avoit attaché. *

* Sauval, Antiq. de Paris. *Tome I. p.* 240.

Ce Pont ſi utile, & même ſi néceſſaire, fut emporté par le dégel de l'année 1684. & dès lors le Roi *Louis le Grand*, donna ſes ordres pour qu'on en bâtit un de pierre, à ſes dépens, & digne de la magnificence de ſon Regne. Sa Majeſté ayant été informée de l'extréme difficulté qu'il y avoit de conſtruire ſolidement un

Pont de pierre en cet endroit, à cause de la rapidité de la riviere qui étant ici plus resserrée en son lit, & plus profonde qu'ailleurs, y coule avec plus de violence, & étant aussi informée de la capacité du frere *François Romain*, Religieux Convers de l'Ordre de saint Dominique, qui venoit de mettre la derniere main à la premiere arche du Pont de Maestrich, & avoit par là mérité une gratification considerable des Etats de Hollande, elle donna ses ordres pour le faire venir en France. Il arriva à Paris au mois de Janvier de l'année 1685. & après avoir examiné les difficultés qui s'opposoient à la construction de ce Pont, & en avoir conferé avec *Jules Hardouin Mansart*, alors premier Architecte du Roi, & avec *Gabriel*, Architecte & Entrepreneur de tout l'ouvrage, le Frere Romain entreprit la construction de ce Pont, & le conduisit à la perfection où nous le voyons. Un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, daté du 11. d'Octobre 1695. qui commet ledit Frere Romain pour faire les visites, dresser les devis, & les rapports pour la reception des ouvrages des

Ponts & Chauſſées, réparations des bâtimens dépendans des Domaines de Sa Majeſté, & autres ouvrages publics dans toute l'étendue de la Généralité de Paris ; dit poſitivement que ce Frere *avoit eu la conduite, & l'inſpection de ce Pont.* Comme il n'eſt point parlé de celui qui en donna les deſſeins, il y a apparence que ce fut le premier Architecte du Roi, & ce fut lui auſſi qui en donna les devis, qui furent imprimés. Le Frere Romain ſurmonta les grands obſtacles qui ſe préſenterent dans l'exécution, & dont le plus difficile étoit la prodigieuſe abondance d'eau que donnoient quantité de ſources, & que le Frere Romain trouva le moyen d'évacuer.

Les fondations de ce Pont furent jettées le 25. d'Octobre 1685. & en même tems on enferma pluſieurs Médailles dans une boëte de bois de Cédre, longue de quatorze pouces, & large de dix. On mit cette boëte dans une autre de plomb, & l'on les encaſtra dans le maſſif de la premiere pile, du côté du Château des Tuilleries. Ces Médailles marquent chacune un évenement mémorable du Regne de Louis le Grand, & ſont au

nombre de treize, dont l'une eſt d'or, & les douze autres ſont d'argent. Celle d'or peſe un marc, ſept gros, & vingt-quatre grains.

Ce ſolide & magnifique Pont conſiſte en quatre piles, & deux culées, qui forment cinq arches entre elles, dont les ceintres ſont hardis & corrects. Les deux bouts du Pont ſont en trompes fort larges, ce qui a été pratiqué pour en faciliter l'entrée aux caroſſes, & aux charettes. La longueur du Pont eſt d'environ ſoixante & douze toiſes, ſur huit toiſes quatre pieds de largeur dans laquelle on a pris neuf pieds pour chaque trotoirs, & deux autres pieds pour l'épaiſſeur des parapets.

L'architecture de cet edifice eſt ſimple, mais noble & ſolide, & toute la dépenſe qu'on fit pour ſa conſtruction monta à ſept cens vingt mille livres.

A l'iſſue de ce Pont, du côté du Faubourg ſaint Germain, & le long de la riviere, eſt un terrein nommé *la Grenouilliere*, dont le nom n'annonce rien de beau pour la ſituation, cependant il en eſt peu dans Paris d'auſſi avantageuſes, par les vues qu'elle

donne sur la riviere, sur les Château & jardin des Tuilleries, sur le Cours, &c. Pour profiter de ces avantages, il n'y auroit qu'à continuer le projet dont on commença l'execution en 1708. qui est de construire un grand Quay qui regnat depuis le Pont Royal jusqu'à quatre cens toises de longueur, en descendant, & qui eut les mêmes dimensions que celles du Quay Malaquest. La construction de ce Quay fut autorisée par un Arrêt du Conseil donné à Versailles le 30. d'Août 1707. & en conséquence le sieur *Boucher Dorçay* alors Prevôt des Marchands, accompagné du corps de Ville, posa la premiere pierre de ce Quay, le 3. de Juillet 1708. Mais ce dessein fut presque aussitôt suspendu, & il ne paroît pas qu'on pense à le reprendre. Selon ce projet on devoit détruire toutes les vilaines petites maisons qu'on voit à la Grenouilliere; on devoit porter ailleurs les chantiers qui y sont, & l'on devoit élever sur ce terrein un grand Hôtel pour la premiere Compagnie des Mousquetaires du Roi, mais tout cela n'alla pas plus loin. Par ce que j'ai dit de l'Hôtel des

Mouſquetaires qui eſt dans la rue de Beaune, on a vû qu'en 1717. & 1718. on voulut reprendre ce deſſein, mais les demarches qu'on fit n'eurent point de ſuite.

Il n'a pas tenu à S. A. S. la Ducheſſe Douairiere de Bourbon, à feu S. A. S. le Duc du Maine, & à quelque Seigneurs particuliers, que ce quartier ne ſoit devenu auſſi magnifique qu'il étoit vilain auparavant.

Au coin de la rue du Bac, & à la tête de ce Quay projeté, ſont deux grandes maiſons de ſuite, que feu *Robert de Cotte*, premier Architecte du Roi fit bâtir pour lui, avec toutes les commodités & tous les agrémens qu'on doit attendre de leur ſituation, & d'un Architecte auſſi habile qu'il l'étoit. Comme ces maiſons n'ont été bâties qu'après l'Hôtel de Belleiſle, & que *de Cotte* offrit cet emplacement à ce Seigneur, on fut fort ſurpris qu'il n'eut pas accepté cette offre qui auroit donné plus de régularité, & de grandes commodités à ſon Hôtel. Ces deux maiſons ont leur entrée ſur le Quay commencé.

La rue du *Bac* coupe celles de ſaint Dominique & de Grenelle, & va

depuis le Pont Royal juſqu'à la rue de Sêve.

Elle a pris ſon nom d'un *Bac* qui ſervoit à paſſer la riviere avant qu'il y eut un Pont vis-à-vis le Château des Tuilleries.

En venant du côté du Pont Royal, & entrant dans la rue du Bac, les premiers bâtimens conſiderables qui ſe préſentent ſont l'Hôtel des Mouſquetaires de la premiere Compagnie, duquel j'ai déja parlé; & le Couvent du Noviciat général des Religieux de ſaint Dominique, mais comme la principale porte eſt dans la rue qui porte le nom de ce ſaint, j'en ai fait la deſcription en cet endroit.

Les Filles de ſainte Marie, autrement dites *de la Viſitation*, du Couvent du faubourg ſaint Jacques, ſe trouvant ſurchargées par le grand nombre de filles qui embraſſoient leur inſtitut, acheterent une maiſon dans la rue Montorgueil dans laquelle elles envoyerent un certain nombre de Religieuſes pour y établir un nouveau Monaſtere. Elles y entrerent le 31. Juillet de l'année 1660, & y demeurerent douze ou treize ans, mais ne s'y trouvant pas

assez commodément logées, elles acheterent *une maison dans la rue du Bac*, & en prirent possession en 1673. Peu de tems après, elles y firent bâtir une Chapelle dont la premiere pierre fut posée par une pauvre femme, qu'elles choisirent exprès pour cette fonction, sans autre cérémonie. Depuis ce tems là, elles ont fait faire ici des bâtimens commodes, en sorte que la Communauté y est commodément logée.

Un peu plus haut, & de l'autre côté de la rue, est le Monastere *des Filles de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie*, qu'on appelle souvent *les Recoletes*, pour la raison qu'on va lire. En 1627. il vint de Verdun à Paris des Recoletes de sainte Claire qui s'établirent dans le faubourg saint Germain, dans une maison qu'elles prirent à loyer, mais elles firent si mal leurs affaires temporelles dans cette grande Ville, que dix ans après, elles furent obligées de retourner à Verdun d'où elles étoient venues. En partant elles cédérent leurs droits à d'autres Recoletes de sainte Claire, venues de Tulle en Limousin. En conséquence de cette cession, des

Lettres Patentes du Roi, & d'un ſecond Brevet de l'Abbé de ſaint Germain des Prez, ces Religieuſes venues de Tulle acheterent une maiſon dans la rue du Bac, & l'approprierent autant qu'il leur fut poſſible, pour une Communauté Religieuſe. Elles y furent introduites par le Prieur, grand Vicaire de l'Abbé de ſaint Germain des Prez le 11. Août de l'an 1640. qui en même tems permit aux Recolets de la Province de ſaint Denys, de les diriger. Parmi les conditions qu'on appoſa à l'établiſſement de ces Religieuſes, on remarque celle-ci: *qu'elles donneront tous les ans un écu d'or, de reconnoiſſance au Curé de ſaint Sulpice dans la Paroiſſe duquel elles ſont établies.* En 1658. les Recolets de la Province de ſaint Denys préſenterent une Requête au Prieur de ladite Abbaye de ſaint Germain, aux fins qu'il leur fut permis de faire bâtir un hoſpice, joignant ledit Couvent des Recoletes, pour ſervir de demeure à ſept ou huit Religieux qui ſeroient employés à la direction de ces Religieuſes, ce qui leur fut accordé, même avec clauſe que ce ſeroit à l'excluſion des Recolets des autres Provinces,

le tout par acte du 15. de Septembre de la même année. La Reine Marie Théréſe d'Autriche ayant une dévotion particuliere à la ſainte Vierge, & au Myſtere de ſon *Immaculée Conception*, & voulant d'ailleurs reconnoître en quelque façon les graces qu'elle avoit reçues de Dieu par l'heureuſe naiſſance de ſon fils, le Dauphin, elle reſolut de fonder dans la Ville de Paris un Couvent de Religieuſes ſous le nom de *l'Immaculée Conception de la Vierge Marie*, du même Ordre & Regle que les Rois ſes ancêtres en avoient établi en Eſpagne, ſous le Pape Jules II. La connoiſſance particuliére que cette vertueuſe Reine avoit de la bonne vie, & de la dévotion ſinguliére des Religieuſes Recoletes de l'Ordre de ſainte Claire du Couvent de la rue du Bac, la détermina à les choiſir *pour être les Victimes ſacrées de ſa dévotion*. Elle obtint du Pape Alexandre VII. du conſentement deſdites Religieuſes, une Bulle datée du 18. d'Août de l'an 1663. portant permiſſion auſdites Religieuſes Recoletes de prendre *l'habit*, *l'inſtitut*, *la Regle & la dénomination de Religieuſes de l'Immaculée Conception*

de la bienheureuſe Vierge Marie, ainſi que les Religieuſes du même titre qui ont été établies en Eſpagne, par Bulle du Pape Jules II. à condition cependant qu'elles demeureront ſous la conduite deſdits Peres Recolets de l'Ordre de ſaint François, & de la Province de ſaint Denys. Après l'obtention de cette Bulle, le Roi Louis le Grand, époux de ladite Reine fondatrice, donna des Lettres Patentes pour l'établiſſement & dénomination dudit Couvent de l'Immaculée Conception, qu'il veut être tenu pour fondation Royale. Ces Lettres Patentes ſont datées du mois de Mars 1664. & furent regiſtrées au Parlement le 24. Juillet ſuivant, & en la Cour des Aydes le 24 Octobre de la même année 1664. La Reine toujours attentive à ce qui regardoit ces Religieuſes, obtint du Pape Clément X. en 1673. la permiſſion aux parens de ces Religieuſes de les voir & leur parler deux fois le mois. Le Roi de ſon côté ne ſe laſſant point de leur faire du bien, donna une ſomme conſidérable pour agrandir & augmenter l'hoſpice des Recolets, qui devint capable de contenir vingt-cinq ou trente Religieux.

Les

Les Religieuſes d'un autre côté firent rebâtir de neuf leur Egliſe, qui fut achevée en 1703. Le tableau qui eſt ſur l'Autel, repréſente l'Immaculée Conception, & a été peint par *la Foſſe*. Peu d'années après, la déſunion ſe mit entre les Directeurs & les Religieuſes dirigées. Leurs conteſtations furent portées au Conſeil du Roi, qui par ſon Arrêt du mois de Mars 1708. obligea les Recolets de ſe retirer.

Au-deſſus de la porte de ce Monaſtere eſt cette inſcription :

LE MONASTERE ROYAL
DE L'IMMACULE'E CONCEPTION,
E'TABLI PAR LA REINE
MARIE-THERESE D'AUTRICHE.

Plus haut & de l'autre côté de la rue, eſt l'*Hôpital des Convaleſcens de la Charité*. Il fut fondé en 1642. par *Angelique Faure*, femme de Claude de Bullion, Surintendant des Finances, en faveur d'un certain nombre de Convaleſcens qui ſortent de l'Hôpital de la Charité, & qui viennent ici achever de reprendre leurs forces, & de rétablir leur ſanté. Un ſi pieux exemple a été ſuivi de la fon-

dation de quatre autres lits, car il y en a douze, & Madame de Bullion n'en avoit fondé que huit. Par la fondation, toute sorte de Convalescens qui sortent de la Charité, peuvent y être reçus, excepté *les Prêtres*, *les Soldats & les Laquais* : exclusion bien singuliere !

LE SEMINAIRE DES MISSIONS ETRANGERES.

* Dans cette même rue est le Séminaire des Missions Etrangeres, dont voici les principales circonstances de l'établissement. *Bernard de Sainte Thereſe*, Evêque de Babylone, par contrat du 16. Mars 1663, en faveur des Missions dans les Pays Etrangers, & par préférence dans la Perse où il avoit travaillé avec succès, fit don à *Antoine de Barillon*, Seigneur de Morangis, Directeur des Finances, & à *Jean de Garibal*, Barron de Saint-Sulpice & de Vias, de toutes les maisons & emplacemens qui lui appartenoient au faubourg S. Germain, dans la rue de la Fresnaye ou petite Grenelle, derriere les Incurables, & dans celle du Bac, avec quelques arpens

* Hist. de la ville de Paris, par D. Félibien & D. Lobineau, *tome 2. p.* 1486.

de terre ſitués dans la plaine de Grenelle, tant aux Fourneaux, qu'à la grande forêt. Il leur donna de plus, en faveur du futur Séminaire, tous les biens-meubles qui lui appartiendroient lors de ſon décès, avec ſa Chapelle complette & ſa Bibliotheque. Il y joignit la maiſon qu'il avoit achetée dans la ville d'*Iſpahan*, Capitale de Perſe, avec les meubles, la Chapelle & la Bibliotheque qui y étoient. Les conditions que le Donateur appoſa à cette donation, ſont qu'il ſera par les Sieurs de Morangis & de Garibal établi dans ſes maiſons du faubourg S. Germain un Séminaire de perſonnes Eccléſiaſtiques ou aſpirantes à l'Ordre Eccléſiaſtique, & même de Laïques qui ſeront jugés capables & utiles au bien de l'œuvre, qui ſeront inſtruits aux études, ſciences & langues néceſſaires pour les Miſſions, & envoyés à la maiſon d'Iſpahan pour ſe perfectionner dans les langues, & travailler à la converſion des ames ſous la conduite de ceux qui auront la direction du Séminaire; que les maiſons, meubles, Chapelle & Bibliotheque demeureront inſéparablement unis au Sémi-

naire ; que le Séminaire ſera appellé *Séminaire des Miſſions Etrangeres* ; que le Donateur jouira, ſa vie durant, de la maiſon qu'il occupe, ſituée dans la rue de la Freſnaye, & d'une penſion de trois mille livres que lui payeront tous les ans les Sieurs de Morangis & de Garibal, qui feront auſſi penſion annuelle de cinq cens livres à Silveſtre Cazadeval Prêtre, Aumônier du Donateur, & pareille à Demoiſelle Luce Cherot, pendant la vie de l'un & de l'autre ; qu'incontinent après le décès du Sieur Evêque, les donataires payeront, pour faire prier Dieu pour lui, deux mille livres à l'Hôtel-Dieu de Paris, & cinq cens livres à l'Hôpital général ; enfin que la Chapelle qui ſera bâtie au Séminaire, portera le nom de *la Sainte Famille*. Par acte du 18. Mars de la même année, les Sieurs de Morangis & de Garibal déclarerent qu'ils ne prétendoient rien à la ſucceſſion de l'Evêque de Babylone, & qu'elle étoit au profit de *Michel Gazil*, *Sieur de la Bernardiere*, Prêtre, Docteur en Théologie, & d'*Amand Poitevin*, auſſi Prêtre & Docteur en Théologie, demeurant l'un & l'autre au Preſby-

tere de S. Josse, & qui se chargeoient de l'établissement du Séminaire, à quoi ils étoient plus propres que personne. Le Roi confirma cet établissement par ses Lettres Patentes du mois de Juillet 1663. qui furent registrées au Parlement le 7. de Septembre de la même année. Le Duc de Verneuil, Abbé de S. Germain des Prez, ayant donné ses Lettres de consentement le 10. d'Octobre de la même année, Dom Ignace-Philibert, Prieur de l'Abbaye, introduisit les Sieurs Gazil & Poitevin dans le Séminaire le 27. dudit mois d'Octobre. Une grande salle leur servit de Chapelle jusqu'en 1683. que les Directeurs de ce Séminaire se trouverent en état d'en faire bâtir une autre qui fut plus convenable. Ici les deux Historiens Benedictins dont j'ai emprunté cet article, oublient une circonstance très-glorieuse pour cette Maison. * M. *Brisacier* pour lors Supérieur de ce Séminaire, & les principaux de cette Maison, ayant prié M. de Harlay, Archevêque de Paris, de demander au Roi la grace de faire mettre la premiere pierre de cet édifice au nom du *Duc de Bourgogne*, Sa Majesté répon-

* Le Mai
tome 2. pa
281.

dit à ce Prélat, que le Duc de Bourgogne étoit encore trop jeune pour cette cérémonie ; mais que si on s'étoit adressé à elle-même, elle leur auroit volontiers accordé ce qu'ils demandoient. L'Archevêque répondit que c'étoit par respect qu'ils n'avoient osé lever les yeux jusqu'à Sa Majesté ; *dites-leur donc*, reprit le Roi, *que je vous ordonne de la mettre en mon nom.* Ce fut en execution de cet ordre, que le 24. d'Avril 1683. l'Archevêque de Paris posa en grande cérémonie la premiere pierre sur tous les côtés de laquelle il fit des croix avec le cizeau. On mit sous cette pierre une médaille d'argent, portant d'un côté le portrait du Roi, avec cette inscription à l'entour :

LUDOVICUS MAGNUS REX.

Sur le revers étoit écrit :

D. O. M.

LUDOVICUS MAGNUS

Victor pacificus, Pater Patriæ,
per FRANCISCUM DE HARLAY,
Parisiensem Archiepiscopum,
Ducem Paremque Franciæ,

primum lapidem posuit,
in Seminario Missionum ad exteros.
An. 1683.
INNOCENTIO XI. *Summo Pontifice.*

Cette Eglise est double, c'est-à-dire, qu'il y en a une superieure ou haute, & une basse ou soûterraine. Il y a dans la supérieure le grand Autel & deux Chapelles. Le premier de ces Autels est orné d'un beau tableau de *Carle Vanloo*, qui représente l'Adoration des Mages. Celui qui est sur l'Autel de la Chapelle qui est à main droite, en entrant, est une Sainte Famille, peinte par *Restout*.

Dans l'Eglise basse on remarque quelques Epitaphes dont voici les plus interessantes.

D. O. M.

D. BIRNARDI *à Sancta* THERESIA,
Illustrissimi Babylonensis Episcopi,
hujus Domûs Benefactoris,
Cor Apostolicum.

Je ne sçai pourquoi cette Epitaphe est sans datte, de même que celle qui suit.

D. O. M.

HIC

VINCENTII DE MEUR
viri Apoſtolici
Cor
planè igneum
in ſpem
æternæ vitæ.

Voici l'Epitaphe de feu M. l'Abbé d'Argenſon, compoſée & ordonnée par lui-même.

ICI REPOSE LE COEUR

De (Meſſire) LOUIS DE VOYER D'ARGENSON, *Doyen & Chanoine de S. Germain l'Auxerrois à Paris, qui a inſtitué ſes héritiers légataires Meſſieurs du Séminaire des Miſſions Etrangeres, à la charge d'un Obit qui ſe dira tous les ans à perpetuité le* 12. *Janvier jour de ſon décès, par Meſſieurs de cette Maiſon, & qu'il aura part à leurs prieres en qualité de Bienfaicteur, & comme il eſt plus amplement déclaré dans ſon Teſtament olographe,*

déposé à Jousse, Notaire au Châtelet de Paris.

Priez Dieu pour son ame.

Le Cœur de *Louise de la Tour d'Auvergne*, sœur du feu Cardinal de Bouillon, & connue dans le monde sous le nom de *Mademoiselle de Bouillon*, a été inhumé dans cette Eglise ou Chapelle, ainsi qu'elle l'avoit ordonné, à cause de l'estime qu'elle avoit pour ces saints Prêtres qui se consacrent avec tant de zéle à la conversion des Idolâtres. Cette sainte fille mourut le 16. de May 1683. & M. Tiberge un des Directeurs de la Maison, fit son éloge funébre uniquement fondé sur la vérité. On apprendra le reste par l'inscription qui suit:

ICI REPOSE LE COEUR
De MADEMOISELLE DE BOUILLON,
décédée à Evreux le 16. May 1683.
Cette Princesse dont la mémoire
est en bénédiction,
a fondé en cette Chapelle
une Messe tous les jours à perpetuité
pour la conversion des Infideles.

Quoique le deſſein & l'architecture de cette Egliſe ſoient d'une grande ſimplicité, je dois remarquer, pour des raiſons peu importantes pour le Public, qu'ils ſont d'un Architecte nommé *du Buiſſon*.

La maiſon de ce Séminaire eſt accompagnée d'un aſſez grand enclos, & en 1736. on entreprit de la rebâtir à neuf, & d'élever de grands corps de bâtimens qui ſont actuellement achevés.

Cette Maiſon a eu deux Directeurs d'un grand mérite pour l'eſprit, le ſçavoir & la vertu, auſſi étoient-ils particulierement connus & eſtimés de Louis le Grand *.

* Les Abbés Briſacier & Tiberge.

Il manqueroit quelque choſe à la deſcription du Quartier de Luxembourg & à celle du Quartier de Saint Germain, ſi je ne parlois pas ici des Académies qui y ſont établies pour enſeigner aux jeunes Gentilshommes à monter à cheval, & les autres exercices qui conviennent aux perſonnes de condition. Je dirai donc qu'il y en a trois dans ces deux Quartiers, & en tems de paix il y en a eu quelquefois davantage.

On fait de tems en tems dans ces

Académies des especes de carrousels qui y attirent un grand concours de personnes de consideration de l'un & de l'autre sexe. Ce sont des courses de bagues & de têtes. Les Académistes y courent la bague avec la lance, les têtes avec l'épée, & ce qu'on appelle la Méduse avec le dard ou javelot. Ils tâchent en ces occasions de faire paroître leur bonne grace & leur adresse, & ils manient les chevaux avec une justesse qui fait honneur aux Ecuyers qui les instruisent. L'émulation de ces jeunes Seigneurs pour mériter les prix qu'on distribue aux Vainqueurs, contribue infiniment à rendre ces fêtes galantes & régulieres. Les chevaux sont richement harnachez, & les Cavaliers saluent les Dames avant que d'entrer en lice, & on les régale de fanfares & de rafraîchissemens.

Addition à la page 110. *de ce Volume : après la ligne* 16. *ajoûtez ce qui suit.*

Sur un avant-corps de tables de refend, avec une impoſte ſous un plinte profilé, & une friſe ornée de ſcul-

pture, eſt au-devant de la partie circulaire, une table de marbre noir ſur laquelle on lit :

DU REGNE DE LOUIS XV.

De la cinquiéme Prevôté de Meſſire Michel-Etienne Turgot, *Chevalier, Marquis de Souſmons, &c. Conſeiller d'Etat; de l'Echevinage de* Louis-Henry Verron, *Ecuyer, Conſeiller du Roi & de la Ville;* Edme-Louis Meny, *Ecuyer, Avocat au Parlement, Conſeiller du Roi, Notaire;* Louis le Roy de Feteüil, *Ecuyer, Conſeiller du Roi, Quartinier;* Thomas Germain, *Ecuyer, Orfévre du Roi; étant*, Antoine Moriau, *Ecuyer, Procureur & Avocat du Roi & de la Ville;* Jean-Baptiſte Julien Taitbout, *Greffier en chef;* Jacques Boucot, *Chevalier de l'Ordre du Roi, Receveur.*

*Cette Fontaine a été conſtruite ſur les deſſeins d'*Edme Bouchardon, *Sculpteur du Roi, né à Chaumont en Baſſigni; toutes les ſtatues, bas-reliefs & ornemens, ont été exécutés par lui.*

Lorſque je vois l'auguſte nom du

Roi mêlé avec ceux des Officiers municipaux de sa bonne ville de Paris, je me rappelle ce que dit *Santeul* à l'occasion du repas que le Roi Louis XIV. alla prendre à l'Hôtel de Ville en 1687. *Rex propè Civis erat*, le Roi étoit presque devenu un des Citoyens.

Fin du septiéme Tome.

LISTE

DES RUES, RUELLES, Carrefours, Cimetieres, Cloîtres, Culs-de-sac, Enclos, Fontaines, Halles, Marchez, Places, Ponts, Portes & Quais de la Ville de PARIS, marqués par leurs tenans & aboutissans : le tout par ordre alphabetique.

A

Rue ABBATIALE, quartier S. Germain des Prés, d'un bout au petit marché de la rue Sainte-Marguerite, traversant la Boucherie, & de l'autre à la grille du Palais Abbatial.

Rue de l'*Abbreuvoir*, derriere l'Archevêché, quartier de la Cité.

Abbreuvoir Macon, ou *Quai Bignon*, aboutit d'un côté au coin du Pont

S. Michel, de l'autre à la rue de la Huchette du côté de la rue de la Vieille-Bouclerie, quartier S. André des Arcs.

Rue de l'*Abbreuvoir Marion*, d'un côté sur le quai de la Ferraille, & de l'autre à la rue Thibautaudé.

Abbreuvoir Pepin, aboutit d'un bout quai de la vielle Vallée de misere, de l'autre dans la rue S. Germain l'Auxerrois, quartier de Sainte-Opportune.

Rue de l'*Aiguillerie*, au Cloître Sainte-Opportune : elle fait une partie du tour de l'Eglise, & aboutit aux rues de la Vieille-Cordonnerie, des Foureurs, des Lavandieres, de la Harangerie, de la Tabletterie & Courtalon.

Rue { des *Amandiers*, au haut de la Montagne Sainte-Geneviéve, proche S. Etienne du Mont.
Rue { des *Amandiers*, près les Annonciades de Pincourt, Fauxbourg S. Antoine.

Rue d'*Amboise*, aboutit d'un bout dans la Place Maubert vis-à-vis la rue des Trois-Portes, de l'autre au cul-de-sac d'Amboise, quartier de la Place Maubert.

Cul-de-ſac d'*Amboiſe* dans la Place Maubert.

Rue
- Sainte *Anaſtaſe*, d'un bout à la rue S. Louis au Marais, quartier du Temple.
- Sainte *Anaſtaſe*, d'un bout dans la rue Neuve S. Paul, de l'autre en tournant dans la rue des Prêtres S. Paul.

Rue
- Saint *André des Arcs* commence à la place du pont ſaint Michel, & finit à la Porte de Buſſi.
- Saint *André*, d'un bout à la Folie Regnault, de l'autre aux Plâtrieres de la Folie Regnault.

Rue des *Deux Anges*. Voyez *Deux Anges*.

Rue de l'*Anglade*, d'un bout dans la rue Sainte-Anne, de l'autre dans la rue Traverſiere, quartier du Palais Royal.

Rue des *Anglois*, aboutit d'un bout dans la rue Galande, de l'autre dans la rue des Noyers, quartier de la Place Maubert.

Cul-de-ſac des *Anglois*, vers la rue Beaubourg, au quartier & rue S. Martin.

Rue d'*Anjou*, proche les Enfans rouges, quartier du Temple.

Rue d'*Anjou* aboutit dans les rue Dauphine & rue de Nevers, quartier de *S.* Germain des Prez.

Rue d'*Anjou* aboutit dans lesrues du Fauxbourg *S.* Honoré & rue de la Ville-l'Evêque, quartier du Palais Royal.

Rue Sainte *Anne* aboutit d'un bout à la rue ſaint Louis, de l'autre à une des portes de la Cour du Palais près la Fontaine de ce nom, quartier de la Cité.

Rue Sainte *Anne*, d'un bout dans la rue Neuve des Petits Champs, & dans la rue de l'Anglade, quartier du Palais Royal.

Rue Sainte *Anne*, d'un bout au coin de la rue des Foſſés *S.* Denis, de l'autre à la butte ſaint Lazare, à la Nouvelle France.

Rue d'*Antin*, d'un bout dans la rue des Capucines, de l'autre dans la rue Neuve ſaint Auguſtin, quartier ſaint Honoré.

Rue ſaint *Antoine* prend depuis la Place Baudet, juſqu'à la Porte ſaint Antoine.

Rue ſainte *Apolline*, ſur le rempart, aboutit rue ſaint Denis près la Porte, & à la rue Meſlai, quartier ſaint Martin.

Rue de l'*Arbalétre* aboutit à la rue des Charbonniers & à la rue des Poſtes, au milieu du Fauxbourg ſaint Marcel, proche ſaint Medard.

Rue de l'*Arbreſec* prend depuis ſaint Germain l'Auxerrois, juſqu'à la Croix du Tiroir.

Rue de l'*Arche-beau-Fils* aboutit à la Place aux veaux & à la Place-mon-fils, quartier ſaint Gervais.

Rue des *Arcis*, d'un bout aux coins des rues des Lombards & de la Verrerie vis-à-vis la rue ſaint Martin, & de l'autre aux coins des rues de ſaint Jacques de la Boucherie & de la Vannerie vis-à-vis la rue Planche-Mibrai.

Rue d'*Argenteuil*, derriere ſaint Roch, d'un bout à la rue ſaint Honoré, & de l'autre à la rue Neuve ſaint Roch, quartier du Palais Royal.

Rue d'*Arras*, d'un bout au coin de la rue Clopin, de l'autre dans la rue ſaint Victor.

Rue *Aubri-Boucher*, d'un bout à la rue ſaint Martin, & de l'autre à la rue ſaint Denis.

Rue des *Audriettes* aboutit dans la rue de la Mortellerie, & au Port au blé, quartier de la Gréve.

Cul-de-ſac de l'*Ave Maria* dans la rue des Barres.

Rue des *Aveugles*, au bout de la rue du Vieux-Colombier, & de celle du Petit-Bourbon, Fauxbourg ſaint Germain.

Rue *Aufevre* aboutit devant la petite porte de ſaint Germain le Vieil, & dans la rue de la Draperie, preſque vis-à-vis Sainte-Croix de la Cité, quartier de la Cité.

Rue des *Auguſtins*, d'un bout au quai des Auguſtins, de l'autre dans la rue ſaint André des Arcs.

Rue d'*Avignon* aboutit dans la rue ſaint Denis & dans la Place du Chevalier du Guet, proche le Grand-Châtelet.

Rue *Aumaire*, d'un bout à la rue ſaint Martin, de l'autre à la rue Tranſnonain, proche ſaint Nicolas des Champs.

Cul-de-ſac d'*Aumont*, qui a un bout à la Place aux veaux, traverſant la rue de la Mortellerie.

Rue Sainte *Avoye* vers la rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, aboutit à

la rue du Temple, quartier Sainte-Avoye.

B

Cul-de-ſac des *Babillards* dans la rue des Foſſés S. Denis, à la Nouvelle France.

Rue *Babilone* aboutit dans la rue du Bac & à la plaine de Grenelle.

Grande rue du *Bac* aboutit d'un bout à la rue de Seve, & de l'autre au quai des Théatins, vis-à-vis le Pont Royal.

Petite rue du *Bac*, d'un bout à la rue de Seve, & de l'autre à la rue des Vieilles-Thuilleries, quartier ſaint Germain des Prés.

Rue de *Bagneux* a un bout à la rue de Vaugirard, & l'autre au coin de la rue du Petit-Vaugirard, quartier du Luxembourg.

Rue *Baillet*, d'un bout dans la rue de l'Arbreſec, de l'autre vis-à-vis la porte de la Monnoye, quartier du Louvre.

Rue *Baillifre* a un bout aux coins des rues des Bons-enfans, & l'autre à la rue des Petits-Champs.

Rue *Bailleul* aboutit d'un côté dans la rue de l'Arbreſec, de l'autre dans

la rue des Poulies, quartier du Louvre.

Rue des *Balets*, d'un bout à la rue ſaint Antoine, & de l'autre à la rue du Roi de Sicile, vis-à-vis l'Hôtel de la Force, quartier ſaint Antoine.

Rue du *Banquier* a un bout à la rue Gautier-Regnault devant la Maiſon Royale des Gobelins, & l'autre à la Campagne, Fauxbourg ſaint Marcel.

Rue { Sainte *Barbe*, d'un côté dans la rue des Chiens, de l'autre aboutit à la rue des Amandiers. Sainte *Barbe*, d'un bout ſur les boulevards, de l'autre dans la rue Bauregard, vers la Porte ſaint Denis à la Villeneuve.

Rue *Barbette*, proche la Vieille rue du Temple, quartier ſaint Antoine.

Rue *Bar-du-bec*, dans la rue de la Verrerie & au bout de la rue ſainte Avoye, proche ſaint Merri.

Rue de la *Barillerie* au bout du Pont ſaint Michel & au coin de la rue de la Calande, quartier de la Cité.

Rue de la *Barouillerie*, d'un côté dans la rue de Vaugirard, de l'autre dans la rue de Seve, quartier du Luxembourg.

Rue de la *Barre* aboutit à la rue des Francs-Bourgeois & à la rue du Fer-à-Moulin, au Fauxbourg saint Marcel où est Scipion.

Rue des *Barres*, d'un bout dans la rue de la Mortellerie, & de l'autre à la Place Baudet.

Rue des *Barrez*, d'un bout vis-à-vis la rue de la Mortellerie, au coin des rues du Figuier & de l'Etoile, au carrefour de l'Hôtel de Sens, & de l'autre au coin de la rue Neuve saint Paul.

Rue de la *Barriere*, d'un bout au champ de l'Alouette, & de l'autre sur le chemin de Gentilli, Fauxbourg saint Marcel.

Rue Saint *Barthelemi*, proche le Palais, au coin de la rue de la Draperie & au bout du Pont au Change, quartier de la Cité.

Cul-de-sac saint *Barthelemi*, dans la rue de la Draperie.

Cul-de-sac *Basfour*, dans la rue saint Denis, près saint Sauveur.

Rue *Basfrois* aboutit d'un côté à la rue de la Roquette, & par corruption rue de la Raquette, vis-à-vis la rue de Pincourt, & de l'autre à la rue de Charonne vis-à-vis la Pa-

roisse de sainte Marguerite, Fauxbourg saint Antoine.

Rue du *Bas-Pincourt* aboutit d'un bout dans la rue des Amandiers, de l'autre dans la rue saint Maur, Fauxbourg saint Antoine.

Rue du *Bas-Reuilli* donne d'un bout dans la rue de Reuilli, & de l'autre aux coins des rues de la Planchette, de Charenton & de Conflans.

Rue *Basse de l'Hôtel des Ursins*, proche saint Landry, quartier de la Cité.

Rue *Basse-Villeneuve* aboutit à la rue Neuve des Filles-Dieu, & finit à la Porte saint Denis.

Rue *Basville* a une issue dans la Cour neuve du Palais, & l'autre à la rue de Lamoignon, enclos du Palais.

Rue du *Battoir*, d'un bout dans la rue Hautefeuille, de l'autre dans la rue de l'Eperon, quartier saint André des Arcs.

Rue du *Battoir*, d'un bout dans la rue Coupeaux, de l'autre dans la rue d'Orleans, Fauxbourg saint Marcel.

Cul de-sac *Baudoirie*, dans la rue de la Couroirie.

Cour de *Baviere*, proche sainte Geneviéve

neviéve du Mont, rue Bordet.

Rue *Beaubourg*, entre la rue Grenier ſaint Lazare & la rue Simon-le-Franc, quartier ſaint Martin.

Cul-de-ſac *Beaufort*, vis-à-vis l'Hôtel Beaufort, près le cul-de-ſac ſaint Magloire, quartier ſaint Denys.

Rue *Beaujolois* aboutit à la rue de Forès & à la rue de Bretagne, quartier du Temple.

Rue de *Beaune* aboutit d'un bout à la rue de l'Univerſité, traverſant les rues de Bourbon & de Verneuil, & finit au quai des Théatins vis-à-vis le Pont Royal.

Rue *Beauregard*, près la Villeneuve proche la Porte ſaint Denys.

Rue *Beaurepair* aboutit d'un bout à la rue Montorgueil & vis-à-vis la rue des deux Portes, quartier S. Denys.

Rue *Beautreillis*, vis-à-vis la rue Royale, quartier ſaint Antoine.

Rue de *Beauvais*, proche la rue Frementeau, au quartier du Palais Royal.

Rue de *Belle Chaſſe* a un bout à la rue ſaint Dominique devant les Religieuſes de Belle-Chaſſe, & l'autre au bord de la Riviere, traverſant

les rues de l'Université, de Bourbon & le Pré aux Clercs, quartier saint Germain des Prés.

Rue de *Bellefond* aboutit d'un bout dans la rue de la Voirie, de l'autre dans la rue du Fauxbourg Montmartre.

Rue Saint *Benoît*, d'un bout dans la rue Jacob, de l'autre vis-à-vis la rue de l'Egout, Fauxbourg S. Germains des Prés.

Cour Saint *Benoît*, au bout de la rue des Charbonniers.

Cul-de-sac Saint *Benoît* dans la rue de la Tache.

Rue { de *Bercy* aboutit d'un bout à la rue de Rambouillet, de l'autre à Bercy, Fauxbourg S. Antoine.
{ de *Bercy* aboutit d'un côté à la Place du Cimetiere Saint Jean, de l'autre dans la Vieille rue du Temple.

Rue *Bergere* aboutit dans la rue Sainte-Anne près la Nouvelle France.

Rue Saint *Bernard* aboutit d'un bout à la rue du Fauxbourg S. Antoine devant l'Abbaye, & de l'autre à la Paroisse sainte Marguerite.

Rue des *Bernardins*, d'un bout dans la

rue de S. Victor, de l'autre dans la rue de la Tournelle, quartier de la Place Maubert.

Rue de *Berri*, entre les rues de Bretagne & de Poitou, quartier du Temple.

Cul-de-sac *Bertaut* dans la rue Beaubourg, quartier S. Martin.

Rue *Bertin-Poirée*, depuis la rue S. Germain l'Auxerrois jusqu'à la rue des Boules, quartier Sainte Opportune.

Rue *Betizy*, au bout de la rue de la Monnoye & de la rue Thibautaudé.

Rue *Beuriere*, d'un bout à la rue du Four, & de l'autre à la rue du Vieux-Colombier.

Rue
- de *Bievre*, d'un bout à la Place Maubert, de l'autre aux grands Degrés.
- de *Bievre*, d'un bout dans la rue S. Marcel, de l'autre à la rue des Marmouzets, près des Gobelins.
- de *Bievre*, d'un bout à la Croix Clamart, de l'autre à la riviere de ce nom, Fauxbourg S. Victor.

Rue des *Billettes*, d'un bout à la rue

Sainte-Croix de la Bretonnerie, de l'autre à la rue de la Verrerie, quartier Sainte-Avoye.

Rue de *Buſſy*, d'un bout au carrefour de la Comédie Françoiſe, de l'autre au Marché, Fauxbourg S. Germain.

Rue des *Blancs-manteaux*, au quartier de la rue Sainte-Avoye d'un bout, de l'autre à la Vieille rue du Temple.

Rue *Blomet*, aboutit dans la rue des Brodeurs derriere les Incurables.

Cul-de-ſac ou Cour des *Bœufs*, dans la rue des Sept-voyes, vis-à-vis le derriere de l'Egliſe Saint Hilaire, quartier de l'Univerſité.

Rue Saint *Bon* derriere S. Merri, vers la Rue Jean-pain-mollet, quartier de la Greve.

Rue de la *Bonne-Morue*, d'un bout dans la rue S. Honoré, & de l'autre aux Boulevards S. Honoré.

Rue du *Bonpuits*, attenant la rue S. Victor d'un bout, & de l'autre à la rue Traverſiere.

Cul-de-ſac du *Bonpuits* dans la rue de ce nom.

Rue des *Bons-enfans*, au bout de la rue Neuve des Bons-enfans, vis-

à-vis de la rue Baliffre, de l'autre dans la rue S. Honoré vis-à-vis la rue Jean ſaint Denys.

Rue *Bordet*, depuis la Fontaine ſainte Genevieve, juſqu'à la Porte ſaint Marceau.

Rue de *Boucherat* aboutit au carrefour des Filles du Calvaire, de l'autre à la rue d'Angoumois, quartier du Temple.

Rue de la *Boucherie* au Gros-Caillou, aboutit à la Boucherie des Invalides, de l'autre au bord de l'eau.

Rue de la *Boucherie*, d'un bout à la rue de Richelieu, de l'autre à la rue S. Louis, quartier de la rue S. Honoré.

Rue des *Boucheries*, vis-à-vis la Barriere des Sergens, au coin de la rue de Buſſi, de l'autre à la rue des Foſſés ſaint Germain, Fauxbourg ſaint Germain.

Rue *Boudebrie*, d'un bout dans la rue du Foin, de l'autre dans la rue de la Parcheminerie, quartier ſaint André

Rue des *Boulangers*, d'un bout dans la rue du Fauxbourg ſaint Victor, de l'autre dans la rue des Foſſés ſaint Victor.

Rue des *Boules*, d'un bout dans la rue de Charonne, de l'autre dans la rue de Montreuil, Fauxbourg saint Antoine.

Rue du *Bouloy*, de la Croix des Petits-Champs à la rue Coquillere, quartier saint Eustache.

Rue de la *Bourbe*, d'un bout à la rue des Capucins, de l'autre au bout de la rue Nôtre-Dame des Champs dans la rue d'Enfer.

Rue
- de *Bourbon*, qui rend d'un côté à la rue Neuve saint Eustache, de l'autre dans la rue saint Claude.
- de *Bourbon*, d'un bout dans la rue de saint-Pere, de l'autre dans la rue de Beaune, Fauxbourg saint Germain.
- de *Bourbon-le-Château*, d'un bout à la rue de Bussi, & de l'autre à la Cour Abbatiale de S. Germain des Près.

Rue des *Bourdonnois*, d'un bout à la rue Thibautaudé, de l'autre aux Halles au cuir, quartier de sainte Opportune.

Rue *Bourg-l'abbé*, au bout de la rue aux Oues, tirant vers l'Egliſe de l'Hôpital de la Trinité.

Rue
- de *Bourgogne*, d'un bout dans la rue de Varenne, de l'autre au bord de l'eau.
- de *Bourgogne*, d'un bout à la rue de la Corderie, & de l'autre à la rue de Bretagne, quartier du Temple.

Rue des *Bourguignons* traverse les murs du Val-de-Grace à la rue de l'Ourſine.

Rue *Bourtibourg*, d'un bout dans la Place du Cimetiere ſaint Jean, de l'autre dans la rue de ſainte-Croix de la Bretonnerie.

Rue du *Bout du Monde*, d'un bout à la rue Montmartre, de l'autre à la rue Montorgueil.

Cul-de-ſac de la *Bouteille* dans la rue Comteſſe d'Artois.

Cul-de-ſac *Bouvard* dans la rue ſaint Hilaire.

Rue de *Brac*, d'un bout à la rue ſainte Avoye, & de l'autre à la rue du Chaume proche la Merci.

Cul-de-ſac de la *Braſſerie* dans la rue Traverſine, quartier du Palais Royal.

Rue du *Brave*, d'un bout à la rue du Cœur-Volant, de l'autre à la rue de Tournon, quartier du Luxembourg.

Rue de *Bretagne*, devant la rue Neuve saint Louis & la rue de Bourgogne, quartier du Temple.

Rue de la *Bretonnerie*, grande & petite rues aboutissantes toutes deux dans la rue saint Jacques, en tournant autour de plusieurs maisons, près les Jacobins.

Rue de *Bretonvilliers*, d'un bout dans la rue saint Louis, de l'autre sur le Quai Dauphin ou des Balcons, Isle Nôtre-Dame.

Rue *Brise-Miche*, d'un bout dans la rue Neuve saint Merri, de l'autre dans le Cloître saint Merri, au bout du Pont Nôtre-Dame.

Rue des *Brodeurs*, d'un bout dans la rue de Seve, & de l'autre dans la rue de Babilone, Fauxbourg saint Germain.

Rue de la *Bucherie* prend depuis la rue du Petit-Pont où autrefois étoit placée la Barriere des Sergens, mise en 1712. dans une Boutique attenant, & va rendre dans la Place Maubert..

Rue de *Busſi*, d'un bout au Carrefour de la rue Dauphine, & de l'autre au Petit-Marché vis-à-vis la rue des Boucheries, Fauxbourg saint Germain.

Rue des *Buttes*, d'un bout au chemin de Charenton & de Conflans, de l'autre dans la rue de Picpus, Fauxbourg saint Antoine.

C

Rue *CALANDE*, depuis la Place Maubert jusqu'à la Fontaine S. Severin, quartier saint Benoît.

Rue de la *Calande*, d'un bout vis-à-vis une des Portes du Palais, de l'autre à la rue du Marché-Pallu, quartier de la Cité.

Rue des *Canettes* aboutit d'un côté dans la rue du Vieux-Colombier, vis-à-vis la Porte du Grand-Seminaire de saint Sulpice, de l'autre dans la rue du Four, Fauxbourg S. Germain.

Rue des *Canettes*, d'un bout dans la rue de la Licorne, de l'autre dans la rue des Deux-Hermites, proche Nôtre-Dame.

Rue *Canivet* près la rue des Fossoyeurs & aboutissant à la rue Ferou, au quartier du Luxembourg.

Rue des *Capucines*, d'un bout à la rue Neuve de Petits-Champs, de l'autre aux Boulevards saint Honoré.

Rue des *Capucins*, d'un bout à la rue S. Jacques du Haut-pas, & de l'autre aux Remparts, Fauxbourg saint Jacques.

Rue des *Carcuissons*, d'un bout rue de la Calande & au Marché-neuf, quartier de la Cité.

Rue de *Carême-prenant* aboutit à la Courtille, Fauxbourg S. Martin.

Rue de *Carignan*, d'un bout à la rue des Vieilles-Etuves, de l'autre dans la rue Coquillere.

Cul-de-sac des *Carmelites* dans la rue & Fauxbourg saint Jacques.

Rue des *Carmes*, d'un bout dans la rue des Noyers, de l'autre vis-à-vis l'Eglise saint Hilaire.

Rue du *Carousel* rend devant le Louvre, & aboutit de l'autre côté à la Fontaine du Diable.

Rue *Carpentier*, d'un bout à la rue du Gindre, de l'autre à la rue Cassette, quartier du Luxembourg.

CARREFOURS LES PLUS CONNUS DE PARIS.

Carrefour de la *Croix-rouge*, où aboutissent sept ou huit Rues, au Fauxbourg saint Germain.

Carrefour de l'*Ecole* vis-à-vis le Quai de l'Ecole.

Carrefour Saint *Gervais* vis-à-vis l'Egliſe de ce nom.

Carrefour *Guilleri* répond d'un côté à la rue de la Coutellerie, & de l'autre à la rue de la Tixeranderie, quartier de la Greve.

Carrefour ſaint *Hipolyte* au bout du Fauxbourg ſaint Marcel, proche les Gobelins.

Carrefour de l'*Iſle ſaint Louis*, qui eſt dans le milieu de cette Iſle, & qui en partage les principaux quartiers.

Carrefour ſaint *Lazare*, vis-à-vis la Maiſon & Prieuré de ce nom.

Carrefour de la *Pierre au lait*, proche S. Jacques de la Boucherie.

Carrefour de la *Pitié*, vis-à-vis l'Hôpital de ce nom, au Fauxbourg ſaint Victor.

Carrefour du *Pont de la Tournelle*, du côté de la Porte ſaint Bernard, de forme quarrée, avec ſon Quai & ſa pente pavée de neuf.

Carrefour du *Puits-l'Hermite*, derriere la Pitié Fauxbourg S. Marcel

Carrefour de la *Rue aux Fers*, où Henry IV. fut tué en 1610. par Ravaillac.

Carrefour de la *Tannerie* au milieu de la rue de ce nom.

Carrefour des *Trois-Maries*, qui prend au bout du Pont-neuf du côté de la Samaritaine, & finit vis-à-vis la rue des Prêtres de saint Germain l'Auxerrois.

Rue *Cassette* aboutit à la rue du Vieux Colombier & à celle de Vaugirard, Fauxbourg saint Germain.

Rue sainte *Catherine*, d'un bout dans la rue du Parc Royal, de l'autre à la rue de la Culture Ste Catherine.

Cul-de-sac
- Sainte *Catherine*, dans la rue saint Dominique, Fauxbourg saint Michel.
- Sainte *Catherine* dans la rue saint Denys près les Filles-Dieu.

Rue *Censier*, d'un bout au Pont aux Tripes, de l'autre aboutit à la Vieille rue saint Jacques.

Rue *Centier* aboutit aux rues des Jeûneurs & du Chantier.

Rue de la *Cerisaie* vers la petite Porte de l'Arcenal, de l'autre bout dans la rue du Petit-Musc.

Rue de *Chaillot*, d'un bout dans la rue du Roule, de l'autre à l'Avenue de Neuilli.

Rue de la *Chaiſe*, a un bout à la rue de Grenelle, & l'autre à la rue de Seve, proche l'Hôpital des Petites-Maiſons, quartier ſaint Germain des Prés.

Rue du *Champ d'Albiac*, ou des Petits-Champs, près la rue d'Orleans, qui aboutit rue du Noir & rue Mouffetard, Fauxbourg S. Marcel.

Rue du *Champ de l'Allouette*, d'un bout au Moulin-Croulebarbe, de l'autre dans la rue de l'Ourſine.

Rue du *Champ-fleuri*, d'un bout dans la rue ſaint Honoré, de l'autre dans la rue de Beauvais, quartier du Louvre.

Rue *Chanoineſſe* derriere ſainte Marine, quartier de la Cité, entre la rue de la Colombe & la rue des Chantres.

Rue du *Chantier*, d'un bout à la rue Neuve des filles-Dieu, de l'autre au bout de la rue Centier, quartier Montmartre.

Rue du *Chantre*, d'un bout à la rue ſaint Honoré, de l'autre à la Place du Louvre.

Rue des *Chantres*, Cloître Nôtre-Dame, entre la rue Chanoineſſe & la rue d'Enfer.

Rue *Chanverrerie*, d'un bout à la rue saint Denys, & de l'autre à la rue de Mondétour, quartier des Halles.

Rue *Chapon*, vis-à-vis le Cimetiere saint Nicolas des Champs, aboutit rue du Temple & rue Transnonain, quartier saint Martin.

Rue { des *Charbonnieres*, d'un bout à la Riviere, de l'autre dans la rue de Charenton, Fauxbourg saint Antoine.
des *Charbonniers* aboutit rue de l'Arbalête, de l'autre côté à la rue des Bourguignons, Faubourg saint Marcel.

Rue de *Charenton* a un bout vis-à-vis la Porte saint Antoine, & l'autre à la rue du Bas-Reuilli, Fauxbourg saint Antoine.

Rue *Charlot* aboutit aux rues de Bretagne & de Bourgogne, & finit aux Remparts, & Cours de la Ville.

Rue de *Charonne*, d'un bout au Fauxbourg saint Antoine, & de l'autre à la Croix-Fauxbin.

Rue *Chartiere*, d'un bout devant le Puits-Certain au Mont saint Hilaire, & de l'autre à la rue de Reims, quartier de saint Benoît.

Cul-de-ſac du *Chat-blanc* dans la rue ſaint Jacques de la Boucherie.

Rue du *Chat qui pêche* aboutit à la Riviere & dans la rue de la Huchette.

Rue du *Chaume* aboutit rue du Grand-Chantier & rue des Blancs-Manteaux, quartier ſainte-Avoye.

Rue du *Chef-Saint-Landri*, vers les rues d'Enfer & des Marmouzets, aboutit à la rue du Haut-Moulin, quartier de la Cité.

Rue du *Chemin de la Contreſcarpe*, d'un bout à la rue des Foſſés du Temple, au coin de la rue ſaint Sebaſtien, & de l'autre à la Voirie proche le Jardin des Arbalêtriers.

Rue du *Chemin-ſaint-Denys*, d'un bout dans la rue du Fauxbourg du Temple ou de la Courtille, de l'autre dans la rue des Trois-Bornes.

Rue du *Chemin-vert* a un bout aux Remparts de la Ville, & l'autre au coin de la rue de Pincourt vis-à-vis la rue des Amandiers, Fauxbourg ſaint Antoine.

Rue du *Chemin vert*, d'un bout au Fauxbourg ſaint Honoré, & de l'autre à la Ville-l'Evêque.

Rue du *Cherche-midi* aboutit à la Croix-rouge & rues des Vieilles-Thuilleries & du Regard, Faux-bourg ſaint Germain.

Rue du *Chevalier du Guet* aboutit à la rue des Lavandieres & à la rue ſaint Denys.

Cul-de-ſac ou Place du *Chevalier du Guet* entre les rues des Lavandieres, du Chevalier du Guet & Perrin Gaſſelin, proche le Grand Châtelet.

Rue du *Cheval-verd* aboutit à la rue des Foſſés ſaint Marcel & à la rue des Poſtes.

Rue de *Chevilly* dans la rue de Surenne & aux Boulevards ſaint Honoré.

Rue des *Chiens*, d'un bout à la rue des Sept-voyes, & de l'autre à la rue des Cholets, quartier de l'Univerſité.

Rue des *Cholets* donne d'un bout dans la rue ſaint Etienne des Grès, & de l'autre dans la rue des Chiens.

Rue *Chriſtine* aboutit à la rue Dauphine & à la rue des Auguſtins, quartier ſaint André des Arcs.

Rue ſaint *Chriſtophle* aboutit à la rue de la Juiverie & au Parvis Nôtre-Dame, quartier de la Cité.

Rue du *Cigne* aboutit rue Mondétour & rue ſaint Denys proche le Cloître ſaint Jacques de l'Hôpital.

Rue des *Cignes*, d'un bout à la rue de l'Univerſité, de l'autre à la rue ſaint Dominique, quartier ſaint Germain des Prés.

Rue du *Cimetiere ſaint André des Arcs*, aboutit rue Haute-Feuille & rue de l'Eperon, quartier ſaint André des Arcs.

Rue du *Cimetiere ſaint Benoît*, d'un bout à la rue Fromentel, de l'autre à la rue ſaint Jacques, derriere le College du Pleſſis.

Rue du *Cimetiere ſaint Jacques du Haut-pas* aboutit au Fauxbourg ſaint Jacques, & rue d'Enfer, quartier du Luxembourg.

Rue du *Cimetiere ſaint Nicolas des Champs* aboutit rue ſaint Martin & rue Tranſnonain, quartier ſaint Martin.

CIMETIERES DE LA VILLE DE PARIS.

Cimetiere ſaint *André des Arcs* dans la rue de ce nom.

Cimetiere ſaint *Benoît* : il y en a deux,

le premier tient à l'Egliſe, le ſecond eſt dans la rue Fromentel.

Cimetiere de la *Charité* dans la rue de ſaint-Pere, vis-à-vis cet Hôpital, Fauxbourg ſaint Germain.

Cimetiere ſaint *Etienne du Mont*, vis-à-vis l'Egliſe du même nom.

Cimetiere ſaint *Euſtache* : il y en a deux, le premier tient à la Chapelle ſaint Joſeph, quartier Montmartre, le ſecond bâti depuis quelques années, eſt hors la Barriere de la Porte Montmartre, proche les Porcherons.

Cimetiere de l'*Hôtel-Dieu*, appellé la Croix-Clamart, hors le Fauxbourg ſaint Victor.

Cimetiere ſaint *Jean*, au bout de la rue de la Verrerie, vis-à-vis le Marché ou Place communément appellée le Cimetiere ſaint Jean.

Cimetiere des ſaints *Innocens* proche les Halles, où pluſieurs Paroiſſes qui n'ont point de Cimetieres ont droit d'inhumation : il y a trois portes qui ferment tous les jours ; la premiere eſt au coin de la rue aux Fers ; la ſeconde au coin de la

rue de la Feronnerie ; & la troiſiéme à la Place aux Chats.

Cimetiere ſaint *Nicolas de Champs* dans la rue de ce nom, vis-à-vis les Carmelites de la rue Chapon, quartier ſaint Martin.

Cimetiere ſaint *Nicolas du Chardonnet* dans la rue d Arras, proche la Porte ſaint Victor.

Cimetiere de la *Pitié*, vis-à-vis la Tour d'Alexandre, Fontaine ſaint Victor.

Cimetiere ſaint *Severin* a deux iſſues, l'une au grand Portail joignant la rue des Prêtres, & l'autre dans la rue de la Parcheminerie.

Cimetiere ſaint *Sulpice* : il y en a deux, le premier eſt proche l'Egliſe, & le ſecond rue de Seve, au coin de la rue du Bac.

Rue des *Cinq-diamans* aboutit rue Aubri-Boucher & rue des Lombards vers la rue Quinquempoix, quartier ſaint Jacques de la Boucherie.

Rue des *Ciſeaux* aboutit rue du Four & rue ſainte Marguerite vis-à-vis l'Abbayie ſaint Germain des Prés.

Rue { Saint *Claude* aboutit dans la rue sainte-Foi & dans celle de Clery, près la Villeneuve.
Rue { Saint *Claude*, d'un bout à la rue S. Louis, de l'autre aux Remparts, au Marais du Temple.

Cul-de-sac saint *Claude* dans cette même rue.

Cul-de-sac saint *Claude* dans la rue Montmartre, vers la rue du Bout-du-monde.

Rue de la *Clef* aboutit rue d'Orleans & rue des Coupeaux, Fauxbourg saint Marcel.

Cul-de-sac de *Clervaux* dans la rue S. Martin, quartier saint Martin.

Rue de *Clery*, d'un bout à la rue Montmartre, & de l'autre à la Porte saint Denys.

Rue *Clocheperce*, d'un bout à la rue saint Antoine, & de l'autre à la rue du Roi de Sicile.

CLOITRES DE LA VILLE ET DES FAUXBOURGS DE PARIS.

Cloître saint *Benoît* a quatre issues, dont la principale est devant l'Eglise des RR. PP. Mathurins; la seconde qui est une Arcade, don-

ne dans la rue ſaint Jacques ; la troiſiéme en forme d'Allée, conduit à la rue de Sorbonne ; & la quatriéme, qui eſt le long des Charniers, a ſa ſortie par la rue ſaint Jacques.

Cloître des *Bernardins* dans la rue de ce nom, quartier de la Place Maubert.

Cloître de la *Culture ſainte-Catherine* du Val des Ecoliers, dans la rue de ce nom, quartier S. Antoine.

Cloître des *Enfans du Saint-Eſprit* a deux ſorties, une dans la Greve par-deſſous une Arcade, & l'autre derriere ſaint Jean en Greve.

Cloître ſaint *Etienne des Grès*, quartier ſaint Benoît, a ſon entrée par la rue ſaint Jacques.

Cloître ſaint *Germain l'Auxerrois*, autour de l'Egliſe de ce nom ; il ferme de nuit, & eſt la demeure de Meſſieurs les Doyen, Curé & Chanoines de ce Chapitre : ſes ſorties ſont rue de l'Arbreſec, rue des Prêtres, rue du Petit-Bourbon, vis-à-vis la porte & paſſage du Vieux Louvre, quartier du Louvre.

Cloître ou Paſſage de ſaint *Honoré* a pluſieurs entrées : la principale par

la rue ſaint Honoré, la ſeconde par la rue des Petits-Champs, & la troiſiéme par la rue des Bons-Enfans : toutes ces ſorties ferment de nuit.

Cloître des *Jacobins* de la rue ſaint Honoré, a ſa principale entrée par ladite rue, & l'autre par le cul-de-ſac de ſaint Hyacinte, qui donne dans la rue de la Sourdiere, près de la Butte ſaint Roch.

Cloître ſaint *Jacques de la Boucherie* traverſe les rues des Aſſis, Mariveaux & du Crucifix ſaint Jacques.

Cloître ſaint *Jacques de l'Hôpital* a deux ſorties, l'une dans la rue Mauconſeil, & l'autre dans la rue Mondétour au bout de la rue du Cigne.

Cloître ſaint *Jean en Greve* proche l'Egliſe de ce nom, aboutit rue du Pet-au-Diable, quartier de la Greve.

Cloître des *Jeſuites* de la rue ſaint Antoine, eſt le cul-de-ſac à leur Egliſe & à la rue de ſaint Paul, quartier ſaint Paul.

Cloître ſaint *Julien le Pauvre* donne dans la rue de ce nom & dans la rue Calande, quartier de la Place Maubert.

Cloître saint *Magloire*, auprès de saint Leu saint Gilles vers la rue saint Denys, aboutit rue Quinquempoix & rue Salle-au-Comte.

Cloître saint *Marcel* dans lequel est aussi la Paroisse de saint Martin, a une sortie par la rue Mouffetard, & l'autre par la rue des Francs-Bourgeois, qui rend au Marché au Chevaux.

Cloître saint *Merri* aboutit rue saint Martin, & rue de la Verrerie. En faisant le tour par derriere l'Eglise, on passe devant la Jurisdiction des Consuls: il y a aussi le Cul-de-sac, qui aboutit rue Brise-miche & rue saint Martin, même quartier.

Cloître saint *Nicolas des Champs* au bout de la rue saint Martin.

Cloître ou Passage de saint *Nicolas du Louvre*, qui a plusieurs sorties; une par la rue saint Thomas du Louvre, deux par la rue Fromenteau & une par la rue des Orties, quartier du Louvre.

Cloître *Nôtre-Dame* a quatre issues: la premiere devant saint Christophle; la seconde dans la rue des Marmouzets; la troisiéme à la porte d'Enfer, & la quatriéme à la porte du Terrain.

Grand & petit Cloître de ſainte *Opportune*, autour de l'Egliſe de ce nom, qui rend aux rues des Lavandieres, des Foureurs, de la Tablette, Court-Talon & rue ſaint Denys, vis-à-vis l'Hôpital ſainte Catherine.

Cloître ſaint *Thomas du Louvre*; ſon entrée eſt par la rue du Doyenné, quartier du Louvre.

Rue *Clopin*, au haut de la rue d'Arras, aboutiſſant dans la rue Bordet, vis-à-vis la rue des Prêtres S. Etienne du Mont, quartier de la Porte S. Marcel. A l'entrée de cette rue aboutit une Traverſe nouvellement faite au haut de la rue d'Arras, qui rend dans la rue des Foſſés ſaint Marcel, juſqu'à celle de ſaint Victor, vis-à-vis les Religieuſes Angloiſes.

Clos des *Annonciades* entre les rues du Bas-Pincourt, Popincourt & des Amandiers.

Rue du *Clos Georgeau* aboutit rue ſainte Anne & rue Traverſine, quartier du Palais Royal.

Rue de *Clugni* aboutit Place de Sorbonne & rue des Cordiers.

Rue *Cocatrix* aboutit rue des Canettes & rue ſaint Pierre aux Bœufs, proche

che Nôtre-Dame, quartier de la Cité.

Cul-de-ſac *Cochon* au Fauxbourg ſaint Victor, vers le Jardin Royal.

Rue du *Cœur-volant*, d'un bout à la rue des Quatre-Vents, de l'autre à celles des Mauvais-Garçons & des Boucheries quartier ſaint Germain des Prés.

Rue *Colbert* aboutit rue Vivienne & rue de Richelieu, quartier du Palais Royal.

Rue de la *Colombe* aboutit rue d'Enfer & rue des Marmouzets, quartier de la Cité.

Rue du *Colombier* aboutit rue de Seine & traverſe la rue de l'Echaudé, & au coin de la rue des Petits-Auguſtins, quartier S. Germain des Prés.

Cul-de-ſac des *Commiſſaires* dans la rue Montmartre.

Rue *Comteſſe d'Artois*, d'un bout à la rue Montorgueil, de l'autre à la pointe ſaint Euſtache, quartier des Halles.

Rue de *Condé*, d'un bout à la rue des Foſſés ſaint Germain & au coin de la rue des Quatre-Vents, de l'autre dans la rue de Vaugirard, quartier du Luxembourg.

Contreſcarpe aboutit rue ſaint André des Arcs & rue Dauphine, quartier ſaint André des Arcs.

Rue *Contreſcarpe*, dans la rue des Foſſés ſaint Victor & dans la rue Mouffetard.

Contreſcarpe, dans la rue des Foſſés ſaint Marcel, de l'autre dans la rue Mouffetard.

Rue du *Coq*, d'un bout dans la rue de la Verrerie, & de l'autre dans la rue de la Tiſſerande-rie, quartier de la Greve.

Rue du *Coq*, d'un bout dans la rue ſaint Honoré, & de l'autre dans la rue de Beauvais, quartier du Louvre.

du *Coq*, d'un bout dans la rue des Porcherons, de l'autre dans les Champs.

Cal-de-ſac *Coquerel* au bout de la rue des Roſiers, quartier ſaint Antoine.

Rue *Coqueron*, d'un bout à la rue de la Juſſienne, & de l'autre à la rue Coquillere, quartier ſaint Euſtache.

Rue *Coquillere*, d'un bout à la rue des Petits-Champs, & de l'autre à la

Croix ſaint Euſtache, quartier de ſaint Euſtache.

Rue des *Coquilles* aboutit rue de la Verrerie & rue de la Tiſſeranderie, quartier de la Greve.

Rue des *Cordeliers*, d'un bout à la rue de la Harpe, & de l'autre à la rue de Touraine, quartier ſaint André des Arcs.

Rue de la *Corderie* aboutit rue du Temple & rue de Bourgogne, quartier du Marais du Temple.

Cul-de-ſac de la *Corderie* dans la rue Neuve ſaint Roch, quartier du Palais Royal.

Rue des *Cordiers* aboutit dans les rues de Clugni & ſaint Jacques.

Rue de la *Cordonnerie* dans la rue de la Tonnellerie & la Halle aux Poirées, quartier des Halles.

Rue de la *Corne* aboutit rue du Vieux-Colombier & rue du Four, quartier du Luxembourg.

Rue de la *Coſſonnerie*, aboutit rue ſaint Denys & aux Piliers des Potiers d'Etain, quartier des Halles.

Rue *Coupeau* aboutit rue ſaint Victor & rue Bordet, à l'entrée du Fauxbourg ſaint Marcel.

LES COURS DE PARIS,

Qui ſont autant de Paſſages ou Traverſes d'une rue à une autre.

Cour du Palais Abbatial de l'*Abbaye ſaint Germain des Prés*, autour de laquelle eſt la rue du même nom, avec quelques maiſons dans l'Avant-cour qui ſont privilégiées ; elle a une ſortie vis-à-vis la petite rue de Bourbon, qui rend dans la rue de Buſſy ; une dans la rue du Colombier, & une autre pour aller à l'Egliſe, le long des murs de la Chapelle baſſe. Cette derniere ſortie conduit dans l'enclos des Peres nouvellement bâti, dont nous parlerons ci-après au mot ENCLOS.

Petite Cour de ſaint *André des Arcs* traverſe de la rue ſaint André des Arcs à la rue du Cimetiere de ce nom.

Cour ou Paſſage du College d'*Autun* rend de la rue ſaint André des Arcs à la rue de l'Hirondelle.

Cour de *Baviere*. *Voyez* Cul-de-ſac ou Cour de *Baviere* à la lettre B.

Cour des *Carmelites* dans la rue du Fauxbourg ſaint Jacques.

Cour saint *Eloi* donne devant la Porte du Mai du Palais & dans la rue de la Barillerie.

Cour de saint *Julien le Pauvre*. Voyez CLOITRE saint *Julien le Pauvre*.

Cour de *Lamoignon* traverse de la Cour neuve du Palais au Quai des Morfondus.

Cour des *Miracles* proche saint Sauveur, & son Cul-de-sac aboutissant à la rue Neuve saint Sauveur.

Cour ancienne du *Palais*.

Cour neuve du *Palais* a son entrée par la rue de Harlai vis-vis la Place Dauphine.

Cour du *Marché* & *Boucherie* des Quinze-vingts a une sortie par la rue saint Honoré & par la rue saint Louis.

Cour du *Roi François* dans la rue S. Denys proche les Filles-Dieu.

Cul-de-Sac.

Courbâton dans la rue de l'Arbresec.

Cour de Rouen, dans la rue du Jardinet vers la rue de l'Eperon, quartier saint André des Arcs.

Rue de la *Couroirie* aboutit rue saint Martin & rue Beaubourg, quartier saint Martin.

Rue *Courtalon* aboutit à la rue ſaint Denys & au Cloître ſainte Opportune.

Rue de la *Court du More* aboutit rue ſaint Martin & rue Beaubourg, quartier ſaint Martin.

Rue *Courteauvilain*, d'un bout dans la rue du Temple, de l'autre dans celle de Tranſnonain, proche les Carmelites de la rue Chapon, quartier ſaint Martin.

Rue *Courtpavée* dans les Quinze-vingts.

Rue de la *Coutellerie*, d'un bout au Carrefour Guilleri, de l'autre au coin de la rue Jean-de-l'Epine, quartier de la Greve.

Rue du *Croiſſant* aboutit rue du Gros-Chenet & à la rue Montmartre.

Rue de la *Croix* aboutit rue du Pont aux Biches & rue Phelipeaux, Fauxbourg ſaint Laurent.

Rue { de la *Croix blanche*, d'un bout dans la rue des Porcherons, de l'autre dans les Champs.
de la *Croix blanche* donne d'un bout dans la vieille rue du Temple, & de l'autre au coin de la rue Bourtibourg à côté du Cimetiere ſaint Jean en Greve.

Rue ſainte *Croix de la Bretonnerie* aboutit à la rue ſaint Merri, à la rue Bar-du-bec & à la Vieille rue du Temple.

Rue Sainte *Croix de la Cité* à côté de l'Egliſe de ce nom, aboutit rue de la Draperie & rue Gervais-Laurent, quartier de la Cité.

Rue de la *Croix des Petits Champs*, d'un bout à la Place des Victoires, & de l'autre à la rue ſaint Honoré, même quartier.

Cul-de-ſac de la *Croix-Faubin* dans la rue de Charonne, Fauxbourg ſaint Antoine.

Rue *Croulebarbe*, d'un bout au Moulin-Croulebarbe & au coin de la rue Gautier-Renaut.

Cul-de-ſac du *Crucifix* aboutit rue du Petit-Carreau, vers la rue ſaint Sauveur.

Rue du *Crucifix ſaint Jacques*, d'un bout à l'Egliſe de ſaint Jacques de la Boucherie, de l'autre à la rue ſaint Jacques de la Boucherie, même quartier.

Rue *Culture ſainte-Catherine*, d'un bout dans la rue ſaint Antoine vis-à-vis les Jeſuites, de l'autre à la rue du Parc Royal.

Rue *Culture saint Gervais*, d'un bout dans la vieille rue du Temple, & de l'autre dans la rue de Torigny, quartier du Marais.

D

Rue *DAGUESSEAU*, d'un bout dans la rue du Fauxbourg saint Honoré, de l'autre dans la rue de Surêne.

Cul-de-sac *Dargenson* dans la rue du Temple.

Rue *Dauphine* au bout du Pont-neuf d'un côté, & de l'autre au Carrefour proche la rue de Bussy.

Rue des *Déchargeurs*, dans la rue des Mauvaises-paroles, qui aboutit rue de la Lingerie, quartier sainte Opportune.

Rue du *Demi-Saint* a un bout au Cloître saint Germain de l'Auxerrois, & l'autre dans la rue des Fossés saint Germain.

Rue de la *Dentelle* dans la rue des Arcis près l'Eglise saint Bon, quartier saint Martin vers saint Merri.

Rue saint *Denys* depuis le Grand-Châtelet jusqu'à la Porte saint Denys.

Rue des *Deux-Anges* a un bout à la rue Jacob, & l'autre à la rue ſaint Benoît, quartier ſaint Germain des Prés.

Rue des *Deux-Boulles* aboutit rue Bertin-Poirée & rue des Lavandieres, quartier ſainte Opportune.

Rue des *Deux-Ecus* aboutit rue de Grenelle & rue des Prouvaires, quartier ſaint Euſtache.

Rue des *Deux-Hermites* aboutit rue des Marmouzets & rue Cocatrix, quartier de la Cité.

Rue des *Deux-Ponts*, entre le Pont de la Tournelle & le Pont-Marie, a un bout aux coins des Quais de Bourbon & d'Alençon, vis-à-vis le Pont-Marie, & l'autre aux coins des Quais Dauphin & d'Orleans, vis-à-vis le Pont de la Tournelle, dans l'Iſle Nôtre-Dame.

Rue des *Deux-Portes* a un bout à la rue ſaint Martin, & l'autre à la rue ſaint Denys, quartier ſaint Denys.

Rue des *Deux-Portes* aboutit rue de la Harpe & rue Haute-feuille, quartier ſaint André des Arcs.

Rue des *Deux-Portes* a un bout dans

la rue Thevenot, & l'autre aux coins des rues du Petit-Lion & Pavée, proche l'Hôtel de Bourgogne, & près de la rue Montorgueil.

Rue Saint *Dominique*, d'un bout à la rue de Taranne, & de l'autre à la Barriere des Invalides, quartier saint Germain, proche la Charité.

Rue Saint *Dominique*, à la Porte S. Michel proche la rue d'Enfer, quartier du Luxembourg.

Rue de *Douze-Portes* a un bout à la rue saint Louis, & l'autre à la rue Neuve saint Pierre, quartier saint Antoine.

Rue du *Doyenné saint Thomas du Louvre* a un bout à la rue de Matignon, & l'autre à la rue saint Thomas, quartier du Palais Royal.

Rue de la *Draperie* aboutit vis-à-vis la rue des Marmouzets dans la rue de la Juiverie, & au coin de la rue saint Eloi vis-à-vis la Porte du Mai du Palais.

Rue de *Duras*, d'un bout dans la rue du Fauxbourg saint Honoré, de l'autre dans la rue des Saulsayes.

E

Rue de l'*ECHARPE* aboutit à la rue Neuve ſainte Catherine & à la rue ſaint Louis d'un côté, & de l'autre à la Place Royale, quartier ſaint Antoine.

Rue de l'*Echaudé* a un bout à la rue de Poitou, vis-à-vis la rue de Limoges, & l'autre bout à la Vieille rue du Temple vis-à-vis la rue ſaint François, quartier du Temple.

Rue de l'*Echaudé* a un bout à la rue de Seine, traverſant la rue du Colombier, & l'autre bout au coin de la rue de Bourbon-le-Château, quartier ſaint Germain des Prés.

Rue de l'*Echelle* a un bout à la rue ſaint Honoré, & l'autre à la rue ſaint Louis, quartier du Palais Royal.

Cul-de-ſac de l'*Echiquier* dans la rue du Temple.

Rue d'*Ecoſſe*, d'un bout à la rue ſaint Hilaire, & de l'autre à la rue du Four, quartier de l'Univerſité.

Rue des *Ecouffes*, proche la rue du Roi de Sicile, vis-à-vis la rue Ti-

ſon & vis-à-vis la rue des Roſiers, quartier S. Antoine.

Rue des *Ecrivains* aboutit rue des Arcis & rue de la Savonnerie, quartier ſaint Jacques de la Boucherie.

Rue des *Ecuries*, Place de Vendôme.

Paſſage des *Ecuries*, d'un bout au coin de la rue de l'Echelle, de l'autre bout au Manege, quartier ſaint Honoré.

Cul-de-ſac de l'*Egout* dans la rue du Fauxbourg ſaint Laurent.

Rue de l'*Egout*, vers la rue ſainte Marguerite, aboutit rue du Four & rue ſaint Benoît, quartier ſaint Germain des Prés.

Rue de l'*Egout-ſainte-Catherine* répond d'un côté à la rue ſaint Antoine, & de l'autre à la rue Neuve ſainte Catherine, quartier de ſaint Antoine.

Rue des *Egouts-du-Ponceau*, d'un bout dans la rue ſaint Denys, de l'autre dans celle de ſaint Martin.

Cul-de-ſac de ſaint *Eloi* dans la rue Neuve ſaint Paul, quartier ſaint Paul.

Rue { Saint *Eloi* au coin du Cul-de-ſac ſaint Martial, & finit dans la rue de la Draperie.

Saint *Eloi*, d'un bout à la rue de la Barillerie, de l'autre à la rue ſaint Barthelemi.

Cul-de-ſac de l'*Empereur* dans la rue ſaint Denys vis-à-vis l'Hôpital de la Trinité.

ENCLOS DE LA VILLE ET DES FAUXBOURGS DE PARIS.

Enclos de l'*Abbaye ſaint Germain des Prés*, il y a deux entrées, la principale eſt par la rue ſaint Benoît, l'autre par la rue ſainte Marguerite.

Enclos de la *Commanderie de ſaint Jean de Latran*, lieu privilegié : il y a deux ſorties, dont la principale eſt vis-à-vis la Terre de Cambray, & l'autre dans la rue ſaint Jean de Beauvais.

Enclos de la *Commanderie du Temple*, lieu privilegié : il a ſon entrée rue du Temple.

Enclos de ſaint *Denys de la Chartre*, au bout du Pont Nôtre-Dame, quartier de la Cité. Lieu privilegié.

Enclos des *Enfans de la Trinité* a ſon entrée dans la rue Greneta, vis-à-vis la rue Bourg-l'Abbé ; c'eſt un lieu privilegié, & où l'on

gagne la Maîtriſe pour s'établir dans la Ville.

Enclos du *Prieuré ſaint Martin*, lieu privilegié, a ſon entrée par la rue ſaint Martin, proche ſaint Nicolas des Champs.

Rue des *Enfans-rouges* commence aux coins des rues d'Anjou & Patourelle, vis-à-vis la rue du Grand-Chantier, quartier du Temple.

Rue
- d'*Enfer* aboutit rue des Urſins & au Port ſaint Landri, à la Porte du Cloître Nôtre-Dame.
- d'*Enfer* aboutit aux Chartreux & rue des Francs-Bourgeois, Fauxbourg ſaint Michel.
- d'*Enfer* aboutit à la rue ſainte Anne à la Nouvelle France, & à la rue de la Voirie, Fauxbourg Montmartre.

Rue de l'*Epée de bois* a un bout à la rue Mouffetard, & l'autre bout au Champ d'Albiac ou des Petits-Champs, Fauxbourg ſaint Marcel.

Rue de l'*Eperon* a un bout dans la rue ſaint André des Arcs, & l'autre au coin du Cul-de-ſac de la Cour de Rouen, vis-à-vis la rue du

Jardinet, quartier ſaint André des Arcs.

Rue ſaint *Etienne*, entre la Porte ſaint Denys & la Porte Montmartre, aboutit rue Beauregard & ſur les Remparts.

Rue ſaint *Etienne des Grès* aboutit dans la rue ſaint Jacques, vis-à-vis les Jacobins, & au Carré de ſainte Genevieve.

Rue de l'*Etoille* a un bout à la Place Moſis, & l'autre bout au Carrefour de l'Hôtel de Sens, au coin de la rue de la Mortellerie : elle rend à la deſcente du Pont-Marie.

Cul-de-ſac de l'*Etoille* dans la rue Thevenot.

Rue des *Etuves* a un bout dans la rue ſaint Martin, & l'autre à la rue Beaubourg.

Cul-de-ſac des *Etuves* dans la rue Marivaux.

Rue de l'*Evêché*, d'un bout au Parvis Nôtre-Dame, de l'autre au coin de la rue Port-l'Evêque.

Rue de l'*Evêque* au bout de la rue des Frondeurs, de l'autre dans la rue des Orties.

F

Cul-de-ſac ſaint *FARON*, vis-à-vis l'Hôpital ſaint Gervais.

Rue des *Fauconniers*, devant l'Hôtel de Sens, aboutit rue des Prêtres ſaint Paul & rue des Barres, quartier ſaint Antoine.

FAUXBOURGS DE PARIS.

Fauxbourg ſaint Antoine.
Fauxbourg ſaint Denys.
Fauxbourg ſaint Germain.
Fauxbourg ſaint Honoré.
Fauxbourg ſaint Jacques.
Fauxbourg ſaint Laurent.
Fauxbourg ſaint Lazare.
Fauxbourg ſaint Marcel.
Fauxbourg ſaint Martin.
Fauxbourg ſaint Michel.
Fauxbourg Montmartre.
Fauxbourg du Temple.
Fauxbourg ſaint Victor.

Rue du *Fauxbourg* ſaint *Antoine* depuis la Porte ſaint Antoine juſqu'à Picpus.

Rue du *Fauxbourg* ſaint *Denys* depuis la Porte ſaint Denys juſqu'à la rue du Fauxbourg ſaint Lazare.

Rue du *Fauxbourg* ſaint *Honoré* prend depuis la Porte ſaint Honoré, abattue en 1734. juſqu'au Roule.

Rue du *Fauxbourg* ſaint *Jacques* depuis la Fontaine des Carmelites juſqu'à l'Obſervatoire.

Rue du *Fauxbourg* ſaint *Laurent* commence à la Grille ſaint Martin, & finit au chemin de la Villette.

Rue du *Fauxbourg* ſaint *Lazare*, d'un bout à la Grille ſaint Denys, de l'autre à la Fontaine qui eſt auprès de la Foire.

Rue du *Fauxbourg* ſaint *Martin* depuis la Porte ſaint Martin juſqu'à la Grille.

Rue du *Fauxbourg-Montmartre* depuis la Porte Montmartre juſqu'à l'Abbaye de ce nom.

Rue du *Fauxbourg du Temple* ou de la *Courtille*, depuis la Porte du Temple juſqu'à la Courtille.

Rue du *Fauxbourg* ſaint *Victor* depuis la rue des Foſſés ſaint Bernard juſqu'à la Croix-Clamart.

Rue de la *Femme-ſans-tête* dans l'Iſle Nôtre-Dame, aboutit rue ſaint Louis, vis-à-vis la rue Regratiere & au Quai d'Orleans.

Rue de *Fer* aboutit d'un côté à la

Croix-Clamart, de l'autre à la rue des Hauts-Foſſés ſaint Marcel, Fauxbourg ſaint Victor.

Rue du *Fer-à-Moulin*, d'un bout à la rue ſaint Marcel, de l'autre à la rue du Pont-aux-Biches.

Rue de la *Ferronnerie* donne d'un bout à la rue ſaint Denys, & de l'autre au coin de la rue des Déchargeurs.

Rue *Ferou*, d'un bout au Portail ſaint Sulpice, & de l'autre à la rue de Vaugirard, Fauxbourg ſaint Germain.

Rue aux *Fers* donne d'un bout à la Fontaine des Saints Innocens, & de l'autre à la Halle aux Poirées.

Rue de la *Feuillade* a un bout à la rue des Bons-enfans, vis-à-vis la rue des Petits-Champs, & l'autre bout à la Place des Victoires.

Cul-de-ſac des *Feuillantines* dans la rue ſaint Jacques proche les Bénédictins Anglois.

Rue ſaint *Fiacre* à la Villeneuve, entre la Porte Montmartre & la Porte ſaint Denys, d'un bout à la rue des Jeûneurs & aux Ramparts.

Cul-de-ſac ſaint *Fiacre* vis-à-vis ſaint Merri, à l'entrée de la rue ſaint

Martin du côté du Pont Nôtre-Dame.

Rue du *Figuier*, proche l'Hôtel de Sens, aboutit rue des Prêtres saint Paul & rue des Barres, quartier saint Paul.

Rue des *Filles Angloises*, d'un bout à la rue Moreau, de l'autre à la rue de Charenton, Fauxbourg saint Antoine.

Rue
- des *Filles Angloises*, d'un bout dans la rue de l'Ourſine, de l'autre dans la rue de la Barriere.
- des *Filles Angloises*, d'un bout dans la rue des Filles Angloiſes, de l'autre dans la rue du Champ de l'Alouette.

Rue des *Filles du Calvaire*, d'un bout rue saint Louis au Marais, de l'autre rue des Foſſés du Temple.

Rue des *Filles-Dieu* aboutit dans la rue saint Denys proche la Porte, & à la rue sainte Foi.

Cul-de-ſac des *Filles-Dieu* dans la rue des Foſſés saint Denys.

Rue Neuve des *Filles-Dieu*. Voyez la lettre N.

Rue des *Filles saint-Thomas* a un bout à la rue de Richelieu, &

l'autre bout à la rue de Nôtre-Dame des Victoires, vis-à-vis la rue Joquelet, quartier Montmartre.

Rue sainte *Foi*, d'un bout à la rue des Filles Dieu, de l'autre dansla rue saint Denys.

Rue { du *Foin* traverse de la rue de la Harpe à la rue sant Jacques, quartier saint André.
du *Foin* traverse de la rue des Minimes au Marais du Temple, quartier saint Antoine.

Rue de la *Foire* aboutit rue du Four, & à la Foire saint Germain, quartier du Luxembourg.

Rue de la *Folie-Moricourt* au Fauxbourg du Temple & Croix du Carrefour du Temple.

Rue de la *Folie-Regnault* a un bout à la rue des Murs de la Roquette, & l'autre bout à la Campagne vers les Plâtrieres, Fauxbourg saint Antoine.

FONTAINES & POMPES DE PARIS.

Fontaine de l'*Abbaye de saint Germain des Prés* dans l'Enclos de cette Abbaye.

Fontaine de saint *Antoine*, rue du Fauxbourg, au coin de la rue de Montreuil.

Fontaine de *Basfoid*, rue de Charonne, Fauxbourg saint Antoine.

Fontaine saint *Benoît* au haut de la rue saint Jacques, Place de Cambray.

Fontaine *Boucherat*, au coin de la rue de ce nom, & de la rue Charlot, quartier du Temple.

Fontaine des *Carmes*, au milieu de la Place Maubert.

Fontaine de sainte *Catherine*, vis-à-vie la rue Culture sainte Catherine.

Fontaine de la *Charité*, au bout de la rue Taranne.

Fontaine de *Charonne*, à l'entrée de la rue de ce nom, Fauxbourg saint Antoine.

Fontaine saint *Côme*, proche l'Eglise de ce nom.

Fontaine de la *Croix du Tiroir*, au bout de la rue de l'Arbresec.

Fontaine du *Diable*, dans la rue de l'Echelle.

Fontaine de l'*Echaudé*, dans la Vieille rue du Tempe.

Fontaine sainte *Genevieve*, au haut de la Montagne de ce nom.

Fontaine saint *Germain*, au bout de la rue des Cordeliers.

Fontaine des *Innocens*, rue saint Denys au coin de la rue aux Fers.
Fontaine saint *Lazare*, vis-à-vis le Prieuré de ce nom.
Fontaine du *Louvre*, dans la grande Cour du Château.
Fontaine du *Luxembourg*, au Luxembourg du côté de la rue d'Enfer, & du côté de la rue de Vaugirard.
Fontaine de *Marle*, dans la rue Salle-au-Comte, derriere saint-Leu-saint Gilles.
Fontaine de la rue *Maubué*, dans la rue saint Martin.
Fontaine saint *Michel*, au haut de la rue de la Harpe.
Fontaine des *Mousquetaires*, dans la rue de Charenton, Fauxbourg saint Antoine.
Fontaine de *Nôtre-Dame*, dans le Parvis, vis-à-vis l'Eglise.
Fontaine de *Nôtre-Dame de Champs*, ou des Carmelites, au Fauxbourg saint Jacques.
Fontaine du *Palais*, dans la Cour du Palais.
Fontaines du *Palais Royal*, vis-à-vis le Palais de ce nom, & dans la Cour du côté de la rue des Bons-enfans.
Fontaine de *Paradis*, dans la rue de ce nom.

Fontaine des *Petits-Peres*, derriere l'Hôtel de Colbert.

Pompes du Pont Nôtre-Dame.

Fontaine ou Décharge de la *Pompe de la Samaritaine*, vis-à-vis le Quai de Bourbon.

Fontaine du *Ponceau*, dans la rue ſaint Denys.

Fontaine de la rue *Pot de fer*, au coin de la rue de ce nom, Fauxbourg ſaint Marceau.

Fontaine de Madame la *Princeſſe*, rue Garenciere, Quartier du Luxembourg.

Fontaine des *Quinze-vingts*, dans l'Enclos de cette Maiſon.

Fontaine de *Richelieu*, dans la rue de ce nom.

Fontaine *Royale*, dans la rue ſaint Louis, proche la Place Royale.

Fontaine, Pompe & Baſſin de la *Samaritaine*, au Pont-neuf.

Fontaine ſaint *Severin*, au bas de la rue ſaint Jacques.

Fontaine du *Temple*, proche le Temple.

Fontaine des *Tournelles*, auprès de la Porte ſaint Antoine.

Fontaine de la *Trinité*, au bout de la rue Grenata, dans la rue ſaint Denys.

Fontaine saint *Victor*, ou *Tour d'Alexandre*, vis-à-vis l'Hôpital de la Pitié, au Fauxbourg saint Victor.

Rue de la *Fontaine*, d'un bout dans la rue l'Hermite au coin de la rue Françoise, de l'autre dans la rue Neuve d'Orleans, Fauxbourg saint Victor.

Rue des *Fontaines* aboutit à la rue du Temple, & à la rue de la Croix, quartier saint Martin.

Rue des *Fontaines du Roi* aboutit au Chemin de saint Denys & à la Courtille, près la Croix du Carrefour du Temple, dans le Fauxbourg du Temple.

Rue *Forez* a un bout à la rue Charlot, & finit au Cul-de-sac des Murs du Temple.

Cul-de-sac du *Fort aux Dames* dans la rue de la Heaumerie, quartier saint Jacques de la Boucherie.

Cul-de-sac de la *Fosse aux Chiens* dans la rue des Bourdonnois.

Rue des *Fossés saint Antoine* commence à droite en sortant de la Porte saint Antoine, & finit sur le bord de la riviere vers le petit bateau du passage du Port au Plâtre.

Rue

Rue des *Foſſés ſaint Bernard* a un bout au coin de la Halle au Vin, & l'autre à la rue ſaint Victor, Fauxbourg ſaint Victor.

Rue des *Foſſés ſaint Denys* a un bout à la rue ſainte Anne, & l'autre à la Porte ſaint Denys.

Rue des *Foſſés ſaint Germain l'Auxerrois* a un bout à la rue du Roule, traverſant la rue de l'Arbreſec, & l'autre aux coins des rues du Petit-Bourbon & des Poulies.

Rue des *Foſſés ſaint Germain des Prés* a un bout aux coins des rues des Boucheries & des Cordeliers, & l'autre au Carrefour de Buſſy aux coins des rues de ſaint André des Arcs & de Buſſy.

Rue des *Foſſés ſaint Jacques* commence d'un côté au coin de la rue ſaint Jacques, vis-à-vis la rue ſaint Hiacinte & finit à la rue Bordet, en côtoyant les murs de l'Abbaye ſainte Geneviéve.

Rue des *Foſſés ſaint Martin* commence à la Porte ſaint Martin, & finit à la rue du Fauxbourg du Temple ou de la Courtille.

Rue des *Foſſés Montmartre* aboutit dans la rue de Richelieu, & finit

à l'extrémité de la rue Montmartre.

Rue des *Fossés de Monsieur le Prince*, d'un bout au coin de la rue de Condé, & de l'autre à la rue de Vaugirard, vis-à-vis la rue des Francs-Bourgeois.

Rue des *Fossés du Temple* a un bout au Fauxbourg du Temple, & l'autre au Pont aux Choux.

Rue des *Fossés des Tuilleries* commence à la Porte saint Honoré & finit à la Porte de la Conference, au bord de l'eau devant le Cours de la Reine.

Rue des *Fossés saint Victor* a un bout à la rue saint Victor, & l'autre bout aux rues Bordet & Neuve sainte Geneviéve.

Rue des *Fossoyeurs*, d'un bout à l'Eglise de saint Sulpice, de l'autre à la rue de Vaugirard, quartier du Luxembourg.

Rue du *Fouare*, vis-à-vis la Porte de l'Hôtel-Dieu, aboutit dans la rue Calande, près la Place Maubert.

Rue du *Four*, d'un bout à la rue du Petit-Marché, proche la Barriere des Sergens du Fauxbourg saint Germain, de l'autre à la Croix-Rouge.

du *Four* aboutit rue des Septvoyes & à la rue d'Ecoſſe, quartier de l'Univerſité.

du *Four* aboutit dans la rue ſaint Honoré & au grand Portail de ſaint Euſtache.

Rue du *Four-Baſſet* va de la rue Aufevre à la rue de la Juiverie, quartier du Palais & de la Cité.

Rue de *Fourci* aboutit dans la rue ſaint Antoine & dans la rue de Nonandieres.

Cul-de-ſac de *Fourci* dans la rue de Joui, Quartier de ſaint Paul.

Rue des *Foureurs* aboutit rue des Déchargeurs & au Cloître ſainte Opportune.

Rue *Franche* dans les Quinze-vingts.

Rue ſaint *François* aboutit rue ſaint Louis & à la Vieille rue du Temple, quartier du Marais & du Temple.

Rue *Françoiſe* aboutit rue Pavée, proche l'Hôtel de Bourgogne & rue Mauconſeil, quartier des Halles.

Rue *Françoiſe* aboutit dans la rue Gracieuſe & à la rue du Puits-l'Hermite, au Fauxbourg S. Marcel.

Rue des *Francs-Bourgeois* aboutit au bout de la Vieille rue du Temple, tirant vers la Culture ſainte-Catherine, quartier ſaint Antoine.

Rue des *Francs-Bourgeois*, d'un bout au Fauxbourg ſaint Marcel vers la fauſſe Porte, & de l'autre à la Barriere de l'Eſtrapade.

Rue des *Francs-Bourgeois*, d'un bout au coin de la rue de Vaugirard, vis-à-vis la rue des Foſſés de Monſieur le Prince, & de l'autre bout à la rue d'enfer, quartier du Luxembourg.

Rue *Frepillon* aboutit rue de la Croix & rue du Puits de Rome proche la rue ſaint Aumair, quartier ſaint Martin.

Rue de la *Friperie*, d'un bout à la rue de la Tonnellerie ou des Grands-Piliers, & de l'autre à la rue de la Halle aux Poirées.

Rue de la *Petite-Friperie*. Voyez la lettre, *Petite-Friperie*.

Rue de la *Fromagerie* aboutit rue de la Lingerie & au Carrefour du Pont-Alets, vis-à-vis ſaint Euſtache, quartier des Halles.

Rue *Fromenteau* donne d'un bout vis-à-vis le Palais Royal & aboutit à la rue des Orties.

Rue *Fromentele* au bout de la rue des Sept-voyes, vis-à-vis le Puits Certain, & aboutit à la rue ſaint Jacques, quartier de l'Univerſité.

Rue des *Frondeurs* a un bout au coin de la rue de l'Evêque, vis-à-vis la rue de l'Anglade, & de l'autre bout à la rue ſaint Honoré.

Rue du *Fumier* aboutit à la rue Moreau, & à la rue des Foſſés ſaint Antoine.

Rue des *Fuſeaux*, dans la rue ſaint Germain l'Auxerrois, aboutiſſant au Quai de la Mégiſſerie, quartier ſainte Opportune.

G

Rue *GAILLON* commence à la rue Neuve de Petits-Champs, & finit à la rue Neuve ſaint Auguſtin.

Rue *Calande*. Voyez *Galande*.

Rue *Garenciere*, d'un bout à la rue des Aveugles, & de l'autre à la rue de Vaugirard, quartier du Luxembourg.

Rue de *Gautier-Regnault* commence

au bout de la rue des Gobelins, & finit au chemin de Ville-Juive.

Rue & Montagne ſainte *Geneviéve* aboutit à la Place Maubert & à la Fontaine ſainte Geneviéve du Mont, vis-à-vis l'Egliſe ſaint Etienne, quartier ſaint Benoît.

Rue *Geoffroi-l'Angevin* a un bout dans la rue Beaubourg, & l'autre à la rue ſainte Avoye, quartier ſaint Martin.

Rue *Geoffroi-Laſnier*, d'un bout au Port au Foin, & de l'autre à la rue ſaint Antoine.

Rue *Gerard Boquet*, d'un bout à la rue des Lions, & de l'autre aux coins des rues Neuve ſaint Paul & des Trois-Piſtolets près la rue Beautreillis, quartier ſaint Paul.

Rue ſaint *Germain l'Auxerrois*, Commence au coin du Carrefour des Trois-Maries, & finit au coin de la rue ſaint Denys, & au Marché de la Porte de Paris.

Rue *Gervais*, proche les rues ſaint François & de Torigny, quartier du Marais.

Rue *Gervais-Laurent*, d'un bout à la rue de la Vieille-Draperie, & de l'autre à la rue de la Juiverie, quartier de la Cité.

Rue de *Gêvres* aboutit au Quai de la Megiſſerie, & au Pont Nôtre-Dame.

Rue *Gilecœur* aboutit au Quai des Auguſtins ou de la Volaille, & dans la rue ſaint André des Arcs, même quartier.

Rue ſaint *Gilles* aboutit à la rue ſaint Louis vis-à-vis la rue du Parc-Royal, & aux Remparts & Cours de la Ville, quartier du Marais.

Petite rue ſaint *Gilles* a un bout à la rue ſaint Gilles, & l'autre aux Remparts, & Cours de la Ville, quartier du Marais.

Rue du *Gindre* aboutit rue du Vieux Colombier & rue de Meziere, quartier du Luxembourg.

Rue de *Glatigni* dans la rue des Marmouzets, proche l'Hôtel des Urſins, quartier de la Cité.

Cul-de-ſac *Gloriette* qui eſt la Boucherie du Petit-pont.

Rue des *Gobelins*, au bout du Fauxbourg ſaint Marcel vis-à-vis la rue de la Reine-Blanche, & l'autre bout à la rue des Marmouzets.

Rue du *Grand Heurleur* aboutit rue S. Martin proche ſaint Nicolas des Champs, vis-à-vis la rue des Gra-

villiers, quartier saint Martin, & rue Bourg-l'abbé.

Rue des *Grands Degrés* commence au coin de la rue de Bievre, & finit à l'Abreuvoir, quartier de la Place Maubert.

Rue de la *Grange aux Merciers*, d'un bout dans la rue de la Vallée de Fecamp, de l'autre dans la rue de Berci.

Rue de la *Grange-Bateliere*, d'un bout à la rue de Richelieu, & de l'autre dans la rue du Fauxbourg Montmartre.

Rue *Gratieuse* aboutit rue Coupeau & rue du Noir, Fauxbourg saint Marcel.

Rue des *Gravilliers*, d'un bout à la rue Transnonain, & de l'autre à la rue du Temple, quartier saint Martin, proche saint Nicolas des Champs.

Rue de *Grenelle*, d'un bout au Carrefour de la Croix-rouge, & de l'autre à la Barriere des Invalides, quartier saint Germain des Prés.

Rue de *Grenelle*, d'un bout à la rue Coquillere, & de l'autre à la rue saint Honoré, quartier saint Eustache.

Rue *Grenéta*, d'un bout à la rue ſaint Martin, & de l'autre à la rue ſaint Denys.

Rue *Grenier-ſaint-Lazare* aboutit à la rue ſaint Martin & à la rue Michel-le-Comte, quartier ſaint Martin.

Rue des *Greniers ſur l'eau* aboutit rue Geoffroi-Laſnier & à la rue des Barres, quartier de la Greve.

Rue *Grenouiller*, d'un bout dans la rue ſaint Jacques, de l'autre dans la rue des Poirées.

Rue du *Gril* aboutit à la rue d'Orleans & à la rue Cenſier, Fauxbourg ſaint Marcel.

Rue *Gronier* aboutit d'un côté à la rue de la Friperie, & l'autre côté traverſant pardeſſous des maiſons rend dans la rue de la Cordonnerie, quartier des Halles.

Rue du *Gros-Chenet* aboutit à la rue de Cleri & à la rue Centier qui conduit aux Remparts, quartier de la rue Montmartre.

Cul-de-ſac *Groſſe-tête* au milieu de la rue des Filles-Dieu.

Rue *Guenegaut*, d'un bout dans la rue Mazarine, de l'autre ſur le Quai de Conti vers le Pont-neuf, quartier ſaint Germain.

Cul-de-ſac de *Guepine* rend par des maiſons à la rue Geoffroi-Laſnier, & ferme la nuit, quartier ſaint Paul.

Rue *Guerin-Boiſſeau* vis-à-vis le Prieuré de ſaint Martin des Champs, & aboutit rue ſaint Denys.

Cul-de-ſac du *Guichet* aboutit au coin de la rue de Bourbon-le-Château quartier ſaint Germain des Prés.

Rue { *Guillaume* aboutit rue de ſaint Pere & rue ſaint Dominique, quartier ſaint Germain des Prés.
Guillaume aboutit rue ſaint Louis & au Quai d'Orleans, dans l'Iſle Nôtre-Dame.

Rue *Guillaume*, d'un bout dans la rue du Four, & de l'autre dans celle du Vieux-Colombier, Fauxbourg ſaint Germain.

Cul-de-ſac *Guimené* dans la rue ſaint Antoine, proche les Filles de ſainte Marie.

Rue *Guiſarde*, d'un bout à la Place de la Foire ſaint Germain, & de l'autre à la rue des Canettes, quartier du Luxembourg.

H

HALLES DE LA VILLE DE PARIS.

Halle au *Bled.*

Halle appellée communément le *Carreau.*

Halle au *Cuir*, elle aboutit rue au Lard, & a ſon entrée par la rue de la Lingerie.

Halle aux *Draps :* on y entre par les rues de la Petite-Friperie, Lingerie & Poterie : elle ferme de nuit & eſt bien couverte.

Halle à la *Marée :* elle eſt couverte & a ſon entrée, communément dite *Porte-merdeuſe*, qui donne vis-à-vis le Carreau & dans la rue de la Fromagerie.

Halle aux *Poirées :* elle aboutit à la Halle à la Marée & à la rue aux Fers.

Halle aux *Poiſſons d'eau-douce* eſt ſituée dans la rue de la Coſſonnerie.

Halle à la *Saline :* elle eſt couverte & a ſon entrée, qui ferme la nuit, ſur le Marché au pain, vis-à-vis le Pilori.

Halle aux *Toiles* : elle a ſon entrée dans la rue de la Toilerie, & elle eſt couverte & bien fermée.

Halle aux *Vins*, près la Porte ſaint Bernard, quartier ſaint Victor. Il y a là un grenier à bled en cas de neceſſité.

Rue
- de *Harlai* dans la rue ſaint Claude & à l'Hôtel Boucherat.
- de *Harlai* rend d'un bout au Quai des Orfevres, & de l'autre au Quai des Morfondus, Place Dauphine.

Rue de la *Harpe*, d'un bout à la Porte ſaint Michel, & de l'autre à la rue Vieille Bouclerie, quartier ſaint André.

Rue du *Haſard* aboutit rue Traverſine & rue ſainte Anne, quartier du Palais Royal.

Rue *Haute* dans la rue de Glatigni & dans la rue de ſaint Landri, quartier de la Cité.

Rue *Hautefeuille* aboutit rue des Cordeliers & rue ſaint André des Arcs, même quartier.

Rue *Hautefort*, d'un bout dans la rue des Bourguignons, de l'autre dans la rue des Lionnois.

Rue du *Haut-Moulin*, proche ſaint Denys de la Charte dans la rue de la Juiverie, & aboutit rue du Chevet ſaint Landri & rue de Glatigni, quartier de la Cité.

Rue des *Hauts-Foſſés ſaint Marcel* a un bout au coin de la rue de Fer, & l'autre à la rue Gautier-Regnault.

Rue de la *Heaumerie*, proche ſaint Jacques de la Boucherie, aboutit à la rue des Ecrivains.

Cul-de-ſac ſaint *Hiacinthe* dans la rue de la Sourdiere.

Rue ſainte *Hiacinthe* ou des *Foſſés ſaint Michel*, d'un bout dans la rue ſaint Jacques, vis-à-vis la rue des Foſſés ſaint Jacques, de l'autre à la Place ſaint Michel au haut de la rue de la Harpe.

Rue ſaint *Hilaire* a un bout au coin de la rue des Carmes, & l'autre au coin de la rue de ſaint Jean de Beauvais, quartier de l'Univerſité.

Rue *Hillerin Bertin*, d'un bout dans la rue de Varenne, de l'autre dans la rue de Grenelle, quartier ſaint Germain.

Rue de l'*Hirondelle* aboutit à la rue Gile-cœur & à la Place du Pont S. Michel, quartier S. André des Arcs.

Rue de l'*Homme-Armé* aboutit rue ſainte Croix de la Bretonnerie & rue des Blancs-manteaux, quartier ſainte Avoye.

Rue { Saint *Honoré*, depuis le Cimetiere des ſaints Innocens juſqu'au Palais Royal.
Saint *Honoré*, depuis le Palais Royal juſqu'à l'endroit où étoit la Porte ſaint Honoré abbatue en 1734.

Rue *Honoré-Chevalier* aboutit dans la rue Caſſette & dans la rue Pot de fer, quartier du Luxembourg.

Rue de l'*Hôpital Saint Louis*, d'un bout dans la rue ſaint Maur, de l'autre au bout de la rue des Recolets, Fauxbourg ſaint Laurent.

Cul-de-ſac des *Hoſpitalieres* dans la rue du Parc-Royal, vis-à-vis la rue du Foin, quartier S. Antoine.

Rue de l'*Hôtel-Dieu*, d'un côté dans la rue des Porcherons, de l'autre aux Boulevards.

Rue { de la *Huchette* aboutit rue de la Vieille-Bouclerie proche le Pont ſaint Michel, & à la rue du Petit-pont proche le Petit-Châtelet.
de la *Huchette* a un bout à la rue

Neuve Nôtre-Dame, & l'autre à la rue ſaint Chriſtophle, quartier de la Cité.

Rue *Hurepoix*, d'un bout au Pont S. Michel, & de l'autre à l'entrée du Quai des Auguſtins, quartier ſaint André de Arcs.

Rue ſaint *Hippolyte* aboutit à la rue de l'Ourſine & à la rue du Faux-bourg ſaint Marcel.

J

Rue *JACINTHE* a un bout à la rue Calande, & l'autre à la rue des Trois-portes, proche la Place Maubert.

Rue *Jacob* a un bout à la rue de l'Univerſité, & l'autre à la rue du Colombier, quartier ſaint Germain des Prés.

Rue ſaint *Jacques* depuis la Porte de ce nom juſqu'à la Fontaine ſaint Severin, quartier ſaint Benoît.

Rue ſaint *Jacques de la Boucherie* aboutit rue Planche-Mibrai, & au Grand Châtelet vers la rue S. Denys.

Rue du *Jardinet* aboutit rue du Paon & rue du Battoir, quartier ſaint André des Arcs.

Rue des *Jardins*, d'un bout dans la rue des Prêtres saint Paul, de l'autre dans la rue des Barres.

Rue *Jean Beausire*, d'un bout vers la Porte saint Antoine devant la Bastille, & de l'autre au Rempart de la Porte saint Antoine.

Rue saint *Jean de Beauvais*, d'un bout à la rue des Noyers près la Place Maubert, & de l'autre au Puits-Certain, quartier de l'Université.

Rue saint *Jean de Latran*, depuis le coin de la rue saint Jean de Beauvais jusqu'à la Porte du Cloître de saint Jean de Latran, vis-à-vis le College Royal.

Petite rue saint *Jean de Latran*, d'un bout dans la rue saint Jean de Beauvais, de l'autre dans la rue saint Jean de Latran.

Rue *Jean de l'Epine* aboutit rue Jean-pain-mollet & rue de la Vannerie, quartier de la Greve.

Rue *Jean-Lantier*, d'un bout dans la rue des Lavandieres, & de l'autre au bout de la rue des Trois-Visages.

Rue *Jean-pain-mollet* aboutit rue des Arcis & rue Jean de l'Epine, quartier de la Greve.

Rue *Jean-Robert* aboutit rue ſaint Martin & rue Tranſnonain, vis-à-vis la rue des Gravilliers, quartier ſaint Martin.

Rue *Jean ſaint Denys* aboutit rue ſaint Honoré & à la Place du Louvre, même quartier.

Rue *Jean Tiſon* aboutit rue des Foſſés ſaint Germain l'Auxerrois & rue Bailleul, quartier du Louvre.

Rue ſaint *Jerôme*, d'un bout au Quai de Gêvres, & de l'autre à la rue de la Place aux Veaux.

Cul-de-ſac de *Jeruſalem* dans la rue ſaint Chriſtophle, paſſe au travers d'une maiſon à côté de ſainte Geneviéve des Ardens, & rend à la rue Neuve Nôtre-Dame, quartier de la Cité.

Cul-de-ſac des *Jeſuites* dans la rue Neuve ſaint Paul.

Rue des *Jeûneurs* au coin des rues Centier & du Gros-chenet d'un bout, & à la rue Montmartre de l'autre.

Rue *Jolivet*, d'un bout dans la rue ſainte Anne, de l'autre dans la rue de la Voirie, à la Nouvelle France.

Rue *Joquelet* a un bout à la rue Montmartre, & l'autre à la rue Nôtre-Dame des Victoires devant les

Filles de ſaint Thomas, quartier Montmartre.

Rue ſaint *Joſeph* d'un bout à la rue Montmartre au coin de la Chapelle ſaint Joſeph, & de l'autre à la rue du Gros-chenet.

Rue de *Jouï* aboutit rue ſaint Antoine & rue des Prêtres ſaint Paul, vis-à-vis la rue Tiron, quartier ſaint Antoine.

Rue du *Jour* devant le grand Portail de ſaint Euſtache, & aboutit rue Coquillere & rue Montmartre.

Rue de la *Joyaillerie* aboutit au bout du Quai de Gêvres & au coin de la Boucherie de la Porte de Paris.

Rue *Judas*, d'un bout à la rue des Carmes, & de l'autre à la Montagne ſainte Geneviéve, quartier de l'Univerſité.

Rue des *Juifs*, vis-à-vis la porte de derriere du Petit ſaint Antoine, & aboutit rue du Roi de Sicile & rue des Roſiers, quartier ſaint Antoine.

Rue de la *Juiverie*, depuis la Madeleine juſqu'à la rue de la Calende quartier de la Cité.

Rue ſaint *Julien le Pauvre*, d'un bout

dans la rue de la Bucherie, de l'autre dans la rue Calande, près la Place Maubert.

Rue de la *Juſſienne*, d'un bout à la rue Coquillere, & de l'autre à la rue Montmartre, même quartier.

L

Rue de *LAMOIGNON* a un bout à la Cour neuve du Palais, & l'autre au Quai de l'Horloge par-deſſous des Arcades.

Rue ſaint *Landri*, derriere le Cloître Nôtre-Dame aboutit rue des Marmouzets, & rue d'Enfer & des bas Urſins, quartier de la Cité.

Rue de la *Lanterne*, d'un bout à la rue de la Juiverie, & de l'autre au Pont Nôtre-Dame, quartier de la Cité.

Rue de la *Lappe*, d'un bout dans la rue de Charonne, de l'autre au coin de la rue de la Roquette.

Rue au *Lard*, d'un bout à la Boucherie de Beauvais, & de l'autre à la rue de la Lingerie, quartier des Halles.

Rue des *Lavandieres* aboutit à la rue Calande & à la rue des

Rue des Noyers, quarrier de la Place Maubert.

Rue des *Lavandieres* aboutit à la rue ſaint Germain l'Auxerrois & au Cloître ſainte Opportune, même quartier.

Rue ſaint *Laurent* donne d'un bout à la rue de la Croix & au Pont aux Biches, & de l'autre à la rue du Temple entre les Peres de Nazareth & les Filles de ſainte Eliſabeth, quartier du Temple.

Cul-de-ſac ſaint *Laurent* dans la rue des Foſſés ſaint Denys.

Rue de ſaint *Leufroi* a un bout ſous la voûte vis-à-vis le Marché de la Porte de Paris, & l'autre aux coins des rues de Gêvres & Trop-va-qui-dure vis-à-vis le Pont au Change.

Rue de la *Levrette* a un bout à la rue Maltois & de l'autre à la rue de la Mortellerie, qui rend au Quai de Gêvres.

Rue de la *Licorne* aboutit dans les rues ſaint Chriſtophle & des Marmouzets, derriere la Madeleine, quartier de la Cité.

Rue de la *Limace* aboutit rue des Déchargeurs & rue des Bourdonnois, quartier ſainte Opportune.

Rue de *Limoge* aboutit aux rues de Bourgogne & de Poitou & à la Vieille rue du Temple, quartier du Marais.

Rue de la *Lingerie*, d'un bout à la rue ſaint Honoré, & de l'autre à la Halle aux Poirées.

Rue de *Lionne*, d'un bout dans la rue Neuve ſaint Auguſtin, de l'autre dans la rue Neuve des Petits-Champs.

Rue des *Lionnois* aboutit rue de l'Ourſine & rue des Charbonniers, Fauxbourg ſaint Marcel.

Rue des *Lions* aboutit rue ſaint Paul & rue du Petit-Muſc, quartier S. Paul.

Rue des *Lombards*, d'un bout à la rue ſaint Denys, près des Dames Hoſpitalieres de ſainte-Catherine, & de l'autre dans la rue ſaint-Martin, quartier ſaint-Denys.

Rue de *Long-Pont*, proche la rue du Monceau ſaint Gervais devant le grand Portail de l'Egliſe; elle rend à la rue de la Mortellerie, quartier ſaint Jean en Greve.

Rue de la *Longue-Allée* a un bout à la rue des Egouts du Ponceau, & l'autre à la rue ſaint-Denys, à cô-

té des Filles de saint Chaumont, quartier saint Denys.

Rue
- saint *Louis* d'un côté vers le bout de la rue saint Honoré, & de l'autre à la Fontaine du Diable.
- saint *Louis* commence au coin de la rue du Parc-Royal & rue saint Gilles, & finit rue Neuve sainte Catherine, quartier saint Antoine.
- saint *Louis*, d'un bout au Pont saint Michel vis à-vis le Marché-neuf, & de l'autre au Quai des Orfevres, quartier du Palais.
- saint *Louis*, dans l'Isle Nôtre-Dame, aboutit au Quai d'Alençon & au Quai d'Orleans.

Rue de *Louis le Grand* commence dans la rue des Capucines, & finit aux Remparts & Cours de la Ville, quartier Montmartre.

Rue de la *Lune*, sur les Remparts de la Ville-Neuve proche la Porte saint Denys, & aboutit à la rue Poissonniere.

Rue de *Luxembourg*, d'un bout dans la rue saint Honoré, & de l'autre aux Boulevards saint Honoré.

M

Rue *MACON* aboutit rue ſaint André des Arcs & rue de la Vieille Bouclerie au coin de la rue de la Harpe, quartier ſaint André des Arcs.

Rue des *Maçons* devant la Place de Sorbonne & aboutit dans la rue des Mathurins, quartier de Sorbonne.

Rue de la *Madeleine* de la Ville-l'Evêque, proche l'Egliſe de ce nom, dans la rue du Fauxbourg ſaint Honoré.

Cul-de-ſac ſaint *Magloire*, vis-à-vis la rue Salle-au-Comte, proche les Dames de ſaint Magloire, dans la rue ſaint Denys, même quartier.

Rue du *Mail*, devant la rue de Cleri, aboutit à la rue de Nôtre-Dame des Victoires & à la rue Montmartre, même quartier.

Rue *Maillet*, d'un bout dans la rue du Fauxbourg ſaint Jacques, de l'autre au Château-d'eau.

Rue *Maltois*, vers la Greve ſous l'Hôtel-de-Ville, rend à la rue du Monceau ſaint Gervais.

Rue { des *Marais* va d'un bout à la rue de Seine, & de l'autre à la rue des Petits-Auguſtins, quartier ſaint Germain des Prés.
des *Marais* aboutit d'un bout rue des Foſſés ſaint Antoine & rue Moreau, Fauxbourg ſaint Antoine.

Rue des *Marais ſaint Martin* rend d'un bout dans le Fauxbourg ſaint Martin, & de l'autre dans le Fauxbourg du Temple.

Rue des *Marais du Temple*, d'un bout dans la rue du Fauxbourg du Temple ou de la Courtille, de l'autre dans la rue du Meſnilmontant.

Rue ſaint *Marc*, d'un bout à la Porte de Richelieu, & de l'autre à la Porte Montmartre.

Rue ſaint *Marcel* commence au Pont aux Tripes, & finit à la fauſſe Porte ſaint Marcel, Fauxbourg ſaint Marcel.

Rue de la *Marche* aboutit rue de Bretagne & rue de Poitou, quartier du Marais & du Temple.

MARCHEZ DE LA VILLE ET DES FAUXBOURGS.

Marché de la rue saint *Antoine*, presque vis-à-vis les Jesuites, quartier saint Antoine.

Marché de la *Porte Paris*, proche le Grand Châtelet, quartier saint Jacques de la Boucherie.

Marché aux *Chevaux*, au bout de la rue de Francs-Bourgeois, Fauxbourg saint Victor.

Marché du *Cimetiere saint Jean* en Greve donne d'un bout à la rue saint Antoine, & de l'autre à la rue de la Verrerie.

Marché du *Fauxbourg saint Germain des Prés*, appellé communément le *Petit Marché*; il est cependant un des plus considerables : il tient aux murs de l'Abbaye de saint Germain des Prés, au bout de la rue de Bussy, vis-à-vis la rue des Boucheries.

Marché entre la *Foire saint Germain*, la rue de la Treille & la rue de Bissy, Fauxbourg saint Germain.

Marché *Neuf* commence au Portail saint Germain le Vieil, & finit au

bout du Pont ſaint Michel.

Marché de la *Place Maubert* eſt un des gros Marchés de la Ville, & donne d'un bout à la rue des Noyers & au bas de la Montagne ſainte Genevieve, & de l'autre au Pavé qui deſcend à la riviere.

Marché des *Quinze-vingts* au-deſſus de l'Egliſe de ce nom, dans la rue ſaint Honoré.

Petit Marché de *la Croix Rouge* au bout de la rue du Four, au Fauxbourg ſaint Germain des Prés.

Petit Marché près ſaint *Etienne des Grès*, au haut de la rue ſaint Jacques, quartier ſaint Benoît.

Petit Marché vis-à-vis ſaint *Nicolas des Champs*, au bout des rues ſaint Martin & Greneta.

Petit Marché de la *Porte ſaint Michel* où l'on vend le pain, à la place de la Fontaine ſaint Michel.

Petit Marché proche le *Temple*.

Rue *Marché-Palu* depuis la rue de la Calende juſqu'au Petit-Pont, quartier de la Cité.

Rue { Sainte *Marguerite* aboutit au Petit Marché & rue de Taranne, quartier ſaint Germain des Prés.

Sainte *Marguerite* aboutit à la rue de Charonne & à la rue du Fauxbourg ſaint Antoine.

Rue ſainte *Marie* aboutit à la rue de Bourbon, vis-à-vis la petite porte de l'Egliſe des Théatins, & à la rue de Verneuil, quartier ſaint Germain des Prés.

Cul-de-ſac ſainte *Marine*, proche la rue ſaint Pierre aux Bœufs, quartier de la Cité.

Rue des *Marionnettes* aboutit du Fauxbourg ſaint Marcel à l'Egliſe ſaint Jacques du Haut-pas Fauxbourg ſaint Jacques.

Rue *Marivaux*, d'un bout à la rue des Lombards, & de l'autre à la rue des Ecrivains, quartier ſaint Jacques de la Boucherie.

Petite rue *Marivaux* aboutit à la rue ci-deſſus, & à la rue de la Vieille Monnoye, même quartier.

Rue des *Marmouzets* aboutit rue de la Colombe & rue de la Juiverie, quartier de la Cité.

Rue des *Marmouzets*, proche la rivier des Gobelins, & l'Egliſe ſaint Hippolyte, au bout du Fauxbourg ſaint Marcel.

Cul-de-ſac ſaint *Martial* dans la rue

de la Savaterie, quartier du Palais.

Rue saint *Martin* depuis saint Merri, jusqu'à la Porte de la Ville dite saint *Martin*.

Rue des *Mathurins*, d'un bout à la rue saint Jacques, & de l'autre à la rue de la Harpe.

Ruelle des *Mathurins*, d'un bout dans la rue de l'Hôpital-Dieu, & de l'autre dans la rue de Pologne.

Rue *Matignon* aboutit dans la rue S. Thomas du Louvre & à la rue des Orties, quartier du Palais Royal.

Cul-de-sac *Matignon*, d'un bout dans la rue des Orties, & de l'autre dans la rue Matignon, quartier du Palais Royal.

Rue *Matignonne*, d'un bout au Marché aux Chevaux, & de l'autre à la rue des Saulsayes, Fauxbourg saint Victor.

Rue *Maubué* aboutit dans la rue saint Martin proche la fontaine Maubué, & dans la rue Simon-le-Franc, quartier saint Martin.

Rue *Mauconseil*, d'un bout à la rue Comtesse d'Artois, de l'autre au coin de la rue Verderet, quartier saint Denys & des Halles.

Rue
- Saint *Maur* aboutit aux Incurables dans la rue de Seve, & dans la rue des Vieilles-Thuilleries, quartier de Luxembourg.
- Saint *Maur* aboutit au Fauxbourg saint Laurent par derriere l'Hôpital saint Louis, & à la rue du Chemin S. Denys.

Rue
- des *Mauvais-Garçons*, aboutit à la rue des Boucheries, & à la rue de Buſſy, quartier S. Germain des Prés.
- des *Mauvais-Garçons*, qui va de la rue de la Tiſſeranderie à la rue de la Verrerie, quartier de la Greve.

Rue des *Mauvaiſes-Paroles* aboutit rue des Bourdonnois & rue des Lavandieres, quartier ſainte Opportune.

Rue *Mazarine* a un bout au coin de la rue Dauphine & Carrefour de la rue de Buſſy, & l'autre au coin de la rue de Seine & Quai de Conti, quartier ſaint Germain des Prés.

Rue *Mazure* rend de la rue de la Mortellerie à la Place aux Veaux, quartier de la Greve.

Rue des *Menétriers*, d'un bout dans

la rue Beaubourg, de l'autre dans la rue ſaint Martin.

Rue de la *Merci* aboutit à la rue de l'Homme-armé & à celle du Chaume.

Rue ſaint *Merri* aboutit à la rue ſaint Martin & à la rue de la Verrerie, quartier ſaint Martin.

Rue *Meſlay* aboutit à la rue ſainte Apoline, au quartier du Fauxbourg ſaint Martin.

Rue du *Meſnil-montant* aboutit à la rue du Pont-aux-Choux, & à la rue des Foſſés du Temple & aux Cours de la Ville, quartier du Fauxbourg du Temple.

Rue *Meziere* aboutit dans la rue Caſſette & dans la rue Pot de fer, quartier de Luxembourg.

Cul-de-ſac ſaint *Michel* dans la rue du Fauxbourg ſaint Laurent.

Rue *Michel-le-Comte*, d'un bout à la rue Grenier ſaint Lazare proche la rue Beaubourg, & de l'autre à l'Echelle du Temple.

Rue *Mignon* aboutit à la rue du Battoir, & à la rue du Jardinet près la rue du Paon, quartier ſaint André des Arcs.

Rue des *Minimes* aboutit à la rue

saint Louis, & à la rue des Tournelles, quartier du Marais.

Rue des *Moineaux*, proche la rue de l'Evêque, aboutit à la rue des Orties & à la rue Neuve saint-Roch, quartier du Palais Royal.

Rue de *Monceau* aboutit dans la rue du Roule au-dessus de la rue du Fauxbourg saint Honoré.

Rue du *Monceau saint-Gervais* aboutit à la rue Maltois & à la rue Regnault-le-Fevre, quartier saint Jean en Greve.

Rue *Mondétour* aboutit à la rue des Précheurs & à la rue du Cigne, proche le Cloître saint Jacques de l'Hôpital, quartier des Halles.

Rue *Mongallet*, d'un bout au coin de la rue de la Vallée de Fécamp, de l'autre dans la rue de Reuilly.

Rue de la *Monnoye*, dans la rue de saint Germain l'Auxerrois d'un bout, & de l'autre à la rue Betizy, quartier du Louvre.

Rue *Montmartre*, d'un bout au Pont-Alais, proche saint Eustache, & de l'autre à la Porte dite *Montmartre*.

Rue de *Montmorenci*, au long du Cimetiere de saint Nicolas des Champs, aboutissant à la rue Trans-

nonain & rue ſaint Martin, même quartier.

Rue *Montorgueil* depuis la rue Comteſſe d'Artois, juſqu'à la rue du petit-Carreau, quartier ſaint Euſtache.

Rue de *Montreuil*, d'un bout au Fauxbourg ſaint Antoine, & de l'autre à la Barriere de Montreuil.

Rue *Moreau* aboutit rues de la Rapée & de Charenton, & traverſant les Chantiers de bois floté, vient rendre ſur le bord de la riviere, quartier du Fauxbourg ſaint Antoine.

Cul-de-ſac *Mortagne* dans la rue de Charonne, Fauxbourg ſaint Antoine.

Rue de la *Mortellerie*, d'un bout à la Place de Greve, & de l'autre à l'Hôtel de Sens & à la rue des Barres, quartier de la Greve.

Rue *Mouffetard*, depuis la Porte ſaint Marcel, juſqu'à la fauſſe Porte du Fauxbourg, & elle aboutit à la rue Bordet & au Pont-aux-Tripes.

Rue des *Moulins*, d'un bout à la rue l'Evêque, & de l'autre à la rue Thereſe, quartier du Palais Royal.

Rue de *Mouſſy* aboutit à la rue de la Verrerie, & à la rue ſainte Croix

de la Bretonnerie quartier ſainte Avoye.

Rue du *Mouton* proche la rue de la Tiſſeranderie juſqu'à la Place de Greve.

Rue de la *Muette*, au Fauxbourg ſaint Antoine dans la rue de Charonne, aboutit à la Croix-Fauxbin & à la Barriere de la Roquette.

Rue des *Mulets* a un bout à la rue d'Argenteuil, & l'autre au coin de la rue des Moineaux & à la rue de l'Evêque, quartier du Palais Royal.

Rue du *Murier*, dans la grande rue S. Victor; vis-à-vis S. Nicolas du Chardonnet; elle aboutit à la rue Traverſine, quartier S. Victor.

Rue des *Murs de la Roquette*, d'un bout dans la rue de la Roquette, & de l'autre au coin de la rue des Rats, Fauxbourg ſaint Antoine.

N

Rue de *Nazareth* a un bout au Quai des Orfevres, paſſant devant l'Hôtel de Monſieur le Premier Préſident, & l'autre en la Cour du Palais.

Rue de *Nevers*, au bout du Pont-neuf, aboutit au Quai de Conti & à la rue d'Anjou.

Rue *Neuve ſaint Anaſtaſe*, d'un bout à la rue ſaint Paul devant le Portail de l'Egliſe, & de l'autre à la rue des Prêtres de ſaint Paul.

Rue *Neuve ſaint Auguſtin*, d'un bout à la rue des Filles ſaint Thomas, & de l'autre dans la rue d'Antin.

Rue *Neuve des Bons-enfans*, d'un bout au coin de la rue des Bons-enfans vis-à-vis la rue Bailli, de l'autre dans la rue Neuve des Petits-Champs.

Rue *Neuve ſainte Catherine* au Marais, entre la rue de la Culture ſainte Catherine & la rue de l'Echarpe, près la Place Royale.

Rue *Neuve ſaint Denys*, d'un bout dans la rue ſains Denys, & de l'autre dans la rue ſaint Martin, proche la Porte de ce nom.

Rue *Neuve ſaint Etienne*, d'un bout dans la rue des Coupeaux vis-à-vis la rue du Battoir, de l'autre dans la rue Contreſcarpe.

Rue *Neuve ſaint Euſtache*, proche de l'Egliſe de ce nom d'un bout, vis-à-vis la rue des Foſſés Montmartre, & de l'autre à la rue du Petit-Carreau.

Rue *Neuve des Filles-Dieu*, d'un bout à la rue du Chantier, de l'autre à

la rue Nôtre-Dame de Bonnes-Nouvelles.

Rue *Neuve des Fossés Montmartre*, d'un bout dans la rue Montmartre, & de l'autre dans la rue de Richelieu.

Rue *Neuve sainte Genevieve*, d'un bout à la rue des Postes, de l'autre aux coins des rues Contrescarpe & des Hauts-Fossés saint Marcel.

Rue *Neuve S. Laurent*, d'un bout au coin de la rue du Pont-aux-Biches, & de l'autre dans la rue du Temple.

Rue *Neuve saint Martin* va depuis la Porte saint Martin jusqu'à la Porte du Temple, & aboutit au Pont-aux-Biches.

Rue *Neuve saint Medard* ou d'*Ablon* a un bout à la rue Gratieuse & l'autre à la rue Mouffetard, Fauxbourg saint Marcel.

Rue *Neuve saint Merri*, d'un bout à la rue saint Martin, & de l'autre à la rue Bar-du-bec, proche la rue sainte Croix de la Bretonnerie, quartier saint Martin.

Rue *Neuve Nôtre-Dame*, depuis le coin du Marché-neuf jusqu'au Parvis Nôtre-Dame, quartier de la Cité.

Rue *Neuve d'Orleans*, d'un bout dans la rue Mouffetard, & de l'autre à la rue de la Clef.

Rue *Neuve ſaint Paul* aboutit à la rue des Barres & dans la rue ſaint Paul, quartier ſaint Paul.

Rue *Neuve des Petits-Champs* aboutit rue de la Feuillade & rue des Capucines, proche la rue Royale, quartier de la Place des Victoires.

Rue *Neuve ſaint Roch* a un bout à la rue ſaint Honoré à côté de l'Egliſe de ſaint Roch, & l'autre bout au coin de la rue Neuve des Petits-Champs, quartier du Palais Royal.

Rue *Neuve ſaint Sauveur* aboutit dans la rue du Petit-Carreau, & à la Cour des Miracles.

Rue ſaint *Nicaiſe*, vis-à-vis les Galleries du Louvre, aboutit à la rue ſaint Honoré & à la rue des Orties, quartier du Palais Royal.

Rue ſaint *Nicolas*, d'un bout dans la rue du Fauxbourg ſaint Antoine, & de l'autre dans la rue de Charenton.

Rue ſaint *Nicolas du Chardonnet*, vis-à-vis la rue des Bernardins rue ſaint Victor, & aboutit à la rue Traverſine, quartier de la Place Maubert.

Rue du *Noir* aboutit à la rue Neuve d'Orleans & à la rue Gratieuſe, Fauxbourg ſaint Marcel.

Rue des *Nonandieres*, proche la rue de Joui, aboutit à la rue des Ormes, vis-à-vis la descente du Pont-Marie, quartier saint Paul & saint Antoine.

Rue de *Normandie* aboutit à la rue Charlot & à la rue S. Louis, quartier du Marais.

Rue *Nôtre-Dame de Bonnes-Nouvelles* aboutit à la rue de Beauregard & sur les Remparts de la Ville, quartier du Fauxbourg saint Denys.

Rue *Nôtre-Dame des Champs* aboutit à la rue de Vaugirard & au Mont-Parnasse, & finit à la rue d'Enfer à côté des Peres de l'Oratoire vis-à-vis la rue de la Bourbe.

Rue *Nôtre-Dame de Lorette* a un bout à la Croix des Porcherons, & l'autre à la Voirie, Fauxbourg Montmartre.

Rue *Nôtre Dame de Nazareth* a un bout à la rue du Pont-aux-Biches vis-à-vis la rue Neuve saint Martin, & l'autre bout à la rue du Temple, quartier du Temple.

Rue *Nôtre-Dame de Recouvrance*, sur les Remparts de la Villeneuve, aboutit à la rue de la Lune & à la rue Beauregard, Fauxbourg saint Denys.

Rue *Nôtre-Dame des Victoires*, d'un bout à la rue du Mail près les Auguſtins Déchauſſés de la Place des Victoires, & de l'autre à la rue Montmartre, proche la Porte.

Rue des *Noyers* aboutit à la Place Maubert & à la rue ſaint Jacques à côté de ſaint Yves.

O

Rue de l'*OBSERVANCE*, d'un bout dans la rue des Cordeliers, de l'autre dans la rue des Foſſés de Monſieur le Prince.

Rue *Ognar* aboutit à la rue ſaint Martin & à la rue des Cinq-diamans.

Rue des *Oiſeaux*, aboutit à la rue de Bourgogne & à la rue d'Anjou, proche le Petit-Marché au Marais du Temple.

Rue d'*Olivet*, d'un bout dans la rue des Brodeurs, de l'autre dans la rue de Traverſe, Fauxbourg ſaint Germain des Prés.

Cul-de-ſac de l'*Opera*, Place du Palais Royal.

Cul-de-ſac de l'*Orangerie* près la Porte ſaint Honoré.

Cul-de-ſac de l'*Oratoire* dans la rue

saint Honoré à côté des Peres de l'Oratoire.

Rue des *Orfevres* aboutit rue de saint Germain l'Auxerrois, & rue Bertin-Poirée, près la rue des Lavandieres, quartier sainte Opportune.

Rue
- d'*Orleans* proche la rue d'Anjou, & aboutit à la rue des Quatre-fils & à la rue de la Perche.
- d'*Orleans* aboutit rue saint Honoré & rue des Deux-Ecus, quartier saint Eustache.
- d'*Orleans* entre les Portes saint Denys & saint Martin, aux coins des rues du Fauxbourg saint Denys & du Fauxbourg saint Laurent.

Rue des *Ormes*, d'un bout à l'Arche-Beau-fils, de l'autre à la rue des Nonandieres.

Rue *Orterie* au bout de la rue de la Calende & de la rue du Marché-Palu.

Rue
- des *Orties* aboutit à la rue Fromenteau & aux Galleries du Louvre, quartier du Louvre.
- des *Orties* aboutit à la rue sainte Anne & à la rue d'Argenteuil, quartier saint Roch.

Rue de l'*Oseille*, vis-à-vis la Fontaine de l'Echaudé d'un bout, de l'autre dans la rue saint Louis au Marais.

Rue aux *Oues*, d'un bout à la rue saint Denys vis-à-vis saint Jacques de l'Hôpital, & de l'autre à la rue saint Martin.

Rue de l'*Oursine* donne d'un bout au Pont-aux-Tripes & au coin de la rue saint Hippolyte, Fauxbourg saint Marcel.

P

Rue *PAGEVIN* aboutit à la rue des Vieux-Augustins & à la rue Verderet, proche la rue de la Jussienne, quartier saint Eustache.

Cul-de-sac du *Palais Royal* dans la rue de Richelieu.

Rue *Palatine*, d'un bout à la rue Ferou, de l'autre à la rue Garanciere, quartier de Luxemboug.

Rue du *Paon* aboutit à la rue des Cordeliers & à la rue du Jardinet, près des Cordeliers.

Rue du *Paon*, d'un bout dans la rue saint Victor, de l'autre dans la rue Traversine.

Cul-de-sac du *Paon* dans la rue de ce

nom, quartier de saint André des Arcs.

Rue du *Paon-blanc*, d'un bout dans la rue de la Mortellerie, de l'autre à la Place aux Veaux, quartier de la Greve.

Rue
- de *Paradis* aboutit à la Vieille rue du Temple, vis-à-vis la rue des Francs-Bourgeois, & à la rue du Chaume, quartier sainte Avoye.
- de *Paradis*, près saint Lazare, d'un bout à la rue d'Enfer, de l'autre à la rue du Fauxbourg saint Lazare.
- de *Paradis* aboutit à la rue du Fauxbourg saint Jacques, près de l'Eglise saint Jacques du Haut-pas.

Rue de la *Parcheminerie* aboutit à la rue saint Jacques & à la rue de la Harpe, quartier saint Severin.

Rue
- du *Parc Royal* aboutit dans la rue des Minimes & à la Place Royale, quartier du Marais.
- du *Parc Royal* aboutit dans la rue saint Louis & au coin de la rue de Torigni, quartier du Marais du Temple.

Rue du *Pas de la Mule* aboutit à la Pla-

ce Royale, & traverſe la rue des Tournelles au grand Boulevard, quartier ſaint Antoine.

Rue *Patourelle* aboutit à la rue du Temple & à la rue d'Anjou.

Cul-de-ſac des *Patriarches* dans la rue Mouffetard.

Rue
- *Pavée* aboutit rue des Francs-Bourgeois & rue du Roi de Sicile, quartier ſaint Antoine.
- *Pavée* aboutit à la rue ſaint André des Arcs & au Quai des Auguſtins, quartier ſaint André des Arcs.
- *Pavée* aboutit à la rue Montorgueil & à la rue du Petit-Lion, proche l'Hôtel de Bourgogne, quartier des Halles.
- *Pavée* aboutit aux Grands-Degrés & à la rue du Port au Carreaux, Place Maubert.

Cul-de-ſac ſaint *Paul* dans la rue ſaint Antoine.

Rue S. *Paul* aboutit d'un bout dans la rue Neuve ſaint Paul, & de l'autre dans la rue du petit-Muſc.

Rue *Payenne* aboutit rue du Parc-Royal & rue des Francs-Bourgeois vis-à-vis la rue Pavée, quartier ſaint Antoine.

Rue du *Pelican* aboutit rue Croix des Petits-Champs & rue de Grenelle, quartier ſaint Euſtache.

Rue de la *Pelleterie* aboutit à la rue de la Barillerie & à la rue de la Lanterne, vis-à-vis ſaint Denys de la Chartre.

Rue de la *Pepiniere*, d'un bout à la rue des Porcherons, de l'autre au coin de la rue de Villiers.

Cul-de-ſac *Pequai* ou de *Novion* dans la rue des Blancs-Manteaux, quartier ſainte Avoye.

Rue
- *Percée* aboutit à la rue ſaint Antoine & dans la rue des Prêtres ſaint Paul.
- *Percée* aboutit à la rue de la Harpe & à la rue Haute-Feuille, quartier ſaint André des Arcs.

Rue du *Perche*, d'un bout dans la rue d'Orleans, de l'autre dans la Vieille rue du Temple.

Rue *Perdue* aboutit à la Place Maubert & à la rue Pavée.

Rue de *ſaint-Pere* aboutit au Quai des Quatre-Nations & à la rue de Grenelle, quartier ſaint Germain des Prés.

Rue de *Perigueux*, au Marais du

Temple, du côté des Remparts d'un bout, & à la rue de Bretagne de l'autre.

Rue de la *Perle*, d'un bout dans la Vieille rue du Temple, de l'autre à la rue de Torigni, quartier du Temple.

Rue de *Perpignan*, d'un bout dans la rue des Canettes, de l'autre dans la rue des Marmouzets, quartier de la Cité.

Rue *Perrin-Gaſſelin* aboutit rue ſaint Denys, vis-à-vis la rue d'Avignon, & à la Place du Chevalier du Guet, à l'entrée de la rue ſaint Denys.

Rue du *Pet-au-Diable*, dans le Cloître ſaint Jean en Greve, & aboutit rue Maltois.

Rue du *Petit-Bourbon* aboutit au Quai de Bourbon & au Cloître ſaint Germain l'Auxerrois.

Rue du *Petit-Bourbon*, d'un bout à la rue des Aveugles, de l'autre à la rue du Petit-Lion, au coin de la rue de Tournon, quartier de Luxembourg.

Rue du *Perit-Carreau* commence aux

coins des rues ſaint Sauveur & du Bout-du-monde, vis-à-vis la rue Montorgueil, & finit au coin de la rue de Cleri.

Cul-de-ſac-de la *Petite-Baſtille* dans la rue de l'Arbreſec, quartier du Louvre.

Rue de la *Petite-Friperie*, d'un bout à la rue de la Tonnellerie, & de l'autre à la Halle aux Poirées.

Rue du *Petit-Heurleur*, d'un bout à la rue ſaint Denys, & de l'autre à la rue Bourg-l'abbé.

Cul-de-ſac du *Petit-Jardinet* dans la rue ſaint Bernard, Fauxbourg S. Antoine.

Rue { du *Petit-Lion* aboutit à la rue de Condé & à la rue du Petit-Bourbon près de la rue de Tournon, quartier de Luxembourg.
du *Petit-Lion* aboutit à la rue Pavée & à la rue ſaint Denys.

Rue du *Petit-Moine* aboutit à la rue Mouffetard & à la rue de la Barre, Fauxbourg ſaint Marcel.

Rue du *Petit-Muſc* aboutit d'un bout dans la rue S. Antoine, & de l'autre au bout du Quai des Céleſtins.

Rue du *Petit-Pont* commence au Pe-

tit Châtelet jusqu'à la rue saint Severin vis-à-vis la rue S. Jacques

Rue du *Petit-Vaugirard* aboutit rue de Bagneux, vis-à-vis la rue des Vieilles-Thuilleries, & au Chemin & Moulin de Vaugirard.

Rue des *Petits-Augustins* aboutit d'un bout au Quai des Quatre-Nations, & de l'autre à la rue du Colombier, Fauxbourg saint Germain.

Rue des *Petits-Champs* aboutit à la rue saint Martin près-saint Julien des Menétriers, & à la rue Beaubourg.

Rue des *Petits-Peres* a un bout au coin de l'Eglise proche de la Fontaine, & aboutit rue de la Feuillade & rue de Nôtre-Dame des Victoires.

Rue des *Petits-Piliers*, aboutit d'un bout à la rue de la Fromagerie, & de l'autre à la Petite rue Truanderie.

Rue *Phelipeaux*, devant la rue de la Corderie d'un bout, & de l'autre à la rue Frépillon au coin de la rue de la Croix dans la rue du Temple.

Rue de *Picpus*, d'un bout au Trône, & de l'autre à Picpus, quartier du Fauxbourg saint Antoine.

Rue du *Pied-de-bœuf* aboutit à la rue

de la Tuerie & aux Boucheries de la Porte Paris, quartier ſaint Jacques de la Boucherie.

Rue
- Saint *Pierre* aboutit à la rue Nôtre-Dame des Victoires & à la rue Montmartre, même quartier.
- Saint *Pierre* aboutit à la rue des Douze-Portes & à la rue ſaint Gilles, quartier de la rue ſaint Louis au Marais.

Cul-de-ſac
- Saint *Pierre* dans la rue précedente.
- Saint *Pierre* dans la rue Montmartre.

Rue ſaint *Pierre-au-lard*, d'un bout à la rue Neuve ſaint Merri, & de l'autre à la rue du Poirier, quartier ſaint Martin.

Rue ſaint *Pierre-aux-Bœufs* aboutit à la rue des Canettes, & à la rue S. Chriſtophle, près le Parvis Nôtre-Dame, quartier de la Cité.

Rue *Pierre-aux-Poiſſons* aboutit à la rue de la Sonnerie & au Grand-Châtelet, quartier ſaint Jacques de la Boucherie.

Rue *Pierre-Sarrazin*, d'un bout à la rue de la Harpe, & de l'autre à la rue Haute-feuille, quartier ſaint André des Arcs.

Piliers des Potiers d'Etain commencent d'un bout à la rue Tirouane & finiſſent à la rue de la Coſſonnerie.

Piliers de la Tonnellerie ou *Grands Piliers* commencent d'un bout à la rue ſaint Honoré & finiſſent à la rue de la Fromagerie.

Rue de *Pincourt*. Voyez rue *Popincourt*.

Rue de la *Place aux Veaux*, d'un bout à la rue ſaint Jacques de la Boucherie, & de l'autre vis-à-vis la rue de la Tannerie.

PLACES DE PARIS.

Place { de l'*Aſenal* du côté de la Seine auprès des Céleſtins. de l'*Arſenal* du côté de la Baſtille.

Place de la *Baſtille* dans la rue ſaint Antoine, vis-à-vis le Château de la Baſtille.

Place *Baudets* proche le Cimetiere ſaint Jean & ſaint Gervais.

Place de *Cambrai* ou du *College des Trois-Evêques*, vis-à-vis le College de ce nom & derriere la Fontaine ſaint Benoît, même quartier.

Place du *Château des Tuilleries* ou *Carouſel*,

rousel, proche le Louvre.

Place aux *Chats*, proche la Halle aux Cuirs.

Place du *Chevalier du Guet*, proche le Grand Châtelet.

Place du *College Royal*, vis-à-vis le College de ce nom, quartier saint Benoît.

Place des *Conquêtes*. Voyez Place de *Vendôme*.

Place de la *Croix-Clamart* au Faux-bourg saint Victor.

Place *Dauphine*, au milieu du Pont-neuf; elle est de figure triangulaire: sa principale entrée est du côté du Pont-neuf.

Place ou Quarré sainte *Genevieve*, vis-à-vis l'Eglise de ce nom.

Place de *Greve*, vis-à-vis la Maison de Ville.

Place de *Henri* le Grand située au milieu du Pont-neuf, vis-à-vis la Place Dauphine, en face de la grande porte du Palais.

Place de *Louis* XIII. Voyez Place *Royale*.

Place de *Louis* le Grand. Voyez Place de *Vendôme*.

Place du *Louvre*, vis-à-vis le Vieux

Louvre du côté de la rue Fromenteau.

Place *Monfils*, entre le Quai Beaufils & l'Arche-Beaufils.

Place *Neuve*, vis-à-vis les Cordeliers dans la rue de l'Obſervance.

Place *Neuve* & Cour du Palais du côté de la Place Dauphine.

Place ou Parvis *Nôtre-Dame*, vis-à-vis les trois Portes de cette Egliſe.

Place du *Noviciat* des Jéſuites, au Fauxbourg ſaint Germain.

Place ou Cour du *Palais* a pluſieurs entrées; & la principale eſt par la rue ſainte Anne, & vis-à-vis la rue de la Calendre.

Place du *Palais Royal*, vis-à-vis le Château de ce nom, dans la rue ſaint Honoré.

Place du *Pont ſaint Michel* au bout des rues ſaint André des Arcs, de la Vieille-Bouclerie, de l'Hirondelle & du Hurepoix.

Place *Royale* ou Place de *Louis XIII.* a une entrée par la rue ſaint Antoine, vis-à-vis la rue Beautreillis, & l'autre vis-à-vis les Minimes.

Place de *Sorbonne*, vis-à-vis l'Egliſe de ce nom, au haut de la rue de la Harpe.

Place du *Temple*, vis-à-vis le Temple.

Place aux *Veaux* au bout du Pont-Marie.

Place de *Vendôme* ou de *Louis* le Grand, ou des *Conquêtes*, a une entrée par la rue ſaint Honoré, & l'autre vis-à-vis les Capucins.

Place des *Victoires*, au quartier ſaint Euſtache, a pluſieurs entrées, dont les principales ſont par les rues des Foſſés Montmartre & des Petits-Champs.

Rue Sainte *Placide* aboutit à la rue de Seve & à la rue des Vieilles-Thuilleries, Fauxbourg ſaint Germain.

Rue de la *Planche*, d'un bout dans la rue de la Chaiſe, & de l'autre dans la rue du Bac, quartier ſaint Germain des Prés.

Rue *Planche-Mibrai*, d'un bout au Pont Nôtre-Dame, & de l'autre à la rue des Arcis proche la rue de la Verrerie, quartier de la Greve.

Rue de la *Planchette* aboutit au coin de la rue du Bas Reuilli & Maiſon de Rambouillet, vis-à-vis la rue de Charenton, & à la Vallée de Fécamp.

Ruelle de la *Planchette*, d'un bout dans la rue des Marais, & de l'autre dans la rue de Charenton, Fauxbourg ſaint Antoine.

Cul-de-ſac de la *Planchette* dans la rue ſaint Martin, vis-à-vis la rue Neuve ſaint Denys.

Rue du *Plat d'Etain* aboutit à la rue des Déchargeurs & rue des Lavandieres, quartier ſainte Opportune.

Rue du *Plâtre*, d'un bout dans la rue ſaint Jacques, de l'autre dans la rue des Anglois, quartier de ſaint Benoît.

Rue du *Plâtre*, d'un bout à la rue ſainte Avoye, & de l'autre à la rue de l'Homme armé, quartier ſainte Avoye.

Rue *Plâtriere*, d'un bout à la rue Coquillere, & de l'autre à la rue Montmartre, quartier S. Euſtache.

Rue des *Plumets*, d'un bout au Port au Bled, & de l'autre dans la rue Maltois, quartier S. Jean en Greve.

Rue de la *Pointe ſaint Euſtache* au bout des rues Montorgueil & Montmartre juſqu'aux Pilliers des Halles.

Rue des *Poirées* a un bout à la rue des Cordiers, & l'autre à la rue Grenouiller.

Rue du *Poirier-Baudoirie* a un bout à la rue Neuve ſaint Merri, & l'autre aux coins des rues Maubué & Simon-le-Franc, quartier ſaint Martin.

Rue *Poiſſonniere* aboutit à la rue de Beauregard & aux Remparts de la Villeneuve, proche la Paroiſſe de Nôtre-Dame de Bonnes-Nouvelles, près la Porte ſaint Denys, même quartier.

Rue *des Poitevins*, d'un bout à la rue Hautefeuille, & de l'autre à la rue du Jardinet & rue du Battoir, quartier ſaint André des Arcs.

Rue de *Poitiers* aboutit rue de l'Univerſité & au Quai Malaqueſt.

Rue de *Poitou*, d'un bout a la Vieille rue du Temple, & de l'autre à la rue d'Anjou, quartier du Marais.

Rue *Poliveau* ou des *Saulſayes*, d'un bout à la Croix-Clamart, de l'autre au bord de l'eau.

Rue de la *Pologne*, d'un bout à la Pologne, & de l'autre à la rue de Surêne.

PONTS DE PARIS.

Pont aux *Biches* aboutit rue du Vert-

bois & rue Neuve saint Laurent.

Pont aux *Biches* aboutit aux rues du Fer-à-moulin, de la Muette & Cèncier, Fauxbourg saint Marcel.

Pont de *Bois*, ou Pont *Rouge*, ou Pont aux *Doubles*, conduit de l'Isle au Cloître Nôtre-Dame.

Pont au *Change* commence au coin du Quai des Morfondus, & finit au Quai de la Vieille Ferraille.

Pont aux *Doubles*. Voyez Pont de *Bois*, & Pont de l'*Hôtel-Dieu*.

Pont de *Gramont*, de l'Isle Louvier au Quai des Célestins.

Pont de l'*Hôtel-Dieu*, ou Pont aux *Doubles*, tenant à l'Hôtel-Dieu, aboutit dans la rue de la Bucherie & à la premiere Porte de l'Archevêché.

Pont *Marchand*, Fauxbourg saint Victor.

Pont *Marie*, dans l'Isle Nôtre-Dame.

Pont saint *Michel*, d'un bout au Marché-neuf, & de l'autre à la rue de Hurepoix.

Pont-*Neuf* aboutit à la rue Dauphine, & de l'autre au Carrefour des Trois-Maries.

Pont *Nôtre-Dame* aboutit au Quai Pelletier, & de l'autre à saint Denys de la Chartre.

Petit-Pont commence au Petit-Châtelet, & aboutit à la rue Marché-Palu.

Pont *Rouge*. Voyez Pont de *Bois*.

Pont *Royal* va d'un bout à la petite Porte des Tuilleries, & de l'autre à la rue du Bac.

Pont de la *Tournelle* a un bout aux Quais Dauphin & d'Orleans, & l'autre au Quai de la Tournelle.

Rue du *Pont aux Biches*, vis-à-vis la rue de la Croix, quartier saint Martin.

Rue du *Pont aux Choux* aboutit rue saint Louis, vis-à-vis la rue de Poitou, & aux Cours de la Ville.

Rue ou Aîle du *Pont Marie*, aboutit au Port saint Paul & au Port au Foin.

Rue de *Popincourt* ou de *Pincourt*, d'un bout dans la rue du Ménil-Montant, de l'autre dans la rue de la Roquette.

Rue des *Porcherons* donne d'un bout au coin de la rue du Fauxbourg Montmartre, à la Croix des Porcherons & à l'Egliſe Nôtre-Dame de Lorette, & de l'autre bout à la Pologne.

PORTS DE PARIS.

Port Saint *Bernard* à la Porte de ce nom.
Port au *Bled* proche la Place de Greve.
Port *au Bois neuf* entre le Quai de Bourbon & le Quai de l'Ecole.
Port *au Bois* } au bout du Quai
Port *au Charbon* } Pelletier.
Port au *Foin* proche le Quai du Louvre.
Port Saint *Landri* dans la rue d'Enfer, quartier de la Cité.
Port au *Marbre* au bout du Cours de la Reine du côté des Tuilleries.
Port Saint *Nicolas* au bout du Quai des Galleries du Louvre.
Port au *Pavé* au-dessus de la Porte saint Bernard.
Port Saint *Paul* au Quai des Célestins.
Port aux *Pierres*, vis-à-vis le milieu du Cours de la Reine.
Port au *Plâtre*, } Fauxbourg saint
Port de la *Rapée*, } Antoine.
Port au *Sel*, depuis le Pont-neuf jusqu'au Quai de la Ferraille.
Port au *Vin* à la Porte saint Bernard.

Rue du *Port au Carreau*, au coin de la rue Pavée, Place Maubert.

Rue du *Port à Maître Pierre* aboutit dans la rue de la Bucherie.

Rue du *Port aux Oeufs* dans la rue de la Pelleterie, quartier de la Cité.

Rue *Portefoin* aboutit dans la rue du Temple & dans la rue des Enfans-Rouges, quartier du Marais.

Cul-de-ſac *Porte aux Peintres* dans la rue ſaint Denys, vis-à-vis la rue Mauconſeil.

Rue *Port-l'Evêque* a un bout au Parvis Nôtre-Dame, & l'autre au Pont de l'Hôtel-Dieu, quartier de la Cité.

PORTES DE LA VILLE DE PARIS QUI SUBSISTENT A PRESENT.

Porte S. *Antoine* au bout de la rue de ce nom.

Porte S. *Bernard* ou de la *Tournelle*.

Porte S. *Denys* au bout de la rue de ce nom.

Porte S. *Martin* au bout de la rue de ce nom.

Porte du *Temple* au bout de la rue de ce nom.

Rue des *Poſtes* aboutit à la Vieille Eſtrapade d'un bout, & de l'autre à la rue de l'Arbalêtre, Fauxbourg ſaint Marcel.

Rue { du *Pot de fer* aboutit dans la rue Mouffetard & dans la rue Neuve ſainte Geneviéve, Fauxbourg ſaint Marcel.
du *Pot de fer* aboutit dans la rue du Vieux-Colombier & dans la rue de Vaugirard.

Rue { de la *Poterie* donne d'un bout à la rue de la Lingerie, & de l'autre à la rue de la Tonnellerie, quartier des Halles.
de la *Poterie*, entre les rues de la Tiſſeranderie & de la Verrerie.

Rue *Poterie Saint Severin* aboutit dans la rue des Poſtes, & en tournant dans la rue des Vignes, Fauxbourg ſaint Marcel.

Rue des *Poules*, Fauxbourg ſaint Marcel, proche la rue du *Puits qui parle*, quartier ſaint Medard.

Rue des *Poulies*, d'un bout à la rue ſaint Honoré, & de l'autre à la rue des Foſſés Saint-Germain l'Auxerrois.

Rue *Poultier*, d'un bout au Quai d'A-

lençon, & de l'autre au Quai Dauphin, dans l'Isle Nôtre-Dame.

Rue *Poupée*, d'un bout à la rue de la Harpe, & de l'autre à la rue Hautefeuille, quartier saint André des Arcs.

Rue du *Pourtour*, d'un bout à la Place Baudet, de l'autre à saint Jean en Greve.

Rue des *Prêcheurs*, d'un bout à la rue saint Denys, & de l'autre à la Halle, quartier des Halles.

Rue des *Prêtres Saint Etienne*, d'un bout à la rue Bordet, & de l'autre à la Place de saint Etienne du Mont, le long des murs de cette Eglise, quartier saint Benoît.

Rue des *Prêtres Saint Germain* l'Auxerrois donne d'un bout dans le Cloître de ce nom, de l'autre au Carrefour saint Germain l'Auxerrois.

Rue des *Prêtres Saint Paul*, d'un bout vis-à-vis l'Eglise saint Paul, & de l'autre dans la rue de Joui, quartier saint Paul.

Rue des *Prêtres Saint Severin* a un bout dans la rue de la Parcheminerie, & l'autre dans la rue saint Severin, même quartier.

Cul-de-ſac des *Prêtres ſaint Sulpice* dans la rue Ferou, quartier de Luxembourg.

Rue *Princeſſe*, d'un bout à la rue du Four, & de l'autre à la rue Guiſarde, quartier de Luxembourg.

Rue de la *Proceſſion* aboutit à la rue de Picpus, & au chemin de Conflans, Fauxbourg ſaint Antoine.

Cul-de-ſac des *Provençaux* dans la rue de l'Arbreſec.

Rue des *Prouvaires*, d'un bout à la rue ſaint Honoré, & de l'autre à la rue Trénée, quartier ſaint Euſtache.

Rue du *Puits*, vis-à-vis les Blancs-manteaux, & aboutit à la rue ſainte Croix de la Bretonnerie, quartier Sainte Avoye.

Rue du *Puits d'amour* tient d'un bout aux deux rues Truanderies, & de l'autre à la rue ſaint Denys, quartier des Halles.

Rue du *Puits-l'Hermite* aboutit d'un bout à la rue du Battoir, & de l'autre à la rue de la Clef, Fauxbourg ſaint Victor.

Rue du *Puits qui parle*, d'un bout à la rue des Poſtes, & de l'autre dans la rue Neuve ſainte Geneviéve, Fauxbourg ſaint Marcel.

Rue du *Puits de Rome* aboutit dans la rue Aumair au bout de la rue Frepillon, quartier ſaint Martin des Champs.

Rue du *Puits de la Ville*, au Fauxbourg ſaint Jacques, derriere les Feuillantines.

Cul-de-ſac *Putigneux*, dans la rue Geoffroi-Laſnier, quartier ſaint Paul.

Q

QUAIS DE LA VILLE DE PARIS.

Quai d'*ALENÇON* ou d'*Anjou*, au bout du Pont-Marie d'une part, & de l'autre à l'Hôtel de Torigni dans l'Iſle Nôtre-Dame.

Quai des *Auguſtins* ou de la *Volaille*, commence à la rue Dauphine, & finit à la rue du Hurepoix.

Quai des *Balcons*. Voyez Quai *Dauphin*.

Quai *Beaufils*, entre la Place Monfils & le Port S. Paul.

Quai *Bignon*. Voyez *Abbreuvoir* Macon.

Quai. *Bourbon*, depuis la deſcente du Pont-neuf, juſqu'au Quai d'Alençon, dans l'Iſle Nôtre-Dame.

Bourbon, depuis la Terraſſe du Louvre, juſqu'au Quai de l'Ecole, quartier du Louvre.

Quai des *Céleſtins*, depuis le Port S. Paul, juſqu'à l'Arſenal.

Quai de *Conti*, depuis le Pont-neuf, juſqu'au College des Quatre-Nations, quartier ſaint Germain des Prés.

Quai *Dauphin* ou des *Balcons*, dans l'Iſle Nôtre-Dame, depuis le Pont de la Tournelle, juſqu'à la Pointe de l'Iſle.

Quai de l'*Ecole*, depuis la deſcente du Pont-neuf, juſqu'au Quai Bourbon.

Quai de la *Ferraille* ou *Vallée de Miſere*, commence au coin du Carrefour des Trois Maries, & finit au coin de la Sonnerie.

Quai des *Galleries du Louvre*, depuis les Tuilleries, juſqu'au Quai du Louvre.

Quai de *Gévres*, depuis le Pont Nôtre-Dame, juſqu'au Pont au Change.

Quai de l'*Horloge*, depuis le Pont au Change, juſqu'au Quai des Morfondus.

Quai du *Louvre*, depuis le Port au

Foin, jusqu'au Quai Bourbon.

Quai *Malaquest* ou des *Théatins*, au Fauxbourg saint Germain des Prés, depuis le Pont Royal, jusqu'au College des Quatre-Nations ou Mazarin.

Quai du *Marché-neuf* fait en l'année 1735. depuis la Boucherie du Marché-neuf, jusqu'aux maisons nouvellement bâties à la place de l'ancienne Boucherie.

Quai des *Morfondus* prend vis-à-vis le Cheval de bronze au milieu du Pont-neuf, & aboutit au Quai de l'Horloge.

Quai *Neuf*. Voyez Quai *Pelletier*.

Quai d'*Orleans*, depuis le Pont de la Tournelle, jusqu'au Pont de Bois dans l'Isle Nôtre-Dame.

Quai d'*Ormes*, depuis la Place aux Veaux, jusqu'à l'Arche-Beaufils.

Quai des *Orfevres*, depuis le milieu du Pont-neuf, jusqu'à la rue saint Louis.

Quai *Pelletier* ou Quai *Neuf*, aboutit à la Place de Gréve & au Pont Nôtre-Dame.

Quai des *Quatre Nations*, d'un bout depuis le Quai Malaquest ou des Théatins, de l'autre au College Mazarin.

Rue des *Quatre-Fils*, d'un bout dans la Vieille rue du Temple, de l'autre au coin de la rue du Chaume.

Rue des *Quatre-Vents*, d'un bout à la rue de Condé, & de l'autre à la rue du Brave; vis-à-vis une des Portes de la Foire ſaint Germain des Prés.

Cul-de-ſac des *Quatre-Vents* a un bout dans la rue de ce nom, & l'autre traverſant par des maiſons, va rendre dans la rue des Boucheries : il ferme de nuit.

Rue des *Quenouilles*, d'un bout à la rue ſaint Germain l'Auxerrois, & de l'autre ſur le Quai de la Ferraille ou Vallée de Miſere.

Rue *Quinquempoix*, d'un bout à la rue Aubri-Boucher, & de l'autre à la rue aux Oues.

Rue *Quiraſſis*, au Fauxbourg ſaint Marcel, proche l'Egliſe ſaint Hippolyte.

R

Rue de *RAMBOUILLET* aboutit à la Rapée, qui va rendre à la rue du Bas-Reuilli, Fauxbourg S. Antoine.

Rue de la *Rapée*, d'un bout à la Bar-

rière de la Rapée & à la rue de Rambouillet, vis-à-vis la rue de Berci, & de l'autre à la rue des Foſſés ſaint Antoine.

Rue de la *Raquette*. Voyez la rue de la *Roquette*.

Rue { des *Rats* donne d'un bout dans la rue de la Bucherie, & de l'autre à la rue Calande, quartier de la Place Maubert.

Rue { des *Rats* dans la rue ſaint André & à la rue de la Roquette, Fauxbourg ſaint Antoine.

Rue de la *Réalle* a un bout à la rue de la Truanderie, & l'autre aux Petits-Piliers des Halles.

Rue des *Recollets*, d'un bout à la rue du Fauxbourg ſaint Laurent, & de l'autre à l'Hôpital ſaint Louis, quartier S. Laurent.

Rue du *Regard* aboutit dans la rue de Vaugirard vis-à-vis la rue Nôtre-Dame des Champs, & l'autre bout aux coins des rues du Chaſſe-midi & des Vieilles Thuilleries.

Rue *Regratiere* aboutit à la rue ſaint Louis, vis-à-vis la rue de la Femme-ſans-tête, & ſur le Quai de Bourbon, dans l'Iſle Nôtre-Dame.

Rue de *Reims* aboutit dans la rue des Sept-Voyes & au coin de la rue des Chiens, quartier de l'Université.

Rue de la *Reine-Blanche* aboutit au coin de la rue des Gobelins & à la rue des Hauts-Foſſés ſaint Marcel, Fauxbourg ſaint Marcel.

Rue du *Rempart*, d'un bout à la rue ſaint Honoré, & de l'autre à la rue de Richelieu, quartier du Palais Royal.

Rue des *Remparts*, d'un bout à la Porte ſaint Martin d'un côté, & à la Porte du Temple de l'autre.

Rue du *Renard* aboutit dans la rue Neuve ſaint Merri & dans la rue de la Verrerie.

Rue *Renaud-le-Fevre*, d'un bout dans la rue ſaint Antoine, & de l'autre dans la rue du Cimetiere ſaint Jean.

Rue du *Repoſoir* aboutit Place des Victoires & rue des Vieux-Auguſtins, vis-à-vis la rue Pagevin, quartier ſaint Euſtache.

Rue de *Reuilli* aboutit dans la rue du Fauxbourg ſaint Antoine, & au Chemin de Charenton & de Conflans.

Rue de *Richelieu*, d'un bout dans la rue S. Honoré vis-à-vis les Quinze-vingts, & finit à la rue de la Grange-Bateliere.

Rue de Saint *Roch* aboutit rue du Gros-chenet & rue Centier d'un bout, & de l'autre à la rue Poissonniere, quartier Montmartre.

Cul-de-sac Saint *Roch* dans la rue d'Argenteuil.

Rue du *Roi doré* a un bout à la rue Saint-Louis, & l'autre bout à la rue S. Gervais & de Torigni, quartier du Temple & du Marais.

Rue du *Roi de Sicile* donne d'un bout à la Vieille rue du Temple, & de l'autre à la rue des Ballets.

Cul-de-sac *Rolin prens gages* dans la rue des Lavandieres.

Rue de Saint *Romain* aboutit rue de Seve & rue du Petit-Vaugirard.

Cul-de-sac de la *Roquette* dans la rue de ce nom.

Rue de la *Roquette*, d'un bout à la rue de la Lappe près la Porte saint Antoine, & de l'autre aux Hospitalieres de la Roquette.

Rue des *Rosiers* aboutit rue des Juifs d'un bout & de l'autre à la Vieille rue du Temple, vis-

à-vis le cul-de-ſac Coqueret.

Rue des *Roſiers* aboutit dans la rue de Grenelle & dans la rue ſaint Dominique, Fauxbourg ſaint Germain.

Rue du *Roule* donne d'un bout à la rue du Fauxbourg ſaint Honoré, & de l'autre au chemin de Neuilli.

Rue du *Roule* donne d'un bout à la rue Saint-Honoré, & de l'autre à la rue Betizi, vis-à-vis la rue de la Monnoie.

Rue *Rouſſelet*, ou rue des *Vaches*, proche les Incurables, donne d'un bout à la rue de Seve près la Barriere, & de l'autre à la rue Blomet.

Rue *Royale* aboutit à la Place Royale & à la rue ſaint Antoine.

Rue *Royale*, d'un bout à la rue Neuve des Petits-Champs, & de l'autre à la rue Thereſe, vis-à-vis la rue des Moulins, quartier ſaint Roch.

S

Cul-de-ſac des *SABLONS*, dans la rue Neuve Nôtre-Dame.

Rue du *Sabot* donne dans la rue du Four & au coin de la Petite rue Taranne, Fauxbourg ſaint Germain.

Rue de *Saintonge* aboutit dans la rue de Bretagne & au Rempart de la Ville, en traverſant la rue Boucherat.

Cul-de-ſac *Sallembriere*, vis-à-vis la petite Porte ſaint Severin.

Rue *Salle-au-Comte*, derriere ſaint Leu-ſaint Gilles, aboutit dans la rue ſaint Denys.

Rue des *Samſonnets*, d'un bout dans la rue ſaint Jacques, & de l'autre au Champ des Capucins, Fauxbourg ſaint Jacques.

Rue de la *Santé* aboutit au Champ des Capucins, & à la Barriere de l'Hôpital appellé la Santé.

Rue de la *Savaterie* aboutit rue de la Calendre & au coin du Cul-de-ſac ſaint Martial, quartier de la Cité.

Rue de la *Savonnerie*, d'un bout dans la rue ſaint Jacques de la Boucherie, & de l'autre à la rue de la Vieille-Monnoie, quartier ſaint Jacques de la Boucherie.

Rue de *Savoye*, d'un bout à la rue Pavée, & de l'autre à la rue des Auguſtins, quartier S. André des Arcs.

Rue des *Saulſayes*, à la Ville-l'Evêque, a un bout dans la rue du Fauxbourg ſaint Honoré, & l'autre à la rue du Chemin-verd.

Rue Saint *Sauveur* dans la rue Saint-Denys d'un bout, de l'autre au coin de la rue du Petit-Carreau, vis-à-vis la rue du Bout-du-monde.

Rue Saint *Sebaſtien* a un bout à la rue Popincourt, & l'autre au Chemin de la Contreſcarpe, Fauxbourg ſaint Antoine.

Rue { de *Seine*, d'un bout à la rue de Buſſy, de l'autre au Quai des Quatre-Nations, Fauxbourg ſaint Germain.
Rue { de *Seine*, d'un bout à la Fontaitaine ſaint Victor, de l'autre au bord de la Riviere, Fauxbourg ſaint Victor.

Rue des *Sept-voyes* aboutit à la rue ſaint Etienne des Grès & au coin de la rue ſaint Hilaire, quartier de l'Univerſité.

Rue du *Sepulcre*, au coin de la rue de Grenelle, de l'autre dans la rue Taranne, Fauxbourg ſaint Germain.

Rue *Serpente*, d'un bout à la rue de la Harpe, & de l'autre à la rue Hautefeuille, quartier S. André des Arcs.

Rue de *Seve*, depuis le Petit-Marché de la Croix-Rouge juſqu'à la Campagne, quartier des Incurables.

Rue Saint *Severin*, d'un bout à la rue ſaint Jacques où eſt la Fontaine ſaint Severin, & de l'autre à la rue de la Harpe, vis-à-vis la rue de la Vieille-Bouclerie.

Rue *Simon-le-Franc*, d'un bout à la rue ſainte Avoye, & de l'autre à la rue Maubué.

Rue des *Singes*, d'un bout dans la rue des Blancs-manteaux, de l'autre dans la rue ſainte Croix de la Bretonnerie.

Rue de *Soiſſons*, d'un bout dans la rue Coquillere, de l'autre dans la rue des Deux-écus.

Cul-de-ſac de *Soiſſons* aboutit au bout de la rue Coquillere, vis-à-vis le Portail ſaint Euſtache.

Rue *Soli*, d'un bout dans la rue de la Juſſienne, de l'autre dans la rue des Vieux-Auguſtins, quartier Montmartre.

Rue de la *Sonnerie*, d'un bout ſur le Quai de la Ferraille, & de l'autre dans la rue ſaint Germain l'Auxerrois.

Rue { de *Sorbonne* aboutit d'un côté dans la rue des Mathurins, & à la Place de Sorbonne de l'autre.
Rue { de *Sorbonne*, d'un bout à la rue Jacob, & de l'autre à la rue de l'Université, quartier S. Germain des Prés.

Rue de *Soubise* aboutit à la rue du Chaume & dans la Vieille rue du Temple.

Rue de la *Sourdiere*, d'un bout dans la rue saint Honoré, de l'autre dans le Cul-de-sac de la Corderie.

Rue de *Sourdis* a un bout dans la rue d'Orleans, & l'autre dans la rue d'Anjou, quartier du Marais.

Rue de *Suréne*, d'un bout à la rue de la Madeleine de la Ville-l'Evêque, & de l'autre à la rue des Saulsayes.

T

Rue de *TABLETERIE* aboutit dans le Cloître sainte-Opportune, & dans la rue saint Denys, vis-à-vis la rue de la Heaumerie.

Rue de la *Tacherie*, d'un bout à la rue de la Coutellerie, & de l'autre à la

la rue Jean-pain-mollet, quartier de la Greve.

Rue *Taillepain*, d'un bout au Cloître ſaint-Merri, & de l'autre à la rue Briſemiche.

Rue de la *Tannerie* aboutit à la Place de Greve & vis-à-vis la rue de la Place aux Veaux.

Rue *Taranne* aboutit aux coins de la rue de ſaint-Pere & de la rue ſaint Dominique, & de l'autre au coin de la rue de l'Egout, Fauxbourg ſaint Germain.

Petite rue *Taranne* aboutit dans la rue du Sepulcre & dans la rue de l'Egout, Fauxbourg ſaint Germain.

Rue des *Teinturiers* aboutit ſur le Quai Pelletier, & au coin de la rue de la Coutellerie.

Rue du *Temple*, d'un bout à la rue ſainte Avoye, de l'autre à la Porte du Temple.

Rue *Thereſe*, d'un bout à la rue de Vantadour & rue ſainte Anne, & de l'autre à la rue du Hazard, Butte ſaint Roch.

Rue *Thevenot*, va d'un bout dans la rue ſaint Denys, & de l'autre

dans la rue du Petit-Carreau, proche ſaint Sauveur.

Rue *Thibautaudé*, dans la rue des Bourdonnois, proche les rues Betizy & des Deux-Boules.

Rue ſaint *Thomas*, d'un bout dans la rue d'Enfer, de l'autre dans la rue ſaint Jacques.

Rue ſaint *Thomas du Louvre* au bout de la rue des Orties d'une part, & de l'autre à la rue ſaint Honoré.

Rue *Tiquetonne*, d'un bout à la rue Montorgueil, & de l'autre à la rue Montmartre, quartier ſaint Euſtache.

Rue *Tireboudin*, d'un bout à la rue Montorgueil, & de l'autre à la rue des Deux-Portes, proche l'Hôtel de Bourgogne, quartier ſaint Euſtache.

Rue *Tirecharpe* aboutit rue ſaint Honoré vis-à-vis la rue & Piliers de la Tonnellerie ou Grands-Piliers, & dans la rue Betizy.

Rue *Tiron*, d'un bout à la rue ſaint Antoine, de l'autre à la rue du Roi de Sicile.

Rue *Tirouane*, d'un bout aux Petits-Piliers, de l'autre dans la rue Mondétour.

Rue de la *Tiſſeranderie* a un bout au coin de la rue Renaud-le-Fevre & Place Baudets, & l'autre au coin des rues Jean-pain-mollet & Jean-de-l'Epine, quartier de la Greve.

Rue de la *Tonnellerie*. Voyez *Piliers de la Tonnellerie*.

Rue de *Torigni* aboutit à la rue ſaint Gervais & au bout de la rue de la Perle, quartier du Marais du Temple.

Rue de *Touraine*, d'un bout dans la rue de Poitou, & de l'autre dans la rue du Perche, quartier du Marais.

Rue de la *Tour des Dames*, d'un bout dans la rue des Porcherons, de l'autre à la Tour des Dames.

Rue de la *Tournelle*, depuis la Porte de ce nom, juſqu'à l'Abbreuvoir de la Place Maubert.

Rue des *Tournelles*, d'un bout dans la rue ſaint Giles, de l'autre vis-à-vis la Baſtille, quartier ſaint Antoine.

Rue de *Tournon* aboutit au Palais d'Orleans, appellé Luxembourg, & au coin des rues du Petit-Bourbon & du Petit-Lion, Fauxbourg ſaint Germain.

Rue *Tranſnonain* aboutit à la rue

Beaubourg & dans la rue Aumaire, quartier ſaint Martin.

Cul-de-ſac de la *Traverſe* dans la rue Traverſiere, quartier ſaint Honoré.

Rue de *Traverſe*, d'un côté dans la rue Blomet, & de l'autre dans la rue de Seve, quartier des Incurables.

Rue *Traverſiere*, d'un bout dans la rue ſaint Honoré, de l'autre dans la rue de Richelieu, quartier du Palais Royal.

Rue

Traverſine donne d'un bout vis-à-vis la rue Judas dans la rue & Montagne Ste Genevieve, & de l'autre à la rue d'Arras.

Traverſine, d'un bout à la rue du Fauxbourg ſaint Antoine, & de l'autre dans celle de Charenton.

Traverſine ou des *Chantiers* aboutit à la rue de Charenton & à la rue de la Rapée.

Rue de la *Treille*, d'un bout dans la rue des Boucheries, de l'autre au Marché, Fauxbourg ſaint Germain.

Rue *Trénée*, d'un bout au coin de l'Egliſe ſaint Euſtache, & de l'autre au bout de la rue du Four, quartier ſaint Euſtache.

Rue des *Tréſoriers*, d'un bout devant le Portail de Sorbonne, & de l'autre à la rue de la Harpe.

Rue *Tripelet*, d'un bout dans la rue de la Clef, de l'autre dans la rue Gratieuſe, Fauxbourg S. Marcel.

Rue de la *Triperie* aboutit à la rue de la Joyaillerie & à la rue Pierre-aux Poiſſons, proche le Marché de la Porte-Paris.

Rue des *Trois-Bornes*, d'un bout dans la rue du Chemin ſaint Denys, de l'autre dans la rue de la Folie de Moricourt.

Rue des *Trois-Chandeliers*, d'un bout à la Riviere, & de l'autre dans la rue de la Huchette, vis-à-vis la rue Zacharie, quartier S. Severin.

Rue des *Trois-Couronnes*, d'un bout dans la rue ſaint Marcel, vis-à-vis l'Egliſe ſaint Martin, de l'autre à la rue ſaint Hippolyte.

Rue des *Trois-Mores* a un bout à la rue des Lombards, & l'autre à la rue Trouſſevache, quartier ſaint Jacques de la Boucherie.

Rue des *Trois-Pavillons* a un bout à la rue du Parc-Royal, & l'autre à la rue des Francs-Bourgeois, quartier ſaint Antoine.

Rue des *Trois-Piſtolets* a un bout au coin des rues de Beautreillis & Gerard-Boquet, & l'autre bout à la rue du Petit-Muſc.

Rue des *Trois-Portes* aboutit aux rues d'Amboiſe & des Rats, quartier de la Place Maubert.

Rue des *Trois-Viſages* a un bout à la rue Bertin-Poirée, & l'autre à la rue Thibautaudé devant la petite Porte de la Monnoye.

Rue du *Trône*, d'un bout à la rue de Montreuil, vis-à-vis la rue des Boulets, de l'autre à la Maiſon du Trône.

Rue *Tronion* aboutit à la rue de la Heaumerie & rue d'Avignon, quartier ſaint Jacques de la Boucherie.

Rue *Trop-va-qui-dure* commence au coin du Pont au Change, & finit au coin de la rue de la Sonnerie, au bout du Quai de la Ferraille.

Rue *Trouſſevache* aboutit dans la rue ſaint Denys vis-à-vis la rue de de la Feronnerie, de l'autre dans la rue des Cinq-diamans vis-à-vis la rue Ognar.

Rue de la *Truanderie*, d'un bout à la rue Comteſſe d'Artois, & de l'au-

tre à la rue du Puits-d'Amour.

Petite rue *Truanderie*, d'un bout à la rue Mondétour, & de l'autre à la rue du Puits-d'Amour.

Rue de la *Tuerie* a un bout vis-à-vis la rue de la Tannerie, & l'autre dans la rue saint Jerôme, vis-à-vis la rue Pied-de-bœuf.

Rue de *Turenne* a un bout à la rue des Cordeliers, & l'autre à la rue des Fossés Monsieur le Prince.

V

Rue des la *VALE'E DE FECAMP* aboutit à la rue de la Planchette, Fauxbourg saint Antoine.

Rue de la *Vannerie* aboutit dans la rue Planche-Mibrai, & rend à la Place de Greve.

Rue de *Vantadour* a un bout à la rue Neuve des Petits-Champs, & l'autre à la rue Therese, proche la Butte saint Roch.

Rue de *Varenne* a un bout vis-à-vis la rue de la Planche, & l'autre à la Barriere des Invalides, quartier saint Germain des Prés.

Rue de *Vaugirard*, au coin des rues des Francs-Bourgeois & de la rue

des Foſſés Monſieur le Prince & ſe termine à la derniere Barriere du Chemin de Vaugirard, au-delà de l'Abbaye de N. D. des Prés.

Rue de *Vendôme* commence à la Fontaine & rue de Boucherat & rue Charlot, & finit à la rue du Temple.

Rue { de *Veniſe*, d'un bout à la rue ſaint Chriſtophle, & de l'autre dans la rue Neuve Nôtre-Dame, quartier de la Cité.
de *Veniſe*, d'un bout à la rue ſaint Martin, & de l'autre à la rue Quinquempoix.

Rue *Verdelet* aboutit à la grande rue de la Truanderie, & à la rue Mauconſeil.

Rue *Verderet* aboutit dans la rue Plâtriere & au coin de la rue de la Juſſienne, quartier S. Euſtache.

Rue de *Verneuil*, d'un bout à la rue de ſaint-Pere, & de l'autre à la rue du Bac, quartier ſaint Germain des Prés.

Rue de la *Verrerie* commence depuis le coin de la rue Bar-du-bec, juſqu'au coin de la rue Bourtiboug & Cimetiere ſaint Jean, & finit à la rue ſaint Martin, quartier ſaint Martin.

Rue de *Verſailles* aboutit dans la rue ſaint Victor & dans la rue Traverſine, quartier ſaint Victor.

Rue du *Vertbois* aboutit à la rue ſaint Martin, & aux coins des rues de la Croix & du Pont-aux-Biches.

Rues des *Vertus*, d'un bout dans la rue des Gravilliers, & de l'autre dans la rue Phelipeaux, quartier ſaint Martin.

Rue ſaint *Victor* commence depuis la Place Maubert, & finit au coin de la rue des Foſſés ſaint Victor, vis-à-vis la rue du Fauxbourg S. Victor.

Rue de la *Vieille Bouclerie* commence depuis le bas du Pont ſaint Michel juſqu'à la rue de la Harpe, vis-à-vis la rue ſaint Severin.

Rue *Vieille Harangerie* aboutit à la rue de la Tableterie & à la rue du Chevalier du Guet, vers ſainte Opportune.

Vieille rue *ſaint Jacques* aboutit au Pont-aux-Biches & à la rue Cenſier, Fauxbourg ſaint Marcel.

Rue *Vieille Monnoye*, d'un bout à la rue de la Savonnerie, & de l'autre à la rue des Lombards, quartier ſaint Jacques de la Boucherie.

Vieille rue *Nôtre-Dame* aboutit à la rue d'Orleans & à la rue Censier, près la rue de la Clef, Fauxbourg ſaint Marcel.

Vieielle rue du *Temple* aboutit à l'entrée de la rue ſaint Antoine & aux Remparts de la Ville.

Rue des *Vieilles Audriettes* aboutit à la rue Michel-le-Comte & dans la rue du Chaume, quartier du Temple.

Rue des *Vieilles-Etuves*, d'un bout à la rue des deux-Ecus, & de l'autre à la rue ſaint Honoré.

Rue des *Vieilles-Garniſons* aboutit à la rue du Cocq & à la rue Maltois, quartier de la Greve.

Rue des *Vieilles-Tuilleries* commence au coin de la rue du Regard, & finit à la rue de Bagneux.

Rue de *Vieux-Auguſtins*, d'un bout à la rue Montmartre, & à la rue Coquillere de l'autre.

Rue du *Vieux-Colombier* a un bout au coin de la rue du Four, au Carrefour de la Croix-rouge, & l'autre au grand Portail de S. Sulpice, quartier de Luxembourg.

Rue des *Vignes*, d'un bout dans la rue des Poſtes vis-à-vis la rue Pot de fer, de l'autre à la rue du Puits de

la Ville, Fauxbourg. S. Marcel.

Rue *Villedot* d'un bout dans la rue de Richelieu, & de l'autre dans la rue ſainte Anne, quartier ſaint Roch.

Rue de la *Ville-l'Evêque* aboutit au coin de la rue de la Pologne, & de l'autre bout au coin de la rue des Saulſayes, Fauxbourg S. Honoré.

Rue de *Villiers*, au Roule.

Rue { des *Vinaigriers*, d'un bout dans la rue des Marais ſaint Martin, de l'autre dans la rue de Carême-prenant.

Rue { des *Vinaigriers*, d'un bout dans la rue du Fauxbourg ſaint Laurent, & de l'autre au bout de la rue des Recolets.

Cul-de-ſac ſaint *Vincent* dans la rue ſaint Honoré.

Rue de l'*Univerſité*, près la rue de ſaint-Pere, d'un bout à la rue de Sorbonne, & de l'autre à la rue de Belle-Chaſſe, quartier ſaint Germain des Prés.

Rue de la *Voirie*, d'un bout dans la rue du Fauxbourg Montmartre, de l'autre au coin de la rue d'Enfer.

Rue *Vivienne*, d'un bout vis-à-vis les Filles ſaint Thomas, & de l'autre

à la rue Neuve des Petits-Champs.

Rue de la *Vrilliere* a un bout rue Neuve des Petits-Champs, & l'autre dans la rue Croix des Petits-Champs.

Petite rue de la *Vrilliere*, donne dans la rue de la Vrilliere, & dans la Place des Victoires.

Rue *Vuidegouſſet*, d'un bout au coin de la rue du Mail & de la rue des Petits-Peres, & de l'autre vis-à-vis la rue du Repoſoir.

Z

Rue *ZACHARIE* donne d'un bout dans la rue de la Huchette, & de l'autre dans la rue ſaint Severin, quartier ſaint Severin.

Fin du ſeptiéme Tome.

Fautes

Fautes à corriger dans ce Volume.

PAge 9. *ligne* 26 q e, *lisez* que.
page 92. *ligne* 24. Chapelles, *lisez* Chapelle.
page 128. *lignes* 21. & 22. après Egliſe, *ajoûtés* qui.
page 168 *ligne* 7. *otés la virgule qui eſt après le mot de* parterres.
page 206. *ligne* 24. général, *lisez* généraux.
page 231. *ligne derniere*, coujux, *lisez* conjux.
page 236. *lignes* 22. 23. celle-ci, *lisez* celui-ci.
page 248. *ligne* 14. Aereville, *lisez* Arqueville.
page 259. *lignes* 9. & 10. Principal, *lisez* Provincial.
page 277. *ligne* 21. inuſité, *lisez* inuſitée.
page 287. *ligne* 5. Chamillad, *lisez* Chamillard.
Ibid. ligne 9. Gulc, *lisez* Gluc.
page 305. *ligne derniere*, avantageuſes, *lisez* avantageux, qu'elle, *lisez* qu'il.

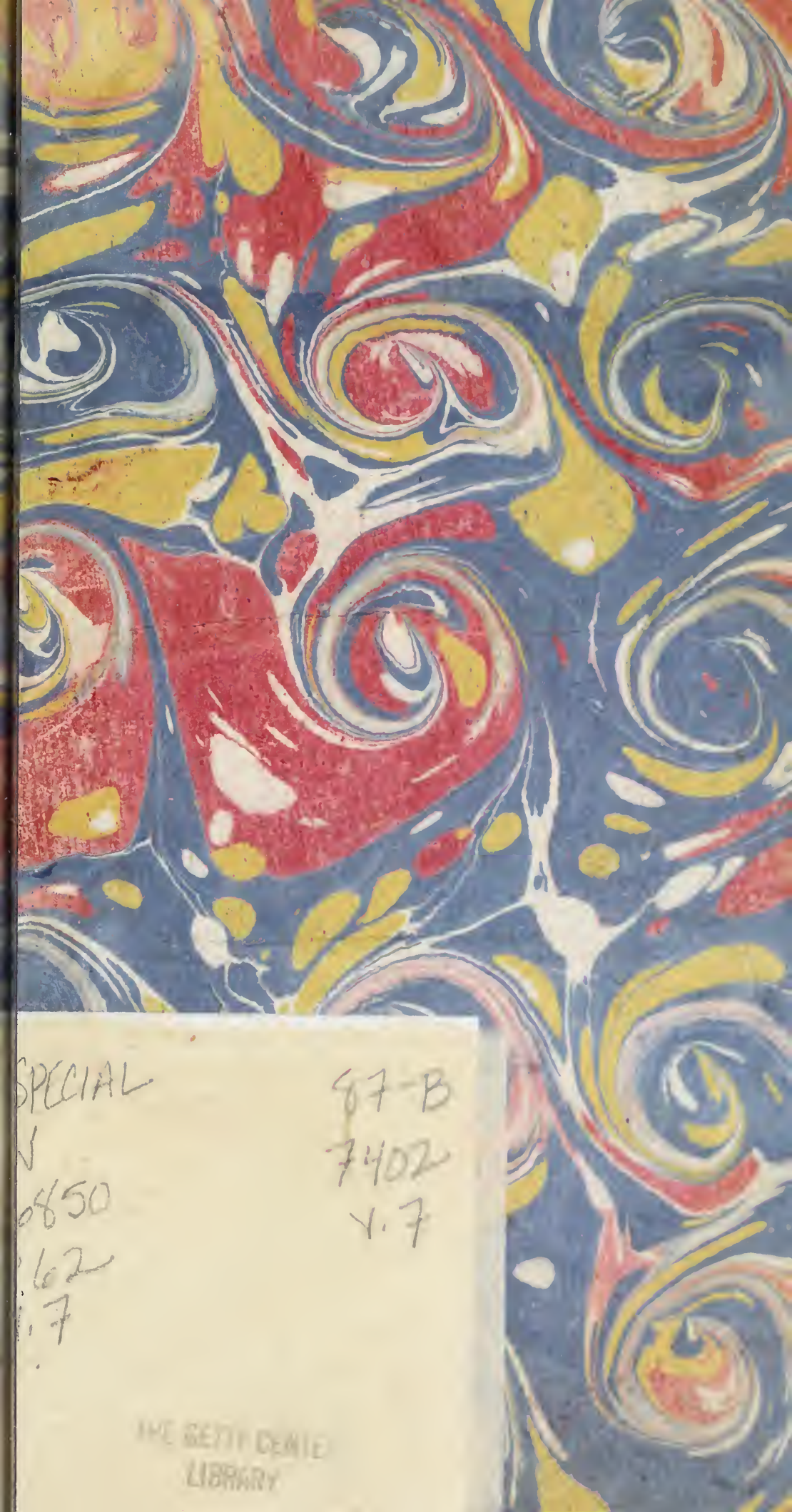

SPECIAL
N
8650
.62
.7

87-B
7402
v.7

THE GETTY CENTER
LIBRARY